This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Septembre, 1760.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1760, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1760, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément; relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

SEPTEMBRE, 1760.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, a la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 768 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	12.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

1-31-36
31472

Septembre, 1760.

ARTICLE XCV.

DESCRIPTION des Pierres gravées du feu Baron de STOSCH, *dédiée à S. E. M. le Cardinal Alexandre* ALBANI. Par M. l'Abbé

Winckelmann, Bibliothécaire de S. E. (*In*-4°. pages 596 sans la Préface.) A Florence. M. DCC. LX.

Le Baron de Stosch, mort depuis peu d'années à Florence, étoit un Prussien très-curieux d'Antiquités. Il avoit vu presque tous les Cabinets de l'Europe, & il s'en étoit fait un des plus riches & des mieux assortis. Il excelloit sur-tout dans la connoissance des Pierres gravées ; il en avoit rassemblé des suites très-nombreuses ; il entreprit même, en 1721, de donner au Public l'explication de celles qui portent les noms des Graveurs ; & ce Recueil fut publié en 1724, avec les Planches de Bernard Picart : Ouvrage qui n'est peut-être pas exempt de défauts, mais *quel est celui qui osera se donner pour infaillible*, dit à ce sujet

M. Mariette si grand Connoisseur en ce genre ? D'ailleurs, ajoûte ce même Auteur, *quelle netteté, quelle précision dans le travail* de M. de Stosch, c'est-à-dire dans les Notices qui accompagnent les Planches ! Ces *Descriptions peignent avec des couleurs si vives & si bien assorties le sujet dont il doit rendre compte, qu'on croit l'avoir présent.* *

C'est toute la collection des Pierres gravées de cet illustre Antiquaire qu'on nous donne ici. Son neveu, M. Philippe de Stosch, en est actuellement le Possesseur, & c'est lui qui dédie la présente Description à Monseigneur le Cardinal Alexandre Albani. M. l'Abbé Winckelmann est le Rédacteur de l'Ouvrage. Cet Abbé, quoiqu'Allemand, écrit en François :

* *Traité des Pierres gravées, Tome I. page* 133.

son style se ressent de l'origine Tudesque de nos Ancêtres ; mais il est intelligible, & d'ailleurs il ne s'agit pas, dans une Nomenclature de Pierres gravées, d'écrire comme quelqu'un qui seroit initié dans toutes les finesses de notre Langue. La Préface souffre un peu plus du style Franco-Germanique de l'Auteur ; mais, après tout, on s'attache ici aux choses, on est toujours bien aise d'entendre raisonner un Auteur attentif & savant quel que soit son idiôme ; en un mot, indépendamment du langage, le Public doit faire un accueil favorable à cette composition pleine de détails curieux.

Il eût été très-à-souhaiter qu'on l'eût accompagnée de Planches qui auroient parlé aux yeux. L'Auteur a tâché d'y suppléer, & d'aider l'imagination du Lecteur en citant d'autres Pierres gravées,

Médailles & Monuments qui ont quelques traits de ressemblance avec les Pièces du Cabinet de M. le Baron de Stosch. Nous avons fait l'application de cette régle en rapprochant le *Traité des Pierres gravées de M. Mariette*, des citations fréquentes qu'on en trouve dans l'Ouvrage de M. Winckelmann. Les belles Gravures de notre *Dactyliographe* relevent fort les Notices de l'Abbé Allemand. Il faudroit comparer de même les détails de celui-ci avec Gorlée, Beger, Vaillant, Goltzius, l'Agostini, Gravelle, Maffei, & peut-être plus de trente autres Collecteurs d'Antiquités; mais nous avouons que cette manière de s'instruire est laborieuse, & qu'elle suppose trop de Livres pour que tous les Lecteurs de la présente Description puissent se procurer cette abondance de lumières.

On distribue ce Volume, & par conséquent tout le trésor de M. de Stosch, en huit classes; savoir, 1° *Pierres Egyptiennes*, 2° *Mythologie sacrée*, (ou Histoire des Dieux des Grecs, des Etrusques, des Romains,) 3° *Mythologie Historique*, 4° *Histoire ancienne*, 5° *Jeux*, *Festins*, *Vases*, *Anneaux symboliques*, 6° *Vaisseaux & Marine des Anciens*, 7° *Animaux*, 8° *Abraxas*, *Sujets Orientaux & Gravures modernes*. Le nombre des Pièces monte en total à 3444, dont 1879 se rapportent à la seconde classe, c'est-à-dire à la *Mythologie sacrée*, à l'Histoire des Dieux, & c'est-là sur-tout que se trouvent quantité de morceaux vraiment Grecs & Antiques, & par conséquent marqués au coin du vrai beau. On conçoit, au reste, qu'il n'étoit presque pas possible à un Particulier de former des

...ites si considérables avec les
...eules Pierres gravées ; à peine
un Souverain pourroit-il y réussir.
M. de Stosch a donc eu recours
aux pâtes de verre, tant antiques
que modernes. Les antiques sont
presque aussi rares & aussi esti-
mables que les Pierres gravées ;
on en trouve beaucoup de très-
belles & d'uniques même dans
ce Recueil. Nous citerons quel-
ques particularités remarquables.

Sous la classe des Pièces Egyp-
tiennes, l'Auteur cite une tête
de Basalte de la plus ancienne
manière des Egyptiens. » Cette
» Gravure prouve que l'Art de
» graver étoit parvenu (dès les
» premiers temps) à un très-haut
» point de perfection parmi ce
» Peuple. Mais s'ils le poussoient,
» *continue l'Auteur*, à la plus
» grande finesse, il faut convenir
» d'un autre côté qu'ils n'avoient
» d'autre idée de la beauté, que

» celle que leur fournissoit leur
» Nation. Les yeux sont tirés vers
» le nés, les joues enflées, la
» bouche taillée vers le haut, le
» menton court ; le tout ressem-
» blant aux têtes des Statues Egyp-
» tiennes. « Prenons garde à cette
expression : *L'Art de graver* étoit
parvenu, dès les premiers temps,
*chez les Egyptiens, à la plus
grande finesse*. M. le Comte de
Caylus nous aprend, dans le troi-
sième Volume de ses *Antiquités*,
que les anciens Monuments des
Egyptiens montrent l'*ignorance
primordiale* de ce Peuple ; & il
cite, pour exemple, une figure
d'Albâtre qui *ne présente ni rap-
port dans les traits, ni justesse
dans l'ensemble*. Croirons-nous
que ce jugement contredise celui
du Rédacteur des Pierres gra-
vées de M. le Baron de Stosch ?
Non, sans doute, & c'est ici
qu'il faut distinguer la main-

d'œuvre de l'opération du génie. M. l'Abbé Winckelmann entend par *finesse* de travail, les soins de l'Artiste, le *fini* de l'Ouvrage: qualités qui peuvent se rencontrer avec la grossièreté du Dessein & l'*ignorance* des belles formes: ignorance dont M. le Comte de Caylus a si bien connu les diverses époques, l'étendue, les caractères & les effets. M. le Baron de Stosch dit lui-même en général, dans la Préface de ses Pierres gravées, que, dans les premiers temps, la manière de dessiner fut *sèche & aride*: ce qui n'exclut pas, encore une fois, l'adresse des Graveurs, la propreté & la beauté de l'exécution.

Dans la classe de la *Mythologie sacrée*, il y a quantité d'objets curieux & instructifs; par exemple, une *pâte de verre* où l'on voit Jupiter debout avec l'Aigle à ses pieds, la foudre dans

sa main droite, & son bras gauche entouré de l'*Egide*, c'est-à-dire de la peau de la Chêvre Amalthée. » La forme de l'Egide, » *ajoûte l'Auteur*, de la manière » que Jupiter là tient, est conforme à l'Etymologie du nom, & » à l'origine de cet attribut. Hé-» rodote prétend que l'Egide » vient de la Lybie où les Peu-» ples se revêtoient de peaux de » Chêvres*, & que les courroyes » avec lesquelles ils lioient ces » peaux autour du corps, avoient » donné lieu à l'idée de les trans-» former en serpents. « Quelques Auteurs, entr'autres Meursius & l'Abbé Banier, avoient déja remarqué cette Etymologie de l'Egide, laquelle réfute l'idée qu'on s'est faite d'un Bouclier chargé de la tête de Méduse & hérissé

---

* *Ægis* vient de Αἰγὶς, *Chêvre*.

Serpents ; mais on ne citoit
int de monument propre à vé-
ier & appuyer cette explica-
on. En voici un qui rend ce
on office à la Littérature anti-
ne, & qui acheve de prouver
e Jupiter étoit appellé Αἰγίοχος,
cause de son Egide : c'est du
oins le sentiment de quelques
uteurs mal réfutés par Spanheim
ii n'avoit point vu la *pâte* du
abinet de M. de Stosch.

Autre Antiquité qui sert à ex-
iquer un Texte de Xénophon
eu entendu jusqu'ici. On lit, dans
Traité *du Manège*, de cet Au-
ur, qu'en montant à Cheval,
it qu'on s'aide des crins de
Animal, soit qu'on *s'élance de*
pique, il faut prendre légère-
ient de la main gauche, la partie
férieure du mors, afin que le Che-
al ne soit pas tourmenté, & qu'il
ontinue à demeurer tranquille.
élancer de la pique en montant

à cheval, seroit une chose assez obscure sans le Jaspe du Cabinet de M. de Stosch, où l'on voit un Cavalier mettant le pied sur un crampon qui est à une certaine hauteur vers le bas de sa pique. Ce crampon faisoit la fonction d'étrier, on mettoit le pied dessus, on prenoit en même temps de la main gauche la partie du mors qui tient à la chaîne sous le menton, (c'est ce que Xénophon marque expressément) & l'on s'élançoit ainsi sur la selle du Cheval.

M. l'Abbé Winckelmann, détaillant la troisième classe de ses Pierres gravées, donne à la collection du feu Baron de Stosch la gloire de posséder le monument le plus ancien de la Gravure en creux : c'est une Cornaline, où l'on voit cinq des Héros de la première expédition contre Thebès; savoir, Tydée, Polynice,

Amphiaraüs, Adraste & Parthénopée. Les lettres qui composent ces noms, sont en vieux caractères Pélasges, source & fondement de la Langue des Grecs. Notre Auteur raisonne en Connoisseur sur les procédés de l'Art, tels que les indique cette Cornaline. L'Ouvrage est d'un beau fini, mais d'une grande médiocrité de Dessein. *L'air des Têtes est très-commun & sans caractère* : les proportions des figures sont sans exactitude, & la position des personnages sans variété. L'Auteur conclut que cette *Pierre est entre les Pierres gravées, ce qu'Homère est parmi les Poëtes*, c'est-à-dire le plus précieux Monument de l'Art. La comparaison est un peu forte ; & nous croyons que le mot de Virgile *Si parva licet componere magnis* devroit la tempérer.

Il y a, dans la quatrième lasse

de ce Recueil ; une Calcédoine où l'on voit Othryade de Sparte avec un autre Soldat blessé comme lui. Othryade se tire la fléche de la poitrine, & il écrit en même temps sur son Bouclier ce mot Grecque ΝΙΚΑΙ, *à la victoire*. Ce sujet est dans Hérodote, dans Plutarque & sur plusieurs Pierres gravées. On dit que, durant une guerre entre les Argiens & les Spartiates, ces deux Peuples convinrent de terminer le différend par un combat de 300 hommes choisis de chaque côté ; que tous périrent dans cette action ; mais que le dernier qui étoit un Spartiate, nommé Othryade, eut le temps, avant que de mourir, d'enlever les armes à deux Argiens qu'il avoit vaincus, & d'écrire de son sang sur son Bouclier *à la victoire*. C'est cette action que présente la Calcédoine du Cabinet de M. de Stosch. La

ure en est fine & soignée, le Dessein ressemble aux s de la plus haute Antiquité, t *plat, sec, les contours sont its & roides, l'attitude des ures est gênée & sans grace.* mme cette guerre des Spartes & des Argiens correspond x temps de Crœsus & de Cyrus, viron cent ans avant Phidias, on ourroit croire que la Calcédoine n question auroit été gravée vers la même époque; & comme Phidias a porté l'Art au degré le plus sublime, il s'ensuivroit que la Gravure auroit mis près d'un siècle à se perfectionner; tandis, *ajoûte notre Auteur*, que la Tragédie prit tout-d'un-coup ses accroissements. Eschyle ne fit que des Pièces informes, & Sophocle, du vivant même d'Eschyle, éleva la Tragédie à la plus haute perfection. Ce contraste des Ouvrages Dramatiques & des pro-

cédés de la Gravure est agréable. C'est dommage que notre Auteur ne l'ait pas un peu plus étendu.

La cinquième classe du Cabinet présente sur-tout des Vases antiques : » On sait, *dit l'Auteur*, » à quel excès *arrivoit* (étoit par- » venu) le faste des Anciens, & » combien ils nous ont surpassés » en tout ce qui regardoit la » grandeur, le poids, le travail, » la qualité & la variété des Piè- » ces qui formoient l'appareil de » leurs Buffets. « A ce sujet, on nous parle de ces fameux Vases *Murrhins* (Vasa *Murrhina*) que les voluptueux achetoient au poids de l'or. M. Mariette, au premier Volume de son Traité des Pierres gravées, a cru remarquer, dans ces objets de luxe, la Porcelaine d'Orient, même celle de la Chine; & il raisonne sur cela d'une manière fort ingénieuse dans l'éten-

due de quatre ou cinq pages. M. Winckelmann, qui n'a jamais *observé aucun Fragment de Porcelaine* parmi les Monuments de l'Antiquité qui nous restent, traite d'imagination la pensée de notre Dactyliographe, & revenant vingt pages après sur la même question, il entreprend de réfuter pleinement ce systême des *Porcelaines*. Comme ce siècle n'est pas aussi savant que le siècle dernier, cette controverse peut paroître encore neuve; quoiqu'elle ait été traitée par Scaliger, par Cardan, par Bullengerus, & sur-tout par Gretser qui a proposé tous les sentiments sur les Vases *Murrhins*. Ceux qui compareront l'exposition de M. Mariette avec la réfutation de M. l'Abbé Winckelmann trouveront qu'en effet il est difficile de se persuader que les Vases *Murrhins* n'aient pas été composés d'une Pierre Orien-

tale. M. Mariette dit des choses fort plausibles sur le passage de Pline qu'il commente en habile homme & en Artiste. Cependant Nous souhaiterions qu'il fût possible de faire cadrer avec son interprétation l'endroit où Pline dit que la matière des Vases *Murrhins* passe pour être une liqueur qui s'épaissit par la chaleur souterreine, (*humorem putant sub terrâ calore densari.*) M. Mariette explique ces mots *sub terrâ*, de *fourneaux pratiqués sous terre*, ou composés même de terre pour cuire la Porcelaine. Cela paroît un peu forcé ; & nous aimerions mieux dire que Pline aura mal conçu & mal exprimé ce qu'on lui aura dit de ces fourneaux, supposé que la Porcelaine soit véritablement l'objet de son récit. M. l'Abbé Winckelmann ajoûte d'autres raisons qui ne sont pas méprisables ; mais qu'il étoit possi-

& à propos d'expoſer avec
peu plus d'égards pour l'Au-
qu'il réfute. M. Mariette
puie de ce Vers de Properce,

arrheaque in Parthis pocula cocta focis,

r prouver que la matière des
es *Murrhins* ſe cuiſoit dans
fourneaux ; & notre Inter-
te du Cabinet de Stoſch ne
out point cette difficulté que
etſer s'eſt bien propoſée comme
peut le voir à la fin du pre-
er Volume de ſa grande Edi-
n. Au reſte, ce qu'allègue no-
Auteur contre M. Mariette,
l'on n'a jamais *obſervé* parmi
Monuments antiques, *aucun*
agment de Porcelaine eſt une
jection peu réfléchie. Si cette
atière exiſtoit du temps des Ro-
ains, & ſi elle leur venoit du
nd de l'Orient, le prix qu'on
exigeoit devoit rendre tou-

jours très-rares les acquisitions. Quand on voit qu'un Bassin de cette matière (*Trullum Murrhinum*) étoit acheté 300 talens, c'est-à-dire 720000 livres par Pétrone le Favori de Néron ; on ne demande point pourquoi les hommes d'une fortune médiocre ne donnoient point dans ces objets de luxe ; on n'est point surpris par conséquent de ne point rencontrer de pièces pareilles dans les fouilles étudiées ou fortuites, qui se font à Rome ou ailleurs.

La sixième classe est fort remarquable par les formes de Vaisseaux ou Navires qu'elle présente : l'Auteur s'est attaché à bien expliquer cette Partie qui a ses difficultés.

La septième classe n'est que pour les Animaux, & se borne presque à une simple Nomenclature.

La dernière classe, toute en Abraxas, en Pierres chargées de caractères Orientaux & en Gravures modernes, est encore plus succincte que la précédente.

A *la* fin du Volume, on voit *le* Catalogue abrégé de l'Athlas ou de Cartes du feu Baron de Stosch. Cet Athlas forme 324 Tomes *in-folio*. On ne donne ici que des Titres.

ARTICLE XCVI.

TROISIÉME LETTRE sur la renaissance de l'Architecture Grecque.

MM. RR. PP.

JE reprends aujourd'hui la construction de S. Pierre de Rome, au point où elle étoit à la mort de Bramante. Cet homme singulier n'avoit point laissé le plan de sa Basilique, & Raphaël seul en avoit une connoissance sûre & détaillée. Léon X. lui ordonna de le tracer, afin qu'on pût continuer l'Edifice. Il songea ensuite à nommer de nouveaux Architectes, & son choix se fixa sur Julien San-Gallo qu'il rappella de Florence, sur Fra Giocondo qui se trouvoit alors à Rome, &

fut Raphaël âgé ſeulement de trente-deux ans. Le Cardinal Bembe écrivit à celui-ci au nom du Pontife une Lettre honorable à l'Artiſte, par laquelle on le conſtituoit un des Architectes du Temple.

Jules II. qui avoit approuvé le plan de Bramante, s'étoit laiſſé ſéduire par les beautés qu'il y avoit apperçues. Ceux qui travailloient à l'exécution, ne le connoiſſant que confuſément, en ignoroient le mérite & les défauts ; mais quand les nouveaux Architectes l'eurent bien examiné, ils y trouverent une diſproportion évidente entre la Coupole & les Piliers deſtinés à la porter. Cette Coupole devant avoir toutes les dimenſions du Panthéon, être chargée de Colonnes & couronnée d'une Lanterne, devenoit une maſſe énorme, qui auroit infailliblement

écraſé ſes ſupports ; d'autant plu
que les Piliers conſtruits à l
manière de Bramante, c'eſt-à-dir
avec la plus grande précipitation
travailloient déja ſous le ſeu
poids des Arcades, & menaçoien
de s'ouvrir, comme ils s'ouvri
rent en effet quelques année
après. Avant de continuer l'Edi
fice, il falloit donc réparer c
qui en étoit fait. Les trois Archi
tectes reprirent les fondemen
des quatre Piliers, & les forti
fierent par des maſſifs & des Ar
cades conſtruits à une grand
profondeur, pour aſſûrer le ſ
qui les environnoit. Ils n'euren
pas le temps d'en faire davan
tage. San Gallo accablé de vieil
leſſe, retourna à Florence où
mourut en 1517. Fra Giocond
mourut vers 1519, après avoi
auſſi quitté Rome, & enfin Ra
phaël en 1520.

Antoine San-Gallo, neveu d

Julien, lequel avoit remplacé son oncle après le départ de celui-ci, fut déclaré Architecte & Chef de la Basilique, & on lui donna pour Adjoint Balthasar Peruzzi. Ceux qui auront examiné à Rome les Edifices construits par ce dernier, auront dû prendre une idée bien avantageuse de ses talents. Peruzzi trouvant le plan de Bramante trop vaste, & peu proportionné dans les parties de détail; en retrancha toute la Nef, réduisit la Basilique à la forme d'une Croix Grecque, & termina la branche racourcie en Hémicycle, comme Bramante avoit terminé les trois autres. Il ouvroit une porte au milieu de chaque Hémicycle, & ne ménageoit au-devant aucun Portique en Colonnes. Il ne faisoit point de réforme dans la Coupole, mais il grossissoit de plus d'un tiers les Piliers qui devoient la soûtenir.

Et il est à observer qu'il les dessina avec un vuide dans le centre, afin d'y pratiquer un Escalier en colimaçon. Vous trouverez ce plan au 3ᵉ Livre de Serlio.

On ne fit aucun usage du plan de Peruzzi, parce que Léon X. mourut en 1521. Adrien VI. qui lui succéda, n'étoit rien moins qu'Amateur ; & l'on ne mit pas une pierre à la Basilique pendant son Pontificat de dix-neuf mois. Clément VII. par qui il fut remplacé, étoit d'une Maison où l'on connoissoit & aimoit les Arts ; mais Charles V. ne lui donna pas le loisir de s'en occuper. Le Pontificat de Clément fut malheureux ; & pendant neuf ans qu'il regna, la Basilique resta dans l'état où Bramante l'avoit laissée ; à cela près, que Peruzzi continua la Branche Occidentale de la Croix avancée par le premier Architecte.

Après la mort de Clément VII. arrivée en 1534, Paul III. monta sur la Chaire de S. Pierre, & pensa aussi-tôt à faire reprendre la construction du Temple. L'Architecte en Chef étoit toujours San-Gallo; mais depuis seize ans qu'il en avoit le titre, il ne s'étoit rien fait de considérable d'après ses Desseins: se voyant libre, en 1536, par la mort de Peruzzi, dont il trouvoit le plan trop resserré, il en traça un nouveau, & le présenta à Paul III. qui l'agréa. Ce plan est le mieux connu de tous ceux qui n'ont point été exécutés, parce que le modèle existe encore aujourd'hui dans une Salle du Belvedere.

Ce modèle coûta un an de travail, & près de 5000 écus Romains (25000 liv.) pour l'invention, la matière & la main-d'œuvre. Il fut exposé à la critique des Connoisseurs; & Michel-

Ange, qui ne savoit point dissimuler, condamna ouvertement l'étenduë trop vaste du plan, les disproportions monstrueuses entre les parties de chaque Ordre, la pesanteur & la grossièreté de la Coupole, la trop grande multitude de Colonnes, d'Arcades, de Ressauts, de petites Pyramides, &c. En un mot, il appella l'ouvrage de San-Gallo une composition Gothique qu'on n'acheveroit pas en cinquante ans, & qui coûteroit plus de trois cents mille écus d'or. Quelques années après, lorsqu'il s'agit de lui confier à lui-même la construction de l'Edifice, il écrivit encore à un de ses amis ce qu'il pensoit de l'ouvrage de San-Gallo. Sa Lettre est dans Bonani, qui l'avoit transcrite sur l'Original même de Michel-Ange.

Le jugement de ce grand homme n'empêcha pas d'adopter le mo-

dèle de San-Gallo ; & celui-ci pour l'exécuter, commença par fortifier tout de nouveau les fondements des Piliers conſtruits par Bramante, il leur donna auſſi plus de groſſeur qu'ils n'en avoient, & fit ce que Peruzzi avoit ſeulement projetté, c'eſt-à-dire qu'il laiſſa un vuide dans le cœur des Piliers. Je remarque toujours cette circonſtance, MM. RR. PP., parce que dans la ſuite elle deviendra d'un très-grand poids pour la juſtification du Bernin. Il paroît, par la Lettre de Michel-Ange, que San-Gallo conſtruiſit encore quelques morceaux du mur d'enceinte, mais ou ils ne furent pas aſſez conſidérables pour gêner ſon ſucceſſeur, ou celui-ci les fit abattre. San-Gallo n'eut ni la gloire d'exécuter ſon plan, ni le chagrin de le voir rebuté : il mourut en 1546, & fut inhumé à S. Pierre.

Il y avoit quarante ans que la nouvelle Basilique étoit commencée, & l'on peut dire qu'il n'y avoit point encore de plan fixé. Les Architectes qui se succédoient, réformant toujours ce qu'avoient fait leurs prédécesseurs, il se dépensoit des sommes immenses, & l'ouvrage n'avançoit point. Il sembloit attendre un génie plus puissant que tous ceux qui jusqu'alors en avoient eu la conduite.

Michel-Ange Buonarotti, cet homme dont les Ignorants comme les Savants connoissent le nom, cet Artiste vraiment digne du titre de *Grand*, étoit occupé à Florence pour le Grand-Duc, lorsque San-Gallo mourut. Paul III. qui connoissoit son mérite, ne balança pas à l'appeller à Rome, pour lui confier la construction de S. Pierre. Michel-Ange que l'entreprise n'effrayoit point, mais

qui prévoyoit tous les désagréments qu'il auroit à essuyer de la part des partisans de San-Gallo, fit tout ce qu'il put, & par lui-même & par ses amis, pour ne point accepter l'honneur qu'on lui déféroit : mais après bien des refus, il fut enfin forcé de se rendre aux ordres du Pape.

Il s'étoit expliqué trop clairement sur le modèle de son prédécesseur, pour qu'il pensât à l'exécuter. Néanmoins tous ceux qui avoient travaillé sous San-Gallo, firent accueil au nouvel Architecte, & lui dirent à la vuë du modèle, que la fortune lui ouvroit un beau champ pour déployer ses grands talents. Michel-Ange qui connoissoit l'ame intéressée de ces flatteurs, & savoit qu'ils auroient voulu s'enrichir aux dépens de la Fabrique, leur déclara, sans détour, qu'aucun d'eux ne travailleroit sous lui;

Cette exclusion fut pour Michel-Ange une source de chagrins qui ne finirent qu'avec sa vie.

San-Gallo en qui le goût n'égaloit pas l'habileté, avoit cru que, pour faire une belle Architecture, il falloit nécessairement multiplier à l'infini les Colonnes, entasser Arcades sur Arcades, &c. Son modèle avoit coûté bien cher, & étoit d'une difficile exécution. Buonarotti vit tout-d'un-coup l'espèce & le degré de beauté qui convenoit au Temple dont il étoit chargé, & en quinze jours il fit un nouveau modèle, qui ne coûta que 25 écus Romains. Je ne m'arrêterai point ici à le décrire, parce qu'il est peu de Littérateurs & de Curieux qui, par les Voyages ou les Estampes, ne connoissent S. Pierre de Rome tel qu'il existe aujourd'hui. Je dois seulement indiquer les différences qui se trouvent entre

le plan exécuté & ceux qui ne l'ont point été.

Buonarotti resserra tous ceux de ses prédécesseurs, à l'exception peut-être de celui de Peruzzi, & retint la Croix Grecque de ce dernier. Car il faut se rappeller que les six premières Arcades de la Nef & tout ce qui y est annéxé, furent ajoûtés sous Paul V. Bramante, Peruzzi & San-Gallo avoient terminé les branches de la Croix par un double Hémicycle : Michel-Ange retrancha le premier, afin de rendre l'espace plus libre, & l'Ordonnance plus majestueuse. Ceux-là avoient extrêmement chargé leurs Coupoles : celle de Bramante étoit sans grace dans sa totalité ; celle de San-Gallo tenoit du Gothique ; l'une & l'autre étoient simples. Michel-Ange, sans diminuer le diamètre de la sienne, en diminua le poids, & il la fit double. Bra-

mante sembloit n'avoir consulté que l'agrément du coup-d'œil de l'intérieur. La Coupole proprement dite, c'est-à-dire la Voûte qui pose sur le Tambour, il l'avoit tenue près de l'œil en la faisant à plein ceintre; mais par cette raison-là même elle s'élevoit peu à l'extérieur au-dessus de l'Edifice, & paroissoit écrasée. Modélée sur le Panthéon, elle n'avoit point en hauteur le tiers de sa base. San-Gallo avoit fait sa Voûte plus ovale; mais la partie concave trop éloignée de l'œil dans le dedans & mal éclairée, devenoit obscure, & les ornemens s'y confondoient. Michel-Ange prit la courbe de San-Gallo pour sa Coupole extérieure, &, à peu-près, celle de Bramante pour l'intérieure. Par-là il réunit deux avantages qu'on ne trouvoit point ensemble dans les autres. Il adopta les quatre petites Coupoles, dont

Peruzzi avoit flanqué la grande, & qui s'élevent au-dessus des quatre Cantons de la Croix ; mais des quatre portes qu'ouvroit cet Architecte dans l'extrémité de chaque Hémicycle, il ne conserva que celle qui regardoit l'Orient. Des trente-six Colonnes dont Bramante formoit son Portique d'entrée, Michel-Ange n'en employa que quatorze, dont il plaça dix sur la même ligne, & quatre en avant-corps, répondant à la grande porte, & couronnées d'un Fronton. Son idée, selon Fontana, auroit été d'ordonner l'intérieur du Temple en Colonnes ; mais il prit la loi de la décoration en Pilastres employée dans les quatre grands Piliers de la Coupole.

Vasari me paroît raisonner mal, lorsque, pour faire l'éloge de Bramante & de son génie, il dit que, si ses successeurs avoient entrepris

d'étendre ſon plan au-lieu de le reſſerrer, tous, ſans en excepter Michel-Ange, y auroient été embarraſſés. Je ne vois pas qu'il fût plus difficile à Michel-Ange qu'à Bramante d'imaginer un Edifice vaſte & diſproportionné, ſi Michel-Ange avoit été capable d'imaginer quelque choſe de cette eſpèce. Il fit un Temple moins grand que celui dont Bramante avoit conçu l'idée : mais il fit un chef-d'œuvre que nous admirons, & que la poſtérité admirera après nous ; tandis que, dans le ſiècle même de Bramante, on diſoit de lui, à la vuë de ſon ouvrage, qu'il avoit plus d'imagination que de prudence. Tous ceux qui avoient précédé Michel-Ange, avoient cherché le beau, & paroiſſoient n'en avoir point eu la vraie idée. De-là ce giganteſque qui leur paroiſſoit du majeſtueux, ce biſarre qu'ils pre-

noient pour de la variété, cette confusion qu'ils croyoien richesse. Michel-Ange voit le beau où il est, dans l'ordre & l'accord des parties entre elles, & dans l'unité de l'ensemble. Il examine divers plans; il retranche de l'un, il ajoûte à l'autre; ici il simplifie, là il decore; il met chaque chose à sa place, & de ses opérations résulte enfin ce beau Temple que l'on demandoit inutilement depuis quarante ans, & dont lui seul termina le plan en quinze jours.

Paul III. agréa le nouveau Dessein; & afin de le rendre invariable pour la suite, & de témoigner à l'Architecte l'estime qu'il faisoit de ses talents, la confiance qu'il avoit en ses lumières, il lui fit expédier, en 1546, un ample Bref, par lequel il le constitue Architecte en Chef de la Basilique de S. Pierre, l'autorise à réformer ou à détruire, selon qu'il

le jugera à propos, tout ce qu'avoient fait ses prédécesseurs, lui laisse absolument la liberté d'admettre & de rejetter tels Ouvriers qu'il voudra, l'affranchit de toute dépendance des Œconomes & Directeurs ordinaires de la Fabrique, & enfin défend à qui que ce soit sous des peines très-grièves, de rien changer désormais au plan de Michel-Ange. Paul III. lui assigna en même temps six cents écus Romains par an d'appointements, mais Michel-Ange les refusa ; & pendant dix-sept ans entiers, il travailla sans émoluments à une Basilique, laquelle avoit enrichi tous ceux qui, avant lui, y avoient mis la main. C'est-là être Architecte en Prince.

Les Piliers de la Coupole étoient toujours ce qui attiroit les premières attentions des Architectes. Buonarotti, pour la troisième fois, les fit renforcer, & couronna en-

faire les quatre Arcades d'un Entablement circulaire, qu'il faut avoir vu pour en connoître toute la majesté & les élégantes proportions. Il faut remarquer que tout cet Entablement est de pierre vive. Il fit revêtir aussi de pierre vive l'extérieur de ce qui étoit déja construit, & il n'est point de Temple dont la beauté du dehors réponde si bien à celle du dedans. Il éleva ensuite les Branches *Méridionale* & Septentrionale de la Croix. Tout cela fut achevé en trois ans.

Paul III. étant mort en 1549, Michel-Ange se vit exposé aux cabales des partisans de San-Gallo. Ceux-ci n'avoient osé condamner son modèle pendant la vie du Pontife qui l'avoit si solemnellement approuvé, mais sous Jules III. qui lui succéda, ils éclaterent & firent du nouveau plan les plus injurieuses critiques. Ils

le comparerent à ceux de Bramante & de San-Gallo, & autant qu'ils exaltoient la grandeur & la richeſſe de ceux qu'on avoit rebutés, autant attribuoient-ils de petiteſſe & de pauvreté à celui ſur lequel on travailloit. Ils repréſentoient encore qu'il y avoit tout au moins de l'imprudence, à préférer les lumières d'un ſeul homme à celles des plus habiles Architectes de Rome. Ces cris qu'arrachoient la jalouſie & la cupidité fruſtrée firent impreſſion ſur Jules III. Il aſſembla une Congrégation compoſée de deux Cardinaux & des Œconomes de la Fabrique. Michel-Ange y fut cité pour répondre ſur ce qu'on trouvoit de répréhenſible dans ſon Edifice. On lui fit gravement quelques objections qui auroient fait rire ce grand homme, s'il avoit été d'un caractère moins ſérieux. Il ſatisfit ſans peine à

tout ce qu'on lui objecta ; mais ennuyé des misérables intrigues de ses ennemis, il pria le Pape de lui donner sa Bénédiction, & de lui permettre de retourner à Florence, où le Grand-Duc l'appelloit, & où il trouveroit de la gloire, des amis & du repos. Le Pontife, loin de consentir à son départ, lui fit expédier de nouvelles Patentes confirmatives du Bref de Paul III. & encore plus honorables que les premières.

Encouragé par ces marques d'estime, Buonarotti reprit les travaux de la Basilique avec une nouvelle ardeur, quoiqu'âgé alors de 80 ans ; & il y entroit au moins autant de Religion & de vraie piété que d'amour de la gloire. Il n'est pas permis d'en douter, après avoir lu quelques Lettres qu'il écrivit alors à Vasari, le plus cher de ses amis & le plus dévoué à ses intérêts.

Septembre, 1760.

Sous Paul IV. successeur de Marcel II. qui avoit remplacé Jules III. on donna pour Adjoint à Michel-Ange, Pyrrhus Ligorius, plus connu parmi les Antiquaires que parmi les Architectes. Buonarotti en essuya bien des désagréments, qui l'auroient enfin forcé à abandonner Rome, s'il avoit été moins âgé, ou si sa dévotion envers le Prince des Apôtres l'avoit moins attaché à sa Basilique. Il la poussa si vivement, (afin qu'après sa mort on ne pût y rien changer) qu'en 1557 les grandes Voûtes étoient faites, & le Tambour de la Coupole, avec tous ses ornements, achevé. Comme on craignoit avec raison, vu son grand âge, qu'il n'eût pas le temps de terminer ce vaste & difficile morceau, on l'engagea à en donner le modèle. Il le fit exécuter dans le plus grand détail par un François, dont il n'a point plû aux Ita-

; de nous tranſmettre le nom.
[I]l y avoit dix-ſept ans que Mi-
-Ange conduiſoit la conſtruc-
de S. Pierre, toujours perſécuté
les Architectes jaloux de ſon
ire, & offenſés de ſon déſinté-
ement, ſouvent trahi par ceux-
nes qui auroient dû être ſes
niers Protecteurs : il avoit at-
t ſa 90^e année, lorſqu'enfin,
564, il termina une vie pleine
gloire, laiſſant Rome & Flo-
ce décorées de ſes chefs-d'œu-
d'Architecture, de Peinture &
Sculpture, une réputation que
jamais eue aucun autre Artiſte,
un nom que la poſtérité la plus
ulée aimera & reſpectera tou-
rs. J'ai l'honneur, &c.

16. Avril 1760.

ARTICLE XCVII.

CHRONOLOGIE Historique-Militaire, contenant l'Histoire de la création de toutes les charges, dignités & grades Militaires supérieurs; de toutes les personnes qui les ont possédés, ou qui y sont parvenues depuis leur création jusqu'à présent, &c. tirée sur les Originaux, avec des éclaircissements en Notes critiques des Auteurs qui ont travaillé à l'Histoire de France & Militaire; dédiée à M. le Duc de Belle Isle, Pair & Maréchal de France, &c. *Par M. PINARD, Commis au Bureau de la Guerre.* (Tome II. contenant les Maréchaux-Généraux des Camps & Armées, & les Maréchaux de France depuis leur établissement

établissement jusqu'à la promotion de 1675.) A Paris, chez Claude Hérissant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or & aux trois Vertus. M. DCC. LX. *Grand* in-4°. *pages 649.*

EN quel temps la charge de Maréchal de Camp Général a-t-elle été créée; quels sont les privilèges & les droits de cette charge; éleve-t-elle au-dessus des Maréchaux de France celui qui en est revêtu? Tels sont les objets que M. Pinard examine & discute à l'entrée de ce second Volume. Nous croyons devoir présenter à nos Lecteurs le précis de cette Dissertation très-intéressante & très-instructive, puisqu'elle détruit le préjugé commun sur la supériorité prétendue attribuée par des Ecrivains célèbres à la charge de Maréchal de

Camp général, & qu'elle fixe les incertitudes sur l'origine de cette dignité.

Le Comte de Bussy Rabutin (Lettre 300) & le P. Daniel, dans sa Milice Françoise, (Tome II. pages 32 & 33,) d'après l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, placent la création de cette charge dans la personne de Charles de Gontaut, Baron de Biron, qu'ils nous donnent pour le premier Maréchal de Camp général. *Je ne sache guères*, dit le Comte de Bussy, *que le Maréchal de Biron, le Connétable de Lesdiguières & M. le Vicomte de Turenne qui en aient été pourvus. Je trouve*, dit le P. Daniel, *trois Maréchaux de France qui ont porté le titre de Maréchal-Général des Camps & Armées; savoir, le Maréchal de Biron, second du nom; le Maréchal de Lesdiguières, depuis*

Connétable de France ; & M. le Vicomte de Turenne : & l'on n'en trouve point, en effet, d'autre dans notre Hiſtoire. Les faits hiſtoriques dépoſent contre ces deux Auteurs.

Il eſt certain qu'avant Charles de Gontaut, Baron de Biron, ſix de nos Guerriers ont poſſédé cette charge ; ſavoir, Louis de Birague, Armand de Gontaut, Jean de Léaumont de Puygaillard, Henri de Lénoncourt, Jean de S. Larry Baron de Termes, & Bernard de Nogaret Marquis de la Valette. Leurs proviſions ſont rapportées dans les comptes de l'extraordinaire des guerres, & dans quelques autres dépôts indiqués par M. Pinard.

Ce fut en faveur de Louis de Birague que cette charge fut inſtituée ; mais ſon autorité n'eut pas l'étendue dont ſes ſucceſſeurs ont joui : elle étoit reſ-

trainte, il ne pouvoit en faire usage que *de-là les monts*. Elle s'éteignit à la paix faite avec l'Espagne, au Câteau-Cambresis, le 3. Avril 1559. Elle fut rétablie pour Armand de Gontaut, Baron de Biron, le 30. Avril 1568. Celui-ci l'exerça sans restriction, & avec la plénitude des pouvoirs qui y sont attachés. On ne doit pas oublier de dire que jusqu'au Maréchal de Lesdiguières, qui le premier a été pourvu de cette charge étant actuellement Maréchal de France, les autres qui l'avoient possédée, s'appelloient *Maréchaux de Camp généraux*. Le Maréchal de Lesdiguières fut le premier qualifié *Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi.*

C'est dans les provisions expédiées pour Armand de Gontaut qu'il faut chercher la destination, les droits & les prérogatives du

Maréchal de Camp général. Or ces Proviſions conſervées en Original dans la Maiſon de Biron, & copiées par M. Pinard, portent expreſſément que, ſubordonné aux Lieutenants-Généraux *par tout le Royaume*, comme l'étoit alors le Duc d'Anjou, frère du Roi Charles IX. & *aux Maréchaux de France*, Armand de Gontaut commandera à tous les Maréchaux de Camp.

Les Proviſions de Charles de Gontaut ſon fils ordonnent ſimplement *à tous Maréchaux de Camp, Aides des Maréchaux de Camp, Capitaines, Chefs, Conducteurs des gens de guerre*, de lui obéir. Le Roi lui confère *cet Etat vacant par la mort du ſieur de la Valette, pour en jouir comme en a joui la Valette*. Or ce dernier ne s'eſt jamais imaginé être ſupérieur aux Maréchaux de France.

Les Provisions du Vicomte de Turenne ne lui attribuent aucun droit de commander aux Maréchaux de France : on les trouve rapportées à son Article. En l'établissant Maréchal des Camps & Armées du Roi, elles lui assûrent, *tant qu'il plaira au Roi*, les honneurs & les droits accordés en ce genre au Maréchal de Lesdiguières. Les Provisions de Lesdiguières rappellent celles des deux Barons de Biron, père & fils, auxquels tout doit être soumis à l'armée, excepté les *Lieutenants-Généraux par tout le Royaume, & les Maréchaux de France.*

» On étoit si peu persuadé, sous » Louis XIV. de la supériorité » des Maréchaux-Généraux de » Camp sur les Maréchaux de » France, que ceux-ci ayant ap- » pris qu'ils ne rouleroient point » avec le Vicomte de Turenne, le » Roi ayant accordé au Vicomte

mais ensuite d'un pou-
écial, le commandement
f, trois Maréchaux de
refuserent de servir cette
gne, & furent exilés. Si
it peu de temps après
Maréchaux de France sous
omte de Turenne, ce ne
e pour obéir à un ordre
ain, & sans *tirer à consé-*
, ainsi que le Roi le dé-
par son Ordonnance du
vril 1672. *La présente*
nance ne pouvant avoir
te pour la campagne pro-
seulement, ni être tirée
équence. (Recueil des Or-

» parable de la charge de Maré-
» chal-Général de Camp. «

Les Lettres du Comte de Bussy Rabutin ont accrédité le préjugé vulgaire sur cet objet, & le perpétuent. Il étoit donc nécessaire d'en apprécier la valeur ; & c'est ce que M. Pinard a fait. Dans sa Lettre 300e, le Comte de Bussy donne comme un fait certain que *les Maréchaux de Camp généraux ont été faits pour la fonction de Connétable.* La certitude prétendue de ce fait est démentie par les Provisions de tous les Maréchaux-Généraux de Camp. Dans celles du Vicomte de Turenne, le Roi dit : *Nous avons fait, créé, ordonné, établi le Maréchal de Turenne Maréchal-Général de nos Camps & Armées, pour en icelles départir les Garnisons, Postes, Logis de nos gens de guerre, tant de cheval que de pied, & de notre Artillerie,*

vivres & munitions, ès lieux qu'il croira être les plus propres & commodes à l'assiète de nos Camps & Armées. On doit même observer que le Vicomte ne pouvoit exercer ce pouvoir qu'*en l'absence du Duc d'Orléans & du Prince de Condé.* Voilà l'emploi du Maréchal-Général de camp; l'assiète des camps, des armées, la disposition des Garnisons. Quel rapport, quelle proportion, *reprend notre Auteur*, entre l'assiète des camps, des armées, & l'autorité absolue & presque souveraine des Connétables sur tout ce qui portoit les armes en temps de guerre comme en temps de paix ?

Le Comte de Bussy continue Lettre 300^e^: *Une raison convaincante que la charge de Maréchal de camp général est au-dessus du Maréchal de France, c'est que quand le Maréchal de Biron* (se-

cond du nom) *fut fait Maréchal de camp général, il étoit Doyen des Maréchaux de France. Si on n'eût pas voulu lui donner quelque chose au-dessus de ce qu'il étoit, on l'eût laissé comme il étoit.*

Charles de Gontaut, Baron de de Biron, dont il s'agit ici, fut créé Maréchal de camp général en 1592 le 21. Août : il ne fut Maréchal de France que le 26. Janvier 1594; comment pouvoit-il être Doyen des Maréchaux de France en 1592 ? Nous devons ajoûter qu'avant M. Pinard, le P. Daniel avoit apperçu & relevé cette méprise du Comte de Bussy. (Voyez l'Histoire de la Milice Françoise, Tome II. page 38.)

Le Comte de Bussy finit cette Lettre par une réflexion qui *l'embarrasse*, & qui n'a pas *moins embarrassé* le P. Daniel. *L'Ordonnance que le Roi vient de faire*, (il parle de l'Ordonnance

du 22. Avril 1672,) *par laquelle il veut que le Vicomte de Turenne commande les Maréchaux de France seulement pour cette campagne, & sans tirer à conséquence, me fait croire que les Lettres de Maréchal de camp général ne lui en donnoient pas le privilège. Cela pourtant m'embarrasse. Car quelles graces lui font-elles donc, à un vieux Maréchal qui a rendu de grands services pendant la guerre, & que l'on a voulu récompenser à la paix?*

La grace que le Roi accordoit au Vicomte de Turenne, en le nommant Maréchal de camp général, n'étoit point un titre stérile & imaginaire, *répond M. Pinard*, c'étoit un présent de deux mille cinq cents livres d'appointement par mois. Les Provisions du Vicomte de Turenne ne lui donnent pas le commande-

ment sur les Maréchaux de France. Il fut fait Maréchal-Général des camps & armées en 1660. Les Maréchaux ne se recriérent point à sa promotion ; parce que leur dignité ne se trouvoit pas compromise par ses Provisions. Ils éclaterent, en 1672, au risque d'être disgraciés ; parce que l'Ordonnance de 1672 les obligeoit à reconnoître un Supérieur, non dans un Maréchal-Général de camp, qui, d'après ses Provisions, n'étoit, ni ne pouvoit prétendre être leur Supérieur, mais dans un Maréchal leur confrère : ce qui étoit une nouveauté que le Roi supprima après cette campagne. M. Pinard réfute à cette occasion plusieurs autres Ecrivains qui se sont trompés en parlant de la charge de Maréchal-Général des camps & armées. Et ce point de notre Code Militaire nous paroît si bien éclairci, qu'il ne peut plus rester

d'incertitude ni de doutes à cet égard.

Nous terminerons cet Article des Maréchaux-Généraux par deux légères Observations. 1° A la page 344, en reparlant du Maréchal Armand de Gontaut de Biron, notre Auteur lui donne la qualité de Duc. Armand de Gontaut n'a point été Duc, il mourut en 1592. Ce fut pour son fils, que la Terre de Biron fut érigée en Duché-Pairie. (Voyez les Lettres d'érection du mois de Juin 1598, & citées dans l'Histoire des grands Officiers de la Couronne, Tome IV. p. 115.) 2° Page 68, on lit que *le Duc d'Albemarle, qui commandoit dans Denain, fut fait prisonnier.* M. d'Albemarle étoit *Comte*, & non pas *Duc.* (Voyez la Gazette de France de 1712, p. 383, à l'Article de Paris du 30. Juillet.)

Le cinquième Chapitre de cette Chronologie traite des Maréchaux de France. Quelle que soit l'étymologie du nom de *Maréchal*, M. Pinard se contente d'indiquer en Notes au bas de la page, les opinions différentes; & il n'en admet aucune. *Nous aimons le vrai*, dit-il en parlant de lui-même, *nous n'adoptons point les jeux de l'imagination; ils laissent après eux un vuide qui offense la raison.* L'origine de cette dignité n'est pas moins obscure que celle du Sénéchal & du Connétable. Presque tous nos Historiens en fixent l'institution sous Philippe-Auguste. Mais notre Auteur penche à croire qu'elle est antérieure au Regne de ce Prince. Il fonde sa conjecture sur un monument authentique de l'an 1179. On voit par ce monument que le Comte de Champagne Henri I. avoit un Maré-

chal, ainſi qu'un Sénéchal & un Connétable. N'a-t-on pas droit d'en conclure que dès le même temps le Roi avoit auſſi le ſien? Les grands Vaſſaux de la Couronne formoient plus vrai-ſemblablement leurs Cours ſur le modèle de celle du Roi, que le Roi ne formoit la ſienne à leur imitation. Quoi qu'il en ſoit, M. Pinard n'a pas cru devoir décider ſi les fonctions des Maréchaux de France, avant Philippe-Auguſte, étoient ou n'étoient pas Militaires. L'un & l'autre de ces ſentiments lui paroîſſent également deſtitués de preuves.

Quelques Ecrivains ont prétendu que la charge de Maréchal de France étoit héréditaire dans les premiers temps de ſon inſtitution. Mais cette opinion eſt convaincue de fauſſeté par une reconnoiſſance du mois d'Août 1223. Dans cet Acte, un Maré-

chal de France, revêtu de cette dignité après son père, jure pour lui & pour ses héritiers, de ne point réclamer cette charge à titre d'héritage, parce qu'il ne la tient que de la libéralité du Roi. *Nec ego, nec hæredes mei reclamabimus Mareſcalliam jure hæreditario tenendam & habendam, &c.* (Hiſt. des grands Officiers de la Couronne, Tome VI. p. 621.) Et l'Hiſtorien Rigord, après avoir dit que Philippe-Auguſte donna la charge de Maréchal de France au fils de Henri Clément encore en bas âge, remarque expreſſément que cette dignité n'étoit pas héréditaire. *Hoc totum fuit de benignitate Regis; quia hæreditaria ſucceſſio in talibus Officiis locum non habet.* (Rigord, p. 216.) Mais, dira-t-on, ſi le fils ne ſuccédoit pas au père, ou l'héritier au dernier Maréchal, pourquoi demander la renonciation

à une charge connue dès ſon établiſſement pour une grace ſpéciale ou une récompenſe accordée par le Roi ?

A cela M. Pinard répond que la précaution étoit ſage, & que Louis VIII. devoit la prendre. On regardoit alors ces offices ou ces charges comme de vrais fiefs. Or le principe, par rapport aux fiefs, étoit que lorſque trois perſonnes d'une même famille avoient fait *hommage* d'un fief ſans oppoſition, ſi, dans la ſuite, il ſurvenoit une conteſtation ſur le droit, le troiſième Poſſeſſeur le conſervoit, tant qu'il étoit diſpoſé à répondre devant le Seigneur ſuzerain à la demande du Compétiteur. Jean Clément, comme troiſième Poſſeſſeur de la charge de Maréchal de France, en vertu de l'uſage généralement reçu, pouvoit la regarder comme héréditaire ; & c'eſt cette prétention

que le Roi veut prévenir, & à laquelle Jean Clément renonce en son nom & au nom de ses héritiers, par l'Acte du mois d'Août 1223.

Il n'y eut d'abord qu'un Maréchal de France. Cette charge étoit encore unique en 1235. Elle cessa de l'être vers l'an 1240, temps auquel S. Louis créa une seconde charge. Ce nombre subsista jusqu'au Regne de Charles VI. Sous Charles VII. on vit quatre Maréchaux de France. Mais à la mort de Lisle-Adam, ce Prince les réduisit à trois. François I. en eut jusqu'à cinq à la fois. On trouvera, dans cet Ouvrage, le détail des révolutions qu'essuya la charge de Maréchal de France en différents siècles, & sur-tout dans les temps orageux du Regne de Charles VI. Alors *on multiplia cette dignité, on nomma des Maréchaux de*

France, on les destitua, on les rétablit. Dans un temps où le Trône étoit ébranlé, où l'héritier présomptif du Royaume étoit proscrit & déshérité; les Officiers de la Couronne ne devoient pas s'attendre à être respectés. *La faction dominante dégradoit tout ce qui n'étoit pas sa créature.*

Lisle-Adam, qui avoit été fait Maréchal de France pendant l'administration du Duc de Bourgogne, fut destitué par Henri V. Roi d'Angleterre auquel il devint suspect, puis rétabli par le Duc de Bedfort: dans la suite, il mérita de recevoir cette dignité des mains de Charles VII. son légitime Souverain, lorsque Lisle-Adam rentra dans son devoir. Ainsi du temps de la ligue, Mrs de la Châtre & de Bois-Dauphin qu'on appelloit les deux *Maréchaux bâtards du Duc de*

Mayenne, se firent-ils légitimer par Henri IV. qui leur conserva la même dignité, lorsqu'ils abandonnerent le parti de la ligue. Et c'est ce que M. de Chanvalon avoit prédit au Duc de Mayenne. (Histoire de la Milice Françoise, Tome II. page 11.)

Depuis Henri IV. le nombre des Maréchaux de France n'a point été limité. Il y en avoit, dit le P. Daniel, jusqu'à seize en 1651, & jusqu'à vingt après la promotion de 1703.

On sait que la charge de Maréchal de France n'étoit, dans son origine, qu'une commission. Un Maréchal cessoit de l'être aussitôt qu'il étoit revêtu d'un emploi dont les fonctions étoient incompatibles avec celles de Maréchal. C'est ce qui est constant par l'Histoire du Regne de Philippe de Valois, au sujet du Seigneur de Moreuil, Maréchal de France,

que ce Prince choiſit, pour être Gouverneur de ſon fils Jean qui fut ſon ſucceſſeur au Trône. Le Seigneur de Moreuil repréſenta au Roi que le choix qu'il faiſoit de ſa perſonne, pour le mettre auprès du jeune Prince, lui faiſoit honneur; mais que ne pouvant recevoir cet emploi ſans quitter la dignité de Maréchal de France, cela feroit tort à ſa réputation, parce qu'on croiroit que cette dignité lui avoit été ôtée, pour ne l'avoir pas aſſez dignement remplie. Le Roi répondit au Maréchal d'une façon à calmer ſes inquiétudes. Moreuil accepta la place de Gouverneur, & remit la charge de Maréchal. (Voyez ces Lettres dans l'Hiſtoire de grands Officiers de la Couronne, Tome VI. page 714. Les Lettres du Roi ſont du 5. Juillet 1328.)

Cet évènement fournit à M. P…

nard l'occasion de critiquer un peu durement le P. Daniel. On lit (dans le second Tome de l'Histoire de la Milice Françoise, p. 8) que ce fut vrai-semblablement vers l'an *1320* que le Prince Jean ayant alors douze ans, le Roi lui donna un Gouverneur. Sur quoi notre Auteur fait cette réflexion, (page 120 dans les Notes :) *Le Prince Jean, vers l'an 1320, avoit bien moins besoin d'un Gouverneur que d'une Nourrice : il n'avoit que huit mois.* Il est aisé de voir que, dans le Texte du P. Daniel, la datte de *1320* n'est qu'une faute d'impression. En effet, cet Historien dit, & cela est vrai, que Philippe de Valois étoit Roi, lorsqu'il choisit un Gouverneur pour son fils. Or Philippe de Valois ne monta sur le Trône qu'en l'année 1328. Peut-on soupçonner le P. Daniel d'avoir ignoré que c'étoit Philippe

Long qui regnoit en 1320, & qu'à Philippe le Long succéda Charles le Bel, qui fut remplacé par Philippe de Valois? Ces remarques ne devoient pas échapper à M. Pinard : il faut de deux choses l'une, ou dire que cette datte de *1320* est une faute d'impression, ou reprocher au P. Daniel les Anachronismes grossiers & palpables que nous venons d'exposer : reproches qui seroient démentis & réfutés par l'Histoire de France composée par cet Auteur avant l'Ouvrage dont il s'agit ici.

M. Pinard présente le Tableau des Maréchaux de France, qui ont existé chaque année depuis le temps qu'ils sont connus avec certitude jusqu'à présent. Cette liste est moins abondante que celle de le Féron & de Godefroi; mais elle est aussi plus certaine. M. Pinard ne parle que

d'après les monuments authentiques. Alberic Clément n'est plus le premier Maréchal qu'on connoisse. Avant lui, c'est-à-dire vers l'an 1185, on trouve un Maréchal de France qui s'appelloit *Pierre*, dont on ignore la famille, & qui n'est même désigné dans plusieurs pièces que par la première Lettre de son nom.

Nous ne suivrons pas M. Pinard dans le précis qu'il fait de la vie & des exploits militaires de tous nos Maréchaux de France : on sent que ces détails ne sont pas susceptibles d'Extrait. Nous y renvoyons les Lecteurs. Les Morceaux qui nous ont paru les plus intéressants & les plus agréables, sont les Articles des Maréchaux de Boucicaut, de Saintrailles, de Gié, de Lautrec, d'Aubigny, de Brissac, de Matignon, de Bouillon, de Montmorency (qui

fut

fut décapité à Toulouse,) de Guébriant, de Gassion, &c. On peut dire en général que le style de cet Ouvrage est exact, & qu'il a cette noble simplicité qui caractérise les mœurs de nos braves Guerriers.

Il n'est pas possible que dans un Livre tel que celui-ci, qui est rempli de dates & de faits, il ne se glisse des fautes. Nous en avons remarqué plusieurs que nous allons indiquer.

1°. A la page 135, on dit que le Roi Charles VI. fit Boucicaut Chevalier quelques moments avant la bataille de Rosebecq. L'Auteur contemporain de la vie de ce Maréchal dit que Boucicaut fut fait Chevalier par le Duc de Bourbon, & non point par le Roi. *Le Jouvencel Boucicaut, nonobstant son jeune âge, y fut fait Chevalier de la main du bon Duc de Bourbon, oncle du Roi, qui*

phe fut tué à la bataille de Lutzen le 16. Novembre 1632. Ainsi il n'a pu donner au Comte de Rantzau le Gouvernement de Strasbourg au mois d'Octobre 1633. C'étoit sa fille Christine qui regnoit alors en Suède.

5°. A la mort du Prince Henri II. de Condé, arrivée en 1646 son fils le Duc d'Enguien prit le nom de Prince de Condé. Cependant M. Pinard lui donne encore en 1648 (pages 570 & 585) le nom de *Duc d'Enguien* qu'il ne portoit plus.

Ces fautes paroîtront sans doute légères : aussi ne nous serions-nous pas attachés à les relever, si nous avions moins estimé cet Ouvrage, & qu'il ne dût pas un jour faire loi pour l'exactitude des faits & des époques. *Nous parlerons des autres Volumes à mesure qu'ils parviendront à notre connoissance.*

ARTICLE XCVIII.

L'HOMME DÉSINTÉRESSÉ. (*In*-12. pages 288.) A Bruxelles ; & se vend à Paris chez Gabriel Valleyre, rue S. Severin, vis-à-vis le Portail de l'Eglise, à l'Annonciation. M. DCC. LX.

L'*HOMME désintéressé* n'est point un de ces Politiques chagrins, qui voyant avec les yeux de la misanthropie le Gouvernement sous lequel ils sont nés, ne cessent d'en dire tout le mal qu'ils peuvent, exaggerent les défauts de sa constitution, dissimulent ses avantages, & déclament avec enthousiasme contre ce qui a le malheur d'appartenir à leur Nation. Ce n'est point un de ces Esprits singuliè-

rement hardis, qui, sans titre & sans mission, s'érigent en Réformateurs de l'Etat, donnent des demi-vuës pour des systêmes approfondis, & présentent des projets décousus, des plans mal digérés comme les résultats d'une Politique supérieure. Il ne fait pas non plus consister le mérite de sa politique à décrier indécemment le Clergé, à oublier le respect dû à la Religion, à débiter ces maximes impies que le libertinage d'esprit met à la mode, & dont notre Littérature est malheureusement inondée. Bon François, Esprit modeste, Ecrivain religieux, *l'Homme désintéressé* aime sa patrie; il ne tient point à ses idées; il respecte la Religion; & si son Livre ne lui assûre pas une place parmi les Politiques profonds, il est toujours vrai de dire qu'il fait honneur à son cœur; qu'il annonce un esprit

juste qui prend peu le change, & qui voit ordinairement bien ce qu'il voit.

Après une introduction ou des *idées générales & abrégées sur différens sujets de Politique*, l'Ouvrage composé de dix Chapitres passe en revuë les objets principaux qui ont invité l'attention de l'Auteur. Il traite des *Puissances de l'Europe*, de *la paix & de la guerre*, de *la France & de l'Angleterre*, du *Péculat*, de *l'Agriculture*, du *Luxe*, du *Militaire*, de *la Marine*, des *Colonies*, du *Clergé séculier & régulier*. Tous ces objets ont été tant de fois examinés, qu'il étoit difficile, en les traitant, d'être neuf & original : aussi notre Anonyme ne cherche-t-il point à se frayer de nouvelles routes : il consulte ceux qui l'ont devancé dans la carrière, il adopte leurs idées, souvent même leurs expressions ;

& lorsqu'il n'est pas d'accor avec eux, il expose son sentimen sans déprimer celui qu'il rejette Il seroit à souhaiter qu'en géné ral l'Auteur eût soigné davantag son style. Les Lecteurs sont au jourd'hui plus délicats que jamai & si l'on veut les attacher au fon des choses, il faut que ce fon soit relevé par les agréments d style. Peut-être aussi trouvera t-on que les Chapitres ne soi pas tous également remplis. L'A ticle de l'*Agriculture* est le pl étendu, ceux du *Militaire*, c *la Marine*, des *Colonies* paroi sent vuides. Comme, à propr ment parler, ce ne sont ici q des réflexions détachées, & q les Chapitres qui les rassemble sont indépendants les uns d autres, on ne doit point atte dre de nous un Extrait méthod que. Nous citerons au haza quelques traits pour donner u

idée de la manière & de la politique de l'Auteur.

On sait les éloges qu'on a prodigués, depuis quelque temps, parmi nous au système de Gouvernement reçu & établi en Angleterre. L'*homme désintéressé*, qui voit tout sans enthousiasme, n'admet point ces éloges, du moins dans leur totalité. Selon lui, ce système si préconisé *n'est point analogue au génie des Peuples, ni propre à la Nation.... Le Peuple qui a part au Gouvernement par ses Députés, croit être instruit des intérêts de l'Etat, en parle sans cesse, réforme les prétendus abus. Cette liberté donne de l'audace aux génies entreprenants, & des esprits foibles fait des fanatiques dont ces premiers savent tirer parti suivant les circonstances.* Si ces réflexions sont vraies, comme l'Auteur le prétend d'après l'Histoire

d'Angleterre, il en faut conclure avec lui qu'il y a un vice radical dans sa constitution Angloise, & que ce mêlange heureux de liberté & de dépendance qu'on nous donne comme le chef-d'œuvre de la Politique, est un principe sourd de destruction qui peut, avec le temps, bouleverser l'Etat, & le mettre à deux doigts de sa perte.

On distingue trois sortes de Puissances en Europe; celles qui sont purement Militaires, comme la Prusse; celles qui sont purement Commerçantes, comme la Hollande; celles qui sont à-la-fois Militaires & Commerçantes, comme la France & l'Espagne. D'après cette distinction, on examine si le projet d'une Diète générale, pour le maintien d'une paix générale en Europe, pourroit avoir lieu. Ce projet, dont nous trouvons un plan tout dressé

dans les Mémoires de *M. de Sully*, sur lequel le fameux *Abbé de S. Pierre* a travaillé depuis, est regardé ici comme impratiquable. Toutes les Puissances n'ont pas un égal intérêt à la paix. Une Puissance Militaire ne se soûtient que par la guerre : la Politique d'une Puissance Commerçante est de susciter des affaires à la Puissance dont elle a plus à redouter la concurrence pour le Commerce. Il résulte de ces considérations que les intérêts particuliers des Etats l'emporteront toujours sur l'intérêt général de l'Europe, & qu'il faut renoncer à la douce chimère d'une paix universelle, & constamment entretenue. D'ailleurs, comme le remarque très-bien notre Auteur, une Diète qu'on établiroit pour décider des différends, seroit-elle assez respectée de la Puissance qui se croiroit lézée par la

décision ? Cette Puissance n'auroit-elle pas recours à la voie des armes, pour soûtenir ses droits vrais ou prétendus ? Ne se ménageroit-elle pas des alliances capables de seconder ses entreprises Militaires ?

Si l'état florissant du Commerce en Angleterre & en Hollande a de quoi éblouir des Observateurs superficiels, l'Auteur nous apprend que ces deux Puissances touchent au moment d'une révolution, qu'elles sont même dans un état de décadence, aulieu que la France a encore un point de perfection à acquérir, & qu'elle peut aisément se procurer. L'Angleterre & la Hollande *ont passé les bornes naturelles que leur puissance pouvoit comporter ; & l'espèce de puissance qu'elles ont acquise, est artificielle & précaire. Elle est artificielle, en ce qu'elle n'est*

pas fondée sur un Commerce de productions que leur sol seul peut produire, mais sur le Commerce de celles que tous les terreins peuvent rapporter & sur l'industrie. Elle est précaire, en ce que l'industrie appartient à toutes les Nations ; & à mesure que les différents Etats établiront des Manufactures, & encourageront les Arts, l'Industrie & l'Agriculture, l'Angleterre & la Hollande décherront jusqu'à leur état naturel. On ne peut nier que tout ceci ne soit fort sensé : ce qu'on ajoûte, ne l'est pas moins : *Elles ne resteront pas même dans ce degré. Le Commerce a procuré à ces deux Etats, à la vérité, des richesses : elles occasionnent le luxe & les besoins qui deviennent des nécessités par gradation ; ces nécessités restent, mais les richesses s'évanouissent ;*

& le luxe est toujours la ruine des Etats, lorsqu'il n'est pas fondé sur les productions du pays. . . . . . .

Dans le Chapitre *du Luxe*, qu'on regarde simplement comme *l'usage des commodités de la vie*, on trace à ce sujet une espèce d'apologie politique. Loin de voir, dans le Luxe, le fléau des Etats, l'Auteur y apperçoit, pour notre France, une branche de Commerce d'autant plus précieuse qu'elle nous appartient en propre. Paris est en possession de donner le ton à toute l'Europe, pour la nature & la façon des ajustements. Nos étoffes de Lyon, nos modes, nos desseins sont recherchés avec empressement par l'Etranger, qui se mocque de la légèreté Françoise & qui s'assujettit cependant à lui payer le tribut de son or & de son argent. On déclare néanmoins que

si l'on entend par le mot luxe l'intempérance, la mollesse & toute sorte d'excès, on conviendra de ses dangers aussi réels pour un Etat que pour les simples Particuliers. Cette déclaration est à sa place. Les Lecteurs, quoiqu'avertis, auroient pu interpréter autrement la façon de penser de l'Auteur, & il auroit passé chez plusieurs pour l'Apologiste & le Panégiste d'un excès qu'il est bien éloigné d'approuver. b

Le changement arrivé depuis quelques années dans certains points de la Discipline militaire, essuie ici quelques critiques. On craint que nos Troupes ne perdent cet esprit de corps, cette bravoure qui est comme l'instinct de l'honneur, & qui distingue nos Soldats de ceux des autres Nations. La crainte nous paroît peu fondée. Ce que l'on a pris de la

Discipline Allemande, se réduit à des évolutions plus prestes, à une façon différente de manœuvrer &c. & l'on ne voit pas que nos Grenadiers, depuis qu'ils ont appris l'exercice à la Prussienne, soient moins braves, moins sensibles à l'honneur, moins François.

Nous avons dit que l'Auteur respectoit la Religion & ses Ministres. Cet éloge qui seroit celui de tous les Ecrivains, si tous savoient se respecter eux-mêmes, est aisé à justifier. Voici quelques-unes des expressions répandues dans le dernier Chapitre : *La Religion est si sainte & si respectable, que l'on n'en doit jamais parler qu'avec un profond respect.... La Religion est utile & vraie..... Si elle est utile, la Politique doit en émaner. Qu'on ne croie pas que je veuille faire de la Religion une affaire de Politique ;*

je prétend seulement que la saine Politique doit avoir la Religion pour principe. Cette proposition est excellente & prouve, comme cent autres raisons, que la Religion est non-seulement *utile*, mais *nécessaire*. Il y a, dans ce même Chapitre, quelques détails qui seroient susceptibles de modification, d'interprétation, de correction même. Le Lecteur sage, vertueux & intelligent en jugera sans qu'il soit besoin de lui indiquer ces objets. Il profitera du Livre sans adopter toutes les idées de l'Auteur.

ARTICLE XCIX.

HISTOIRE DE LA VILLE DE LA ROCHELLE & du pays d'Aulnis, composée d'après les Auteurs & les Titres originaux, & enrichie de divers plans. Par M. Arcère, de l'Oratoire, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de cette Ville. (Tome II. *in*-4°. pages 723.) *A la Rochelle, chez René-Jacob Desbordes; & se vend à Paris chez Durand & Saugrain fils.*

NOus avons rendu compte du premier Tome de cette Histoire dans nos Mémoires du mois de Mai 1757. Nous reprenons la suite de ce bon Ouvrage.

Le second Volume expose da-

bord la ſituation de la Rochelle en 1575. La diſcorde y diviſoit les eſprits : malgré la confédération ou plutôt la cabale qui paroiſſoit les réunir contre l'Autorité Royale & contre les Catholiques, la Nobleſſe & la Bourgeoiſie ne s'accordoient pas. Les Gentilshommes, ſous prétexte de la néceſſité de ſoûtenir la guerre, avoient mis d'eux-mêmes une impoſition ſur les proviſions qui entroient dans la Ville, tant par Terre que par Mer. Il fut décidé, dans un Conſeil tenu à l'Echevinage, qu'il ſeroit fait à ce ſujet des repréſentations à la Nobleſſe ; & que ſi les exactions continuoient, on prendroit des meſures convenables pour en arrêter le cours. Les Royaliſtes inſtruits de ces diſſentions, voulurent en tirer parti : ils formerent le projet d'enlever les Iſles d'Oléron & de Ré ; mais l'entrepriſe échoua.

Septembre, 1760.

Sur ces entrefaites, le Duc d'Alençon, depuis Duc d'Anjou, quitta la Cour. Ce Prince, sans génie & sans talents, n'avoit pas même assez d'élévation dans l'ame pour être sensible à la gloire, ou susceptible d'ambition. Rebelle sans objet & sans vue, il n'avoit, pour ainsi dire, que des sentiments d'emprunt ; il n'étoit que ce que ses Favoris vouloient qu'il fût. Les Factieux, tant Protestants que Catholiques, n'avoient pour lui que du mépris ; mais ils ne laissoient pas de le rechercher, parce qu'il étoit alors l'héritier présomptif de la Couronne, & qu'ils avoient besoin d'un aussi grand nom pour en imposer à la multitude, & pour se rendre plus redoutables. Dès que le Duc d'Alençon fut sorti du Louvre, il répandit un manifeste pour justifier sa révolte. Il en envoya des Exemplaires aux Rochellois,

il leur écrivit même une Lettre, dans laquelle il les exhortoit à se joindre à lui. Car telle a été la destinée de la Rochelle pendant plus d'un demi-siècle : cette Ville étoit l'asyle & la ressource de tous les Mécontents du Royaume. Sa position avantageuse qui facilitoit l'arrivée des secours qu'on pouvoit demander aux Etrangers, ses richesses & son Commerce en faisoient une Place importante : *elle* étoit d'ailleurs bien fortifiée pour ces temps-là. Joignez à toutes ces considérations le penchant à l'indépendance que les principes de la nouvelle Religion avoient produits dans l'esprit de la plûpart des habitants ; c'est-là surtout ce qui faisoit espérer aux Factieux d'y trouver toujours de l'appui.

Les Religionaires ne furent pas les seuls à croire qu'ils pouvoient compter sur la protection de la

Rochelle ; des Catholiques même très-zelés pour leur Religion rechercherent l'alliance de cette Ville. Outre le Duc d'Alençon & le Maréchal de Montmorency d'Anville, on voit dans la suite de cette Histoire le Prince de Condé, Henri II. du nom, & Marie de Médicis elle-même solliciter les secours des Rochellois, & tâcher d'associer à leur querelle particulière la ligue Protestante assemblée à la Rochelle.

Après la réconciliation du Duc d'Alençon, les hostilités cesserent. On se flatta que le calme & la tranquillité alloient enfin renaître dans le Royaume. Les Calvinistes paroissoient contents des avantages que leur procuroit le cinquième Edit de pacification qu'ils venoient d'obtenir. Cet Edit enregistré au Parlement leur accordoit l'exercice public de la Religion prétendue réformée. Ce-

pendant » les factions, *dit notre*
» *Auteur*, étoient toujours en suf-
» pens entre la guerre & la paix....
» La Cour avoit un dessein formé
» de détruire le nouveau culte,
» & les Protestants étoient abso-
» lument déterminés à le main-
» tenir contre l'ancien. D'un côté
» le Prince de Condé, le Roi de
» Navarre ; & les Guises de l'au-
» tre avoient des points de vues
» trop contraires pour s'accorder
» jamais..... Dans la disposition où
» l'on étoit de s'entre-détruire, il
» falloit tout employer successi-
» vement ; la ruse & la force ou-
» verte, la violence des armes &
» le calme trompeur d'un fan-
» tôme d'union. Aussi parloit-on
» souvent d'accommodement, &
» au fond on n'avoit nulle envie
» de s'accommoder : on épioit,
» par des variations éternelles,
» l'occasion de reprendre ses avan-
» tages, &c. «

Pendant ces alternatives de paix & de guerre, la Ville de la Rochelle se tenoit continuellement sur ses gardes. Ce n'étoit pas seulement sur les mouvements de la Cour qu'elle étoit attentive pour n'être pas surprise ; elle redoutoit presqu'autant ses propres défenseurs que ses ennemis. Toujours jalouse de ses privilèges, elle craignoit que le Prince de Condé & le Roi de Navarre n'y donnassent atteinte. Charmée d'avoir ces Princes pour Protecteurs & pour amis, elle ne vouloit pas qu'ils pussent devenir ses Maîtres : de-là les précautions les plus inquiètes pour borner & restreindre le pouvoir qu'on leur donnoit. On leur rendoit beaucoup d'honneurs, mais on leur lioit les mains ; ils n'avoient guères que les dehors & les apparences de l'autorité. Leur naissance ne les mettoit pas même à l'abri

des avis & des repriman-
la Consistoire, dans des
qui d'ailleurs pouvoient
pour affaires d'Etat. Le
de Condé fut excommu-
ar les Ministres de la Ro-
, parce qu'après la publi-
de la paix en 1578, il
fait armer des Vaisseaux qui
quelques prises sur Mer. Le
ils de ce Prince, le grand
é, se trouvant entraîné par
urbillon des factions sous la
ité de Louis XIV. se rap-
t la sévérité du Consistoire
son ayeul; & lorsqu'il ne
it se défendre du chagrin
l'ennui que lui causoient
usses démarches des gens
n parti, il disoit souvent
on grand-père n'avoit jamais
us fatigué des Ministres de
chelle. (Voyez les Mémoi-
Cardinal de Retz, Tome I.
6.)

Ces Ministres, en effet, étoient, à proprement parler, les seuls qui eussent de l'autorité dans la Ville. Fiers de l'ascendant, que le talent de la parole & le rang qu'ils occupoient, leur donnoient sur l'esprit du Peuple, ils le gouvernoient avec empire. Et combien de fois n'abuserent-ils pas de leur pouvoir? Naissance, dignité, services, ils ne respectoient rien. Ne vit-on pas un de ces Ministres (la Place) insulter outrageusement le brave la Noue, le plus grand homme de guerre qu'eut alors le parti Protestant, & lui donner un soufflet? Cette brutalité demeura cependant impunie.

La mort de Henri III. qui suivit de près au tombeau sa mère Catherine de Médicis, plaça le Roi de Navarre sur le Trône de ses pères, malgré les efforts de l'Espagne & de la Ligue,

Tout manquoit à Henri IV. *dit otre Historien*, hors le bon droit, le génie & la valeur. Accompagné d'une poignée de gens, les uns Serviteurs fidèles, les autres Courtisans mal décidés, & qui laissoient toujours aux évènements à disposer d'eux; presque seul contre un monde d'ennemis, il luttoit en Héros contre les plus formelles contradictions. « Les Rochellois devenus enfin Royalistes servirent utilement ce grand & bon Roi. Ils armerent, en 1593, trois Galiotes quatorze Vaisseaux pour aller combattre une Escadre Espagnole qui s'avançoit au secours de la ville de Blaye que le Maréchal Matignon assiégeoit. A leur approche, les Espagnols sortirent la Gironde, & disparurent. En 94, les Rochellois apprirent que le Roi manquoit d'argent dans le temps qu'il pensoit à faire la

maiſon de Céſar, depuis Duc d
Vendôme. Ils députerent incon
tinent vers Sa Majeſté pour l
offrir *ſoixante mille écus.* C
Prince dont l'imagination viv
rendoit ſes idées avec beaucou
d'enjouement & de grace, leu
répondit *que c'étoit trop pou
faire de la bouillie à un enfan*
Cette Anecdote eſt tirée du Jour
nal de Henri IV. (Tome I
page 129.) Nous ne diſſimule
rons pourtant pas que la ſomm
de ſoixante mille écus dont parl
ici l'Etoile, paroît un peu fort
à notre Auteur.

Le dix-huitième Synode na
tional des Egliſes Réformées ſ
tint à la Rochelle en 1607. Dan
les Actes de ce Synode, Arti
cle XIX. il eſt dit que, » parmi le
» Lettres de députations, celle
» de quelques Provinces s'étan
» trouvées n'avoir point la clauſ
» qui promet la ſoumiſſion, elle

» ont été averties de ne l'omet-
» tre plus à l'avenir ; ensuite la
» Confession de Foi ayant été
» lue, fut souscrite avec serment
» & promesse de vivre & de
» mourir dans cette Foi. « Sur
quoi M. Arcère remarque judicieusement que ces promesses & ces serments devoient sans doute être fondés sur un jugement doctrinal indéfectible. Ainsi, après avoir renoncé à la voie d'autorité pour se réformer, on la reprenoit pour conserver la réforme. On a beau faire, *continue notre Auteur*, pour le maintien de la doctrine, il faut partir de l'infaillibilité, ou revenir à ce point.

Voici comment notre Auteur peint Henri IV. Ce Prince qui méritoit de vivre autant que sa gloire. » La France perdit le
» Souverain le plus capable de
» regner, bien digne du titre de

» Grand que la voix publique lui
» décerna pendant sa vie, & que
» lui confirme la postérité, ce Juge
» souverain des Potentats. Plein de
» vues & de ressources, il remonta
» la machine du Gouvernement si
» dérangée sous le Regne du der-
» nier des Valois : il souffrit pru-
» demment ce qu'il devoit dissi-
» muler. Par ses sages ménage-
» ments, il dompta des caractères
» fiers & sauvages qui se seroient
» roidis contre la force : il tou-
» choit ainsi bien mieux le but
» en l'effleurant, qu'en le heur-
» tant avec trop de vivacité. Fer-
» me quand il le falloit, il fit
» respecter la majesté de son
» rang dans un siecle d'indépen-
» dance, où chaque Gentilhomme
» se croyoit un Roi dans son
» donjon champêtre ; où la plû-
» part des Grands livrés à l'es-
» prit d'anarchie n'avoient pour
» leur Maître qu'un attachement

ivoque, rendoient des hom-
ges de bienséance, & laiss-
nt aux conjectures à dispo-
d'eux, (page 126.) « Il faut
dans l'Ouvrage la suite de
beau caractère qui occupe
de deux pages *in-4°.* & qui,
ré cette longueur, a cepen-
encore le mérite de la briè-

. . . .

a minorité de Louis XIII.
in temps d'orage & de guer-
civiles. La Cour & Paris
ent remplis de factions & de
les. Cet esprit de méconten-
ent passa bientôt dans les
inces. Les Protestants qui,
is la mort de Henri, ne sen-
it plus cette main de Maître
ble de les réprimer & de les
enir, crurent les circonstan-
favorables à l'exécution des
ets qu'ils avoient formés. Ils
erent à profiter des troubles
Etat, pour donner à leur éta-

bliſſement plus de conſiſtance & de ſolidité. Il entroit, *dit notre Hiſtorien*, dans la deſtinée de la Rochelle d'être toujours la première à courir aux armes. Ce n'eſt pas, *ajoûte-t-il*, qu'elle eût plus de penchant à la révolte que les autres Villes du parti ; mais les Chefs qui connoiſſoient l'importance de cette Place, recherchoient avec empreſſement les Magiſtrats qui la gouvernoient. Ainſi le centre du mouvement étoit dans le ſein de la Rochelle ; mais le principe qui le produiſit, ſe trouvoit au-dehors. C'eſt ce que diſoit bien naïvement Dupleſſis Mornai : *Les voiſins y ſouffloient leurs haleines*. (Mém. Tome I. page 487.) Les principaux Seigneurs du parti Proteſtant entretenoient le feu de la ſédition. Ils n'étoient que trop bien ſecondés par l'imagination ardente de quelques Miniſtres

que le zèle de leur Secte aveuglait, & qui ne respiroient que l'indépendance.

En 1620, il se tint à la Rochelle une assemblée des Eglises Protestantes, non-seulement sans le consentement, mais contre la défense expresse du Souverain. Louis XIII. indigné du mépris qu'on faisoit de son autorité, donna, le 27. Mai de l'année suivante, une Déclaration contre les *habitants* de la Rochelle & de S. Jean d'Angely, qu'il traitoit de rebelles, ainsi que tous leurs partisans. Cependant l'assemblée se préparoit à la guerre: elle partagea les Provinces du Royaume entre les Seigneurs Protestants qu'elle chargea de les défendre en cas d'attaque. Elle offrit au Duc de Bouillon le commandement général; mais ce Seigneur ne voulut pas l'accepter. A son refus, le Duc de

Rohan plus jeune & plus hardi prit sur lui tous les risques d'une entreprise, dans laquelle, suivant la sage réflexion de notre Auteur, il acquit bien moins de gloire que de célébrité. La véritable gloire, en effet, n'est la récompense que des grandes actions avouées par le devoir & par la vertu.

On trouvera, dans cette Histoire, le détail des évènements qui suivirent cette rupture. M. Arcère les raconte avec impartialité. Le Duc de Guise battit la Flotte Rochelloise, tandis que le Comte de Soissons tenoit la Rochelle bloquée. Le Duc de Rohan qui craignoit que son parti ne succombât sous l'effort des armes victorieuses du Roi, si la guerre continuoit, consentit à la paix. L'Edit de Nantes fut confirmé: le blocus de la Rochelle fut levé; mais on laissa subsister le Fort

: & ce fut-là quelque
après le prétexte ou la
d'une nouvelle guerre. Les
ellois sollicitèrent en vain
molition de ce Fort. Les
s qui la leur faisoient sou-
, étoient, pour la Cour, une
de plus de le conserver.
paix ne fut pas de longue
: à peine étoit-elle publiée,
es Chefs du parti Calviniste
upoient des préparatifs de
erre. En 1624, il fut arrêté
e Duc de Rohan feroit sou-
les Peuples du Haut & du
anguedoc, du Querci, de
igeois, du Rouergue, des
nes & du pays de Foix,
s que son frère Benjamin de
ise avec une Escadre croi-
sur les côtes de Bretagne,
aintonge & de Poitou. Dans
nférence qui se tint à ce
, on prit des engagements
l'Espagne par l'entremise

d'un Secrétaire du Comte d'Olivarès. Notre Historien remarque, à l'occasion de ces intrigues, que l'Auteur de la Politique du Clergé de France (Jurieu) étoit mal informé, lorsqu'il disoit que *le Roi avoit intérêt à ne pas ruiner un parti qui ne sauroit jamais être en intelligence avec l'Espagne.*

Nous ne suivrons pas notre Auteur dans le récit qu'il fait des avantages remportés de part & d'autre dans le cours de cette guerre. Les Rochellois renfermés dans leurs murailles & comme assiégés par le Maréchal de Thémines, se déterminerent enfin à la soumission. Louis XIII. les avoit d'abord exceptés de l'amnistie qu'il avoit accordée à ses sujets rebelles. Mais les Ambassadeurs d'Angleterre obtinrent pour la Rochelle, que cette Ville fût comprise dans le Traité de paix conclue avec les Protestants du

Royaume. Les Rochellois oublièrent bientôt qu'ils avoient promis d'être fidèles. La guerre se ralluma plus vivement que jamais en 1627 : mais il y avoit alors à la tête du Conseil du Roi un de ces hommes nés pour tenir les rènes d'un Empire, & pour faire respecter l'autorité.

Richelieu songeoit dès-lors à rendre son Maître l'Arbitre de l'Europe. Mais il sentit bien que la France ne pourroit obtenir au-dehors la considération qu'il vouloit lui procurer, tandis qu'elle ne seroit pas tranquille au-dedans. Il résolut donc d'écraser l'hydre toujours renaissante de la rebellion, & il en vint heureusement à bout. La prise de la Rochelle mit le comble à sa gloire : elle devint l'époque de la grandeur & de la puissance du Cardinal de Richelieu. Ce fut l'évènement le plus mémorable de son ministère,

& le plus utile à la Monarchie.
Il faut voir ici le détail intéressant de ce siège fameux dans nos Annales. Il dura près de quinze mois, à compter depuis le 14. Août 1627, jour auquel le Duc d'Angoulême vint établir son quartier à Aytré, jusqu'au 30. Octobre 1628, qui fut le jour que la Ville se rendit.

La révolution qui venoit de s'opérer à la Rochelle, *dit M. Arcère*, y rétablit enfin cette paix qui fait le bonheur de la société; mais elle y tarit la source des évènements. Les habitants de cette Ville remis à la place d'où le malheur des temps les avoit fait sortir, ne furent plus que ce qu'ils devoient être, des sujets soumis & respectueux, uniquement occupés des opérations de leur Commerce. Ils n'ambitionnerent que la gloire d'être utiles à l'Etat. Ils y ont réussi. Les services qu'ils

ont rendus & qu'ils continuent de rendre au Royaume, ont effacé jusqu'au souvenir des fautes de leurs ancêtres. Depuis ce temps-là, leur fidélité toujours inviolable leur a mérité de la part de Louis XIV. & du Monarque qui nous gouverne, des marques flatteuses de bonté, & la restitution d'une partie des privilèges que Louis XIII. avoit ôtés à leur Ville en punition de leur révolte.

Le Commerce de la Rochelle est très-considérable, & doit l'être, puisque, *suivant notre Auteur*, de tous les Ports que la France possède sur l'Océan, il n'en est aucun qui soit plus favorable au Commerce Maritime que celui de la Rochelle. On trouve à la page 455 un état authentique du Commerce de cette Place en 1736. Par la supputation exacte des effets que la Ro-

chelle envoie au-dehors, & des ceux qu'elle en retire, il résulte que la balance, en faveur du Commerce de la Rochelle, *est censée soldée par l'Etranger en espèces ou matières d'or & d'argent, revenant à la somme de trois millions cinq cens soixante-huit mille sept cents quatre-vingt-trois livres.*

Ce Commerce extérieur & Maritime pourroit acquérir encore de nouveaux accroissements, si l'on donnoit plus d'activité au Commerce intérieur du pays d'Aulnis, soit par l'amélioration des terres, soit par la construction d'un Canal, dont on expose le plan, les facilités & les avantages. C'est dans l'Ouvrage qu'il faut voir le développement de ces différents objets présentés avec ce zèle qui caractèrise le bon Citoyen.

La Rochelle a produit un grand

nombre de Gens de Lettres : on trouve ici l'Abrégé de leur vie, & la Notice de leurs Ouvrages. Cette partie remplie d'Anecdotes & de bonne Critique, n'est pas la moins intéressante de cette Histoire. On met le brave la Noue au rang des Ecrivains qui ont illustré la Rochelle. Ce grand Capitaine naquit en Bretagne ; mais on nous dit que *son attachement pour la Rochelle le fit Rochellois d'adoption.* D'après cet exemple nous dirons que, si M. Arcère n'est point né à la Rochelle, il mérite d'en être adopté : cette Ville doit trop à son Historien, pour ne pas s'empresser de lui faire cet honneur. Il ne nous reste plus qu'à parler du style de l'Ouvrage. Il est écrit avec beaucoup de chaleur & de noblesse. Les caractères que l'Auteur y a répandus, soûtiennent l'attention & la rani-

ment. On trouvera peut-être que l'usage trop fréquent des métaphores & de quelques figures hardies donnent au style de notre Auteur un air d'aprêt, d'éclat & de luxe, s'il est permis de parler ainsi, dont la continuité fatigue à la longue dans une Histoire étendue. Heureux pourtant l'Ecrivain à qui l'on ne peut reprocher que l'excès des ornements ! Il s'est glissé une faute d'impression non marquée dans l'*Errata*, à la page 492. On y lit qu'en 1676 les Catholiques furent chassés, à la Rochelle, de l'Eglise de Ste Marguerite. Au lieu de 1676, lisez 1576, ainsi que la suite du Texte le demande : car quelques lignes plus bas, il est dit que les Catholiques rentrerent en possession de cette même Eglise en 1581.

ARTICLE C.

MÉMOIRES SUR DIVERS *sujets de Médecine.* I. & II. Sur le Cerveau, principe de la génération. III. Contre l'Ebullition des Plantes. IV. Sur l'abus des Huileux. V. Sur la Pierre. VI. Sur la Rage. VII. Sur le Pouls. VIII. Sur la conservation des hommes bien faits. *Par M. LE CAMUS, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, des Académies Royales d'Amiens, de la Rochelle, & de la Société Littéraire de Châlons sur Marne.* (Volume in-12. pages 338.) A Paris, chez Ganeau, &c. M. DCC. LX.

QUOIQUE ces Mémoires soient marqués au coin de l'élégance la plus ingénieuse, à peine

oſerions-nous en rendre compte, s'ils ne paroiſſoient pas ſous le ſceau de la Faculté de Médecine, qui, ſur le rapport de M^rs les Commiſſaires, conſent à leur impreſſion. L'Auteur s'éleve contre des principes & des pratiques, dont le regne ſemble trop établi & trop étendu, pour qu'il convienne à notre incompétence de le troubler. On le prendroit pour un Novateur dans ſon Art, s'il déféroit moins à l'autorité d'Hipocrate & de ſes plus célèbres Diſciples. Sa plume eſt tranchante. Dans ſes critiques & dans ſes cenſures, elle s'arme d'un ſtyle énergique, qui, ſans doute, eſt inſpiré par le plus pur zèle pour l'intérêt de nos ſantés & pour le bien de l'humanité. Tantôt animé contre des *abus* qu'il prétend avoir *conduit plus d'une victime au tombeau*, il ne craint point de dire qu'il *étoit*

juste d'enlever à certains remèdes accrédités leur *masque*, & *de dévoiler au Public toute leur perfidie :* tantôt enflammé contre des préjugés dominants il s'écrie : » Quittons donc nos préjugés ; ce » sont des langes dont notre Nour» rice nous a enveloppés dans » notre enfance, nous devons les » abandonner aussi-tôt que nous » pouvons faire usage de notre » raison. «

En parcourant les différents Articles qu'il traite dans ses Mémoires, nous tâcherons de saisir avec la plus fidèle exactitude le fond de ses principes & de ses idées, dont nous laisserons le jugement aux Maîtres de l'Art.

I. Mémoire. *Sur le cerveau où l'on développe le principe de la génération.* Selon M. le Camus, le cerveau, *le cervelet & toutes leurs parties sont composés de deux substances*, la substance mé-

dullaire qui est opaque, & la substance corticale qui est diaphane ou transparente. En faisant subir de nouvelles épreuves à ces deux substances, l'Auteur s'apperçut que *tout ce qu'il avoit appris* sur la texture & sur les fonctions du cerveau, *n'étoit qu'une illusion* : ainsi en cherchant la lumière, il tomba dans les ténébres. Pour l'en tirer, l'analogie vint lui offrir son flambeau : à sa lueur, il découvre les plus heureux rapports entre le noyau des Plantes, & sur-tout entre la noix & le cerveau. Cette similitude entière se vérifie par l'observation; & l'*autopsie*, c'est-à-dire, l'inspection même des parties, *la confirme*. Aux yeux de l'Observateur, *la machine de l'homme* n'est donc plus qu'*une plante*, & tout le regne animal *rentre dans le systême général des végétaux*. Il ne s'agit ici que de

la machine de l'homme. M. le Camus proteste que son *intention n'est pas de porter atteinte au souffle divin qui l'anime.* Sa conclusion sommaire est que le cerveau n'est que *le noyau & le germe du regne animal,* ou qu'une *graine animo-végétale* qui sert à *la réproduction des animaux.* De-là vient, *ajoûte-t-il,* qu'un homme qui s'abandonne aux excès du libertinage » perd son embonpoint, ses joues se creusent, » sa vuë s'affoiblit, ses paupières » deviennent livides, ses yeux » sont ternes..... la mémoire chancelle, l'imagination s'égare, la » raison diminue, tous ses sens » sont dans une espèce d'engourdissement : preuve authentique » que le cerveau se desséche & » se consume. « Ainsi à l'aide de l'autopsie & de l'analogie, M. le Camus s'éleve au-dessus des systêmes communs & des routines

vulgaires, & ſe flatte d'atteindre la vérité, tandis que ſes Confrères s'en éloignent, à *meſure qu'ils croient s'en approcher.* Ils ont, *dit-il*, perdu le fil de la Nature : celui de l'Art qu'ils ſe prêtent les uns aux autres, ne fait que *les égarer.* Nous ſouhaiterions qu'en quelques endroits de ce Mémoire le pinceau de l'Auteur fût auſſi réſervé que brillant, & qu'il épargnât des images dont la vuë eſt plus dangereuſe qu'utile à beaucoup de Lecteurs.

II. Mémoire. *Contre l'uſage de faire bouillir les Plantes.* Ici M. le Camus voudroit nous ramener à la ſimplicité de ce premier âge, où les hommes *ne vivoient que de fruits cruds & de légumes non-apprêtées.* Il prétend qu'il n'y a aucune Plante *dont les principes puiſſent ſoûtenir l'ébullition ſans être décompoſés*, & dont la texture ſoit aſſez ferme

pour

pour résister à l'impression violente du feu sans changer absolument de nature & sans perdre l'essence qui les rendoit utiles. Après une longue ébullition, il n'en reste que les débris qui *ne passent point, qui surchargent l'estomach, & augmentent les tourments du malade.* » Aux mau-
» vais levains contenus dans les
» premières voies, on en ajoûte,
» *dit-il*, de nouveaux qui sont
» tenaces, visqueux, pesants, ter-
» reux & difficiles à digérer. C'est
» ainsi qu'on accable des Mala-
» des qui demandent à grands
» cris de l'eau pure, plutôt que
» ces boissons fastidieuses & char-
» gées d'un poids inutile & même
» nuisible. « Ici M. le Camus entre dans l'énumération des plantes, pour prouver qu'il n'y en a point, dont l'ébullition n'altère les principes salutaires.

1°. Dans les Plantes aromati-

ques, elle diſſipe *cet Eſprit r*
teur, ce parfum qui s'exh
de leur ſubſtance. La moin
chaleur du Soleil le fait tranſ
rer dans l'air qu'il embaun
comment donc pourroit-il
ſiſter aux aſſauts de l'ébulliti
» Or, *reprend l'Auteur*, c
» dans l'Eſprit recteur que r
» dent les qualités ſpécifiques
» Végétaux, leur odeur &
» gout..... Cette étincelle de
» cette ame des Végétaux, ſi
» peut ſe ſervir de cette exp
» ſion, s'évapore ſans aucun
» minution ſenſible de l'huil
» de l'eau qui la renferme.«
au ſortir de l'ébullition les P
tes aromatiques ne ſont que
cadavres ſans vigueur & des
lettes deſſéchés.

2°. Dans les Plantes *cruci*
ou animales, il y a un ſel
alkali volatil qui en fait tou
vertu ; l'ébullition en dépo

la plante, l'impression de la chaleur divise ce sel, il s'envole avec la fumée, il s'enfuit avec la vapeur. M. le Camus applique cette doctrine à la chair des animaux ; il soûtient qu'on ne doit pas *la faire bouillir à feu nud.* C'est, *dit-il*, la priver de son alkali volatil, dont le germe est un puissant anti-septique, c'est-à-dire un excellent préservatif contre la corruption & la putréfaction où tend sans cesse la chair de tous les animaux. L'ébullition détruit encore dans les viandes un autre principe dont la qualité n'est pas moins salubre & nécessaire : c'est *une gelée douce & balsamique* qui *seule* peut *réparer notre* substance, en renouvellant *la lymphe nourricière.* Par l'effet de l'ébullition, cette gelée devient » acre & irritante, elle ne peut plus passer par les vaisseaux lactés ;

» si elle y passe, elle les crispe ;
» elle les fronce, elle les en-
» flamme, elle les obliterē. En
» parvenant dans la masse du
» sang, elle y porte une acrimo-
» nie singulière qu'on fomente
» continuellement, parce qu'on
» n'en soupçonne pas même la
» cause « &c. De-là M. le Camus conclut qu'au temps de la santé, comme de la maladie, on ne devroit faire les bouillons qu'au bain-marie.

3°. L'impression du feu n'est pas moins contraire aux Plantes acides. Leur acidité dégénère en âcreté : on n'en doit-on plus attendre, dans certaines *maladies putrides & alkalescentes*, les miracles qu'opère leur vertu : ces miracles sont d'*enchaîner la bile* qui s'effarouche, de réprimer la fougue du sang qui fermente, d'adoucir l'*ardeur d'une fièvre brûlante*, d'*éteindre le feu* d'une

ſoif opiniâtre, de *tempérer les humeurs âcres*, de provoquer les urines ſupprimées, de *calmer les nerfs trop irrités*, *&c.* En un mot, par cette *ſingulière manie* que M. le Camus reproche *à ce ſiècle*, on *émouſſe* toute la vertu des Végétaux acides.

4°. Les plantes mucilagineuſes ne perdent pas moins leur vertu dans l'ébullition : elle en *décompoſe*, elle en *anéantit* les mucilages. Pour être tirée d'un exemple étranger, la preuve qu'on en donne n'en eſt pas moins ſenſible : c'eſt qu'une once de Manne, triturée *dans de l'eau froide*, purge autant que deux onces & demie, qui *ont éprouvé pendant quelque temps un certain degré de chaleur*. La raiſon qu'on en apporte, c'eſt que le feu » briſe (dans la Manne) ce principe rebelle & huileux qui élu» doit l'action de l'eſtomac, &

» qui forçoit les inteſtins à des
» contractions plus vives pour ſe
» débarraſſer d'un poids qui les
» ſurchargeoit. «

5°. Dans une ébullition trop longue *à feu nud*, les Plantes aſtringentes perdent leur *acide vitriolique :* le mouvement *rapide & vortical* de l'eau bouillante diviſe & agite les molécules de cet acide ; leurs angles ſe choquent & ſe briſent. Ainſi l'acide vitriolique ſe détache inſenſiblement *de ſa baſe alkaline*, & le *tartre reſtant à nud* n'a plus la même action qu'il avoit étant uni avec l'acide.

6°. Les Plantes *qui renferment un ſel volatil*, ſont celles pour qui on doit le plus redouter l'ébullition ; la chaleur *prête des aîles* à ce ſel toujours prêt à s'envoler. De-là vient qu'une infuſion froide d'un gros de Sené purge plus qu'une décoction de

deux gros. Quand on craint la vivacité du Sené, il faut l'unir à des Plantes carminatives : ces semences fournissent *une huile abondante*, qui émousse & *embarrasse* les pointes du sel volatil. De-là vient, *ajoûte l'Auteur*, que les médecines émulsionnées agissent moins que celles qui ne le sont pas; parce que l'huile des Amendes *émousse la pointe des sels, & embarrasse les corpuscules les plus irritants.*

7°. C'est encore *un abus de faire bouillir les plantes aqueuses.* On les ordonne pour *tempérer, relâcher, amollir.* En bouillant, leur eau perd beaucoup de l'air qu'elle contient, & devient astringente. Celles qui sont *narcotiques, caustiques, rafraîchissantes*, cessent de l'être au sortir de l'ébullition. *La nature a délayé* leur sel & leur mucilage dans une quantité d'eau propor-

tionnée à leur destination. L'ébullition ne sert qu'à rompre cette proportion.

8°. Dans l'ébullition, les Plantes résineuses ne souffrent qu'une torture inutile, puisque par cette voie on n'en sauroit extraire les résines qui ne sont pas plus solubles dans l'eau chaude que dans l'eau froide. M. le Camus étend ce raisonnement au Gayac, au Quinquina, à la Rhurbabe, & à toutes les *Plantes amères qui sont sudorifiques, fébrifuges, stomachiques, vermifuges, purgatives*. La décoction en affoiblit toujours l'énergie autant que l'infusion la conserve.

Après avoir proscrit, comme des abus, tant d'usages reçus, M. le Camus les remplace, pour toutes ces espèces de Plantes, par des méthodes d'administration variées selon la nature des maladies différentes, & appropriées au but qu'on se propose dans le trai

tement : ce sont comme autant de manipulations où la Plante dépose ce qu'elle peut avoir de nuisible, & ne retient que ce qu'elle a de salutaire dans ses principes. Il n'appartient qu'aux Chymistes éclairés & exercés d'apprécier tous ces procédés qu'ils trouveront recommandés avec zèle & décrits avec beaucoup de grace. Dans toutes ces opérations, l'alembic devient oisif : c'est un instrument qui, selon M. le Camus, ne doit sa vogue & sa fortune qu'aux *préjugés* ; & c'est justement à ce torrent de préjugés que ce Mémoire oppose enfin une *digue*. L'Auteur leur déclare une guerre où il se flatte d'une *victoire complette* ; il compte que, pour la remporter, il ne peut avoir à essuyer que *quelques combats perfides*.

III. Mémoire. *Sur l'abus que l'on fait des huiles dans le*

traitement des maladies. Dan
les toux, les rhumes, les coque
luches & les autres maladies d
poitrine *on ordonne de l'huile*
foison. Erreur dangereuse, s'écri
M. le Camus, parce que l'hui
ne sauroit ni se digérer, ni *pass*
dans les endroits qu'on préten
adoucir ou relâcher.

1°. L'huile n'est *digestible* qu'a
tant que *les sucs digestifs so*
assez salins pour s'unir av
l'huile, ou que la bile les di
sout. Or, reprend M. le Camu
quand on admettroit dans l'esto
mac un sel alkali assez bien d
veloppé pour rendre l'huile *mis*
ble avec l'eau, jamais il ne se
permis d'y en supposer la qua
tité nécessaire pour former u
savon avec ces flots d'huile.
en est de même de la bile q
est une liqueur savoneuse, u
liqueur propre à mêler les cor
gras avec les aqueux. Selon l'A

teur, jamais cette bile ne sera assez abondante pour mêler avec nos autres humeurs toutes ces doses d'huiles dont on accable nos Malades. Dans l'état de santé il ne seroit pas possible d'en digérer la quantité, comment donc le pourroit-on dans l'état de maladie, *où les solides sont affectés & les fluides sont troublés?* Quand les solides sont relâchés, les huiles, par leur onctuosité, ne peuvent qu'en diminuer l'élasticité : quand ils sont tendus par l'inflammation, l'huile, par son inflammabilité, ne peut qu'augmenter la phlogose. Il faut lire, dans ce Mémoire, les fâcheux inconvénients qui sont inséparables des *médicaments huileux*, qui en sollicitent la proscription, ou qui n'en permettent qu'un usage extérieur, comme dans les liniments, les emplâtres, les onguents, &c. Si cependant on s'obstine à l'usage intérieur

des huiles, on prescrit ici *de précautions, non-observées jusqu'à présent*, pour en tirer quelqu avantage.

2°. L'huile ne sauroit parveni aux poulmons, & adoucir les hu meurs âcres qui excitent la tou à moins qu'elle ne soit assez di gérée pour s'insinuer avec l chyle dans les vaisseaux lacté Or l'huile ne sauroit subir l changements qu'opère la dige tion, sans perdre sa qualité *substance grasse, onctueuse, olé gineuse*. Elle n'arrive donc jama aux poulmons sous la forme d' *topique* propre à en *calmer l'i ritation*, à *faciliter l'expector tion*, & à *guérir les maladi qui assiégent la poitrine*. S'il passe quelque portion non-dig rée, » elle porte le trouble da » la masse du sang, elle irrite » systême artériel & veineux, e » allume la fièvre, & est com

» le foyer où cette fièvre va em-
» prunter le feu de ses redouble-
» ments. « Selon M. le Camus, les succès qu'on obtient par de pareils procédés, sont trompeurs: par d'autres voies on les auroit obtenus avec moins de péril; on ne les doit qu'à un hazard aveugle. Ce qui soulage la poitrine, ce n'est point l'onction que l'huile y porte; ce sont les évacuations qu'elle occasionne, & qui nettoient les viscères où étoit le foyer de la maladie. Ces évacuations même, *ajoûte notre Docteur*, souvent ne sont que le produit des autres drogues qu'on mêle avec l'huile, ou du traitement & du régime subsidiaire, &c. » Mais, hélas! *s'écrie*
» *M. le Camus*, que sera-ce, quand
» aux huiles on joindra encore des
» médicaments plus indigestes,
» plus pâteux & plus faciles à de-
» venir rances! On charge de
» blanc de baleine les potions

» huileuses pour les rendre plus » adouciſſantes, comme ſi à une » maſſe péſante ajoûtant une autre » maſſe plus péſante, on rendoit » le poids plus léger. « L'huile eſt meurtrière à beaucoup d'animaux & d'inſectes ; comment donc, *demande l'Auteur*, pourroit-elle être ſi ſalutaire à l'homme dont la machine eſt ſi analogue à celle de ces animaux ?

IV. Mémoire. *Sur la formation de la pierre dans le corps humain, & ſur les moyens de la détruire.* Pour expliquer la formation de la pierre, l'Auteur n'admet point dans le corps humain *un principe lapidifique. Des glaires rapprochées, condenſées, deſſéchées & pétrifiées*, en voilà la matière & la forme, ou comme il s'exprime, voilà le *rudiment de la pierre*. Ces petits graviers qui ſortent avec les urines, n'en ſont point le *germe*, à moins

qu'ils ne rencontrent une matière glutineuſe qui les uniſſe en maſſe : ce *qui exigeroit la préſence des glaires*, dont parle ce Mémoire. Comme les perles ne ſont qu'une liqueur gélatineuſe, qui ſe durcit dans certains poiſſons ; de même la pierre n'eſt qu'un ſuc mucilagineux, qui ſe coagule dans l'homme dont la chaleur eſt beaucoup plus grande que celle des animaux aquatiques. Ce ſuc ſert à la formation & à la nutrition de nos os ; il n'eſt donc pas étonnant qu'étant privé de l'humidité qui le rend fluide, il ſe deſſéche & ſe durciſſe. L'humeur gouteuſe n'eſt également qu'un mucilage qui s'épaiſſit dans les articulations d'où il s'échappe ſous une forme gypſeuſe. Auſſi les gouteux ſont-ils fort ſujets à la pierre. On attaque la goute & la pierre avec les mêmes armes ; & de l'aveu de M. le Camus, le

ſavon eſt le meilleur lith
que contre l'une & l'autr
les principes dont il s'app
défendre les alimens & le
des mucilagineux aux go
aux graveleux. Il déterm
ſuite le régime qu'il fau
pour empêcher que la p
ſe forme & pour en ado
douleurs. Quant aux médic
il ne s'attache qu'à ceux
le plus de force & d'acti
tre les glaires. S'il en fa
à l'opération, il eſt mo
cat ſur le choix de l'inſ
que ſur celui *de l'endroi*
ſer, & ſur la dextérité de
qui doit opérer.

CONJECTURES PHYSIQU
la nature, la cauſe, les
ſoit préſervatifs, ſoit cur
la rage. La rage, ſelo
Camus, n'eſt naturelle
Chiens, aux Loups &
nards : les autres anima

gagnent que par communication. Les animaux qui *de leur fond* ſont ſujets à la rage, ne ſuent jamais : l'Auteur en conclut que *la cauſe procarthartique* ou évidente de la rage eſt la ſueur interceptée. Ainſi ces parties ſalines & ſulphureuſes qui, par la ſueur, s'exhalent des autres animaux, reſtent dans le ſang des animaux qui ne ſuent point. Ces principes y forment un élément ſemblable aux phoſphores liquides : *élément*, dit l'Auteur, *qui ſera, ſi l'on veut, la matière électrique qui n'attend que le frottement ou une certaine diſpoſition du ſujet pour être miſe en action.* La ſueur, comme l'urine, contient un ſel ammoniacal : *l'acide de ce ſel abſorbé par quelque alkali fixe*, tel que la chaux, doit former un phoſphore pareil au phoſphore de Homberg. Or le levain hydrophobique doit être de même nature que ce

phoſphore : la ſueur en four
tous les éléments. Dans les a
maux qui ne ſuent point, le
volatil de la ſueur ſe dégage
s'exalte : après ſon exaltation r
néceſſairement une terre &
ſel fixe, & par conſéquent
chaux proprement dite, une
trice propre à recevoir & à c
tenir le feu éléinentaire.

Avec ces principes, tous
phénomènes de la rage s'ex
quent ſans peine. La ſalive
*le véhicule de ce levain phoſp
rique ou électrique* : de-là v
que la rage ne ſe communi
que par la morſure ou la ſa
d'un hydrophobe. Une goutt
ce poiſon ne ſauroit entrer
le ſang ſans ſe mêler ave
ſueur qui lui eſt *congénère*,
fermenter ſourdement avec e
& ſans cauſer les plus fun
accidents qu'on ne ſauroit
venir par la voie des ſue

parce qu'il n'y a ni diaphorétique, ni ſudorifique qui puiſſe faire ſuer un hydrophobe. L'hydrophobe fuit la lumière, parce que les rayons du Soleil allument le levain phoſphorique dont l'action cauſe *un cruel ſupplice.* Il craint l'eau, parce que toute liqueur agit ſur ce levain, comme ſur la chaux vive, & par conſéquent l'enflamme. De ce levain s'échappent des corpuſcules ignés qui entretiennent le ſang dans une agitation, que le froid de la mort n'arrête pas même dans les cadavres, &c.

Quant à la cure de la rage, la plaie étant ſcarifiée ou brûlée, on traite l'ulcère avec l'eau ſalée, dont les bains, comme ceux de Mer, ſont merveilleux; parce que le *ſel marin bride* le virus hydrophobique, le décompoſe & le dépouille de cette âcreté, qui cauſe dans le ſang de ſi énor-

mes ravages. Lavements, boiſſons, cataplâmes, emplâtres, ſachets, ceintures &c. tout doit être imprégné de ſel marin, parce que ſa vertu s'oppoſe efficacement à la fermentation des liqueurs, à leur putréfaction & à la formation du phoſphore. On propoſe ici un remède nouvellement éprouvé avec ſuccès : c'eſt le Camphre, on l'exalte comme un Anti-ſeptique *trois cents fois* plus puiſſant que le ſel marin. On conſeille encore tous les remèdes eſſayés dans la morſure des vipères, & l'on fonde ce conſeil ſur l'analogie des accidents. Nous ſommes étonnés qu'on ne faſſe aucune mention du Mercure, dont l'efficacité eſt ſi reconnue.

Dans ſon Mémoire ſur le Pouls, M. le Camus ne fait guères qu'éclaircir & confirmer les recherches de M. de Bordeu : il y ajoûte *quelques remarques ſur le pouls*

es règles & des hémorroïdes, & s idées que les Médecins Chinois ont sur cette matière.

A la fin de cet Ouvrage, on trouve *un projet pour conserver l'espèce des hommes bien faits.* Il consiste à *réserver les hommes vigoureux pour la culture des terres.* Afin d'arrêter dans l'espèce humaine le progrès de la *dégénérascence*, que M. le Camus suppose comme un fait incontestable, il renonce à la postérité des Borgnes, des Bossus & des Boiteux : c'est une disgrace dont il les console en leur ouvrant la plus noble carrière, celle de la guerre. De ces hommes, en qui l'espèce dégénère le plus sensiblement, il forme de nouveaux Régiments, dont les uns seront composés de Borgnes, les autres de Bossus, & quelques-uns de Boiteux. Marchant sous l'étendard d'une disgrace commune, chacun de ces

Corps prendra des sentimens communs d'honneur : dans les dangers, *ils payeront égalemen de leurs personnes. Un Bataillo de Boiteux* ne résistera pas moin au canon qu'*un Bataillon de gen bien droits*. Ainsi ces races dé générées rempliront dans le Ser vice un vuide qui rendra à l'A griculture tant de beaux homme qu'on lui enleve si souvent. Nou n'approfondissons pas ce *proj* où M. le Camus ne prétend guè res qu'*amuser* ses Lecteurs, & le *délasser* du sérieux répandu, quoi qu'avec épargne, dans ses autre Mémoires.

ARTICLE CI.

AVIS TOUCHANT LES DISPOSITIONS dans lesquelles on doit être selon le cœur pour étudier la Théologie, &c. Par le R. P. Dom Joseph de Lisle, Abbé de S. Léopold, & Prieur de S. Mihiel. *A Nancy, chez Hæner, Imprimeur ordinaire du Roi & de la Société Royale, au Nom de* JESUS, *1760.*

LA Théologie réduite à ses justes bornes, n'est & ne doit être que la Science de la Religion. Prouver si non par le droit, du moins par le fait, l'insuffisance de la raison abandonnée à ses seules lumières, constater l'existence de la Révélation, en déterminer l'objet, faire connoître & respecter la Société uni-

quement chargée de maintenir dans toute ſa pureté le dépôt de la Foi, la défendre contre les artifices de l'héréſie & les entrepriſes de l'impiété ; voilà la tâche du Théologien. Plus le point de vuë eſt ſublime & intéreſſant, plus il exclut toute conſidération étrangère qui, en partageant l'eſprit, opéreroit une diverſion inutile ou dangereuſe. Et parce que le cœur décide preſque toujours plus ou moins de l'attention de l'eſprit, le Théologien par état doit diſpoſer ſon cœur à une étude qui demande, en quelque ſorte, l'homme tout entier.

Si les Oracles d'une Philoſophie purement humaine, ſi les Pythagore & les Platon ont exigé de leurs Diſciples des eſprits libres de préjugés, des cœurs maîtres de leurs paſſions, ces diſpoſitions ſeroient-elles moins eſſentielles pour aſſûrer le ſuccès des

des leçons de la Théologie, cette Science qui humilie par des mystères l'orgueil de la raison, & qui expose aux sophismes des passions les Oracles infaillibles de celui qui est la vérité même.

Ces réflexions ne peuvent paroître déplacées à la tête de cette Analyse. Le titre du Livre que nous examinons, les a fait naître; & le Livre tout entier tend à en confirmer la solidité. L'*Auteur* a cru devoir exposer au Public ses idées sur la manière d'étudier la Théologie. Il auroit dû peut-être leur donner un tour plus insinuant, parce qu'on ne sauroit trop faire disparoître la sécheresse de l'instruction; mais les vérités qu'il présente, pour être moins parées, n'en sont ni moins solides, ni moins intéressantes, & nous ne pouvons qu'applaudir au zèle qui les a dictées.

D'abord le R. P. Dom de

Lisle, traite de la fin qu
se proposer dans l'étud
Théologie. Il n'est point
selon lui, ni de nourrir
curiosité, ni de prêter d
à l'orgueil, ni de prép
ressources à une ame
Ces fins basses & rampant
noteroient le Théologien
étudier pour s'instruire
ligion, pour se mettre
d'en instruire les autres ;
tre motif lui est interdit.

Ici notre pieux Auteu
l'essor à son zèle. Pénét
négligence, avec laquelle
plique à la Théologie
siecle où elle devient pl
saire que jamais, il emp
traits les plus forts pour
les dangers & les suites
veté dans des hommes
par la sainteté de leur é
les devoirs de leur mi
posséder la Science de

tion. Il pourſuit, s'il eſt permis de parler ainſi, cette oiſiveté juſques dans ſes derniers retranchemens; il détruit tous ſes vains prétextes, il lui oppoſe les autorités les plus reſpectables. Ces efforts n'arrêteront pas ſans doute le cours du mal, s'il eſt auſſi réel & auſſi répandu qu'on nous le dit ici; mais ils empêcheront du moins la preſcription.

Diſons-en autant des attaques qu'on livre à tous ceux qui n'étudient que par des motifs humains & intéreſſés. On a beau nous vanter les motifs nobles & dégagés de toute vuë humaine: on reconnoît leur excellence, on rend juſtice à leur ſupériorité, mais ils n'en ont pas plus d'influence ſur le grand nombre des Eſprits, & la curioſité, l'envie de ſe faire un nom, le deſir de parvenir, ſauront encore ſe gliſſer dans le Sanctuaire de la Théologie.

Tout caractère d'esprit n'est pas propre à la Théologie : on en convient assez, & notre Auteur a pu l'avancer sans crainte d'être accusé de paradoxe. Un esprit malheureusement accoutumé *à chicaner sur toutes choses, à donner des réponses à tort & à travers, à vouloir tout expliquer, aux dépens même de la clarté & de l'évidence, à chercher mille détours pour faire prendre le change à celui qui demande des éclaircissements*, n'est point un esprit Théologique. La Philosophie elle-même ne daigneroit pas lui confier ses connoissances ; comment la Théologie se résoudroit-elle à l'initier dans ses mystères ? La Théologie veut un esprit juste qui aille à son but & qui ne le passe pas ; un esprit ferme qui ne prenne point des difficultés pour des preuves, des doutes pour des démonstrations ;

un esprit solide qui n'emprunte de la Philosophie que l'art du raisonnement & la méthode de combattre les adversaires de la Religion, sans se laisser entamer.

Ici l'Auteur saisit l'occasion d'examiner quel usage on doit faire de la dialectique. Après avoir rapporté le sentiment de quelques-uns des saints Pères, il cite Dupin, Melchior Cano, Mabillon, & conclut par approuver l'usage sobre & modéré de la dialectique. Cette conclusion est très-sensée. Il fut un temps où la dialectique tenoit le premier rang en Théologie : c'étoit un abus : elle n'y doit paroître qu'en second ; parce qu'elle n'est, pour ainsi dire, qu'auxiliaire. On l'a reconnu de nos jours : c'est en conséquence qu'on a réformé certaines questions qui occupoient autrefois un grand terrein, & qu'on ne retrouve plus que dans

les meubles antiques de nos Bibliothèques.

Plus nos connoissances vraiment Théologiques sont belles, plus l'amour de la vérité doit animer & soûtenir le Théologien. Cet amour fit autrefois la devise de S. Augustin. Aussi ce que notre Auteur nous en dit, n'est qu'un Extrait des sentiments de cet incomparable Docteur. C'est à lui, c'est à ses expressions mêmes qu'il a recours, pour déterminer le Théologien à la recherche de la vérité, pour le mettre sur les voies de la trouver, pour lui apprendre à en régler l'usage. Tout ce morceau mérite d'être lu. A l'amour de la vérité, on doit joindre l'amour de la paix. Les esprits inquiets ne savent jamais céder. Cependant il est une autorité à laquelle il faut se soumettre dès qu'elle a parlé. Les jugements de l'Eglise exigent notre

mission : nous devons à l'Esprit Saint le sacrifice de nos prétendues lumières. Ainsi parle notre Auteur : ainsi pense & parle tout vrai Catholique.

L'Ecole a ses questions problématiques, sur lesquelles on est tous les jours d'avis différents, sans que la Foi y soit en danger. Quelque opinion que nous adoptions, ne la regardons jamais que comme une opinion ; & gardons-nous de l'ériger en dogme. Respectons assez l'opinion contraire, pour lui épargner ces qualifications odieuses qui portent avec elles leur flétrissure. Telles sont les régles de modération que prescrit Dom de l'Isle. Il les appuie du suffrage du P. Thomassin, ce Théologien si savant & si modeste. Il passe ensuite à l'usage qu'on doit faire de l'autorité des Pères. Ce point est traité avec sagesse. On évite également & la

témérité qui manqueroit de resp
pect pour ces graves témoins de
la Tradition, & la déférence aveu-
gle qui souscriroit indifféremment
à tout ce que chacun d'eux a
avancé. On remarque aussi, (&
l'observation est importante,) on
remarque qu'il y a, dans les saints
Pères, des expressions que nous
ne pouvons nous permettre au-
jourd'hui. Soumis aux caprices
de l'usage, les mots ne signifient
pas toujours ce qu'ils ont signifié
autrefois; & telle phrase qu'un
saint Père a pu dire sans s'éloi-
gner de la Foi, nous ne pour-
rions l'adopter sans nous écarter
du langage Catholique.

L'humilité doit être la vertu
favorite du Théologien. S'il s'en-
fle de ses connoissances, s'il se
complaît dans ses lumières, il
s'éloignera bientôt des routes bat-
tues, il donnera dans la nou-
veauté, il tombera dans l'erreur

L'entêtement & l'opiniâtreté ne tarderont pas à en faire un hérétique. L'Histoire de tous les siècles montre que les Héréfiarques ont été des esprits vains & superbes. L'humilité les auroit arrêtés sur le bord du précipice; l'orgueil, après les y avoir plongés, les y a retenus. Aussi notre Auteur veut que les Théologiens soient humbles. Il leur propose jusqu'à douze motifs d'humilité. Leur en faudroit-il un autre que l'expérience continuelle des bornes, des incertitudes, des égarements de l'esprit humain?

Les deux derniers Chapitres de l'Ouvrage sont une espèce d'Essai que l'Auteur a fait de ses principes. Il y parle des grandes questions de la science de Dieu, de sa volonté, de la prédestination, de la grace, de l'amour de Dieu. On conçoit

assez que chaque questi
traitée fort en abrégé. C
dant la dernière, qui occu
seule un Chapitre, est pl
veloppée. Comme tout ce
pour ainsi dire, hors du
nous terminons ici notre I
nous sentons qu'il n'a p
ner qu'une idée fort
cielle d'un Livre où do
le vrai, le solide, & c
honneur à l'érudition, au
la piété de son Auteur.

ARTICLE CII.

ŒUVRES MÉTALLURGIQUES de M. Jean-Christian Orschall, Inspecteur des Mines de S. A. S. le Landgrave de Hesse-Cassel. Contenant I. l'Art de la Fonderie. II. Un Traité de la Liquation. III. Un Traité de la Macération des Mines. IV. Le Traité des trois Merveilles. (Traduit de l'Allemand, Volume *in*-12. pages 394.) *A Paris, chez Hardy, rue Saint-Jacques, &c.* M. DCC. LX.

MONSIEUR Orschall ayant entrepris (vers la fin du dernier siècle) de perfectionner la Métallurgie, ses expériences & ses observations le mirent bientôt en état de s'élever au-dessus

de la routine que les manœuvres suivent toujours comme une tradition inviolable. Mais il ne tarda pas à éprouver les effets de l'envie : les rivaux de son crédit devinrent bientôt les ennemis de sa méthode. Le progrès de l'Art fut sacrifié à l'intérêt du parti le plus puissant. Ce Citoyen zélé savant & appliqué, succomba & perdit son emploi. Cependant il n'en fut que plus ardent à écrire sur les Mines ; & c'est le résultat de ses Ouvrages qu'on nous donne aujourd'hui. Nous disons le *résultat* ; parce que le Traducteur, homme judicieux & impartial, a supprimé quantité de plaintes amères qui avoient échappé à M. Orschall dans des accès de chagrin contre ses ennemis. Ainsi voilà deux services rendus à ce docte Allemand, celui d'avoir étendu ses instructions en les faisant passer dans notre Langue

& celui de les avoir rendues plus dignes de plaire en les dégageant de tout alliage de mauvaiſe humeur.

Le même Traducteur obſerve que, dans la plûpart de nos Provinces il y a des Mines abondantes & des moyens pour les exploiter ; que le travail de ces Mines enrichiroit les terres ingrates qu'elles occupent, ſans préjudicier à la richeſſe des terres fertiles ; qu'on en tireroit toute la quantité de Métaux dont nous pouvons avoir beſoin ; que ce produit nous diſpenſeroit de recourir à l'Etranger, & nous délivreroit du tribut qu'il lève ſur notre pareſſe, notre ignorance, notre luxe ; & qu'enfin l'exemple de l'Allemagne devroit nous éclairer ſur l'importance des Mines, & encourager parmi nous la Métallurgie qui a fondé & qui entretient des Villes opulentes

dans les plus stériles cantons
la Germanie.

Avant que d'entrer en n
tière, il est à propos d'ave
1° que, dans les Œuvres Mé
lurgiques de M. Orschall, il
s'agit que de deux sortes de Méta
le Cuivre & le Plomb. 2° Que
Métallurgiste donnoit un peu d
les idées Alchymiques, objet
censure qui n'échappe pas à son T
ducteur. 3° Que, comme n
avons rendu compte, depuis p
de toute la doctrine Métallurg
de M. Lehmann, nous ne fe
qu'indiquer les principaux p
de celle-ci. Ces matières d
leurs, tout importantes qu'
sont, n'ont presque jamais l'a
tage de plaire dans un Ouv
périodique, & c'est peut-être
partie du moins) leur import
qui les décrédite. Les objets
voles parlent à l'imagination
objets utiles ne parlent qu'
raison.

On trouve ici quatre Traités, dont le premier est celui de la Fonderie, comprenant deux choses, 1° l'Art de fondre les Métaux, 2° la manière de griller le Minérai, c'est-à-dire de dégager les Métaux des parties mercurielles & sulphureuses qu'ils contiennent dans la Mine. Fondre les Métaux, c'est les épurer, les séparer des terres ou des scories qui les rendent impurs ou imparfaits. C'est par la *voie sèche*, par le feu qu'on y réussit. Cet élément divise & attenue tellement le Minérai, que, dans la fusion, le Métal se précipite au fond du creuset sous les scories qui surnagent. Le résultat qu'on en tire, est cette masse liquide, ce précieux *Régule* qui est le grand objet de cette Fonte. Pour l'obtenir, il faut des Fourneaux, des Souflets, des Fondans & de bons Charbons. Sur tous ces Articles, on

trouve ici des instructions d'où dépend l'heureux succès de l'œuvre. On apprend de M. Orschall & de son Traducteur la façon de construire les Instruments, la méthode de conduire l'action du feu, le secret d'épargner les frais, de ménager le temps, d'éviter les pertes même insensibles; enfin toutes les voies différentes d'opérer selon la nature des Mines plus ou moins *refractaires*, selon leur Métal plus ou moins fusible, selon leur matière plus ou moins vitreuse ou argilleuse, &c.

Quant aux régles pour le grillage du Minérai, elles consistent à gouverner tellement le feu, qu'il enleve le soufre sans altérer, sans volatiliser, sans dissiper le Métal, sans en diminuer la malléabilité ou la ductilité. Dans le détail des manipulations relatives à cet objet, l'Auteur, conduit par l'expérience, augmente les sûr etés & les produits,

diminuant les travaux & les dé-
ufes.

lans ces Œuvres de M. Orfchall,
ie s'agit guères que des Mines
Cuivre & de Plomb : ainfi
ft par rapport à ces deux Mé-
x qu'il faut entendre les pré-
ites de l'Auteur fur ce qu'il
ielle *liquation :* fecond objet
ioncé dans le frontifpice de ce
lume.

Il n'y a ni Plomb ni Cuivre
: ne contienne une portion
Argent confidérable : il s'agit
féparer cet Argent : ce qui
xécute par la coupelle. Mais
n'en eft pas du Cuivre comme
Plomb : le Cuivre ne fe cou-
le qu'en y ajoûtant du Plomb,
cette opération eft très-cou-
fe. Il a donc fallu imaginer
expédients pour diminuer la
ne & les frais. On *tire l'Ar-
t du Cuivre*, on *le porte dans
Plomb*, & *l'on paffe ce Plomb*

à la coupelle ; c'est cette Méchanique qu'on nomme *liquation* : l'Auteur la décrit exactement ; il observe les défauts de l'ancienne méthode ; il la rectifie par des changements, ou plutôt il trace une *nouvelle méthode* plus simple & moins dispendieuse.

Elle consiste à faire le *rafraîchissement*, c'est-à-dire *le mélange du Cuivre & du Plomb*, & *la liquation à un feu de flammes & avec du bois* au-lieu de charbon. Dans ce mélange, le Plomb est le dissolvant qui opère sur le Cuivre & sur l'Argent. Son action les divise sans les altérer ; & le feu de flammes avec du bois met le Plomb en action sans causer aucune perte notable. C'est par-là que cette méthode l'emporte sur l'ancienne qui exigeoit beaucoup plus de temps, de pertes, de dépenses. Le bois qu'on y emploie, donne un feu doux

un ménage & l'on maîtrise l'action à volonté. Sa chaleur est plus douce que celle du charbon ; sa flamme, en se divisant, partage sa force & la *rend moins destructive*. De-là vient que le Plomb qu'elle attaque, se détruit & même s'amortit beaucoup moins, & qu'il est par conséquent toujours plus propre à la liquation. L'Auteur développe de plus en plus les avantages de sa méthode ; il la délivre des difficultés qu'on lui oppose, il y ajoûte la manière d'essayer le Plomb, pour savoir s'il contient peu ou beaucoup de Mercure, s'il est amorti ou épuisé &c. On voit bien que tous ces détails demandent l'œil & les expériences des Amateurs de la Métallurgie.

Le troisième Traité, compris dans ce Volume, a pour titre *de la Macération des Mines* ; & en peu de mots l'idée la

plus juste qu'on puisse donner de cette opération. Outre *le Soufre pur & cuit avec le germe métallique*, toutes les Mines sont encore chargées d'un autre Soufre, & mêlées *de Sels impurs*. Ce Soufre n'est pas seulement superflu; il est encore *rapace*, c'est-à-dire propre à entraîner & à dissiper les parties métalliques. Or la *Macération des Mines* consiste à émousser la force de ce Soufre, à en amortir l'action, à en débarrasser le Minéral : ce qui s'opère *par le moyen d'une bonne Lexive ou solution saline*. L'Auteur conseille d'employer, pour cette Lexive, une dissolution de Chaux & de Potasse, dont on arrosera la Mine. On doit voir dans l'Ouvrage même la manière, le temps, les essais, les succès de cette pratique avec la supériorité qu'on lui attribue sur toutes les autres méthodes.

Ce Volume est terminé par le [tr]aité des *trois Merveilles* ; ex[pr]ession emphatique qui décèle [le] goût de l'Auteur pour l'Alchy[m]ie. Il s'agit du parti qu'on peut [tir]er des Amalgames, pour obtenir [u]ne quantité d'or considérable. [D]'ailleurs l'on indique à ce sujet trois [pro]cédés, qui sont les *trois* pré[tend]ues *Merveilles*. L'Amalgame [du] *premier procédé* est composé [d']une partie de Plomb mis en [fus]ion dans le creuset, *ensuite* [re]froidi *sans cependant être en[ti]èrement durci*. On joint à ce Plomb trois parties de Mercure coulant. Avec cet Amalgame, mis en œuvre conformément aux le[ç]ons de M. Orschall (page 295 & suiv.) on obtient tous les ans un profit de 2107 florins. Dans le *second procédé*, on amalgame par la trituration trois parties de Verd-de-Gris, une demi-partie de Limaille de Fer, & six parties

de Mercure coulant, auq
ajoûte du Vinaigre & un p
Vitriol. En faisant de cet Ama
l'usage prescrit par l'Auteu
en comptant sur sa parole
s'assûre un profit de 85911
M. Orschall insère ici un au
cédé nouveau, qui ainsi é
la ligne des *trois Merveill*
placé avant la dernière. So
duit pour la première an
de 16269 florins, de 1793
la seconde, de 18850 p
troisième; de sorte que l
de ces trois années monte à
florins; & non à 513029 c
porte la Traduction. Vien
le *troisième procédé*, ma
aucun calcul du produi
doit donner. On en laiss
mation à faire d'après les
cissements de l'Auteur;
soupçonne seulement pas q
Lecteurs intelligents pui
trouver des difficultés. ...

A ce Traité des *trois Merveilles*, M. Orschall ajoûte une sorte de Supplément ou de continuation. C'est une suite d'expériences, qui se sont présentées en travaillant aux trois *procédés* indiqués ci-dessus. On s'occupera, si l'on veut, de tous ces détails qui sont *curieux*, dit le célèbre Stalh dans ses Remarques sur la Métallurgie de Becker; mais *on pourroit peut-être disputer à l'Auteur l'exactitude de ses calculs.* Le Traducteur n'a pas dissimulé ce trait qui diminue beaucoup la confiance qu'on pourroit prendre en son Original: Auteur, en effet, beaucoup plus croyable sur l'Art d'exploiter les Mines que sur celui de transformer le Plomb & le Cuivre en Or.

ARTICLE CIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

PARALLÈLE *des Tragiques Grecs & François.* (In-12.) On profite ici du *Théâtre des Grecs*, donné il y a plus de trente ans par le P. Brumoy, pour comparer nos Tragiques avec ceux d'Athènes. Notre Patrie ne perd rien au Parallèle, *ainsi qu'on le fera voir bientôt dans une Analyse suivie.* En attendant, on avertit qu'il y a de l'érudition, du goût & de la critique dans cette Nouveauté. *Elle se trouve chez*

les

FF. Duplain, rue Mer-
r.

DE NOYON.

*OBSERVATIONS sur la Cul-
des Arbres à haute Tige,
iculièrement des Pommiers,
la manière de faire le Cidre,
ur celle de convertir les plus
vaises Terres en Bois.* Qu-
ge dans lequel on trouvera
lques Remarques de l'Auteur
la fécondité de la Terre, sur
irculation de la Sève & sur la
se du dépérissement des Forêts.
lume *in-12.) Par M. THIER-
ET, Conseiller du Roi, & son
cureur à l'Hôtel de Ville de
uny.* La Veuve Damonneville
raire à Paris, Quai des Au-
tins, a des Exemplaires de ce
re imprimé, à ce qu'il paroît,
1752.

D'ARRAS.

DISSERTATION sur les Voy les & sur les Consonnes. (In-1 pag. 19.) *Par M**** *de la Soci Littéraire d'Arras.* Il s'agit particulièrement de l'*i trema* ou lorsqu'il est suivi d'une Voye dans la même syllabe, comi dans les mots *Païen* ou *Paye Naïade* ou *Nayade*, &c. On c mande si cet *i trema* est Consom ou s'il est Voyelle. La plûp des Modernes disent qu'il Consonne, parce qu'il ne qu'à modifier la Voyelle vante. L'Auteur de la cou Dissertation qu'on annonce i soûtient qu'il est Voyelle, quoi il se conforme aux ciens Maîtres de l'Art. Ce D sertateur est assez subtil, & sentiment mériteroit d'être e miné de près.

Il resteroit aussi à expliquer d'où vient l'expression d'*i trema.* Si elle ne vient pas de l'usage qu'eurent les Anciens & qu'on a encore de ponctuer les dez à jouer, (ce qu'on appelloit τρῆμα *punctus in tessera*) nous ignorons absolument l'étymologie de ce terme. (Voyez Julius Pollux au mot τρῆμα.)

De Paris.

Suite de l'Oracle des nouveaux Philosophes, pour servir d'éclaircissement aux Œuvres de M. de Voltaire. (Volume *in*-12. pages 500.) On sait que le commencement de cet Ouvrage a eu l'approbation de personnes éminentes en dignité, entr'autres de N. S. P. le Pape Clement XIII. L'Auteur ajoûte, dans cette suite, neuf Conversations en cet ordre : Sur le *Can-*

dide ou l'*Optimisme* ; sur le *Précis de l'Ecclésiaste* ; sur le *Précis du Cantique des Cantiques* ; sur *l'Authenticité des Livres saints prouvée par les faits* ; sur *l'Inspiration divine des Livres de Moyse, prouvée par les faits* ; sur *l'Esprit des Livres de Moyse* ; (deux Conversations) sur *l'Esprit du ministère de Moyse* ; sur *l'Esprit des Loix de Moyse.* On *trouve ce nouveau Volume rue S. Jacques chez Lottin, au Coq.*

Discours sur quelques sujets de piété & de Religion. (Volume *in*-12. pages 414.) Il y a, dans ce Volume, cinq Discours ou Sermons. I. *Sur les Ordres Religieux.* II. *Pour la Profession de Madame la Comtesse d'Egmont.* III. *Sur l'Incrédulité des Esprits-forts du siècle.* IV. *Sur la Passion de Jesus-Christ.* V. *Sur l'Aumône.* On a de plus ajoûté un

Exercice pour la ſainte Meſſe: Exercice que le Cenſeur Royal (M. l'Abbé Ladvocat) aſſûre être *plein de ſentiments très-propres à exciter la ferveur des Fidèles, lorſqu'ils aſſiſtent à l'auguſte Sacrifice de nos Autels.* Le même Approbateur juge que le Public verra *avec plaiſir & avec édification les Diſcours que les Fidèles ont été entendre avec tant d'empreſſement, & qui ont acquis à leur Auteur une réputation ſi bien méritée.* Ce Recueil *ſe trouve chez Humblot, rue S. Jacques; & a pour Auteur le P. le* CHAPELAIN, *de la Compagnie de* JESUS. On rendra compte dans la ſuite.

Hiſtoire d'Angleterre depuis la deſcente de Jules-Ceſar juſqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. Par M. T. SMOLLET M. D. Traduite de l'Anglois par M. TARGE, Correſpondant de

l'Académie Royale de Marine. (Tomes III. & IV.) C'est la suite d'un Ouvrage très-bien commencé. M. Targe donnera XVI Volumes, c'est-à-dire douze avec les quatre déja publiés. Il possède tout l'ensemble de sa matière, & il fait dès à présent la distribution des objets qui doivent entrer dans chaque Volume. Le premier des deux Tomes qui viennent de paroître, commence à l'an 1087, sous Guillaume le Roux, successeur de Guillaume le Conquérant. *Cette Histoire s'imprime toujours à Orléans, & se distribue à Paris chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science.*

Racines de la Langue Angloise, ou l'Art de bien entendre cette Langue, de la parler & de l'écrire correctement. (Vol. *in*-12.) Par M. Joseph GAUTIER, Maître de Langue Angloise. L'Auteur de

ce Livre a eu de la réputation. Il a composé dans le goût de M. Restaut, dont la Grammaire françoise est si estimée. On trouve quatre Parties : 1. *L'Art de parler & d'écrire.* 2. *Etymologie des mots.* 3. *Syntaxe raisonnée.* 4. *Traité de Poësie.* C'est par l'usage qu'on connoîtra l'utilité de cette Grammaire. *Elle se distribue chez Desprez, rue S. Jacques.*

*LETTRE à M*** contenant quelques Observations sur le Poëme de l'Art de Peindre.* (In-12. pages 32.) Chez Lambert, rue de la Comédie, &c. Cette Lettre est une Critique, mais raisonnée, honnête, impartiale. En relevant quelques négligences répandues dans le Poëme de M. Watelet, on insiste sur les beautés de cet Ouvrage. L'Observateur anonyme écrit bien, & possède beaucoup de connoissan-

ces dans l'Art de Peindre. Il enrichit son Ouvrage de vues utiles, d'exemples intéressants. Nous ne devons pas répondre de toutes ses observations ; & probablement il s'élevera aussi quelque *Virtuose* qui les appréciera au juste. Nous attendons ce moment pour rendre au Public le résultat de cette agréable controverse.

Oraison funèbre de Madame la PRINCESSE DE CONDÉ, *prononcée le 7. de Mai 1760, dans l'Eglise des Dames Religieuses de l'Assomption de la rue S. Honoré.* Par M. l'Abbé de Clozel. D'après ce Texte de la Sagesse : *Immortalis est memoria illius quoniam apud Deum nota est & apud homines*, l'Orateur dit que Madame la Princesse de Condé fut *digne, par sa fidélité constante, au service de Dieu, & par ses bienfaits envers les hom*

nes, de cette double immortalité qui console les Chrétiens de la mort du juste. C'est le plan du Discours. Dans la première Partie, on développe les deux caractères principaux qu'on admira dans la *fidélité* de la Princesse *au service de Dieu*; savoir, la *justice* & la *reconnoissance*; *justice* fondée sur la persuasion intime des droits du souverain Etre; *reconnoissance* née du sentiment des dons précieux de la Providence. Dans la seconde Partie, on fait voir que la Princesse fut *également utile à tous, soit par ses prières, soit par ses aumônes, soit par ses exemples. Triple avantage qui fait sentir la grandeur de cette perte.* Voilà ce que M. l'Abbé de Clozest exécute en grand, & avec la consolation de savoir qu'il ne dit que des vérités; que la flatterie n'a aucune part dans cet éloge; que Madame

la Princesse de Condé a laissé dans le Public une odeur de sainteté plus digne encore de la vénération des Fidèles que de l'attention & du zèle des Orateurs. Ce Discours est estimable, & nous pourrions en citer des traits qui feroient honneur au bon esprit, au travail, aux talents de l'Auteur. Les vertus sublimes de la Princesse exigeoient plus d'élévation dans les pensées, de force dans l'expression, de correction dans le style. Quel coup-d'œil qu'une vie pleine d'humilité au faîte des honneurs, de piété au printemps de l'âge, de pénitence au sein des plaisirs, de charité au milieu de l'abondance, d'oubli de soi-même malgré le mérite personnel, les avantages du rang & le témoignage des gens de bien ! *Ce Discours se distribue chez Prault fils, Quai de Conti.*

Année spirituelle, contenant pour chaque jour tous les exercices qui peuvent nourrir la piété d'une Ame Chrétienne. (Trois Volumes in-12.) Chaque Volume répond à quatre mois de l'année, & comprend

1°. Une *Conduite Chrétienne*, c'est-à-dire des Prières du Matin & du Soir, des Prières pour le temps de la Messe, des Instructions & Prières pour la Communion.

2°. Un *petit Office*, composé des passages les plus touchans des Pseaumes, & distribués pour les sept jours de la semaine. Ce petit Office comprend Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres & Complies. On conçoit que chaque Pseaume ne présente-là qu'un petit nombre de Versets; & que la Traduction Françoise est placée vis-à-vis. Le choix est très-

bien entendu dans cette suite de Prières tirées des Pseaumes.

3°. *Plusieurs Exercices pour chaque jour.* Il y en a un pour le Matin, un autre pour le Midi, & un troisième pour le Soir. Dans ces Exercices, on joint à la lecture suivie de l'Ecriture & de l'Imitation de Jesus-Christ, quelques Instructions tirées des Œuvres spirituelles de S. François de Sales, ou de M. de Fénélon, Archevêque de Cambray : tout cela est choisi avec goût, & ne peut être suivi & pratiqué qu'avec beaucoup de fruit & d'édification. *On trouve cette Année spirituelle chez Lottin, rue S. Jacques, au Coq.*

Principes sur les Droits & les Obligations des Gradués. (Volume *in-12.*) Par M. de Jouy, Avocat au Parlement. Quoiqu'il y ait déja beaucoup d'Ouvrages

lités ſont la clarté, la briè-
la méthode. L'Auteur éta-
abord les principes qui,
es ſortes de Traités, ſont
s des Loix poſitives, qu'on
ine point, & qu'il faut né-
ement tirer des ſources où
ont contenues. Il détaille
les divers cas où il s'agit
iquer les Droits & les Obli-
s des Gradués : il diſcute
idents preſque ſans nombre
ont ſurvenus dans l'uſage
ades, & il expoſe les juge-
rendus dans ces conteſta-
Cette lecture intéreſſe les
iaſtiques, les Juriſconſultes,

lettre & à l'esprit de la Loi ; les abus qui se sont glissés de temps en temps dans l'usage de ces grands Privilèges ; les modifications qu'on a été obligé d'y ajoûter pour prévenir les inconvéniens, &c. *On trouve ce Livre chez Knapen, au Palais.*

Le Sieur MARCENÉE, *Marchand d'Histoire Naturelle, demeurant dans le passage du Palais Royal, par la petite porte qui ouvre sur la rue de Richelieu*, distribue une Estampe de l'invention de M. Devôge Peintre, & gravée par le Sieur le Mire. C'est un Monument de reconnoissance consacré par le génie du Dessein à la science & à l'adresse Chirurgicale. M. Devôge avoit deux cataractes sur les yeux, & dès l'âge de vingt ans il se trouvoit condamné à ne plus voir la lumière du jour. En 1753, il fit

ans ſuccès de l'œil gauche;
16, M. Daviel entreprit la
e l'œil droit, & il y réuſſit
nent. Le Malade recouvra
de cet œil; & pour ma-
r les ſentiments de ſa re-
ſſance, il a deſſiné l'Eſ-
fort hiſtoriée que nous
ons. C'eſt une allégorie
ſée de huit figures. On y
Invention qui montre le
e de Mémoire à M. Daviel.
-ci eſt guidé de plus par
nie; la Pratique auſſi per-
ée eſt à côté de l'Inven-
la Renommée annonce les
de l'extraction de la ca-
; ſuccès marqués par l'em-
d'un Soleil dégagé de
ages. Tout au-bas eſt le
llon de M. Daviel, & le
du Sieur Devôge qui ſe
n devoir de montrer ſon
iteur. Toutes ces Figures
ncent par des ſymboles &

des attributs propres du suje
Gravure est élégante, & a
au mérite du Dessein.

Nous applaudissons d'a
plus à la gloire de M. Daviel
nous sommes témoins du s
complet qu'eut l'année der
une opération toute semblabl
cet excellent homme exécuta
beaucoup de zèle & de c
sur un Curé du Diocèse de
vers. Cet Ecclésiastique, âg
70 ans, étoit venu à Paris
rement privé de la vue; &
si parfaitement guéri, qu'il e
toutes ses fonctions, comm
n'avoit jamais été attaqué
cataracte.

Arbre Chronologique pou
vir à la lecture de l'Histoi
clésiastique. C'est véritabl
un Arbre figuré & gravé en
grandes feuilles, chez le S^r
vis-à-vis le Collège du Ples

On y voit, dans la ligne du Tronc, la suite des Papes depuis S. Pierre jusqu'à Clement XIII. Dans les Branches collatérales, les Conciles, les Pères, les Saints, les Martyrs, les Nations converties; voilà tout ce qui tient à l'Arbre. Les Hérétiques en sont séparés, & occupent les bords de la Carte. On voit, aux deux côtés, la distribution des temps par siècles; & à la tête de tout l'Ouvrage, on nous apprend que l'idée en est due au Sieur Thomas Ward, Anglois Catholique, qui l'imagina en 1724, pour faire voir à sa Nation la perpétuité de l'Eglise & la nécessité de demeurer uni à cette sainte Mère de tous les Fidèles. Ce plan d'abord un peu informe, a été mis dans un ordre plus méthodique; & c'est l'état où il paroît aujourd'hui avec les agrémens de la Gravure.

Le Sieur Berry, Anglois de Nation, vient d'ouvrir un Cours de Langue Angloise. Il a l'avantage, par sa naissance, de joindre la bonne prononciation à l'intelligence des principes. *Sa demeure est chez M. Doucet, à la Croix d'or, rue S. Honoré, vis-à-vis les Charniers des Sts Innocents. Ses leçons commencent le matin à 7 heures, & durent jusqu'à neuf, & le soir de même.*

L'Académie Françoise n'ayant été satisfaite d'aucune des Pièces qui lui ont été adressées pour concourir au Prix de Poësie, a bien voulu accorder un délai de trois mois aux Auteurs. Ceux qui n'ont point concouru, seront admis au concours ; & ceux qui ont déja envoyé des Ouvrages, pourront ou les corriger, ou en présenter de nouveaux. Le Prix, qui est une Médaille d'or de la

aleur de six cents livres, sera onné à une Epître en Vers Alexandrins, ou en Vers de dix syllabes, dont le sujet est au choix les Auteurs. L'Epître sera de ent Vers au moins. Les Pièces eront remises avant le premier Décembre de cette année, & ous les conditions ordinaires, au Sieur Brunet, Imprimeur de l'Académie.

Le Journal Etranger se débite actuellement chez Jacques-François Quillau Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collège du Plessis, dans la maison de M. Cars, Graveur du Roi. Et c'est au Sieur Quillau qu'il faut s'adresser pour souscrire.

On voit ici un Livre très-utile & très-bon, sous le titre lugubre de *Tableau de la Mort.* L'Auteur a déja donné deux autres Ou-

vrages, l'un intitulé : *La Conversation avec soi-même* ; l'autre : *La jouissance de soi même*. Nous n'avons point connu ces productions : mais celle-ci ne contient pas une phrase que nous n'ayions lue plus d'une fois. Le fond de l'Ouvrage est Philosophique & Chrétien, en sorte que cette dernière qualité domine. Dans l'exécution, on suit la méthode de diviser par Chapitres, & l'on traite de *la Mort* en général ; des *suites de la Mort*, du *souvenir de la Mort*, de *l'oubli de la Mort*, *du Temps*, *de l'Eternité*, de *la préparation à la Mort*, de *la maladie*, des *terreurs de la Mort*, des *consolations de la Mort*, du *sommeil*, de *l'immortalité des Héros qui n'ont pas le Ciel pour objet*, (c'est *une véritable Mort*,) de *la Mort des Justes*, (c'est *une véritable immortalité*,) des *Testaments*, des

errements, de *la Résurrection*, *Apparitions*. On finit par un *dialogue entre un Mort & un Vivant*. Ce Livre n'est pas sans défauts. L'Auteur se répète de temps en temps; il ramene les mêmes images; il emploie quelques expressions peu convenables au sujet. Mais on ne peut s'empêcher de reconnoître, dans son Ouvrage, beaucoup de force, de sentiment, de raison. Cet Auteur n'est point trivial dans ses peintures, il est pénétré des vérités qu'il expose. En un mot, que les Lecteurs Chrétiens en fassent l'expérience, & ils conviendront que cette nouveauté si triste en apparence, attache, intéresse & opère de grandes choses. *Ce Livre porte l'Annonce de Francfort & de Liége : c'est un in-12. de 370 pages.*

Au mois de Février 1759, nous avons annoncé avec éloge les

quatre premiers Volumes de la *Table du Journal de Verdun.* On promettoit alors cinq autres Tomes qui viennent de paroître; en ſorte que tout l'Ouvrage eſt de neuf Volumes *in*-8°. Meſſieurs les Souſcripteurs ſont priés de retirer au plutôt leurs Exemplaires, & l'on avertit en même temps que M. Ganeau Libraire, rue S. Severin, poſſéde encore quelques Exemplaires de toute la Collection depuis 1697, juſques & compris 1756 : ce qui forme une ſuite de 113 ou 114 Volumes.

Barbou, rue S. Jacques, diſtribue trois Livres dignes de l'attention des Hommes de Lettres.

1°. Un très-beau Tacite en trois Volumes *in*-12. faiſant ſuite des *Couteliers*. M. Lallemand, déja connu par ſes Lettres de Pline, eſt l'Editeur.

2°. Un petit JUSTIN, corrigé l'usage des Classes.

3°. La neuvième Edition de l'excellente GRAMMAIRE LATINE de M. l'Abbé VALART.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Septembre 1760.

ARTICLE XCV. *Description des Pierres gravées du feu Baron de STOSCH, &c.* 2117

ART. XCVI. *Troisième Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur la renaissance de l'Architecture Grecque.* 2138

ART. XCVII. *Chronologie Historique-Militaire, &c.* Tome II. 2160

ART. XCVIII. *L'Homme désintéressé.* 2189

ART. XCIX. *Histoire de la Ville de la Rochelle, &c.* 2202

TABLE

ART. C. *Mémoires* …
sujets de Médecine.
ART. CI. *Avis touchant* …
fitions dans lesquelle …
être selon le cœur po …
la Théologie.
ART. CII. *Œuvres Méta* …
d'Orschall.
ART. CIII. Nouvelles l…

APPROBATI…

J'Ai lû, par ordre de Mon…
Chancelier, ce présent Jo…
il m'a paru que l'impression …
permise. A Paris, ce 15. Ao…

SALMON, *Docteur d*…
& Société de Sor…

De l'Impr. d'HERISSANT, …
Ce Journal se distribue à …
J. DEVILL…

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1760. I. vol.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces M
pour l'année 1760 , rendus
Abonnés le premier de chaque
le 15. des mois de Janvier, Avr
& Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par
port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religio*
année 1760 , rendus de même
9 liv. Par la Poſte port-franc

La Spiritualité & l'Immo
l'Ame &c. in-12. trois Volur
vrage analogue à la *Religion*
qui doit lui ſervir de ſupplém
en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. P
port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Anal
futation de divers Ecrits mod
tre la Religion, *in*-12. Par
Gauchat, Docteur en Théolo
de S. André, Abbé Commer
S. Jean de Falaiſe & de l'Ac
Villefranche. On reçoit en
les quatorze premiers Volum
en veau, 35 liv. Les XV. XV
même année, reliés en veau,

Les ſuivants, dont on doi
Volumes par année juſqu'à
l'Ouvrage, ſeront de même
qui ne ſe ſeront point abonné
tout l'Ou‹vra›ge 3 liv. le Volum

ÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
CIENCES ET BEAUX-ARTS.

mmencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1760. I. vol.

A PARIS,

ez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LX.

vec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 769 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL:	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	13.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

ÉMOIRES

POUR

HISTOIRE

DES

NCES ET BEAUX-ARTS.

CTOBRE, 1760. I. vol.

RTICLE CIV.

JEIL D'ANTIQUITÉS vptiennes, Etrusques, Grec- s, Romaines & Gauloises. ome III. *in*-4°.) A Paris, z Desaint & Saillant, Rue

Saint - Jean de Beauvais, M. DCC. LIX.

A LA tête de ce Volume, on voit l'Antiquité sous l'emblême d'une Figure Egyptienne, prodigieuse en grandeur, & enveloppée d'un voile immense que les Temps s'empressent de rabattre encore & de fixer sur elle, afin de la cacher de plus en plus aux yeux de la Postérité. Mais des Génies, sous la figure d'Enfans extrêmement curieux, voltigent autour de ce Colosse, tirent le voile de toutes parts, découvrent quelques beautés, les admirent, se les expliquent mutuellement, &c. Il y a, dans cette Planche, un feu, une action, un combat de vues & d'inclinations qui charme des Spectateurs intelligents, qui leur annonce avec toutes sortes d'avantages ce nouveau *Recueil d'Antiquités*.

M. le Comte de Caylus qui nous le donne, est un de ces Génies actifs dont la malignité des siècles ne peut décourager le zèle ni éteindre l'ardeur. Il déchire le voile qui cachoit le Beau Antique; il saisit les chef-d'œuvres de l'Art, les compare entre eux, les concilie avec l'Histoire. Ce qu'il ne peut découvrir, il le soupçonne, il le devine : il conclut des traits que le temps n'a point effacés, le prix inestimable de ce qui demeure enseveli dans les ruines du monde.

Cet Auteur illustre nous parle, comme dans ses deux premiers Volumes, des Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines, Gauloises. Il accompagne ses instructions de Planches qui conservent & perpétuent les Monuments. Dans le détail des Notices relatives à ces Planches, il raisonne souvent sur le

progrès des Arts, ſur le génie & le goût des Nations, ſur les lumières qu'on retire des Antiquités pour la connoiſſance du local des Villes & de l'état d'opulence ou de ſplendeur dont elles jouiſſent autrefois. Ces obſervations, qu'on peut appeller générales, ſi l'on les compare avec les explications particulières des Planches, comprennent, à proprement parler, la Science de l'Antiquaire. Nous produirons bientôt des exemples qui mettront ſous les yeux de nos Lecteurs les procédés de l'Auteur. Donnons ici quelques moments d'attention à ſa Préface.

C'eſt une ſorte d'inſtruction ſur les devoirs de celui qui s'adonne à l'étude des Antiquités. D'abord il a beſoin de ſageſſe & de modération dans les conjectures, de modeſtie dans la façon de s'énoncer, de précautions

nanie des systêmes ; &
t M. de Caylus sur ce
icle, est appliquable à
ts. » Je regarde, dit-il,
nes comme une mala-
esprit, causée & entre-
r un épanchement de
propre..... Celui qui se
goût des systêmes,
à s'ériger un trône sur
des opinions contrai-
regne en effet, mais
Empire imaginaire.....
ation domine & donne
s à des fantômes que
de consistence rend
i ses volontés : l'esprit
éconnoît la simplicité ;
ens n'est plus écouté :
ue le savoir & l'éru-
épuisent pour donner
réalité à des chimè-

ire des Historiens, des
s Mythologues, doit être

familière à l'Amateur d'Antiquités. On ne peut, dans ce genre d'étude, ignorer la Langue Grecque que sans tomber dans de grands embarras, sans s'exposer à des erreurs grossières. M. de Caylus est d'une éloquence admirable sur la nécessité de savoir le Grec, quand on se fait Antiquaire. Les Monuments de l'Asie nous ont été transmis dans cette Langue; *& d'ailleurs le nombre des Auteurs Grecs ne peut effrayer : le Temps a malheureusement passé sa faux sur ces Ouvrages précieux.*

A la lecture il faut joindre le dessein. Ce n'est pas qu'*on puisse exiger d'un Antiquaire, de manier le crayon avec élégance, ni de composer comme un Artiste; ces talents lui seroient inutiles: on demande seulement qu'il ait assez travaillé en ce genre, pour avoir acquis la justesse de l'œil*

d'embrasser un objet
suffisant, pour saisir
ons ou ses défauts.
faut connoître ce
le *manière*, & c'est-là
ance, une suite né-
dessein. Il y a, dans
de la Préface, une
notion de la *manière*;
are au style des di-
s, des divers Ecri-
ivers siècles. Ce mor-
ction mériteroit d'être
s toute son étendue.
ie ce qui regarde la
c'est-à-dire l'habitude
le comparer des mo-
eureux celui qui est né
les Antiquités; qui,
e; s'est joué, en quel-
ur les débris des Arts.
ens & les Grecs de-
éder cet avantage. Ils
ir les ruines du savoir
lence. Mais la servi-

tude & la misère ont ét
ces Peuples jusqu'aux
principes du goût : il n'
les Italiens qui profitent
he ır d'avoir eu pour Anc
Connoisseurs, des Artis
Maîtres du monde. *Ils*
que les autres Peuples
rope, un tact & un in
les trompe rarement....
mêmes *qui n'ont point*
médité les Auteurs anci
la connoissance qui dé
sens & des organes. M
on ne se trouve pas en
en Grèce ou en Italie
& la réflexion présent
d'idées qu'on ne peut a
jets de comparaison po
montrer. Par-là on
comme hors d'état de
ner le genre & le tem
fabrique des Monum

Cette Préface de M.
est terminée par l'aveu

de quelques variétés de jugements, qui se trouveront dans ce Volume comparé avec les deux précédents. » J'ai, *dit-il*, formelle-
» ment démenti ce que j'avois
» avancé en des occasions où je
» crois m'être trompé...... J'ai dit
» alors ce que je savois, j'en agis
» de même aujourd'hui, & je ne
» sais ce que je dirai dans la
» suite, si en acquérant de nou-
» velles connoissances, si en com-
» parant les Monuments connus
» avec des Monuments que je
» ne connoissois pas, si en trou-
» vant de nouveaux rapports, de
» nouveaux motifs de décision,
» de nouvelles preuves, je suis
» forcé de convenir que je me
» suis encore trompé. « Voilà un Auteur plein de bonne foi & de modestie : ce sont encore là des débris de l'ancien monde, débris plus précieux que tous les Marbres & tous les Bronzes d'Ale-

xandrie, de Rome & d'Athènes.

Les Antiquités Egyptiennes se présentent dans XV Planches gravées, & 57 pages d'explications. Pour rendre raison de ces Monuments, il a fallu rappeller plusieurs parties du culte idolâtrique & insensé des Egyptiens. Osiris, Isis, Serapis &c. paroissent avec leurs figures mystérieuses : & l'Auteur fait deux choses ; il traite la partie mythologique d'après les Auteurs anciens, & la partie des Arts d'après les connoissances qu'un long usage & beaucoup de goût lui ont procurées. La Critique dirige & accompagne tous ces détails. Par exemple, à l'occasion d'un sceau de terre cuite, sur lequel on voit une figure de Bacchus Egyptien, M. le Comte de Caylus observe les contradictions & les obscurités qui se trouvent dans Diodore de Sicile sur cette Divinité identifiée par

Auteur avec Osiris. En effet, il n'y a rien de plus embarrassé que le récit de Diodore sur ce Bacchus ou *Dionysius*. Dans un endroit il dit que le plus ancien est celui des Indes ; ailleurs il assure que le premier de tous est celui d'Egypte. Il donne à Osiris & à Bacchus différents pères & différentes mères. M. de Caylus conclut que ces deux Divinités doivent être entièrement distinguées ; & cette assertion frappe aussi, sans doute, le sentiment d'Hérodote, qui ne fait qu'un même Dieu d'Osiris & de Bacchus. Notre Auteur ne se présente pas cette opinion d'Hérodote, Ecrivain tout autrement respectable que Diodore.

Nous omettons avec peine les jugements qu'on trouve ici sur l'exécution de ces divers Monuments. Par exemple, en parlant d'une Isis de la seconde Planche,

M. de Caylus nous apprend que; *si les Egyptiens n'ont point connu la délicatesse, la légèreté & l'élégance, on les voit rarement s'écarter des proportions générales, même dans les ouvrages le plus grossièrement travaillés.* En raisonnant sur une belle Agathe représentant Isis & Orus, il remarque que, *dès leurs premiers essais, les Grecs eurent, par rapport aux Arts, le coup-d'œil plus fin & plus délicat que les Egyptiens:* mais ailleurs il ajoûte que *l'austérité & la grandeur du trait* étoient les caractères des Monuments travaillés en Egypte, &c. Il n'y a presque aucune Notice comprise dans cette classe d'Antiquités Egyptiennes, & en général dans tout ce Recueil, qui ne répande quelques lumières sur les Arts.

On donne ici XII Planches & 42 ou 43 pages d'explications pour les Antiquités Etrusques. Les

Casques anciens paroissent dans la plûpart de ces Monuments; & c'est ce qui donne lieu à l'illustre Auteur de disserter sur cette arme défensive. D'abord on fit servir aux Casques les dépouilles des Animaux, sur-tout celles du Lion. La crinière de cet Animal donna vrai-semblablement dans la suite l'idée de la crète. Les Etrusques ajoûterent souvent à leurs Casques deux ou trois pointes rendant par-là offensive une armure qui n'étoit faite originairement que pour la défense. Enfin » les Grecs ornerent leurs » Casques avec des panaches com- » posés de plumes, qui, par l'agi- » tation du vent, ou par l'action » du Guerrier, produisoient un » effet noble, riche & agréable. » Ces ornements qui paroissent » pour la plûpart avoir été des » plumes d'Autruche, étoient pour » l'ordinaire établis, non sur de

» ſimples crètes, mais ſur des A
» maux entiers, tenus d'une pe
» proportion, & preſque toujo
» choiſis dans les eſpèces mal
» ſantes. Leur poſition relevo
» goût de l'ornement, & rap
» loit la première origine de l
» mure. « Au reſte, l'inſpect
des Monuments juſtifie ces Ob
vations de l'Auteur. Nous
voyons au détail de ces Anti
tés Etruſques, dont la plûpart
d'un deſſein groſſier, quoiqu
travail ſoit quelquefois aſſez
Ces Peuples eurent, dans l
commencements, des rap
avec les Egyptiens, & dan
ſuite avec les Grecs : leurs Mo
ments indiquent ces liaiſons
ceſſives; & M. le Comte de C

leur mauvais goût. *On trouve*, dit l'Auteur, *une sorte d'amusement à méditer sur le défaut des formes.* Les deux Pièces qui se présentent ici, ont toute la grossièreté qu'on peut desirer pour faire naître ce genre de plaisir.

Mais les Antiquités Grecques, qui suivent, le feront bientôt disparoître. On aimera toujours mieux voir de belles choses que des restes de barbarie. C'est dans cette classe que le savoir de l'Auteur se développe. Il commence par cette question : *Si la Peinture des Anciens a égalé le mérite de leur Sculpture.* Ce qui donne lieu au problême, c'est que les Peintures qui subsistent, sont fort inférieures aux Statues, aux Bas-reliefs, aux Pierres gravées, aux Médailles antiques. M. le Comte de Caylus observe d'abord que les Auteurs anciens ayant donné aux Ouvrages de Peinture les

mêmes éloges qu'aux chef-d'œuvres du Ciseau, il faut bien que ces deux Arts aient marché sur la même ligne ; qu'ils aient enrichi le Public de Monuments qui méritoient la même considération. Vient ensuite une preuve de fait. » Alexandre toujours représenté en Sculpture par Lysippe » dont il avoit fait choix, ne voulut être peint que par Apelles : » c'est un fait des plus avoués. » Sans parler de la réputation » fondée sur le mérite personnel » de ce grand Peintre, je demande à tout homme de bon » sens, comment il seroit possible qu'Alexandre eût accordé, » je ne dis pas un honneur égal, » mais peut-être supérieur, & une » prédilection marquée au Peintre, si celui-ci ne l'eût méritée » par ses talents ? ... Je sais que » les hommes de ce rang (tel que » celui d'Alexandre) sont dans

abitude de faire valoir ce
'ils estiment; mais cette pré-
vention n'est que momentanée,
» & la flatterie s'évanouit avec
» le regne. D'ailleurs les évène-
» ments de la vie d'Apelles, sur
» laquelle l'Histoire s'est assez
» étendue, ne présentent rien de
» commun : il n'auroit pas voulu
» que Lysippe dessinât mieux que
» lui ; & s'il avoit été surpassé
» par le Sculpteur, telle étoit sa
» franchise qu'il en seroit conve-
» nu, & nous auroit instruits de
» son infériorité. La réputation
» de ce grand Artiste a survécu
» à la faveur d'Alexandre : elle
» en étoit indépendante ; & l'on
» pourroit peut-être avancer que
» le Peintre a fait autant d'hon-
» neur au Conquérant, que le
» Conquérant en a pu faire au
» Peintre. Enfin toute la Grèce a
» acquiescé aux éloges que le
» Roi de Macédoine lui a don-

» nés : donc il les méritoit : donc
» la Peinture marchoit de pair
» avec la Sculpture , & n'étoit
» pas arrivée à un moindre degré
» de perfection « &c. Dans la suite de cette espèce de Dissertation , l'Auteur discute plusieurs points extrêmement curieux ; savoir , les découvertes faites à Herculanum , la Noce Aldobrandine les récits de Pline sur plusieu Tableaux antiques , enfin que ques-uns des rapports qu'on d couvre entre la Peinture & Sculpture. On ne peut se disp ser de lire tout ce morceau. voit aussi , dans le cours des tails sur les Antiquités Grecq d'autres observations , tantôt g rales , tantôt particulières , t relatives aux Arts , & tant mitrophes de la critique tout à l'Article où il s'ag soins qu'on prend pour cher toute distraction ou

munication des trésors d'Herculanum &c. Toutes ces choses ont leur utilité & leur agrément. Voici une instruction générale touchant la manière d'imiter la Nature. » Pour être un grand » homme dans les Arts, il ne suffit pas d'être le fidèle Imitateur » de la Nature ; il faut que le » génie agisse, & que, pour ainsi » dire, il soit créateur, mais avec » sagesse & sans écart. Pour arri» ver à cette profondeur de l'Art, » il est nécessaire d'avoir vu la » Nature sans discontinuation. » Elle doit être si familière, & » l'étude de ses beautés si médi» tée, qu'il soit possible de n'en » être pas ébloui. Ces dispositions » sont indispensables pour corri» ger la Nature, mais toujours » par elle-même, en se rappel» lant l'exemple d'une plus belle » partie, pour la rejoindre à celle » dont on a été satisfait. Ce n'est

» qu'en prenant un pareil effot
» qu'un Artiste s'éleve au-dessus
» du vulgaire. «

Il y a pour les Antiquités Romaines 48 Planches, & plus de 150 pages d'explications. A l'occasion des Planches 56 & 57, qui présentent des Bas-reliefs, notre Auteur fait sentir l'importance de ces sortes de Monuments pour l'instruction des Artistes. C'est ce qui nourrit autr fois le génie, & embellit les idé du Poussin. Mais, *ajoûte l'A teur*, » pour répondre à c » qui voudroient se persuader » l'étude de l'Antique peut » dangereuse, je dirai d'al » que l'abus de ce qu'on ap » le goût, fait regarder co » sécheresse ce qui n'est so » que précision. Mais pou » rendre plus clair, je con » rai les Artistes aux Gens d » tres. L'avantage que pro
»

» ceux-ci la lecture réfléchie des
» anciens Auteurs, peut-il être con-
» testé ? L'expérience ne prouve-
» t-elle pas que les Modernes qui
» ont le mieux écrit dans leurs
» Langues, & mérité de passer
» eux-mêmes à la postérité, se
» sont nourris du suc des anciens
» Ecrivains ? On sent bien que
» j'admets toujours de l'Esprit
» pour la base de ma comparai-
» son, & que j'en exclus le Pé-
» dant pour les Lettres, & le Ser-
» vile pour les Arts. Si donc on
» s'obstine à regarder l'étude des
» Anciens comme une préven-
» tion, il faut au moins convenir
» qu'elle est fondée ; & que des
» hommes assurés du succès par
» tant d'exemples dans les Lettres
» & dans les Arts, peuvent té-
» moigner pour l'Antiquité la dé-
» férence qu'elle paroît si bien
» mériter. « Il y a, dans tout ce
morceau, tant de vérité & de

ſageſſe, qu'on ne doit pas crain-
dre de ſe rendre aux avis qu'il
renferme. Parmi les Notices très-
intéreſſantes dont cette claſſe
abonde, celle du beau Bas-relief
rendu dans la Planche LXXIII.
eſt pleine d'agrément. Ce Bas-
relief qui eſt chez le Roi, repré-
ſente le moment de la mort d'une
jeune femme entourée de ſa fa-
mille & des Libitinaires. Ce Mo-
nument eſt de la plus belle &
la plus touchante compoſition.
Notre Auteur l'explique avec
intérêt qui ajoûte au ſentim
qu'a mis l'Artiſte dans ſon
vrage. Nous ſommes obligé
renvoyer les Lecteurs & les
rateurs à ce Recueil. Il nou
encore quelque choſe à di

Antiquités Gauloiſes.

Elles ſont compriſes en
trois Planches, & expliqué
l'étendue de 118 pages. I
avertit d'abord que ce

extrêmement fécond en Antiquités, & que, malgré les pertes qu'on a faites en ce genre, on pourroit encore entreprendre un très-bel Ouvrage ſous le titre de *Gaule Antique.* Il ne touche pas aux Antiquités de la Provence & du Languedoc, qu'on a expliquées bien de fois. Il fait connoître celles dont on n'a point parlé, ou qui ont été mal traitées dans les Notices qui ont paru. Il recueille ce qui a été découvert en Lorraine, en Dauphiné, en Franche-Comté, en Berry, en Normandie, en Bourgogne, autour de Paris, &c. Nous ne rapporterons point d'exemples, parce que cet Extrait eſt déja aſſez étendu. Nous nous contentons de dire qu'à l'occaſion de ces Antiquités, l'Auteur entre dans beaucoup de points qui intéreſſent l'Hiſtoire & la Géographie. Nous faiſons auſſi obſerver

qu'il inſpire beaucoup de z(
pour la Recherche des Mon
ments épars dans nos Province
qu'il invite à ne point néglig
cette partie dans les fouilles c
ſe font pour les Edifices partic
liers & publics. Enfin nous
pouvons-nous diſpenſer de r
marquer ces trois qualités
l'Ouvrage dont nous venons
rendre compte ; l'exactitude da
les Notices, la comparaiſon c
Monuments avec l'Hiſtoire ; l'e
trême propriété des termes da
l'énoncé de tout ce qui concer
les Arts.

ARTICLE CV.

TRAITÉ D'OPTIQUE sur la gradation de la lumière ; Ouvrage posthume de M. Bouguer, de l'Académie Royale des Sciences &c. & publié par M. l'Abbé de la Caille, de la même Académie, pour servir de suite aux Mémoires de l'Académie des Sciences. (*In*-4°. pages 368.) *A Paris, de l'Imprimerie de H. L. Guerin & L. F. de la Tour, rue S. Jacques, à Saint Thomas d'Aquin,* M. DCC. LX.

LA gradation de la lumière est, sans doute, assujettie à certaines loix : mais ces loix, dont le Méchanisme délicat échappe à des Observateurs superficiels,

ont été long-temps plutôt soupçonnées que saisies. M. Bouguer est le premier qui en ait tenté la découverte. Il fit paroîtrè, en 1729, un *Essai*, que les Physiciens & les Géomètres accueillirent avec un applaudissement général. Cet Essai, vu l'importance & l'étendue de la matière, n'étoit que le germe d'un Traité plus considérable auquel l'Auteur s'engagea dès-lors vis-à-vis du public.

Les circonstances l'avoient toujours empêché de remplir sur ce point ses engagements, quoiqu'il ne les perdît point de vue. Enfin rendu à lui-même & à son objet favori, il a employé les dernières années de sa vie à répéter ses observations & ses expériences; il a repris le fil de ses calculs, sans qu'une maladie de langueur pût l'obliger à interrompre son travail; & il a eu, avant que de

urir, la satisfaction de mettre
net les dernières pages d'un
raité qu'il croyoit nécessaire
ux progrès de l'Optique & à la
erfection de l'Astronomie. Tout
est rédigé avec l'attention scru-
uleuse qui caractèrise les Ou-
rages de ce savant Académi-
ien.

Comme M. Bouguer ne comp-
oit point assez sur quelques-uns
le ses résultats, il les a laissés en
lanc dans la copie confiée à
M. de la Caille; & quelques
oins que ce généreux ami se
oit donnés pour recouvrer les
apiers originaux qui contenoient
es résultats, les perquisitions ont
té inutiles. A cela près, rien de
nieux conditionné que le pré-
ent Traité. L'Edition est très-
oignée. L'Editeur a revu la par-
ie algèbrique avec l'exactitude
que lui prescrivoit l'amitié, &
qu'on avoit droit d'attendre de

ses talents. L'Imprimeur a mis dans l'exécution Typographique la propreté qui distingue les Ouvrages sortis de ses Presses.

Celui-ci est divisé en trois Livres. Le premier expose & applique différents moyens de mesurer la lumière. Le second présente des recherches sur la quantité de lumière que réfléchissent les surfaces brutes ou polies. Le troisième contient une suite de vues, un détail d'expériences sur la transparence & l'opacité des corps. Comme tout le fond du Traité porte sur les principes & sur les méthodes du premier Livre, on nous permettra de nous y arrêter. Un Extrait doit embrasser sur-tout ce qu'il y a de plus substantiel dans un Ouvrage de cette nature; & pour les résultats, il suffit de les indiquer.

On sait que la Lumière se répand uniformément en ligne

droites. » Les rayons forment
» toujours une pyramide dont le
» corps lumineux est le sommet,
» & qui a pour base la surface
» sur laquelle on reçoit la lu-
» mière. Plus on s'éloigne du
» corps lumineux, plus les mêmes
» rayons se répandent dans une
» grande surface. Cette surface
» augmente précisément en même
» raison, que le quarré de la dis-
» tance au corps lumineux ; &
» comme elle ne reçoit cepen-
» dant dans toute son étendue
» que le même nombre de rayons,
» il est évident qu'elle en reçoit
» moins à proportion en chaque
» point, & que la force ou l'in-
» tensité de la lumière est préci-
» sément plus petite en même
» raison, que le quarré de la dis-
» tance au corps lumineux est
» plus grand. «

Le même raisonnement a lieu pour les foyers des verres convé-

rection que s'ils en pa
réellement, ils vont en s'élo
les uns des autres, & oc
des espaces qui, en augm
de plus en plus, sont propc
nels au quarré de la distar
point où ils se sont croisé
quel point tient ensuite li
corps lumineux.

Ces deux principes de fa
l'unique fondement des n
des que l'Auteur emploie
mesurer la lumière. S'agit-
exemple, de comparer l
mières d'un flambeau &

g'e égal, & qu'elles paroiſſent également éclairées. Pour rendre l'obſervation exacte, les ſurfaces que l'on choiſit auſſi ſemblables qu'il eſt poſſible pour la figure & pour le *ton* de blancheur, ſont parfaitement iſolées ſur un fond noir : on intercepte auſſi par un carton noir toute communication entre les deux lumières à comparer. Ces précautions une fois priſes, les ſurfaces ne paroiſſent également éclairées que parce qu'elles reçoivent, l'une du flambeau, l'autre de la bougie, une quantité égale de lumière. Si le flambeau & la bougie étoient à égale diſtance des ſurfaces, on en conclueroit l'égalité des deux lumières : mais s'il faut plus éloigner le flambeau que la bougie, les deux lumières ſont inégales ; & prenant les quarrés de leurs diſtances reſpectives, on a, dans ces nombres, la meſure exacte

de l'inégalité. Ainsi un flambeau qui à 6 pieds de distance, éclaire tout autant qu'une bougie éloignée de 4 pieds, éclairera à distances égales plus fortement que la bougie dans le rapport de 36 à 16.

Cette méthode suppose qu'on peut déplacer à volonté les deux corps lumineux pour saisir le point de distance où leur lumière devient égale. Si le déplacement est ou impossible ou trop incommode, on y supplée par des verres lenticulaires, qu'on a eu soin de rendre égaux, afin de n'avoir pas plus à craindre du défaut de transparence de l'un que de l'autre. Le flambeau & la bougie étant à la même distance des surfaces à éclairer, on ne laisse tomber sur ces surfaces la lumière, qu'après qu'elle a été reçue & refractée par les lentilles placées dans le passage des rayons.

Ces rayons, qui se sont croisés dans les foyers de ces lentilles, forment des cones dont les bases peuvent exactement se mesurer, & ont leur diamètre proportionnel à la distance des foyers. En rapprochant du flambeau la lentille qui doit en réfracter les rayons, on donne plus de longueur au cone de lumière; conséquemment la lumière éprouve un affoiblissement qu'on est maître d'augmenter au point que le flambeau n'éclaire pas plus fortement que la bougie. Quand on s'est assûré de l'égalité, on doit évaluer d'un côté les distances des deux corps lumineux à leurs lentilles, de l'autre les diamètres des bases, élever ensuite au quarré tant les distances que les diamètres, multiplier enfin de part & d'autre le quarré de la distance par le quarré du diamètre; les nombres résultans donneront

l'affoibliſſement proportionnel qu'ont dû eſſuyer les deux lumières pour parvenir à l'égalité ; & cet affoibliſſement eſt lui-même la meſure exacte de la force primitive de chaque lumière. Que les diſtances des deux corps lumineux à leurs lentilles ſoient 6 & 4, les diamètres des eſpaces éclairés 3 & 2, les affoibliſſemens & conſéquemment les lumières ſeront dans la raiſon de 324 à 64.

Juſqu'ici nous avons comparé avec l'Auteur deux lumières ou également directes, ou réfractées de la même façon : mais veut-on meſurer la même lumière dans deux états différens ; lorſqu'elle éclaire directement, & lorſqu'elle n'éclaire que par réflection, ou après avoir traverſé un corps diaphane ? Rien de plus aiſé en profitant toujours du principe des diſtances. Car, pour ne parler

que de la réflection, on cherche à découvrir combien un miroir plan affoiblit la lumière sous un angle d'incidence donné. Pour y réussir, on prend deux tablettes entierement égales; on fait tomber sur la première tablette la lumière réfléchie par le miroir; on fait ensorte que la seconde tablette, posée plus ou moins loin, soit éclairée de la même force d'une manière directe. Si la réflection ne détruisoit aucune lumière, il se trouveroit une égalité parfaite entre la somme des rayons incident & réfléchi & la distance de la seconde tablette au corps lumineux: mais le miroir absorbant toujours ou éteignant un certain nombre de rayons, il faut éloigner à proportion la seconde tablette du corps lumineux. Ainsi quarrant d'un côté la distance de cette tablette qui n'a reçu que les

rayons directs, de l'autre la somme des rayons incident & réfléchi, on connoît le rapport suivant lequel la lumière s'affoiblit par réflection.

Les procédés indiqués mettent à portée d'observer, pour ainsi dire, en masse la lumière d'un corps, & d'en déterminer la quantité absolue. Il est des occasions où l'on a besoin de considérer une portion déterminée d'une surface lumineuse, & de connoître immédiatement l'intensité de sa lumière. On veut sçavoir, par exemple, si deux parties du Ciel prises à distances inégales du Soleil, ou même si deux portions de la surface du Soleil prises l'une vers les bords, l'autre plus près du centre, éclairent inégalement, & dans quel rapport? M. Bouguer donne dans son Livre des moyens sûrs pour apprécier ce rapport. Il prend deux

tuyaux noircis en dedans, garnis vers le milieu de leur longueur de plusieurs diaphragmes. Il ne donne à chaque extrémité inférieure qu'une ouverture de 3 ou 4 lignes de diamètre, fermée par un verre mat, ou par un morceau de papier très-fin & très-blanc. Les deux extrémités tiennent ensemble par une charnière qui permet de les écarter plus ou moins à volonté. Dans l'un des deux tuyaux s'emboëte un troisième tuyau mobile, qui débordant plus ou moins répond à une partie plus petite ou plus considérable de l'objet : on conçoit assez que si, pour égaler la lumière qui nous vient de deux points du Ciel, il faut donner aux tuyaux une longueur inégale, ces deux points éclairent inégalement, & les forces respectives des lumières suivent la raison inverse doublée des longueurs des

tuyaux..... Quelquefois au-lieu d'employer un tuyau rentrant, on garnit d'objectifs peu convexes les extrémités supérieures des tubes : l'objectif répondant à la lumière plus forte, est couvert en partie d'un diaphragme ; & la partie découverte de l'objectif que l'on connoît toujours, est proportionnelle à la partie correspondante de la surface dont elle reçoit les rayons..... Observons enfin que, dans le cas où l'éloignement des deux objets lumineux seroit très-différent, il faut changer un peu la longueur des Lunettes, pour que les deux images se tracent avec une égale distinction dans le fond des deux tuyaux.

Après avoir détaillé, dans la première Section du premier Livre, les moyens que nous venons d'exposer, l'Auteur, dans une seconde Section, les applique à

la ſolution de pluſieurs problêmes d'Optique. Parcourons avec lui quelques-uns de ces problêmes. Il met à la tête de toutes ſes Obſervations celles qui lui ont appris la force que doit avoir une lumière, pour rendre abſolument inſenſible par ſa préſence l'effet d'une autre lumière beaucoup plus foible. Il réſulte de ces expériences que de deux lumières égales, mais placées à inégale diſtance, la plus éloignée ceſſoit d'affecter ſenſiblement l'organe, lorſqu'elle devenoit en vertu de l'éloignement 64 fois plus foible. Cette proportion relative, comme on voit, à la ſenſibilité de l'organe, n'eſt point la même pour tous les yeux; mais il en eſt une pour chaque Obſervateur, qu'il ne tiendra qu'à lui de connoître en obſervant avec la même exactitude que M. Bouguer. C'eſt à ce rapport conſtant

qui fait disparoître une lumière en présence d'une autre, que sont dûs plusieurs phénomènes.

Nous sommes, par exemple, sur le bord d'un bassin plein d'eau, & souvent nous n'en distinguons pas le fond. Cela vient de ce que la lumière trop foible qu'il nous renvoie, est effacée par la lumière du jour & par celle que l'eau même nous réfléchit.... Les ombres des corps sont d'autant moins fortes, qu'on les reçoit à plus de distance. Cet effet est dû à la lumière seconde renvoyée par l'atmosphère. L'ombre reçue plus loin du corps opaque, est éclairée par une plus grande partie du Ciel; elle n'est donc, à proprement parler, qu'une lumière plus foible : c'est la lumière simple du jour que fournit ou toute la moitié apparente de l'atmosphère, ou quelqu'autre partie. On apprend ici à comparer l'om-

bre telle que nous venons de la considérer avec la lumière directe du Soleil..... La lumière de la Lune varie par le changement des hauteurs de la Planète au-dessus de l'horison. Les observations dont il est fait ici mention, constatent que la force avec laquelle la Lune éclaire à 19 deg. 16 min. de hauteur apparente, est, à peu-près, à la force de sa lumière à la hauteur de 66 deg. 11 min. comme 2 est à 3. Si l'on observoit de même tous les degrés de hauteur, on pourroit, dit notre savant Auteur, faire une Table qui marquât continuellement la force de la lumière de la Lune, & cette Table serviroit pour tous les Astres, puisque leurs rayons doivent souffrir la même diminution en traversant l'atmosphère, &c.

Lorsque les Physiciens traitent des loix de la réflection, & qu'ils examinent la collision des corps

élaſtiques, ils comm
ſuppoſer des plans &
parfaits, ils décident
qui doit arriver dans
rement Mathématique
chent enſuite d'y rame
à un point fixe, tout
roît s'en écarter à rai
ou du moins d'imper
les plans & dans les re
eſt au fond la métho
M. Bouguer dans ſon
vre, où il eſt queſtio
mière réfléchie par l
tant polies que brute

Il cherche d'abord
que donneroient des
finiment polies qui n'
aucun rayon. Ce pr
de vue entraîne un
ſubtile & délicate ſur
foyers virtuels par re
ſurfaces courbes ; di
prouve que chaque
ſurface ſphèrique ne

ouble image, quoique nous
découvrions presque jamais
e seule. On passe de-là a
ien de la force qu'a la lu-
réfléchie par une surface
re infiniment polie : on fait
que la lumière réfléchie de
s parts par le Globe, & reçue
très-grande distance, est la
pour tous les points, pourvu
e Globe soit très-éloigné du
lumineux..... On évalue ce
éfléchiroient de lumière des
es sur lesquelles de petits
phères parfaitement polis
oient lieu de rugosités. Ce
a trouvé pour une simple
e plane, on essaie de l'ap-
er à la surface même d'un
e.

rès ces observations d'une
rie purement Mathématique,
ent des recherches sur les
réfléchissants, tels que la
que les donne. Ces corps

éteignent toujours plus ou
de rayons : la réflection
n'est point également viv
tous les angles d'incidence
forte en général sous les
angles, elle est aussi plus
sous les grands. Nous ne su
point l'Auteur dans le dét
il entre sur tous ces points
les forces réfléchissantes des
rents corps soumis à son ex
La matière est trop vaste,
bornes d'un Extrait trop é
D'ailleurs les résultats l
toujours quelque nuage, lor
se permet de retrancher l
périences sur lesquelles il
tent, & pour ces expérience
devons renvoyer au Livre r
ainsi que pour ce qui co
les surfaces brutes sur les

livre. Il traite de la transparence & de l'opacité des corps. On peut supposer que, dans les corps transparents, la lumière est transmise par les pores ; on peut conjecturer aussi que l'action de la lumière est propagée par les petites parties solides : mais dans l'une ou l'autre supposition, la loi des diminutions de la lumière est la même, suivant notre Auteur. Les épaisseurs à traverser, que l'on peut supposer homogènes, augmentant en Proportion Arithmétique, les affoiblissements de la lumière suivent une Progression Géomètrique. La courbe qui exprimera les affoiblissements est donc une Logarithmique. M. Bouguer lui donne le nom de *Gradulucique*, & la détermine pour différents corps. Il nous apprend qu'une matière cinq ou six fois plus transparente qu'une

corps opaques viennent se r
comme d'eux-mêmes ſous
loi, puiſque, à parler phy
ment, les corps opaques n
que des corps moins tranſp
qui ont auſſi leur *Graduluci*
On voit aſſez que ces prei
conſidérations ſont ſuivies
cherches ſur la tranſparen
l'atmoſphère, ſur les den
différentes hauteurs de la
ſur les diverſes maſſes d'a
les rayons des Aſtres ont
verſer pour parvenir juſqu'à
Il nous ſuffit d'indiquer to

couleurs aëriennes, &c. Il ſeroit à ſouhaiter qu'en partant du point où M. Bouguer s'eſt arrêté, on continuât le cours de ſes expériences. La matière n'eſt pas épuiſée, & cette branche de l'Optique ſi précieuſe pour l'Aſtronomie, n'a point encore de Théorie certaine & complette, à moins qu'on ne regarde comme une Théorie complette le petit nombre de bons principes répandus dans le préſent Traité.

ARTICLE CVI.

PARALLÉLE des Tragiques Grecs & François, (Vol. *in*-12. p. 223.) A Lille; & se vend à Lyon chez les Frères Duplain Libraires, rue Mercière, 1760.

L'AUTEUR de ce Parallèle connoît les dangers & les difficultés de son entreprise. Il sent qu'un François qui veut prononcer entre les Grecs & ses Compatriotes, se trouve comme bordé de deux écueils presque également à craindre; d'un côté, l'esprit de Patriotisme qui ferme les yeux sur tout mérite Etranger; de l'autre, cette espèce d'idolatrie dont certains érudits sont prévenus pour tout ce qui porte l'empreinte & le sceau de

l'Antiquité. Il n'est pas possible d'échapper à ces écueils, si l'impartialité la plus sévère & la plus éclairée ne trace la route. Nous ne croyons pas qu'on puisse reprocher à l'Auteur de cet Ouvrage trop de prévention en faveur des Anciens ; il les connoît, il les estime, & leur rend la justice qu'ils méritent : mais son admiration pour eux n'est ni un sentiment aveugle, ni un respect servile. S'il en détaille les beautés, il n'en dissimule point les défauts. Peut-être trouvera-t-on qu'il n'a point été aussi scrupuleusement en garde contre le penchant & les insinuations du préjugé national. Nos Lecteurs en jugeront d'après l'exposition que nous allons faire de la manière dont ce Parallèle est exécuté.

On commence par quelques réflexions sur le caractère différent des Grecs & des François.

On obſerve que le caractère G
prête mieux aux efforts du T
que que le caractère Françoi
a dans tout ce Morceau des
bien vues, bien ſenties &
dues avec beaucoup de f
L'Auteur avance enſuite
propoſitions, dont la preuv
développement établiſſent l
riorité du Théâtre François
Théâtre Grec. 1° Nos Poë
bien plus d'obſtacles à ſurı
pour produire l'effet théâtra
n'en avoient Sophocle & Eu
2° Avec plus de difficultés
monter, ils ont encore
réuſſi. Double avantage q
le comble à la gloire de l
Françoiſe.

Les Poëtes Grecs avoie
privilèges qui n'ont poin
juſqu'à nous. L'Hiſtoire,
ble & l'Imagination étoie
eux des ſources fécondes,
jours ouvertes, qui leur f

soient des sujets variés presqu'à l'infini. De ces trois sources, deux sont comme fermées pour nos Poëtes. La Fable nous est interdite, à cause du merveilleux outré qui en forme le tissu. Nous n'osons hazarder les sujets d'imagination. Il regne contre eux un préjugé qui les proscrit, ou du moins qui intimide nos Auteurs, quoiqu'Aristote, dans sa Poëtique Chap. IX, autorise & recommande l'usage de ces sortes de sujets.

Nous sommes donc réduits à ne traiter que des sujets historiques. Or le champ de l'Histoire, quoiqu'aggrandi par la foule des siècles qui se sont écoulés depuis le temps des Sophocles & des Euripides, n'est cependant pas immense. Les mêmes passions ramenent les mêmes évènements. Les siècles ne font guères que se répèter. Le fond de la Scène est

toujours le même, il n'y a que les noms des Acteurs qui changent. Le cercle des révolutions humaines, *dit ingénieuſement notre Auteur*, n'eſt pas plus grand que la roue de la Fortune : c'eſt une ſphère aſſez étroite, qu'un mouvement circulaire & rapide repréſente ſouvent ſous les mêmes aſpects. Si du moins il nous étoit permis, comme aux Poëtes Grecs, de défigurer les principaux traits de l'Hiſtoire, lorſque de ces changements il pourroit réſulter un grand intérêt, un effet éclatant & des ſituations heureuſes. On ſait que les Tragiques d'Athènes ne reſpecterent pas les vérités même les plus connues. Hélène, dont les criminelles amours avoient embraſé Troie, reparoît dans la Tragédie qui porte ſon nom, comme une épouſe chaſte & fidèle qui n'a jamais vu les murs d'Ilion. Troie & la

Grèce ont combattu pour une ombre. Jocaste qui se tue dans l'Œdipe de Sophocle, lorsqu'elle sait qu'elle est devenue l'épouse de son fils, renaît, en quelque sorte, dans les Phéniciennes, pour prendre part aux divisions cruelles d'Etéocle & de Polynice. Hamon & Antigone, dont la fin tragique avoit fourni un si beau sujet à Sophocle, unissent leurs destinées dans Euripide par un heureux hymen. Passeroit-on à nos Poëtes de pareilles libertés & des contradictions aussi sensibles?

Un autre avantage bien précieux que les Grecs avoient sur nous, c'étoit de pouvoir prendre des sujets dont la catastrophe est funeste à la vertu. Dans les Annales du monde, combien d'illustres malheureux qui ne méritoient pas de l'être! Ce sont-là les sujets que le Législateur du

personnages..... Ce malheu
être celui d'un homme q
soit ni méchant, ni bon ;
l'on n'en trouve pas un q
précisément tel, il faut
celui qui est plutôt bon q
chant. (Arist. Chap. 13.)
nous voulons toujours v
vertu triomphante, & le vic
Nous ne sentons pas que
loi rigoureuse que nous im
à nos Poëtes, les met dan
possibilité d'exciter ces in
sions profondes de terreur
pitié, qui déchirent l'am

» nous effraient qu'autant que
» nous pouvons les craindre pour
» nous-mêmes. Or, quel Specta-
» teur voyant un Tyran cruel,
» un Héros vicieux, puni de ses
» crimes, s'avisera de craindre
» des malheurs qu'il ne croit pas
» mériter ? Mais si je vois un Il-
» lustre persécuté que l'innocence
» n'a pu garantir des revers les
» plus accablants, c'est alors que
» les coups sous lesquels il suc-
» combe, semblent me menacer
» moi-même. Je découvre, dans
» la Peinture de ses malheurs,
» l'image de ceux qui pourroient
» fondre bientôt sur moi. Si l'in-
» nocence & la vertu ne peuvent
» servir de rempart contre les
» attaques de la Fortune, qui pour-
» ra ne pas trembler ? Qu'on me
» présente un Héros vertueux,
» qu'un beau défaut ou une faute
» involontaire entraîne dans le
» plus profond abysme de l'ad-

» versité..... c'est alors que je ré-
» pands des larmes pleines de dou-
» ceur..... Ce Héros seroit moins à
» plaindre, s'il étoit plus coupable ;
» ses crimes justifieroient ses mal-
» heurs : c'est son innocence qui
» le rend plus digne de compas-
» sion. *Misericordia est ægritudo*
» *ex miseriâ alterius injuriâ la-*
» *borantis. Nemo enim parricidæ*
» *aut proditoris supplicio mise-*
» *ricordiâ commovetur.* (Cic.
» Tuscul. 4.) «

On objectera peut-être que la peinture d'un Héros innocent & malheureux excitera plutôt l'indignation que la terreur ou la pitié dans l'ame du Spectateur. Mais Hippolyte, dans Euripide, en est-il moins intéressant, quoiqu'il soit sans défauts, & qu'il meure victime d'une affreuse calomnie ? C'est par de semblables catastrophes qu'Euripide a mérité d'être appellé le *plus tragi-*

gue *des Poëtes*. Le grand Corneille trouvoit qu'Œdipe étoit parfaitement innocent : le sort du fils & du meurtrier de Laïus nous attendrit-il moins dans Sophocle ? En un mot, ne voit-on pas tous les jours la vertu malheureuse, & le vice triomphant ? Pourquoi la Scène tragique ne pourra-t-elle nous présenter ce que le grand théâtre du monde offre si souvent à nos regards ?

Mais n'est-il pas à craindre que de pareils exemples n'inspirent du dégoût pour la vertu malheureuse, & ne favorisent le penchant au vice qui prospère ? » Pour rendre la vertu aimable, » *répond notre Auteur*, il ne » faut que la peindre avec tous » ses traits, patiente dans l'adver- » sité, embrassant généreusement » le bras injuste qui la frappe, » n'opposant que de nouveaux » bienfaits à l'ingratitude qui

» l'opprime, inébranlable dans les
» revers, & trouvant dans elle-
» même sa félicité..... Faut-il
» inspirer de l'horreur pour le
» vice? Que le Poëte le montre
» tremblant au faîte des gran-
» deurs, inquiet dans les succès,
» toujours obsédé de la crainte,
» déchiré de remords, accom-
» pagné de l'infamie. Mais on
» n'a pas droit d'exiger qu'il le
» punisse. On ne peut pas plus
» l'accuser de l'autoriser en ne le
» punissant pas, que condamner la
» Providence qui le tolère, & qui
» le laisse triompher. «

Il faudroit voir les réflexions neuves & les raisonnements judicieux dont on appuie tout ceci. Ce Morceau, qui occupe plus de 25 pages, est écrit avec beaucoup de chaleur & d'éloquence.

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans ce qu'il dit sur la loi de la vrai-semblance, sur l'intrigue &

le dénouement. Il prouve très-bien que ces régles sont plus austères pour nous, qu'elles ne l'étoient pour les Grecs. S'agissoit-il de dénoüer une intrigue embrouillée, de justifier certains évènements qui sortoient de l'ordre de la vrai-semblance? Le Ciel venoit à leur secours. L'intervention de quelque Divinité propice, la ressource des songes, l'autorité des Oracles, les arrêts inévitables d'un Destin aveugle, & tant d'autres expédients que la raison désavoue, étoient autant de machines toujours prêtes à seconder & à soulager l'imagination du Poëte. » Nous avons des Dog-» mes sévères, une Providence » équitable, des Spectateurs amis » du merveilleux, mais ennemis » du faux : voilà notre équiva-» lent. «

A ces désavantages du Poëte François, ajoûtez l'obligation où

il est de partager sa Fable en cinq Actes, à peu-près d'égale grandeur. Que la régle des cinq Actes soit bien ou mal fondée, ce n'est pas ce que notre Auteur examine ici. Il lui suffit d'observer qu'une loi pareille est incommode pour le Poete François, & qu'elle n'est pas moins contraire à la pratique des Anciens. C'est ce qu'avoit déja observé un savant Académicien, (M. l'Abbé Vatry.) On nous donne le précis de sa Dissertation, qui se trouve dans le huitième Tome des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, (pag. 188 & suiv.) » Nous voulons que toute Tragédie ait cinq » Actes, c'est-à-dire que toute » action mise sur la Scène s'interrompe quatre fois ; que chaque Acte contienne quelque » évènement, quelque situation. » Toute action tragique en ren-

» ferme-t-elle régulièrement cinq ?
» N'exige-t-elle jamais ni plus ni
» moins de quatre repos ? A qui
» persuadera-t-on que la Nature
» s'astreigne à cet ordre unifor-
» me ? Il faudra cependant que
» le Poëte le suive. Il faudra que
» son imagination s'y plie, qu'elle
» s'étende ou se retrécisse sur
» cette régle toujours égale. De-
» là les Actes postiches, les Scènes
» hors-d'œuvre que le Poëte s'est
» vu contraint d'admettre... De-là
» les interruptions forcées, les
» entrées & les sorties peu natu-
» relles : de-là enfin tant de dé-
» fauts que cette nouvelle régle
» rend inévitables..... Si le nom-
» bre de trois cents Vers ou en-
» viron est fini, nos Violons chas-
» sent les Acteurs. Les Anciens
» en usoient bien autrement. Ils
» faisoient disparoître les leurs,
» quand leur présence n'étoit plus
» nécessaire sur la Scène..... Ils

» plaçoient leurs intermèdes, non
» point selon le caprice d'un
» Spectateur frivole, mais lorsque
» la suite naturelle de l'action
» exigeoit ailleurs la présence des
» principaux Acteurs..... Et parce
» que les différentes actions qu'ils
» traitoient demandoient plus ou
» moins de ces interruptions, ils
» les plaçoient selon le besoin,
» tantôt après cent Vers, tantôt
» après sept cents, & se mettoient
» fort peu en peine de ne met-
» tre que quatre (intermèdes)
» dans toutes leurs Tragédies.«

Si quelqu'un regardoit ceci comme un paradoxe, qu'il lise la Dissertation de M. l'Abbé Vatry, ou cet endroit de notre Auteur que nous ne faisons qu'indiquer. Il y verra que le précepte des cinq Actes ne se trouve point dans Aristote. Le Philosophe Grec, qui traite en détail des régles de la Tragédie, auroit-il manqué

parler de ce précepte, en ex-
[?]uant les parties de quantité,
a juste étendue d'une action
matique? *Il y a des Tragé-*
s anciennes qui n'ont que mille
rs, il y en a qui en ont près
deux mille. Dans le cas de
le Vers ne faudroit-il pas laisser
oser l'attention du Spectateur
ins de fois, que lorsque la
agédie est plus longue de près
moitié? & un Spectacle ne
a-t-il pas aussi-bien varié par
is, ou par cinq intermèdes,
e par quatre? C'est la réfle-
on de M. l'Abbé Vatry, p. 194.
: même Académicien assure
age 197) que les Tragédies
ecques ont presque toujours
Actes & quelquefois sept.

De tout ceci, *dit l'Auteur du*
arallèle, il résulte que les An-
ens étoient bien plus à l'aise
le nos Poëtes. Ils avoient plus
liberté que nous de donner

plus ou moins d'étendue à leurs Pièces. Leurs Actes n'étoient point *toisés* & compassés comme les nôtres : en conséquence le nombre n'en pouvoit être déterminé au juste.

Avouons cependant qu'il faudra bien des tentatives pour déprendre les esprits d'un préjugé, si l'on veut, mais d'un préjugé qui se trouve autorisé par le témoignage formel d'Horace *, & accrédité par l'usage constant de nos plus grands Poetes. Ce changement qu'on propose, & qui ne peut être justifié que par le succès le plus éclatant, doit être l'ouvrage d'un de ces Génies hardis, qui semblent faits pour donner la loi. Le premier qui osera nous faire pleurer dans quatre Actes, & nous faire grace d'un Acte

* Neuve minor, neu sit quinto productior actu
Fabula . . . . .

inutile ou languissant, fera sans doute bien des imitateurs.

Nous sommes forcés d'omettre plusieurs observations excellentes sur les Chœurs des Tragédies Grecques, sur les mœurs & les sentiments qui y regnent, sur la diction, le style & la versification, (cet Article essentiel qui décide du mérite & du sort des Tragédies) sur la magnificence & l'étendue du Théâtre des Anciens, &c. Nous nous hâtons d'arriver à la seconde Partie de ce Discours.

Le P. Brumoy, dans *son* * *immortel Ouvrage*, caractèrise ainsi le Théâtre des Grecs. *La simplicité, la régularité, la vérité, la justesse de la conduite & des passions sont le coin auquel sont marquées les Tragédies ancien-*

* Expression de Rousseau dans son Epître au P. Brumoy.

nes. L'Auteur du Parallèle n'est pas tout-à-fait ici de l'avis de cet ingénieux Ecrivain, ou plutôt, en paroissant souscrire à ce jugement, il prétend que nos Tragédies sont fort supérieures dans tous ces points aux Tragédies anciennes, & qu'elles touchent par conséquent de plus près à la perfection.

Si les partisans outrés de l'Antiquité trouvent que l'Auteur charge quelquefois ses critiques dans les Analyses qu'il donne des Tragédies Grecques, du moins ne pourront-ils pas lui reprocher d'en parler, pour ainsi dire, au hazard & sans les connoître. Il en a fait une étude profonde & réfléchie; & la Langue de Sophocle & d'Euripide lui est familière.

Cette simplicité dont on fait tant d'honneur aux Grecs, *dit l'Auteur du Parallèle*, n'est ou-

ent dans eux qu'une véritable
digence, & l'on seroit très-
ché de la trouver dans nos
ragédies. De plus est il bien
sûr que les Grecs se soient pas-
sés d'épisodes ? Quel nom don-
nera-t-on à l'aventure d'Evadné,
dans les *Suppliantes*, à celle de
Ménécée dans les *Phéniciennes*,
& de Macarie dans les *Héra-
clides* ? La Tragédie des *Troyen-
nes* n'est-elle pas très-épisodique ?
L'intérêt s'y partage entre Hé-
cube, Helène, Andromaque &
Cassandre. Les funérailles d'Ajax,
d'Astyanax ne sont-ils pas de
vrais épisodes, ne forment-ils pas
une véritable duplicité d'intérêt ?
On dira peut-être que ces épiso-
des étoient rares. Mais quand les
Tragiques d'Athènes n'y avoient
pas recours, comment les rem-
plaçoient-ils ? Des harangues bien
étudiées, des disputes en forme,
de longs plaidoyers remplissoient

le vuide des Actes. Souvent de longs récits, des deſcriptions peu naturelles, des ſcènes comiques, des répétitions ennuyeuſes & inutiles, des alluſions politiques, des louanges données à la Ville d'Athènes, des allégories, des ſentences; voilà les moyens qu'ils mettoient en œuvre pour ſoûtenir l'attention du Spectateur. Nos Poëtes ont employé des épiſodes, qui quelquefois aident la marche de l'action, augmentent l'intérê & favoriſent le jeu des Acteur » Ils ont donc mieux connu q » les Grecs cette ſimplicité » convient à la Tragédie. «

On ne doit pas croire, au r que notre Auteur prétende l'apologie des épiſodes en g ral. Il n'approuve que ceux maniés avec art, ſont ſi é ment liés à l'action prin qu'ils ne font plus qu'un tout avec elle. Il convien

roit à souhaiter qu'on pût,
: secours de ces actions
nes & de ces appuis étran-
soûtenir une passion, la
de son propre suc, sans
Pièce en devînt languis-
: décharnée. Il condamne
t ces épisodes qui, *montés*
ton de langueur, avilissent
iurne, dégradent la Scène
e, & font soupirer à Me-
e les fadeurs de l'Opéra.
e pas là ce qui nous attire
roches des Etrangers qui
accusent *d'admirer chez*
es Tragédies par de pe-
louceurs, qui ne font pas
pression assez forte sur les
? (Voyez S. Evremont sur
gédie.)
nt au mérite de la régula-
l'on vouloi entrer dans
en suivi de toutes les Pièces
yle, de Sophocle & d'Eu-

ripide, on trouveroit que cet avantage des Grecs qu'on préconise avec tant d'emphase, se réduiroit à bien peu de chose. Nos grands Poetes fidèles communément aux Loix du Théâtre, ne s'en sont quelquefois écartés que pour parvenir plus sûrement au but de la Tragédie, qui est de toucher & de plaire. Que de beautés neuves nous devons à l'inobservation de quelques-unes de ces régles ! Les hommes de génie sont comme les Monarques de l'Empire littéraire. Leurs exemples font les Loix : c'est d'après leurs écrits qu'il faut apprécier les régles. Si la froide symmétrie les condamne, la voix du sentiment les absout : & c'est le sentiment qui est le vrai juge dans les Arts d'agrément & de goût : ses arrêts sont irréformables. Si l'exactitude & la régularité faisoient le principal mé-

e genre dramatique,
la Zénobie de l'Abbé
ferolent des chefs
t la gloire du Théâtre
ordonnance & l'œco-
ces Pièces couterent
atre années de travail
teur. Quel en fut le
e fut *d'ennuyer dans*

nine ensuite quel est
qui caractérise les Tra-
ques : on fait voir que
dégénère assez souvent
veres qui sont plus du
Thalie que de Mel-
On en cite plusieurs
des meilleures Tragé-
dirons avec S. Evre-
la grandeur & la di-
nut étoient des choses
s des Grecs. C'étoient
Esprits resserrés dans le
ine petite République,

à qui la liberté nécessiteuse ... *lieu de tout.* Sophocle & ... pide furent, sans doute, de ... grands Peintres; mais ils ... lerent sur la Nature sans ... modèle qui pût les guider ... en copierent trop fidèlement ... les traits, & pousserent l'imi... trop loin.

Ce Discours finit par la ... paraison de la Phèdre & de l'... génie d'Euripide avec la P... & l'Iphigénie de Racine. ... mêmes objets ont été déja ... avec plus d'étendue dans le ... tième Tome des Mémoires ... l'Académie des Inscriptio... Belles-Lettres. Mais l'A... (M. Racine) avoit eu des ... gements à garder: & parce ... craignoit que l'intérêt de ... filial ne lui fît illusion, il n'... être pas rendu au Poëte Fr... toute la justice qu'il lui ... Quoi qu'il en soit, l'Auteur

e n'a contre lui ni les
soupçons, ni les mêmes
le récusation à redouter:
montre-t-il moins enve-
lans ses décisions; il ne
pas à donner la préfé-
au Poëte François sur le
Grec. Les preuves qu'il
pour justifier son juge-
si elles ne sont pas tou-
nvaincantes, paroîtront du
toujours très-plausibles.
egne dans tout cet Ou-
une connoissance pro-
des Tragiques anciens &
nes. On y trouvera des
ues utiles, des réflexions
uses, & beaucoup de bonne
: en un mot, c'est une
illeures Poëtiques que nous
ssions pour le genre dra-
e. A quelques expressions
qui ne sont point assez
es & qu'il faudra réfor-

mer dans une seconde Edition, le style en est noble, élégant & rapide. Si le Public daigne applaudir à cet Essai, l'Auteur promet de nous donner, sur la même matière, un Ouvrage beaucoup plus étendu Ce sera comme une Analyse raisonnée des Tragédies Grecques qui nous restent. S'il nous étoit permis de prévenir & d'annoncer les suffrages & le goût du Public, nous exhorterions l'Auteur à multiplier nos richesses & ses dons.

TICLE CVII.

ODE D'ÉTUDIER, des Ouvrages de S. Au. Traduite de l'Italien ERRE BALLERINI, Di-r de l'Académie des istes de Vérone. (Volume .) A Paris, chez Jean-ias Hérissant, rue S. Jac-&c. M. DCC. LX.

ivoit déja une Académie *lpatistes* à Florence : M. le Maffei en a établi une us ce même nom à Vé-: le premier Ouvrage sorti ué de cette Compagnie, léthode que nous annon-le Directeur M. Ballerini :ensé l'Auteur, ou plutôt ompofé que d'après S. Au-Patron de cette Acadé-

mie. C'eſt ce qu'expoſe la courte Préface de ce Livre.

Une Obſervation Philoſophique & Chrétienne auroit pu décorer encore ce préambule. S. Auguſtin a parlé ſouvent de la ſcience même & de l'étude qui en eſt la voie. Il a comparé cette pénible & dangereuſe occupation avec le grand intérêt du ſalut éternel. Il s'eſt défié preſque par-tout du trop grand empreſſement que les hommes témoignent pour étendre la ſphère de leurs connoiſſances. Que n'a-t-il point écrit contre la curioſité coupable & contre les Lecteurs frivoles? Combien de fois n'a-t-il point répété, dans l'amertume de ſon cœur, que le ſavoir purement philoſoque, ſans la ſcience & ſans l'amour de Dieu, ne fait que des hommes inquiets & malheureux? Le réſultat de ſes ſentiments ſur toute cette matière auroit pu plaire &

moire. Les Sages y auroient trouvé la solution du démêlé célèbre touchant les avantages & les inconvénients de l'Etude. Ils auroient vû que des Esprits faits comme celui de S. Augustin, sont les seuls qu'il faille consulter dans une question si délicate. En un mot, nous aurions eu un morceau de Morale aussi curieux qu'important.

Mais le Chef des *Apatistes*, le P. Ballerini, n'a probablement pas connu nos altercations & nos besoins sur cet Article. Le Traducteur François n'a pas cru devoir toucher un point que l'Italien ne lui indiquoit pas; il s'en est tenu à son Texte, & nous lui devons cette justice qu'il a traduit nettement, coulamment; qu'il a sur-tout rendu avec exactitude les passages de S. Augustin. On conçoit que ce Volume en est rempli, puisqu'il

s'agit de former une Méthode d'Etude d'après les principes de ce *Saint Père.*

Il y a, dans ce petit Volume, XIX. Chapitres, dont chacun embrasse quelque partie des connoissances humaines. On commence par les Langues. S. Augustin recommande assez les Langues Grecque & Hébraïque ; il les trouve utiles pour l'intelligence des saints Livres. Mais on se tromperoit fort si le regret qu'il témoigne d'avoir négligé le Grec dans son enfance, étoit regardé comme un effet de l'estime particulière qu'il eut depuis pour cette Langue. Il portoit ses vûës bien plus haut : il considéroit, dans cette négligence, la légèreté & l'indocilité de ses premiers mouvements. Il croyoit devoir se reprocher, expier même ces égarements du jeune âge.

La Poësie qui occupe aussi un

ce, n'étoit pas retranchée
e saint Docteur du plan des
es communes; mais il en sen-
les dangers. Il appelloit les
es des Poëtes, (sur-tout celles
expriment les foiblesses abo-
bles des Dieux) le vin de
eur. M. Ballerini ajoûte une
ervation toute humaine, mais
a pareillement son mérite &
age; c'est qu'on ne permet
ersonne de faire des Vers mé-
res, & qu'il est fort difficile
faire d'excellens: deux rai-
qui bornent extrêmement la
e poëtique.

Il faut concevoir que le Dic-
ur des Apatistes forme une
de tissu des Textes de saint
stin: il est nécessaire de les
er & de les lier: ce soin
de notre Auteur Italien, &
aducteur représente exacte-
t ce genre de compositions

c'eſt S. Auguſtin qui le commande & qui le dirige. Ainſi, dans le Chapitre de l'Eloquence, on établit d'abord que les grands Orateurs ſe forment plutôt par l'uſage & par l'imitation des bons modèles que par les préceptes de l'Art. C'eſt la penſée du ſaint Docteur : & quant à l'uſage de l'Eloquence, » il condamne, dans » un vrai Orateur & ſur-tout dans » un Orateur ſacré, les jeux de » mots, les réflexions légères & » peu ſolides, les penſées fauſſes, » & autres ſemblables défauts. » Il veut que l'Orateur cherche » dans ſes diſcours à plaire plus » par les choſes mêmes que par » les paroles ; qu'il ſoit perſuadé » que les meilleures expreſſions » ſont toujours celles qui ſont » les plus vraies, & qu'il ſoit » le maître, non l'eſclave des » mots, &c. «

S. Auguſtin faiſoit un cas par-

iculier de la Logique, pourvu u'elle fût vraie, sage, modé-té; qu'elle apprît aux hommes à produire, non des Sophismes, de vaines spéculations, des chi-mères, mais des idées claires et solides, des jugements bien fondés; en un mot, qu'elle écar-tât des esprits tous les obstacles qui les empêchent de découvrir la vérité. «

Un de ces obstacles est l'em-pire qu'exercent sur nous les pré-jugés. Donner trop aux opinions opulaires, au témoignage des ens, à l'estime ou au mépris que nous avons pour certaines per-sonnes; croire que les premiers ne *se sont trompés en rien*, & que les seconds *n'ont pu rien dire de bien*; voilà, selon saint Augustin, les principales sources de nos préjugés. Tout le 5[e] Cha-pitre de ce Livre présente les

Textes fort clairs qui déco
ce fond d'erreurs. On ci
page 29 le *Chapitre 15* de
tre 130 du saint Docteur ;
le *Chapitre 5* qu'il falloit
Il y a, dans ce petit Ou
quelques autres méprises se
bles ; & dès le premier
qui roule sur les Langues,
dique le Chapitre premier
cond Livre de la Doctrine
tienne, au-lieu du Chapi
de ce même Livre. Nous
quons ces fautes légères ;
que, dans une composition
animée de l'esprit de S. Au
il est à propos de renvoye
cisément aux passages qui c
nent la pensée de ce saint
Ainsi, pour donner enc
exemple ; à la page 42
doit pas croire qu'un Tex
gué par M. Ballerini soit
Livre 3e des Soliloques :
sous le titre de *Soliloques*

Livres], & non trois dans
gustin. *

Saint Docteur écarte des
& de la route du vrai les
ons *obscures ou inutiles*,
Questions de mots; il veut
se rétracte, quand on s'est
é; & il en a donné lui
un bel exemple; il exige,
a recherche des vérités de
sique, l'étude des Mathé-
es, & les expériences; il
ouve point qu'en ces ma-
, on s'appuie uniquement
utorité des saints Livres.
rive souvent, *dit-il*, que

---

la page 33, on cite *le 16* Cha-
1. Livre *de Quantit. an.* il fal-
mettre le 19. A la page 43, on indi-
itre 153, c'est 143. En plusieurs
endroits on omet de renvoyer
apitres du Livre, comme Page
L. 1. *in Acad.* il faut ajouter

Textes fort clairs qui découvrent ce fond d'erreurs. On cite à la page 29 le *Chapitre 15* de l'Epître 130 du saint Docteur ; c'est le *Chapitre 5* qu'il falloit citer. Il y a, dans ce petit Ouvrage, quelques autres méprises semblables ; & dès le premier Article qui roule sur les Langues, on indique le Chapitre premier du second Livre de la Doctrine Chrétienne, au-lieu du Chapitre 16 de ce même Livre. Nous remarquons ces fautes légères ; parce que, dans une composition toute animée de l'esprit de S. Augustin, il est à propos de renvoyer précisément aux passages qui contiennent la pensée de ce saint Père. Ainsi, pour donner encore un exemple ; à la page 42 on ne doit pas croire qu'un Texte allégué par M. Ballerini soit tiré du Livre 5e des Soliloques : il n'y a sous le titre de *Soliloques*, que

ux Livres, & non trois dans Augustin. *

Ce saint Docteur écarte des études & de la route du vrai les *Questions obscures ou inutiles*, & les *Questions de mots*; il veut qu'on se rétracte, quand on s'est trompé, & il en a donné lui-même un bel exemple; il exige, pour la recherche des vérités de la Physique, l'étude des Mathématiques & les expériences; il n'approuve point qu'en ces matières, on s'appuie uniquement sur l'autorité des saints Livres. » Il arrive souvent, *dit-il*, que

* A la page 33, on cite *le 16* Chapitre du Livre *de Quantit. an.* il falloit mettre le 19. A la page 43, on indique l'Epître *153*, c'est *143*. En plusieurs autres endroits on omet de renvoyer aux Chapitres du Livre, comme Page 28, *Lib.* 1. *in Acad.* il faut ajoûter *Cap.* 4. Page 111, *Lib.* 9. *de Trin.* il est bon d'indiquer le *Chap.* 2, &c.

» des Infidèles ont des connoiſ-
» ſances ſoûtenues de raiſons très-
» certaines, & d'expériences pal-
» pables ſur ce qui regarde la
» Terre, le Ciel, les autres élé-
» ments de ce monde, le mou-
» vement, la grandeur & les diſ-
» tances des Etoiles, les éclipſes
» du Soleil & de la Lune, les
» révolutions des années & des
» temps, la nature des animaux,
» des plantes & des pierres. Or,
» c'eſt une choſe tout-à-fait hon-
» teuſe, très-pernicieuſe, & qu'il
» faut éviter avec un grand ſoin,
» qu'un Chrétien diſcoure de ces
» choſes, en prétendant s'appuyer
» ſur l'autorité de l'Ecriture, en
» préſence d'un Infidèle, & lui
» donne lieu de le regarder com-
» me un inſenſé qui s'égare d'une
» manière étrange, & qui ne
» mérite que la riſée..... Il faut
» dire que le S. Eſprit qui par-
» loit par la bouche de nos Au-

» teurs, n'a pas voulu apprendre
» aux hommes des choſes qui ne
» leur ſervent de rien pour le
» ſalut. « Ce Texte tiré du ſecond
Livre *de Geneſi ad litteram*, eſt
capable de rallentir le feu des
Adverſaires de la nouvelle Phyſique.
Probablement on n'y fit
pas attention, quand on prétendit
détruire le ſyſtême de Copernic
par des paſſages de l'Ecriture :
manière d'attaquer bien
paſſée de mode, & qui ne ſe
trouve plus guères que dans les
Livres du dernier ſiècle.

Sur la Morale & la Juriſprudence,
M. Ballerini tire peu de
choſes du ſaint Docteur; il a tort :
perſonne n'a mieux parlé que
S. Auguſtin des Loix & de leurs
diverſes eſpèces, Loi éternelle,
Loi naturelle, Loi révélée, Loi
humaine ; perſonne ne s'eſt expliqué
plus clairement ſur les
objets de ces Loix, ſur leur ori-

gine, ſur leur ſanction, ſur les ſecours qui ſont néceſſaires à l'homme pour les accomplir toutes quant à la lettre & quant à l'eſprit.

Notre Auteur entre, à ſon douzième Chapitre, dans une eſpèce d'inſtruction ſur ce qu'on appelle *les lieux Théologiques.* Il place de ſuite l'*Ecriture ſainte*, la *Tradition*, les *ſaints Pères*, les *Conciles*, les *Décrets des Papes*, les *Controverſes*, la *Théologie Scholaſtique*, la *Théologie Morale*; & ce ſont-là les ſujets qui rempliſſent le reſte de ce Volume.

Les Articles de l'*Ecriture*, de la *Tradition*, des *ſaints Pères*, préſentent les meilleures régles ſur l'uſage de ces monuments de la plus ſainte Religion qui ſoit au monde. On voit que M. Ballerini a voulu être court. S. Auguſtin a dit ſur ces trois grands

objets mille choses qui ne sont point ici, mais ce qu'on cite de lui, est toujours très-suffisant pour la Méthode d'étudier. Grand respect pour les saints Livres; défiance de ses lumières dans l'explication des difficultés qu'on y rencontre; attention à recueillir les sens qu'ont vus & transmis les saints Pères. *J'ai suivi leurs traces*, disoit S. Augustin, *je pense ce qu'ils ont pensé, je tiens la doctrine qu'ils ont tenue, je prêche ce qu'ils ont prêché.*

Ce qu'on nous dit ici des Conciles, est plus polémique que tout le reste de l'Ouvrage. A l'occasion d'un mot qu'on lit dans S. Augustin sur *les Conciles pléniers, qui sont souvent corrigés par les Conciles postérieurs*, on entre dans une assez longue controverse contre l'Auteur *qui a pris le nom de Férepon*. Il est à croire que M. Ballerini ignoroit

qu'en 1703 Jean le Clerc fai
des Notes sur tous les Ouvr
de S. Augustin, s'étoit dég
sous la dénomination de *Ph*
ponus. C'est ce *Férepon* q
réfute ici : la chose n'étoit
difficile. Ou S. Augustin en
doit, par les *Conciles pléniers*
simples Conciles Provinciau
Nationaux ; & alors il n'est
surprenant qu'il ait pu croi
dire que ces Conciles sont c
gés par des Conciles postéri
la raison en est manifeste.
faillibilité n'est accordée q
Conciles écuméniques, &
aux Conciles particuliers. Ou
S. Augustin a indiqué de
Conciles généraux par l'ex
sion de *Conciles pléniers* ; &

niverselle, & sur lesquels il n'y point de promesse d'infaillibité. Tel étoit le fait compliqué avec la cause des Donatistes : on disputoit *si Cécilien avoit livré les Livres saints durant la persécution*. Au surplus si M. Ballerini avoit connu le caractère d'esprit de M. le Clerc, & les critiques qu'il a essuyées, même de la part des Protestants, pour la hardiesse de ses Notes contre S. Augustin, il est probable que cette discussion auroit été plus animée, plus curieuse & plus instructive, quoiqu'elle ne soit assûrément pas méprisable.

Il n'y a qu'un mot, mais bien choisi dans S. Augustin, sur les *Décrets des Papes* ; un assez bon Chapitre sur les *Controverses* ; une simple exhortation à éviter les questions trop contentieuses, (c'est l'objet du morceau qui traite de la *Théologie Scholasti-*

que ;) enfin de bons principes ſur la *Théologie Morale*. On veut, d'après S. Auguſtin, qu'elle ſoit *appuyée ſur l'autorité ſainte* de l'Ecriture & des Pères. C'eſt le moyen de ne s'égarer jamais dans la pratique des devoirs & dans la conduite des Ames.

Le Traducteur de cet Ouvrage eſt M. l'Abbé Nicolle de la Croix, Auteur d'une Géographie fort eſtimée & fort répandue. Nous lui ſavons gré de ſon travail ſur cette Méthode d'étudier. Il a rempli parfaitement ſa tâche : il ſeroit à deſirer que l'Italie lui eût fourni un Texte plus étendu, plus ſavant, plus digne de S. Auguſtin. Ce n'eſt pas que l'Eſſai de M. Ballerini ne ſoit eſtimable ; mais il a travaillé d'après un ſi excellent homme & un Docteur ſi ſublime, que l'imagination du Lecteur ſurpaſſe de beaucoup ce qu'on nous donne dans ce très-petit Volume.

TICLE CVIII.

)IRE SUR L'AGRI-TURE, envoyé à la très-le Société d'Agriculture 'erne; avec l'Extrait des remiers Livres du Corps ›let d'Œconomie Rusti-de feu M. Thomas Hale. ,°. p. 167.) M. DCC. LX.

ɜRICULTURE est la *princi-tle roue de prospérité ɩs* : elle est, pour les Em- la source féconde des ri-les plus solides, & le vrai e de la puissance des Na- Ces vérités utiles furent ties à ces temps barbares ffiers, où la valeur guer-embloit tenir lieu de toutes tus : & ce n'est pas une euves les moins sensibles

des progrès de la raiſon dans ce ſiècle, que l'ardeur avec laquelle les eſprits ſe ſont réchauffés ſur ce qui concerne la culture des terres & l'œconomie.

Le Mémoire, dont nous allons rendre compte, eſt un des meilleurs Ouvrages qui aient été faits ſur ces importantes matières. Son Auteur, déja ſi connu ſous le nom de l'*Ami des hommes*, ſoûtient ici ſa réputation, & juſtifie de plus en plus par de nouveaux bienfaits la qualité reſpectable ſous laquelle il s'eſt annoncé.

La Société d'Agriculture, établie à Berne, propoſa l'année dernière 1759 pour ſujet de deux Prix d'examiner & de diſcuter 1° Les raiſons qui doivent engager la Suiſſe par préférence à la culture des terres. 2° Les empêchements généraux & particuliers qui s'y rencontrent. 3° Les moyens généraux & particuliers que

que ce pays fournit relativement à cette culture ; auſſi-tôt M. le Marquis de Mirabeau compoſa le Mémoire que nous annonçons, & il déclara que les Prix n'étoient point ſon objet. » Je ſuis, » *dit-il*, trop éloigné pour com- » battre à armes égales, & d'ail- » leurs *combattre* eſt un mot prof- » crit dans ma conſcience. Je » veux ſeulement rendre hom- » mage au plus digne des Tribu- » naux, & lui offrir mon foible » tribut, mais tribut de zèle, de » tendreſſe & de reſpect. « Il entre après cela en matière, s'attachant à l'ordre preſcrit dans les Articles propoſés. Nous allons ſuivre ſa marche, autant que la nature & les bornes d'un Extrait pourront nous le permettre.

Sur le premier Article qui ne lui paroît pas aſſez clairement énoncé, l'Auteur demande ſi les membres de la Société d'Agri-

contrée doit *préférableme*
autre pays être destinée
ter des bleds. A l'occasi
double sens que présent
position, l'Ami des hon
dique rapidement les rai
nérales qui déterminent
de la culture des terre
leur emploi. S'agit-il d
qui soit totalement privé
munication avec l'Etra
est évident que la cu
bled, ou d'autres grains
des denrées de premier
doit avoir la préférenc
culture des denrées qu
que de luxe, d'utilité,

ile, le meilleur emploi des
es est celui qui procure le plus
nd profit évalué en argent.
la vente de son superflu, le
s pourra se procurer avec
ntage l'achat de ce qui lui
nque. L'intérêt instruit de soi-
me le Cultivateur à diriger
travaux vers le profit. Au
te, le meilleur produit des
res, évalué en argent, doit
e considéré relativement au
oduit total, y compris les frais,
relativement au produit net,
is déduits. Il faut voir, dans
Mémoire, le développement
ces principes bien calculé d'a-
ès différentes hypothèses, dont
xposition nous meneroit trop
n. Nous dirons seulement qu'il
sulte de ces hypothèses & de
s inductions, que la préférence
s cultures est & doit être pres-
ie toujours décidée par le *pro-*

duit net, & non par le *produit total.*

Après cette digreſſion qu'on ne doit pas regarder comme étrangère au ſujet de ce Mémoire, l'Auteur revient à la queſtion propoſée. Il eſt certain, *dit-il*, que la Nature en général ſemble avoir deſtiné plus particulièrement le territoire Helvétique au pâturage des beſtiaux. La Suiſſe eſt montagneuſe, pleine de ſources, de rivières & de lacs : les poſſeſſions y ſont circonſcrites & bornées par la Nature, & par les principes du Gouvernement analogue à la nature du pays. Toutes ces diſpoſitions primitives paroiſſent contraires à la culture des bleds. Les terres les plus propres à cette production ſont les plaines : 1° Parce qu'en général elles reçoivent plus également, dans toutes leurs parties, les influences de l'air, de

& du soleil : 2° Parce
s terres fréquemment re-
sont sujettes à perdre leur
ais & leur substance, à être
portées & ravinées, si elles
ont en pente : 3° Parce que sur
n sol vaste & uni, il est plus
sé de vaquer à la culture, d'é-
ndre ses possessions, & de sil-
ner également, promptement,
à moins de frais & de perte
temps. Dans un pays tel que
Suisse, on ne peut guères se
ir de la charrue ; il y faut
que par-tout employer la
e. Or, au moyen de la char-
un homme, à l'aide de deux
ux ou de quatre bœufs,
abourer ce que vingt hom-
e laboureroient pas à bras.
ture exécutée par des ani-
est donc bien supérieure à
ure de main d'homme.
considérer la chose sous
de vuë, on ne sauroit

diſconvenir qu'en général la Suiſſe n'ait de très-grands déſavantages pour la culture des bleds par comparaiſon avec les pays de plaines. Ces déſavantages néanmoins ſeroient une raiſon de plus pour s'y attacher : & la queſtion propoſée par la Société n'en ſeroit que plus ſage & plus patriotique. Mais il eſt une autre manière d'enviſager cet objet. Il faut conſidérer cette partie de l'Agriculture ſelon les vuës de l'humanité. En ce ſens, s'il eſt un Gouvernement aſſez heureux pour ne faire cas que de l'homme, pour ne point ambitionner la puiſſance, mais l'innocence & la tranquillité, ce Gouvernement doit protéger entre tous les Arts celui qui fait vivre le plus d'hommes, & entre les manières de l'exercer celle qui emploie le plus de mains. Certainement de toutes les cultures, celle qui pro-

e plus d'aliments propres à
nourriture ; après le jardi-
, c'est la culture des bleds :
utes les manières de culti-
s bleds, celle qui rapporte
is, c'est la forte culture à
Il est vrai, *poursuit notre*
ur, que ces bras consom-
ce surplus au moins ; mais
nt des hommes laborieux,
, innocents & vertueux : &
Gouvernement de la Suisse
e qu'annonce sa réputation,
à se procurer le plus grand
re possible de ces hommes-
ie tend sa Politique : en ce
il ne doit plus se plain-
les empêchements que nous
s cités, mais au contraire
: la Providence de ce qu'elle
apté la nature de son sol
principes de son existence.
n trouvera, dans cette pre-
e Partie, une peinture très-
essante & très-animée de la

l'ordre simple de la Natur

En traitant des empêch
généraux ou particuliers q
posent à la culture des
l'Auteur en présente plusie
sont étrangers à la Suisse
» les maux politiques so
» contagieux, & peut-êtr
» démie est-elle dans le v
» de la Suisse. « A tout
ajoûte-t-il, je parle à l'
Que ceux qui ont suscité r
me pardonnent l'extension
organes.

Le premier & le plus
empêchements que peut
trer la culture des bleds

rance, si la chaleur de la composition, liée à la force des raisons, m'emporte à quelques expressions peu mesurées..... Je proteste que personne ne respecte plus que moi tous les Gouvernements établis dans l'Europe;... mais plus ils sont respectables, moins ils sont à craindre pour un homme qui n'a d'intérêt que la justice & la vérité. «

La suite de ce morceau n'est s écrite avec moins de force & énergie. Nous y renvoyons nos lecteurs. On y verra que l'Auteur condamne la méthode établie dans quelques Gouvernements, & empruntée des Romains, établir des Magasins publics, pour subvenir aux misères du peuple; que ces Magasins ont servi en plusieurs lieux de prétexte au monopole d'achat & de vente; que, par cette précaution dan-

gereuſe , on a fait prendre au
Peuple en averſion les Greniers
vraiment utiles , qui ſont ceux
des Propriétaires ou des Mar-
chands qui amaſſent du bled à
leurs frais. Dans les temps où le
Commerce étoit inconnu, ces Ma-
gaſins publics pouvoient avoir une
ſorte d'utilité ; mais aujourd'hui
que les chemins ſont ouverts
d'un monde à l'autre , que le
Commerce toujours éveillé par la
concurrence & par la cupidité,
eſt attentif à chercher les débou
chés des marchandiſes & d
denrées les plus ſuperflues , com
ment peut-on craindre que ce
qui eſt de premier beſoin , ma
que aux lieux où la néceſſité l'
pelle ? Le bled eſt comme l'e
dit ingénieuſement notre Aut
il cherche toujours ſon niv
Il accourra, en réfluant d'un
à l'autre , d'Egypte en Sib
& cela d'une rapidité inc

ble, sans qu'on puisse l'en em-
cher, si une fausse prudence
l'avarice des Préposés de l'au-
rité ne forme des digues pour
arrêter. La Hollande, qui n'a ni
ritoire, ni magasin que ceux
: ses Marchands, ne connut ja-
ais la disette.

Après un beau parallèle de
lbert & de Sully quant aux
ins de leur administration res-
ctive, parallèle dont tout l'avan-
e est pour le Ministre de Hen-
IV. notre Auteur s'attache à
truire le préjugé répandu dans
plûpart des esprits, savoir qu'il
utile de tenir les grains à bas
x dans un Etat ou dans une
le. Il prouve très-bien que ce
st que le surhaussement subit
imprévu du prix des bleds, qui
t redoutable, & qui entraîne
misère du pauvre Peuple. En
et, ne voit-on pas tous les
rs que le petit Peuple aban-

donne les Provinces où le bled est à bas prix, & en non-valeur, tandis qu'il abonde où la subsistance est plus chère? C'est que, dans ces lieux où le bled coute davantage, la journée des Ouvriers est aussi plus considérable, & que déduction faite de leur dépense & de leur consommation, il leur reste plus de profit net. La facilité & la liberté du débit procure le bon prix du bled: le bon prix anime la culture, & amene l'abondance de cette denrée: l'abondance & le bon prix forment les revenus favorisent la population, & procurent l'aisance des habitan Pour que le bled soit à un b prix, il faut, *dit notre Aute* que le Septier de bled, me de Paris, qui pese environ livres, soit le tiers du marc gent, (pages 44 & 45.)

On verra que des observa

icieuses faites d'après l'expé-
ice prêtent ici une nouvelle
ce aux raisonnements & aux
culs. Ces discussions sont sui-
s d'une apostrophe noble &
hétique aux personnes qui sont
a tête de l'administration dans
différents Gouvernements.
) vous ! *dit l'Ami des hom-*
nes, qui voyez d'un œil pa-
ernel, mais soucieux, les dan-
;ers qui semblent menacer les
'euples commis à vos soins, &
lont le cœur s'ouvre à des
raintes dont la cupidité cou-
'erte du masque du bien pu-
lic sait profiter, étendez un
nstant vos regards, & cher-
chez par quel canton de l'Eu-
rope, par quelle partie de l'U-
nivers, le feu d'une disette
universelle peut pénétrer sans
que les pompes de l'abondance
'éteignent aussi-tôt, dès qu'on
es laissera couler &c. « (p. 56.)
Octob, 1760. I. vol.

merce des grains, en guerr
me en paix, avec les ami
ennemis. Le Marchand de
le Courtier, le Blâtier d
tail &c. doivent être des h
ſacrés dans tout Etat où l'
pire à voir proſpérer ce
de culture. Cette liberté g
& abſolue eſt *le pivot pr*
de l'Agriculture : notre
la qualifie de *première L*
vine & phyſique de l'A
ture. » Si jamais un Peup
» blit & exécute cette Loi
» *ſuit-il*, & qu'il ſouffre
» de la diſette, je conſens
» condamné au ſupplice

» ſes bras en le voyant tarir, «
(page 59.)

Dans ce Mémoire, on n'omet aucun des empêchements qui s'oppoſent à la vivification & aux progrès de l'Agriculture : tels ſont les corvées, les impôts, les rentes & rentiers, le placement de l'argent ſur les fonds publics des Etrangers, les défenſes de clôre les champs, les Communes &c. Sur ce dernier Article, on trouvera des remarques excellentes. Il paroît, ſans doute, au premier coup d'œil que ces Communes ſont le bien du public, & par conſéquent la propriété du pauvre qui y fait paître quelques beſtiaux, dont le rapport pourvoit à ſa ſubſiſtance. Mais, dans le vrai, c'eſt autant de territoire en non-valeur, perdu par conſéquent pour l'Etat, & *plus* encore pour le pauvre, qui *n'a* d'intérêt que d'être au mi-

lieu d'une forte Agriculture
les travaux multipliés le fon
& le rendent néceſſaire. Le
glois ont ſi bien ſenti cet
rité, qu'ils ont converti ch
preſque toutes les Commu
propriétés. Si-tôt que que
uns des *Part-prenants*
Commune préſentent Requ
Parlement à l'effet d'ordo
diſtribution de ces biens a
la livre à tous les ayants
que les autres le veuille
non, le Parlement nomme
Jurés-Experts qui, avec l
malités requiſes par les Loi
faire la répartition de ce
toire, dont chaque porti
vient ainſi propriété ine
table dans les mains de

me temps de planter sur
tures des arbres fruitiers
ssent offrir des rafraîchis-
s aux Voyageurs altérés.
:, *leur dit-il*, dignes Elè-
la Nature, fermez vos
s aux ravages; mais que
emparts soient couverts des
ux de l'hospitalité. On n'é-
era jamais les vergers de
qui excite les passants à
e part à leur abondance &c.
77.) Il y a, dans ce peu
ts, un sentiment qui péné-
me du Lecteur. On est
de s'écrier qu'un Citoyen
nse si généreusement, mé-
non pas seulement tous les
une Société littéraire, mais
a reconnoissance du genre
1.

troisième Partie du Mé-
s'ouvre par l'exposition des
s généraux & particuliers
Suisse fournit relative-

b. 1760. I. vol.

ment à la culture des bleds. Mais ces moyens, il faut les mettre en œuvre. Par quel art, par quel ſecret peut-on ſe flatter d'y réuſſir? Point d'autre, *dit notre Auteur*, que *le réglement ou l'encouragement*. Le réglement eſt ſujet aux plus grands inconvénients; & les Gouvernements qui l'ont regardé comme le principe de l'action politique & qui ont agi en conſéquence, n'ont fait qu'introduire le monopole dans toutes les parties, & gangrener toutes les veines de l'Etat. Il n'eſt donc, *pourſuit notre Auteur*, de véritable moyen que l'*encouragement*.

La première ſpéculation que doivent former les Protecteurs de l'Agriculture, c'eſt que, dans cet art *d'inſtitution divine*, toutes les parties s'entr'aident, & rentrent les unes dans les autres: de manière qu'il ſoit impoſſible

:n faire prospérer une, sans les
:ourager toutes; comme aussi
:n[illegible]égliger une, sans que toutes
souffrent plus ou moins. A l'é-
:d du choix des différentes pro-
ctions, on peut s'en rapporter
'intérêt des Propriétaires & des
lons. Cet intérêt éclaire suffi-
nment le Cultivateur, & toute la
:orie imaginable n'est qu'igno-
:nce auprès. Qu'importe ce qu'on
: de la terre, si l'on en tire le
:illeur produit net, évalué en
gent? Les plantations des Vignes
viennent-elles trop multipliées
ns un Etat? Vous arrêterez aisé-
:nt ces plantations en accordant
e liberté entière à la culture
au Commerce des grains:
:ntôt cette culture reprendra
: avantages naturels. Mais vou-
r établir cette culture en étouf-
it les autres, c'est multiplier
: frîches: c'est, *dit l'Auteur*,
mme si, en ébranchant mes sau-

vageons, je prétendois qu'
droit bien à la fin que l'arl
vînt franc, faute de pouv
autre choſe, (page 82.)

Le ſecond encouragemen
xige & demande la cult
grains, c'eſt la facilité du
ſans lequel les denrées n
vent avoir de prix. Il fau
ouvrir les débouchés, faci
tranſports, en diminuer le
parce que le Commerce
que du gain qu'il fait
voitures. Tout ce qui lui e
en frais de voyage, eſt n
rement pris ſur la produć
ſur la conſommation.

Des Hommes d'Etat, r
bles d'ailleurs, ont ſouve
à établir, dans leurs c

que les Loix Politiques ne sauroient trop imiter les Loix de la Nature ; elle est uniforme en grand, & variée dans le détail. Tout ce morceau, qui est rempli d'observations vraiment utiles, mérite d'être lu. (Voy. les p. 85 & 86.)

Après la liberté du Commerce des bleds & la facilité des débouchés, on ne peut plus traiter que des encouragements de détail. Un des plus avantageux en ce genre, c'est de faire prendre à chacun son héritage en gré. Chacun aime son champ en proportion de ce qu'il se trouve à portée de lui donner des soins & d'en jouir. Il faut que le Propriétaire vienne au secours des Fermiers ; qu'il les protége ; que, dans les années de non-valeur des productions, il attende pour les payements du fermage les temps favorables à la vente des denrées, &c.

trop grande quantité de
& ſur-tout des bêtes fau
tendreſſe pour les Laboure
flamme à cette occaſion
expreſſions les plus én
viennent animer ſon ſtyle
donnent un nouvel éclat.

L'inſtruction eſt enc
excellent encouragement
l'exemple eſt la meille
inſtructions. » N'eſpérez
» aiſément adopter de n
» méthodes au Cultivate
» riſque tout, s'il hazarde
» de ſon travail, à m
» vous ne mettiez ſous
» des eſſais dont les ſuccè

e Livre est si estimé en
erre, qu'un grand nombre
oisses en tiennent un Exem-
enchaîné sur un Pupitre
r Sacristie pour l'usage des
ats.

ne sauroit trop recomman-
Propriétaire de s'attacher
ner la confiance de ses Fer-
, de les affectionner à ses
s, d'en changer sur-tout
ent. » La terre, *dit si bien*
e Auteur, est comme un
nt qui perd toujours à chan-
de nourrice. Que d'âge en
vos Colons ne connoissent
leur Contrée, qu'ils y trou-
t le tombeau de leur père,
erceau de leurs enfants &c. «
lémoire finit par un magni-
Tableau de la vie pasto-
& *aratoire*, comparée avec
fférentes conditions qui rem-
nt les Villes. » Que sont ces
losophes, nous dit-on, qui

» s'écrient, qu'ils tiennent école
» de bonheur, & dont les leçons
» peignent la tristesse de l'orgueil
» avide & mécontent? Leurs sys-
» têmes de bonheur factice sont
» un vêtement tendu, qui ne sau-
» roit aller aux différentes tailles,
» aux goûts, aux génies, aux ca-
» ractères divers. Ils nous pro-
» mettent l'indépendance, & gé-
» missent eux-mêmes dans les fers.
» Eh! qu'ils nous parlent du bon-
» heur naturel, qu'ils nous invi-
» tent à le chercher dans les cam-
» pagnes! &c. « (page 104.)

On a dû s'appercevoir que cet Extrait n'est guères qu'un tissu de citations. Nous avons tâché de donner une idée de l'Ouvrage, mais pour en connoître le mérite, il faut le lire & le relire. On y trouvera tout ce qui caractèrise un bel esprit, une ame vertueuse, & un bon Citoyen.

ARTICLE

ARTICLE CIX.

THE CONNOISSEUR. By M. Town, &c. *C'est-à-dire, LE CONNOISSEUR.* Par M. Town, Critique & Censeur-Général. (Ier Volume *in*-12. seconde Edition, pages 279.) *A Londres, chez Baldwin, &c. & se trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jaques.*

NOus nous sommes procuré les deux premiers Tomes du CONNOISSEUR. Comme ses Œuvres ne sont qu'un Recueil de Feuilles périodiques & détachées, il n'y a pas grand inconvénient que les derniers Volumes aient précédé les premiers dans nos Mémoires. Les Feuilles du premier Volume commencent au 31. Janv. & finissent au 26. Septembre 1754.

D'abord M. Town déclare au Public que le caractère dont il est revêtu, est celui de CENSEUR-GÉNÉRAL. Londres, ou ce qu'on appelle vulgairement la Ville, *What is usually called the Town*, est son département. Pour instruire son Lecteur, il en trace rapidement une esquisse légère. Son crayon n'est point asservi à la méthode des Géographes; il voltige d'un quartier à l'autre. Il n'est attentif qu'aux hommes qui s'y rencontrent, aux inclinations, aux mœurs, aux usages, aux principes qui les différencient. Là ce sont des Juifs qui, la veille du tirage d'une Lotterie où ils sont intéressés, expriment sur leurs visages l'espoir ou la crainte dont ils sont agités, &c. Ailleurs c'est une assemblée d'hommes aussi avides que des Actionnaires. Ce sont, dit M. Town, des oiseaux de proie qui attendent une curée,

tching for carcasses. Je n'y
re jamais sans dire mon *me-*
nto mori. Qui ne seroit pas
ısi à la vuë de ces fourrures
de ces perruques redoutables?
lle suits and tremendous peru-
*,** *&c.* De ce lieu si lugubre
Town passe dans un Caffé où
a respire un air plus serein.
Caffé est fort fréquenté par
Encourageurs de la Littéra-
e, *Encouragers of Littera-*
e, & par les Libraires qui, à
ndres, ne sont pas moins Ju-
s du mérite. Ce n'est pas ce-
ndant sur la beauté du style &
s pensées, mais sur la célérité
l'étendue du débit, qu'ils dé-
lent qu'un Livre est bon. No-

* Ce trait est un sarcasme de M. T.
ntre les Médecins de Londres : il
us paroît si injuste & si déplacé, que
us le regardons comme une tache
ces Feuilles.

tre Censeur observe que l
ractère des Libraires se
ordinairement sur le goû
Ecrivains qui les servent
conséquence l'un se croit
de faire le Politique ou le I
l'autre joue le fantasque, c
au savoir, au bel-esprit
troisième devient un perso
grave, un Moraliste senten
Grave, Moral and Sentent

De-là M. Town se tran
au Temple qui sépare la
du Fauxbourg. La Nobles
l'habite, se ressent de l'inf
attachée à la situation de ce
tier, c'est-à-dire au voisin
la Cour. Ce sont donc des
geois Courtisans, qui tâche
s'approprier les airs & les faç
l'Anti-Chambre; mais l'a
tissage étudié qu'ils en fo
jours de Fêtes, est si cha
fatuité & d'insolence, que
gré leur finesse, ce ne sont

le mauvais ſinges, dont le
erce & ſe trahit dans tout
'ils font : *Betrays itſelf in
thing they do.*
Temple, M. Town vole à
t-Garden : ce Jardin eſt le
re de la galanterie, de l'eſ-
de la critique. Là, il ſe
dans un Caffé qui eſt le
z-vous des Lettres & des
ces, l'écho de tous les bons
& le bureau où la balance
ût peſe & apprécie tout ce
ırichit la Preſſe & la Scène.
-là l'école principale où
own s'eſt formé ; il le pu-
vec reconnoiſſance. Il pro-
ainſi ſon Lecteur de Place
ace, & ſur-tout de Caffé en
. Il n'entre dans aucun ſans
étamorphoſer. Ainſi, avant
de ſa tournée, on le voit
ſſivement Ecoſſois, François,
ois, Politique, Logicien,
ètre, Médecin, Méta-

physicien, Casuiste, Philosophe; Théologien, Mythologue, en un mot, tout ce qu'on veut, excepté Athée, *Any thing bat an Atheist.*

En choisissant la Ville pour son Département, en déclarant la guerre aux vices & aux folies qui s'y retranchent, M. Town n'oublie pas que la campagne a besoin de ses services. Son cousin, M. Village, s'est chargé de ce Département. Il ne s'y fait aucune sottise, il n'y germe aucun travers, sans que M. Village en donne avis à M. Town; & cette correspondance met une variété agréable dans le Recueil.

Dans une de ses Feuilles, M. Town nous apprend l'effet que produisit en Angleterre la publication des Œuvres posthumes du Lord Bolinbroke. Ce fut, *dit-il*, pour les Esprits-forts une nouvelle source d'esprit & de vie. Maintenant, *ajoûte-t il*, 1

plus que d'oublier notre
ne & tout ce qu'on
nseigné sur la Religion.
-là qu'il faut commen-
refondre notre créance,
a monter sur le système
meux Lord. Ensuite il
plus qu'à brûler la Bi-
nvertir nos Eglises en
, & transporter hors du
e le Clergé pour nous en
er. Cependant, voyant
oit mis l'emplette de ces
à un prix exorbitant,
enseur espèra que leur
se borneroit aux gens
é, & que la sphère où
sieurs sont placés étant
le à la faim & à la di-
a lecture de Bolinbroke
orteroit guères qu'à tri-
jeu, & à fouler leurs
Selon M. Town, si les
de cet Ecrivain venoient
andre parmi le Peuple,

en plein midi on ne seroit
en sûreté dans les rues , on
rencontreroit que des voleur
des assassins.

Notre Censeur eut bientôt l
casion de se convaincre que
principes licentieux sont une
tagion dont le petit Peuple m
est susceptible ; que le ton n
la mode par les Esprits-forts
pas au-dessus de sa portée
qu'il avale sans peine le p
qui coule de leurs écoles. Pas
dit-il, dernièrement dans l
où l'Irréligion tient ouverte
son Académie , j'entendis
cette question, savoir si le
Bolinbroke, par ses Ecrits, n
rendu plus de service à l'h
nité que les Apôtres & les
gélistes. Les Chefs de cet
semblée étoient des Clercs
ticiens, de petits Marchan
de vils Artisans. Je fus é
de l'érudition qu'étaloien

ıveaux Controverſiſtes. Ils
ɔient appris par cœur *Toland*,
llins, *Mandeville*, &c. Un
rdonnier harangua pendant ſix
nutes, pour prouver l'excel-
ıce des dogmes établis par Bo-
broke. L'Ecriture étoit priſe
défaut par toute cette canaille.
ı Boulanger s'élevoit contre
te ſentence, *L'homme ne vit
s ſeulement de pain.* Un Frater
tenoit qu'un jeûne de quarante
urs n'eſt pas poſſible. Un Ma-
ɔt juroit que la Bible n'eſt
un tiſſu de menſonges, & qu'il
it fait le tour du monde avec
niral Anſon ſans trouver de
-Rouge. Un Maçon, tout en
ngeant les briques dont il bâ-
t une muraille, ſoûtenoit à
amarade que le monde étoit
rage du hazard. Un Marmi-
emandoit à ſon compagnon
ı'il penſoit du ſouper de

Dans le Peuple, remarq
M. Town, on ne trouve enco
d'Esprits-forts que parmi les hor
mes : leurs femmes se font to
jours un devoir d'aller le D
manche à l'Eglise, de faire leu
prières & de catéchiser leurs e
fants.

Pour nos Dames du bel ai
polite ladies, bientôt elles
vaudront pas mieux que n
Esprits forts. Depuis que la mo
se passe de nouer les intrigu
à l'Eglise, elles ne se soucie
plus d'y aller. Aujourd'hui, po
y attirer les gens de qualité,
faudroit un tremblement de terr
En général, dans cet étage,
sexe Anglois vit trop sans sou
pour s'occuper sérieusement de
Religion. On dit à nos Dam
qu'elles sont des Anges, elles
croient & s'en tiennent-là. O
seroit tenté de soupçonner qu'el
les pensent sur leur ame à

de Mahomet qui ne l
yoit point. Ce qui for
çon, c'est qu'elles ne s'a
que de leur corps. No
obligés d'adouci l
e se permet ici M. Town.
este, il prétend que le
des Esprits-forts sont
, que ce n'est guères la
les réfuter ; & que la
méthode de les confon-
d'extraire de leurs Ou-
choix de ces principes
& impraticables qu'ils
s d'avancer pour se
d'être Chrétiens. Le
Londres trace ici un
ce qui doit nécessai-
iposer le CREDO des
le dernier Article de
est, *Je crois tout ce*
vable. On revient ici
aux Œuvres de Bo-
ais il faut être bien
a doctrine de cet

Ecrivain, pour ſentir toute la force & tout le ſel des cenſures qu'on en fait dans ces Feuilles.

La première Lettre que le couſin Village écrit à M. Town, roule ſur les élections & ſur les partis qu'elles forment dans les moindres Bourgades d'Angleterre. Les Hommes d'Etat, *dit M. Village*, fourmillent dans nos Hameaux. Après le Sermon, on y tient des ſéances où nos Politiques champêtres déploient leur profond ſavoir & leur zèle patriotique. L'élection approche, tout eſt en rumeur. Pour chaque Parlement, nous avons deux braves Députés: ce ſont gens à tenir tête à la Cour. Mais il vient d'arriver de Londres un Banquier qui brigue la députation: c'eſt un homme furieuſement protégé; car il a une bourſe bien garnie. Depuis ſon arrivée, on ne ſonge qu'à ſe régaler & à ſe réjouir. Les deux

partis sont aux mains : c'est à qui fera plus de dépense, & donnera plus de fêtes. Ce sont là les vrais moyens de gagner les électeurs, & de montrer son zèle pour la constitution du Royaume. Ce n'est pas la supériorité des talents, c'est celle des liqueurs qui l'emporte. Le mérite le plus essentiel est de savoir bien traiter son monde. Quelque divisé que soit le Peuple sur certains articles, il est toujours d'accord sur le parti où l'on fait la meilleure chere. Le récit des désordres & des querelles que ces élections occasionnent dans les campagnes, offre ici un tableau fort plaisant & fort piquant, sur-tout pour les Lecteurs qui connoissent l'humeur, le génie & les dispositions actuelles du Peuple Anglois.

Si l'on s'en rapporte à ces Feuilles, la fureur du jeu est extrême en Angleterre. M. Town

apprend que les gens de qualité y prennent plus d'intérêt aux parties de *Whist** qu'aux délibérations du Parlement. Les carrosses de notre Noblesse, *dit-il*, ne roulent plus guères que sur les quatre as, *upon the four aces.* Cette rage du jeu où le hazard domine, s'est emparée même de la conversation. Quand on n'y est pas d'accord, on ne s'amuse point à dire ses raisons ou ses preuves; on parie, ou l'on s'égorge. Cette barbarie regne maintenant dans un Commerce qui autrefois étoit l'empire des plus nobles sentiments. Ceux qui fréquentent les cercles, professent le Scepticisme le plus universel. Tous leurs doutes se décident par des paris. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on parie souvent qui de deux hommes vivra le

* Sorte de jeu de Cartes.

ng-temps, de ſorte qu'il y
l'Anglois connus, dont la
la mort ne ſoient comme
nds ſur lequel pluſieurs
; de livres ſont hypothé-
Ce ſont des Actions placées
: ſanté, dont les Action-
obſervent les phaſes ſelon
ntérêt. Les uns ne crai-
, les autres ne deſirent
non que leur homme vive.
u de ces Actionnaires ſe
parce qu'un homme s'étoit
d'une maladie dont ils
: parié qu'il mourroit. C'eſt-
M. Town, une folie qui
s eſt pas venue de France,
: de notre cru. Il craint
mode de ces paris homi-
comme celle des jeux
iers, ne gagne les Da-
cc. Il parle d'un Parieur
le, qu'en Angleterre il ne
t mourir aucune perſonne
lité dont il ne pût, dans
b. 1760. I. vol.

un certain ſens, ſe dire Légataire.

' Les Antiquaires Anglois, ces *Virtuoſes*, ces *Connoiſſeurs*, comme les appelle M. Town, ſont accuſés dans ces Feuilles de pratiques ſcandaleuſes. Selon notre Cenſeur, dès que cette paſſion s'empare d'une ame, les principes d'honneur s'évanouiſſent: la probité s'altère, à meſure que le goût ſe perfectionne. Cette manie prend ſur la vertu, comme la rouille ſur les médailles; elle en ronge les traits & les caractères. Les Antiquaires ſe glorifient de leurs larcins. Dans un certain monde, il exiſte une eſpèce de *Logique* qui endort la conſcience, & pallie de vilaines actions. En vendant ſon cheval, un Gentilhomme ſe plaît à tromper l'Acheteur, quoiqu'en toute autre matière il ait horreur de la moindre fraude. Un voluptueux désho-

e sans scrupule une maison,
il rougiroit de commettre
te autre bassesse. Un Curieux
i, pour tout l'or du monde, ne
roit pas tenté d'ouvrir un coffre
rt; pour une aîle de papillon
rce un Cabinet. Tandis qu'on
e fait un crime de fabriquer
le fausses monnoies, on se fait
un mérite d'accréditer de fausses
médailles. On se vante des Editions rares & des Manuscrits originaux qu'on posséde, quoique ces richesses ne soient que des dépouilles furtivement enlevées à des Bibliothèques étrangères. On emprunte des Livres qu'on est résolu de ne jamais rendre. Parmi une suite de Volumes, on en dérobe un pour avoir le reste à vil prix. A la mort d'un filou dont la Bibliothèque est mise en vente, ses amis sont obligés de pousser l'enchere au-delà de toutes les bornes, pour en reti-

rer les Livres qui leur
nent. On a vu un An
quer de s'étrangler
une Médaille qu'il
autrement eſcamotter,
riſte ſe caſſer la jamb
ladant des Oignons
On a beau mettre
au Médaillier, des
Tablettes, & des v
bleaux; les Cabinets
thèques, les Galeries
frent pas moins tou
des pertes irréparable
dit M. Town, un
ſix ſols qu'il prend da
& on laiſſe ces *Vir*
plaudir impunément
uniques & ineſtima
acquierent par d'in

ıſonnable ; il ne lit
·our s'amuſer ou pour
une légère teinture
ertes modernes & des
la mode. Aujourd'hui
ſur le jeu trouveroit
ıirateurs qu'un Traité
:, & un nouveau Ro-
le Lecteurs qu'un Ma-
:ien. Après une ſi heu-
.ution, *continue notre
Cenſeur*, je ne puis
'er le plan d'études
lreſſe pour le publier :
ous nos gens du bon
ndre leur ſouſcription,
l'exécution entière de
lont on ne m'envoie
te ébauche. Voici le
'Auteur dans la Lettre
pagne cet Eſſai.
ı long-temps que je
, & j'en ſuis infiniment
on ne ſonge point aſſez
ir les gens de qualité,
760. I. vol.

» de Livres propres à leur inſtruc-
» tion & à leur amuſement. Les
» Sciences étant auſſi inſipides
» qu'elles le ſont, il n'eſt pas
» étonnant qu'ils aient pris l'étude
» en averſion. A peine un enfant
» ſait-il épeller, qu'on lui donne
» à lire quelque triſte Chapitre
» de l'Evangile, enſuite les de-
» voirs de l'homme, ou quelque
» autre Livre également bon &
» utile. Eſt-ce donc là qu'il peut
» apprendre les gentilleſſes qu'il
» faut dire aux Dames, ou les
» jurements qu'un Seigneur An-
» glois doit articuler de bonne
» grace ? Parmi quelques Pédants
» crotés, le Grec & le Latin peu-
» vent être encore de miſe ; mais
» il n'en eſt plus queſtion parmi la
» haute Nobleſſe : le François &
» l'Italien ſont pour elle les ſeules
» Langues favorites..... Nos jeunes
» Seigneurs ſont bien gens à ſe
» caſſer la tête en l'honneur des

:matiques ou de la Philo-
:, ou à se morfondre sur
ercles & des triangles qu'il
ans cesse tracer & effacer !
l'Algèbre dont ils ont
ı, se borne à savoir com-
les dés marquent à chaque
fférent. A quoi peut leur
Euclide, s'il ne décrit ni les
elles attitudes de l'escri-
ni les plus exactes figures
enuet ? &c. "

revenir au plan proposé
ette Lettre, son Auteur ex-
les Bibliothèques tous ces
es rances où moisit la
érudition, il les remplace
es Livres courants & élé-
qui sont à l'usage du beau
. Parmi ces nouveaux hô-
en introduit plusieurs tout-à-
eufs & originaux, *entirely*
nd original. Dans ce ma-
de tout le savoir qui cir-
rmi le monde poli, on ré-

vb. 1760. I. vol.

ſerve un coin pour les nouvelles du temps, & pour la plûpart des Ecrits périodiques. En attendant qu'on ait achevé l'ample Catalogue de cette curieuſe Bibliothèque, on donne ici une petite liſte de Livres, qui n'en eſt qu'un foible échantillon : voici le titre de quelques-uns. *La Révélation, Roman : la Religion du Gentilhomme, par un Eſprit-fort : la Pharmacopée des Dames, contenant les meilleurs recettes pour entretenir la blancheur des dents, la couleur des lèvres, la fraîcheur du teint, &c. la Carte du chemin qui conduit à la potence : la nouvelle Méthode de payer ſes vieilles dettes, traduit de l'Original publié à Berlin : Optique ou l'uſage des Lorgnettes d'Opéra, avec des conſidérations ſur l'importance & ſur l'avantage des vues courtes, auxquelles on a joint une Diſſertation ſur les*

irs de poche : les Tablettes Cour, contenant une liſte e des aſſemblées générales rticulières, avec le nom des r & des lieux où elles ſe ent : l'Anglois à Paris : le e du Voyageur, ou le Vade *m d'un jeune Seigneur, con- t une liſte exacte des plus reilleux Perruquiers, Tail- s, Maîtres de danſe, &c.*
Ouvrage eſt le fruit & le ltat des connoiſſances acqui- ar un Gentilhomme, en fai- ſon tour de France & d'Ita- &c.

Une des bonnes Feuilles de ce ueil n'eſt qu'une peinture des rts ridicules que fait la vanité gloiſe, pour cacher ſa diſette ſa misère ſous le maſque d'un e & d'un faſte impoſant. Town va dîner en bonne for- ie chez un de ſes amis, dont vantoit la table. A peine y

page étoit celle avoi
couvert, & qu'il fallo
à la table du Maître,
les chevaux ne mouruſſe
faim dans ſon écurie.
triomphe de ce qu'à L
débauche eſt devenue
dieuſe, qu'il y a peu d
en état d'y ſuffire. Pluſ
de qualité, moins opu
voluptueux, ſont contra
conomiſer ſur leurs
ments, & d'imaginer
pour paroître honorabl
à-dire prodigues & o
leur libertinage. Ainſi,
tre Cenſeur, on concili

Lord : *As genteel and Wicked as a Lord.*

Sur la ſanctification des Fêtes, M. Town déploie un zèle également louable & ingénieux contre le relâchement du Peuple Anglois, & contre le ſcandale des Grands du Royaume. Le Peuple, dit-il, obſerve avec la plus grande rigueur le précepte qui défend les œuvres ſerviles pendant le Dimanche. On diroit qu'il interprète cette défenſe dans un ſens qui renferme la permiſſion de conſacrer ce jour au plaiſir... Pour les gens de qualité, ils ne ſauroient s'imaginer qu'un jour ſoit plus ſaint que l'autre : les Dimanches ſont pour eux de la même couleur que les féries de la ſemaine. Dans leurs principes, l'Egliſe n'eſt qu'un lieu d'aſſemblée : on y va comme au Spectacle pour voir & pour être vû. C'eſt un Théâtre où quelques-

uns brillent par le goût de leur parure. Pour plusieurs la Cathédrale de Londres n'a point d'autre attrait que le charme de la Musique. Au reste, dans le beau monde, le systême est si fort changé, que l'Office de l'Eglise est incompatible avec le train de vie qu'on mene : l'allure des Grands ne sauroit s'accommoder aux heures du Service divin &c. Pour lever tous ces inconvéniens, on propose ici le plan d'un Rituel plus conforme aux principes & aux mœurs du siecle. Ce projet de Rituel a été envoyé à M. Town ; il en rapporte ici quelques Articles qu'on soumet à l'examen sérieux du public : *To the serious consideration of the public.*

1°. L'abolition entière du Christianisme, sans y substituer aucune autre Religion. Dans un siècle, comme le nôtre, où la lumière

rs en croiſſant, il faut
riſer toutes les entraves
erſtition & de la bigot-
f ſuperſtition and bi-

ur obvier au retour de
s erreurs, ſans priver le
ſes Fêtes, chaque Di-
ſera conſacré à célébrer
ire de ce triomphe rem-
toute eſpèce de Reli-
ors les Egliſes d'Angle-
ſeront plus que des
ù les Eſprits-forts du
tiendront leurs ſéances
ques : ils y liront des
où ſeront réfutées la foi
re vie, l'immortalité de
autres pareilles abſurdi-
aires: *And other abſurd*
&c.
ur rendre ce nouveau
iamétralement oppoſé à
e Liturgie ; au-lieu des
e l'Ecriture, on lira au

Peuple quelques Sections c
vres poſthumes de Bolin
ou quelques pages de S
de Tindal, &c. *From th*
tings of Spinoſa, &c.

4°. Dans toutes les Ca
les, on interdira cette v
lodie, *vile melody*, ce
Clérical, ce Chœur de C
nes qui ne ſavent chant
des Antiennes & des Pſ
Toute cette Symphonie G
ſera remplacée par une I
délicieuſe, où il n'entre
les meilleurs morceaux
Cantates, les plus bea
d'Opéra, les plus jolis
de Chanſon. Pour exécut
charmants concerts, on
les plus belles voix du Ro

Quelques efforts que fa
Auteurs pour paroître m

e leurs penſées, adora-
leur ſtyle, ils ne liſent
urs Ecrits ſans s'extaſier.
ı'ils ſe font de leur mé-
ɔand ſur toute leur per-
t air de prétentions, de
& d'importance qui eſt
ɔlus l'annonce de la ſuf-
ue de la capacité. Ce
ıt dans les autres, c'eſt
même que M. Town ſe
nontrer & à ridiculiſer
eſſes & ces misères qu'il
érentes à la profeſſion
n. Si on veut l'en croire,
le force à des courſes
dans tous les Caffés de
: avide de tout l'encens
brûle à ſa gloire, il n'en
as toujours avec la ſatiſ-
qu'il cherchoit. Là le
ien qu'il entend dire de
les, il l'entend dire de
tres, qu'il n'a plus qu'à
'y avoir été ſenſible. Ici

teur. Ailleurs notre Cen
contre deux fameux
qui, en regardant de
Hebdomadaires, éclaten
Persuadé qu'on fait ce
à son Ouvrage, & encha
si bonne fortune, il s
pour marquer les traits
un si grand effet sur
Lecteurs. Mais, hélas ! c
cœur ! Il trouve que c'
sant les Essais d'un autr
braves Critiques se p
rire..... M. Town pren
d'aller par-tout où von
les. Il s'introduit che
de qualité, & même

)iqu'auſſi précieuſes que celles la Sibylle. Il ne les voit pas ux traitées chez le Peuple chez les Grands. Rien de ſi miliant & de ſi cruel que les tures qu'elles ſouffroient entre mains des Perruquiers, des ulangers, des Pâtiſſiers, &c. la vérité ce ſont-là des malurs quelquefois communs aux ns & aux mauvais Ecrits : foi- & triſte conſolation pour la ſibilité d'un Auteur ; c'eſt Town qui nous l'aſſûre.

Un jour ſe promenant dans la mpagne voiſine de Londres, il tenté d'examiner les papiers e les enfants employoient à la brique des Cerfs-Volants. Ici uvre une large carrière à ſes flexions morales ſur la malheuuſe deſtinée des Auteurs. Les piers que ces enfants colloient, oient des pages de Sermons, Romans, de Satyres, &c. Plus

loin il apperçoit un Cerf-Volant dont la taille étoit énorme. Curieux d'en savoir la matière, il se presse de le joindre. Quel dépit! quelle confusion! ce monstre n'étoit couvert que des Feuilles du CONNOISSEUR. Ainsi voilà le nom de M. Town confondu avec celui des plus misérables Ecrivains, & ses Feuilles, comme les leurs, devenues le jouet des enfants. Il s'avisa cependant de tirer de sa disgrace un augure propre à flatter son orgueil. Déja sur les aîles de son imagination, son nom, porté avec le Cerf-Volant, prenoit un essor rapide, fendoit les airs & atteignoit les Cieux. Il se livroit avec complaisance à cette douce vision, sans songer qu'en volant jusqu'aux Astres, son nom n'étoit soûtenu que par un fil léger. Le fil casse, le Cerf tombe, & l'espoir de l'immortalité s'évanouit avec un si beau rêve.

ut convenir que M. Town
reux talents pour exercer
ait l'emploi de CENSEUR-
AL. Quand les sujets qu'il
entraînent dans des détails
ou rampants, sa Critique
un ton grave & sérieux
également plaisant & im-
, comme dans ses censu-
re les *Chuchotteurs* & les
urs, (*Whisperers and*
s,) les paris, l'usage du
en poudre, &c. Dans les
us nobles & plus impor-
els que le luxe, les duels,
uvaises compagnies, &c.
ies sont plus sensibles,
ies plus piquantes, ses
as comiques. En lisant ses
, dont nous ne transpor-
que des traits tronqués
lement imités, on doit
: qu'il presse toujours les
les erreurs qu'il attaque

par des conclusions qui, pour être, dans la spéculation & dans la pratique, ridicules & absurdes au suprême degré, n'en sont pas moins inévitables en bonne Logique. Ainsi, à parler en général, de ce déluge de plaisanteries dont il accable son monde, la vérité sort toujours revêtue de la plus lumineuse évidence, à moins que les préjugés Anglicans n'obscurcissent quelques-uns de ses dogmes.

ARTICLE CX.

LOGE DE M. MAUPERTUIS. (In-8°. p. 82.) A Berlin, &c. M. DCC. LX.

CEt Eloge a pour Auteur M. Formey, Secrétaire per-tuel de l'Académie Royale de rlin. Personne n'a mieux connu . de Maupertuis, Chef & Pré-lent de cette Société Littéraire. u de gens d'ailleurs sont capa-es de traiter ce sujet avec plus impartialité. M. Formey est un omme droit & sincère. Obligé louer, il ne laisse pas d'indi-ier des défauts ; il fait apperce-ir des taches dans un Tableau ein de beautés. Il rassemble avec in tous les traits d'un caractère u'on a quelquefois voulu défi-

gurer. Cet Eloge est un Ouvrage fort travaillé : on ne doit pas s'attendre à y trouver ces finesses de l'Art, dont il est si ordinaire d'emprunter le secours pour relever un mérite équivoque. Ce n'est point non plus par la rapidité du style, par la fierté des pensées, par l'éclat des images que cette Pièce Académique se distingue : c'est le ton de vérité, l'exactitude des détails, la suite & l'enchaînement des faits qui la rendent estimable.

M. de Maupertuis étoit né à S. Mâlo en 1698. Il prit d'abord le parti des armes; mais les Sciences exactes & la plus impérieuse de toutes, qui est la Géomètrie, se l'attacherent presque en même temps. Il fut Guerrier & Géomètre ; assez intrépide sous l'uniforme de Militaire, & le plus entreprenant de tous les hommes, le plus âpre au travail, le plus

de succès dans la carrière
ciences.

y a ici une situation que le
d'œil philosophique ne perd
. Le jeune Maupertuis se
a lié d'une sorte d'amitié
M. Frèret ; c'est-à-dire que
cier Géomètre fut trouvé
d'entendre le langage de
lition ; & que l'érudition la
austère & la moins complai-
se prêta aux desirs de la
nètrie, de la jeunesse, de la
ité. M. de Maupertuis étoit
cela. M. Frèret dit qu'*il n'y*
que la Géomètrie qui pût
être cette ame active & dévo-
. En quoi ce Savant pronon-
presque contre lui-même &

juſtice à une autre manière d'être en Littérature, & où elle ne s'eſt pas arrogé le privilège excluſif de *repaître l'activité de l'ame.*

M. de Maupertuis ſacrifia ſon ardeur militaire à la Géomètrie. Il entra dans l'Académie des Sciences à l'âge de 25 ans ; & il ne ſongea plus qu'à ſe diſtinguer dans cette Compagnie, où ceux qui ne ſe diſtingueroient pas, ſeroient encore, par la réputation du Corps, des Hommes illuſtres. Il alla voir, comme Pythagore & Platon, ce que les Etrangers diſoient de l'état des Sciences. L'Angleterre le poſſéda quelque temps. Bâle l'attira, parce que c'étoit la patrie de Mrs Bernoullis » Jacques étoit mort : il ne reſ- » toit que Jean, ſeul dépoſitaire » de ces tréſors dont ſes dignes » fils ont ſi richement hérité. M. de » Maupertuis voulut partager cet » héritage, il devint le fils de

» M. Bernoulli le père, & le frère
» de M^rs Bernoulli d'aujourd'hui,
» dans tous les sens qu'on peut
» attacher à ce terme. Il orna son
» esprit de toutes les lumières qui
» font la gloire de cette maison,
» la mieux titrée qu'il y ait dans
» la République des Lettres. «

En 1733, M. de Maupertuis lut à l'Académie un Mémoire sur la Figure de la Terre; & ce fut comme le germe des grands travaux qui occuperent bientôt après les Géomètres & les Astronomes. Ce sujet fut regardé avec raison comme un point de très-grande importance. L'homme établi par le Créateur pour habiter, cultiver & posséder la Terre, ne peut être indifférent sur sa figure. A la vérité, chaque individu de notre Nature est comme un Atôme dans cette grande maison; mais la famille entière, qui est tout le genre humain, remplit cette demeure;

figure exacte du Globe c
comme nécessaire en qu
occasions. Ceux qui sont
sés pour éclairer les autres
pouvoient donc laisser ce
de curiosité & de recherche
l'état des choses qu'on négl

Beaucoup d'hommes
ont travaillé, en divers t
à déterminer cette figure.
Anciens voyoient encore
peu & trop mal pour déci
juste si la Terre prise da
tout est allongée ou ap
Sous Louis XIV. les bons
vateurs se déclarerent po
Sphéroïde allongé : mais Ne

ne Newtonien; & ce fut pour
rminer une bonne fois cette
ntroverſe, qu'il ſe forma, en
'36, deux Compagnies d'Aca-
miciens, dont les uns allerent
eſurer un degré du Méridien
rs le Cercle Polaire, & les au-
s partirent pour exécuter le
ême travail vers l'Equateur.
Hiſtoire & les ſuccès de cette
treprise ſont connus de tout le
onde. La magnificence du Roi
parut avec éclat. Depuis Ale-
ndre, qui donna 1500 mille
res à Ariſtote pour faire des
cherches d'Hiſtoire Naturelle,
l Souverain ne ſignala ſa libé-
lité envers les Sciences avec
tant de profuſion que Sa Ma-
té. Elle ouvrit ſes tréſors pour
re connoître la figure de la
rre. Elle protégea, dans l'An-
n & dans le Nouveau-Monde,
Savants chargés de ce travail.
a fait que M. de Maupertuis fut

à la tête de ceux qui passerent en Laponie ; on a le résultat des opérations dans le Livre qu'il publia depuis sur la Figure de la Terre. On voit de plus, dans le Journal de M. l'Abbé Outhier, que, *sans l'ardeur, les ressources, la gaieté même de M. de Maupertuis, cette troupe savante auroit succombé plus d'une fois au découragement, & seroit revenue si non infructueusement, du moins avec un résultat beaucoup moins parfait.*

Au retour de son voyage M. de Maupertuis fut beaucou plus répandu qu'il ne l'avoit é jusqu'alors. L'*estime* qu'on p pour lui, alla *jusqu'à l'enthou siasme. Ses exploits philosophi ques furent mis, en quelque sort au niveau de ceux des Conqu rants ;* mais il se trouva aussi d Rivaux & des Adversaires. (suscita au Chef des Argonau

du Nord (ainsi nommoit-on M. de Maupertuis) des contradictions & des *désagréments : on ne le laissa presque jouir d'aucun autre avantage que de celui d'avoir raison : on prétendit même qu'il avoit raison avec trop de hauteur. M. de Maupertuis n'a jamais su plier &c.* Cela signifie qu'il étoit trop absolu dans les sentiments, & trop ardent à les soûtenir ; mais il entroit dans ce caractère plus de franchise que de fierté : aussi eut-il, à tout prendre, plus d'Amis que d'Antagonistes ; & c'est ce qui arrive toujours, quand ceux qui manquent de souplesse, ont d'ailleurs beaucoup de mérite & un grand fond de droiture. Les Ames fortes & généreuses leur applaudissent par une sorte de sympathie ; les caractères plus timides les flattent ou les redoutent. Il reste quelques hommes pointilleux &

à la tête de ceu'. contre eux & en Laponie ; c'.rent. Mais, dans opérations d' démêlés, on distin- publia de.rs le parti de la raison, la Terr'. taché de quelques dé- le Jo'. des procédés qui ne sont qu'. méchants & passionnés. e l'Ouvrage de M. Formey nous ...it entrevoir que M. de Maupertuis eut quelquefois tort dans ses querelles littéraires, mais qu'il eut l'adresse ou le bon esprit de ne point hazarder sur le champ de bataille le fond essentiel de sa probité.

Désormais on considère cet Homme illustre dans ses rapports avec le Roi de Prusse & avec l'Académie de Berlin. Ce n'est pas un petit mérite, en matière de Morale & de Philosophie pratique, que d'être placé à la tête d'une Compagnie d'Etrangers, qui sont Hommes de Lettres. & de plaire au plus grand nombre.

-omme impossible d'être
-réable à tous, d'exi-
l'assiduité & le tra-
..is blesser l'amour-propre
. indociles, & sans troubler la
fausse paix des nonchalants. M. de Maupertuis prenoit quelquefois
» un ton de vivacité, & un air
» de sévérité dont ne s'accom-
» modoient point ceux qui haïs-
» sent toute gêne, ou qui se font
» de fausses idées de la liberté
» d'un Homme de Lettres, &
» en particulier de celle des
» Membres d'une Académie.....
» Je suis persuadé, *ajoûte M. For-*
» *mey*, qu'il étoit & qu'il sera
» toujours avantageux à l'Acadé-
» mie d'être gouvernée comme
» elle l'a été par M. de Mauper-
» tuis, & que l'esprit d'ordre ne
» peut être maintenu que par la
» vigilance d'un Chef qui sait
» user de son pouvoir sans en
» abuser. « Voilà les sentiments

& le langage d'un fidèle Secrétaire d'Académie : personne ne s'intéresse plus que lui au bon ordre, comme personne ne souffre plus que lui des licences que cause le défaut de concert, d'exactitude, de travail & de subordination. M. Formey rappelle quantité de traits qui rendirent M. de Maupertuis précieux à la Société Royale de Berlin; il donne une courte Analyse des Ouvrages de ce Chef Académique; il en fait connoître le plan, l'utilité, les succès; il indique les controverses que quelques-uns d'eux firent naître.

La plus vive, sans contredit, fut celle de 1751 & 1752, au sujet de la *moindre quantité d'action*, dont M. de Maupertuis faisoit la base de sa démonstration de l'Existence de Dieu. M. Koenig, Professeur à Leyde, & très-habile Mathématicien, prétendit que

incipe de cette démonstra-
toit dans un Fragment de
. du célebre Leibnitz; mais
ir beau chercher & s'infor-
, jamais on ne put décou-
e Fragment : sur quoi inter-
un jugement de l'Académie
erlin, qui décida que le pré-
a passage cité comme de Leib-
, *ne méritoit aucune créance.*
jugement ne fit qu'aigrir la
ie, & donner lieu à beau-
d'hostilités réciproques, aux-
les M. Formey applique judi-
sement ce Vers d'Horace,

iacos intrà muros peccatur &
extrà;

t-à-dire que de part & d'au-
on se permit bien des éclats
faisoient honte à la Philoso-
e, & qui donnoient prise aux
tracteurs des Sciences : espèce
nnemis qu'on vit paroître aussi
ns ce temps-là au sujet de la

question trop délicate, *si les Lettres, les Sciences & les Arts ont contribué à épurer les mœurs.*

Le Public toujours curieux de ces sortes de Scènes où il donne le tort aux deux Partis, recueillit avec empressement tous ces papiers, qui ne servent plus aujourd'hui qu'à embarrasser le jugement qu'on voudroit porter sur les procédés de M. de Maupertuis & de M. Koenig. M. Formey, qui a vu tous les progrès du démêlé, a de grands droits pour se faire écouter d'un Public impartial. Il paroît faire pencher la balance en faveur de M. de Maupertuis. *Je ne vois*, dit-il, *absolument rien aujourd'hui qui puisse invalider le jugement de l'Académie, ni laisser aux personnes instruites & impartiales le moindre doute sur la légitimité non-seulement des prétentions de M. de Maupertuis, mais même des*

s *principaux moyens qu'il a ployés pour les soûtenir.* Sounons-nous que c'est un homme oit & éclairé qui s'exprime si. Cependant le Professeur nig, qui nous étoit aussi connu sonnellement, avoit de bons tis pour gagner des suffrages; & s papiers encore existants sement porter tous les caractères du voir & de la vérité.

Grotius agite la question imrtante, *si une guerre peut être ste des deux côtés*; & il décide e cela n'est pas possible quant fond de la chose, parce que sujet de la querelle renferme ujours deux contradictoires, dont une est nécessairement vraie, & autre fausse : mais il ajoûte que es Parties ou Puissances bellirantes peuvent être exemtes injustice; parce que, pour agir justement, il faut connoître ce i est injuste : connoissance qui

échappe à plusieurs. Or il en est, à peu-près, de même dans toutes les Controverses Littéraires : de deux Contendants, l'un a foncièrement tort ; mais il peut l'ignorer, & soûtenir sa cause de bonne foi. Nous souhaitons que la querelle entre M. de Maupertuis & M. Koenig soit dans ce cas favorable, & que ni l'un ni l'autre ne se soit rendu coupable d'injustice. C'est (nous le croyons) le jugement le plus avantageux qu'on puisse attendre, sur ce point, de la postérité dont nous sommes déja le commencement, puisque les deux Adversaires n'existent plus.

La santé de M. de Maupertuis s'altéra beaucoup depuis 1752. Il fit quelque séjour en France & à S. Mâlo, pour jouir des bienfaits de la patrie & de l'air natal : frivoles espérances. De longs travaux Académiques, de

ges fatiguants, des agitations
ines & trop de sensibilité,
d'ardeur dans la poursuite
 gloire; trop peu de Philo-
e au fond, (car il faut dire
rité, quand on discute la vie
Philosophe;) voilà ce qui
détruit un tempérament
robuste. M. de Maupertuis
it pu grossir le petit nombre
es Savants, qui ont éclairé
erre pendant un siècle. Le
ours de plusieurs causes
gères, tant physiques que
ales, borna sa carrière à l'âge
2 ans, & il mourut à Bâle
7. Juillet 1759.

Il a eu, *dit M. Formey*, de
ands sentiments de Religion;
ils ont redoublé aux appro-
es de la mort..... Un des plus
aux traits de son éloge, c'est
ttention qu'il a eue de ne
mais rien mettre dans ses
rits qui tendît le moins du

» que réelle. « L'Auteur o
que *M. de Maupertuis fu*
tôt attaché à ſa Religion
la Religion proprement dit
qu'il n'étoit pas remont
grande & unique ſource de
men, &c. Obſervation qui
attaquer les caractères de
ligion Catholique, dont
Maupertuis a toujours fai
feſſion. Ce n'eſt pas ici
d'entamer une Controverſe
ſi M. Formey entendoit que
être inſtruit de *la Religio*
prement dite, il faut *rem*
la grande & unique ſou
l'examen dont l'Auteur

i'eſt ni néceſſaire ni poſſi-
a plûpart des hommes tous
néanmoins d'être inſtruits
Religion proprement dite.
it que le Miniſtère perpé-
public de l'Egliſe tranſ-
l'inſtruction & en garan-
ſûreté. Si l'*examen* des
es ſe trouve joint à cette
de, on aura non-ſimplement
rétiens & des Catholiques,
les Savants & des Contro-
s. D'ailleurs le terme
nen ſuppoſeroit-il, dans
e Fidèle, le droit de juger
is des Ecritures? Ce ſeroit
la porte à toutes les illu-
& à toutes les Sectes. Les
ſaints ne doivent pas être
nés ou expliqués ſelon les
es de chaque Particulier:
e eſt leur Interprète légi-
ce qui n'exclut ni l'étude
ide & recherchée des Sa-
, ni la lecture modeſte &

pacifique des ſimples Fidèles capables d'en profiter. Tels furent apparemment les principes de M. de Maupertuis.

Son Eloge, nous le répétons, eſt agréable & inſtructif. Il contient de bons exemples pour toute Compagnie Littéraire ; il montre aſſez les écueils de cette Profeſſion, les défauts qui s'y gliſſent, les moyens d'y remplir ſon devoir, d'y plaire aux perſonnes du plus haut rang & aux égaux ; d'y paſſer des jours tranquilles ; c'eſt-à-dire d'y vivre ſans baſſeſſe & ſans orgueil, ſans flatterie & ſans mauvaiſe humeur, ſans complaiſance outrée & ſans pédanterie.

‹RTICLE CXI.

OUVELLES
‹ITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

ISCOURS sur le Philosophe Epictète, dédié à quelques losophes de ce temps. C'est Brochure de 60 pages *in-8°*. *e trouve chez Hérissant, rue e Notre-Dame; & Duchesne, S. Jacques.*

e célèbre Poëte Rousseau a mal traité le Philosophe tète; il l'a représenté comme riste *Rhéteur*, un Sage *fi-*, un *Loup-Garou revêtu habits de la sagesse*, un

Ecrivain *très - ennuyeux*, &c.
L'Auteur du Discours que nous annonçons, réfute toutes ces imputations, & quoiqu'on s'intéresse peu aujourd'hui à Epictète, il trouve moyen d'attacher le Lecteur à cette espèce d'Apologie; de lui persuader qu'Epictète fut un vrai Sage, un homme modeste, un esprit judicieux, un ami des Grands, sans sortir de sa sphère, sans prétendre à la fortune, sans mépriser ses égaux, &c.

Quant à ses Ouvrages donnés par Arrien, s'ils contenoient de faux principes ou des détails ennuyeux, ce ne seroit pas à lui qu'il faudroit s'en prendre, mais au Rédacteur qui auroit pu altérer ses leçons ou perdre de vue ses intentions. Mais de ce côté-là Epictète n'a pas besoin de défense : les Œuvres qui portent son nom, ont eu le suffrage des plus grands hommes; & considérées

en elles-mêmes, on peut assûrer qu'elles ne méritent point la mauvaise humeur du Poëte Rousseau. L'Auteur de la Brochure donne une idée de ces compositions très-précises, très-solides & très-épurées pour la Morale. On trouvera, dans ce Discours, beaucoup de bons avis donnés aux Philosophes modernes : peut-être s'est-on permis à leur égard des allusions critiques ; & le contraste qu'on a prétendu établir entr'eux & Epictète, pourra paroître une hostilité que ce Philosophe extrêmement circonspect n'auroit pas conseillée.

Quoi qu'il en soit, il y a du travail dans cette Brochure ; peut-être même y en a-t-il trop. Avec beaucoup d'esprit, l'Auteur n'a pas sû exclure le style recherché & maniéré : quelques obscurités & des longueurs se sont aussi glissées dans ce tissu d'ailleurs

parsemé de belles choses, surtout en matière de Mœurs & de Religion. Voici un Morceau vraiment philosophique. « Qu'à mes
» yeux tout homme, avec le ca-
» ractère intéressant d'un autre
» moi-même, présente encore le
» titre auguste & inaliénable d'en-
» fant & d'image de la Divinité;
» que tous les Peuples de l'Uni-
» vers ne soient qu'une vaste fa-
» mille, qui dut se disperser pour
» recueillir & s'entre-communi-
» quer les richesses distribuées
» dans les différentes régions de
» la Terre; que l'espace que j'en
» occupe, me soit cher, saint &
» sacré, comme étant l'héritage
» que l'Arbitre souverain de nos
» destinées m'a adjugé, pour être
» embelli par mes travaux &
» par mes vertus. Reignez à mon
» ame son immortalité, afin
» qu'elle ne dégrade pas sa no-
» blesse par d'illégitimes attaches;

:nts à ce qui doit finir ; &
lui ouvrant la carrière péni-
: du devoir, montrez-lui
ternel Témoin de ses œuvres,
i, pour en relever le mérite,
différe souvent le salaire &
prépare à la vertu que des
compenses impérissables com-
e lui. «

a Veuve DAVID, Libraire,
i des Augustins, distribue
Brochure qui a pour titre :
*ervations sur les Manuscrits
feu M. du Marsais, avec
ques Réflexions sur l'Educa-*
. Par M. le Rebours, ancien
oint au Professeur en Lan-
Latine de l'Ecole Royale
itaire. (Pages 35.) L'Auteur
ici trois choses : première-
t, il s'informe des Ecrits
pourroient rester de M. du
sais : en second lieu, il rai-
ne quelques moments sur

de plan d'éducation c
des points de vue très-i
Nous avons fort con
Marſais , & nous rapp
peu de mots ce qui p
reſſer ſa mémoire.
1°. Il eſt ſurprenant
été lié avec des perſo
opulentes , M. du M
demeuré dans une ſor
gence. Ses riches am
ſoient que l'eſtimer &
ſans ſonger à lui ouvrir
du bien-être.
2°. Il ſe défendoit
mot d'irréligion qu'on
d'avoir proféré au ſujet

avec lui, même de la Re-
ı, nous n'avons rien enten-
le sa bouche qui ne fût
ɪrme aux vrais principes. Ce
ignage que nous lui rendons,
tempérer ce qui nous est
ɪu de beaucoup d'endroits,
n'étoit pas exempt de tous
ɪches à cet égard.

On nous parle, dans la
ɪure, d'une Lettre que M. du
ais avoit écrite sur quelques
les de la Grammaire de
Abbé Girard: quelquefois il
a parlé de ce petit Ouvrage
toit fort critique. Il s'y ré-
: sur-tout contre le choix des
ıples souvent trop peu ana-
es aux loix de l'honnêteté
ique: en quoi il avoit tout-
t raison. Une Grammaire
née à l'usage des jeunes gens
oit présenter aucun exemple
soit capable de blesser leur
ɪination.

4°. Il est vrai que M. du Marsais se portoit pour avoir composé une Grammaire complette, qu'on le pressoit souvent de la donner ; qu'il montroit de cet Ouvrage des lambeaux écrits sur de longs papiers collés ensemble ; mais nous ne pouvons assûrer que l'Ouvrage fût en état de paroître, & que le plan de cette Grammaire eût été rempli dans tous ses points.

5°. Cet Homme de Lettres visoit naturellement à l'innovation en matière de Syntaxe, d'Orthographe, de Style, &c. mais il savoit rendre compte de tout : & son esprit en général étoit clair, méthodique, subtil, métaphysique, &c.

6°. On a de lui peu d'Ouv[…]ges imprimés : si l'on en vouloit la liste, il ne faut pas oub[…] une espèce de réponse qu'il [...] deux Articles de nos Mémoires Mai 1723.

isne, rue S. Jacques, a
mplaires d'une Epître en
res, intitulée : *La vraie*
phie, ou *l'Art d'être heu-*
Ouvrage de M. *Dorat*,
oëte qui a de la fécondité
naturel dans l'esprit.
nnler dans toute la rigueur
mes, *l'Art d'être heureux*
terre est un Art chiméri-
Nasci, *laborare*, *mori*,
toute notre vie, comme l'a
m vrai Sage, il y a plus de
e siècles. Mais on peut dimi-
r la somme des maux; & c'est
s ce point de vue qu'il faut
nsidérer l'Epître de M. Dorat.
Il commence par écarter de
n Art la fausse *sagesse*.

Le faste l'environne & l'orgueil la
conduit.

Qui pourroit être heureux sous
les loix d'une telle Mégère? Il

présente ensuite le Tableau de la vraie Sagesse :

Fille de la Nature, elle est toujours aimable,
Le calme l'accompagne & la gaieté la suit :
C'est un Guide qui nous conduit,
Non un Tyran qui nous accable.

La Sagesse, à tout prendre, est un peu plus sevère qu'on ne la peint dans cette Epître ; mais c'est ici que peut s'appliquer la maxime du Tasse : *A l'egro fanciul porgiamo aspersi di soavi licor gli orsi del vaso*. Il ne faut pas faire appercevoir aux foibles & aux lâches tout ce qu'il doit leur en coûter pour parvenir à la sagesse.

M. Dorat écrit à un Ami, & il lui prédit qu'au premier moment de sa gloire, l'envie & la calomnie se déchaîneront contre

un Vers très-heureux
a tout,

là le moment de la Philosophie,

e que c'est le cas de pra-
es leçons de la sagesse,
oncevoir ni dépit contre
ie, ni aigreur contre ses
; ; de demeurer tranquille
u de l'orage ; de mépri-
Discours passionnés, des
ictés par la fureur, &c.
t, dans cette même Epî-
autre Vers qui contraste
ment avec celui ci. L'Au-
ant décrit les querelles,
es, les jalousies des faux
hes, conclut par ce mot
ressif :

là les progrès de la Philosophie.

avant que d'en venir à
iste peinture, il suit son
is une retraite champêtre,

où rien ne captive l'amour de la sagesse : il paroît même qu'on accorde-là un peu trop de liberté à cette vertu si prude & si modérée dans ses desirs : & voilà aussi le langage de la Poësie : pour se procurer d'agréables images, elle accorde plus qu'on ne lui demande, & qu'on ne peut desirer.

Quoi qu'il en soit, M. Dota excelle dans les avis qu'il donne à son Ami sur la manière de rechercher la gloire.

Sur-tout contre la gloire & son frêle
avantage,
Que sans cesse, Damon, ton esprit soit
armé :
La gloire, dans un cœur noblement
enflammé,
Excite & soûtient le courage :
C'est par cet aiguillon que l'homme
est animé,
Et que, dans son pays, il capte
l'hommage.

aisant ; lorsqu'il est répri-
mé,

Dieux en nous l'ont allumé,
développer les traits de leur
image,
r rendre immortel l'Etre qu'ils
ont formé.
dans un cœur déja glacé par
l'âge,
elle méconnoît le frein de la
raison ;
un torrent qui franchit son
rivage,
truit dans nos champs l'espoir
de la moisson,
e avec fracas l'horreur sur son
passage.

nt ensuite un exemple fa-
& très-détaillé qui dit tout
point, qui parle au siècle
t & à la postérité. Il faut
ur cet endroit dans l'Epître

uteur passe aux écarts de
. 1760. I. vol.

cette fausse Philosophie dont nous avons déja dit un mot.

> La Sagesse n'est plus qu'une horrible Furie
> Qui, pour nous effrayer, fait siffler ses Serpents,
> Et qui s'armant du poignard de l'Envie,
> Enfante, au-lieu de fleurs, des poisons dévorants.

Il y a beaucoup de vigueur & d'expression dans cette invective contre la Sagesse orgueilleuse, impatiente, vindicative; Sagesse misérable, & l'Auteur a raison de dire :

> Les ténèbres de l'ignorance
> Valent bien mieux que ce jour si vanté
> C'est un éclair que suit l'obscurité

La Muse de M. Dorat s'exerce beaucoup plus volontiers sur les caractères du vrai Sage :

Philosophe étudions les
…its :
…ous ses devoirs & connois
leurs attraits :
…é sur la scène du monde
Parmi tant d'esclaves divers,
…voit avec fureur ensanglanter
leurs fers :
Dans le sein d'une paix profonde,
Il est le Dieu de l'Univers.
Il respecte le Trône, il aime la Patrie,
Il chérit tous les nœuds de la Société.
Tout ce qui peut toucher l'huma-
nité
Trouve un accès dans son ame
attendrie.

Cette Epître a beaucoup plus de beautés que de défauts. Ses beautés principales sont le coloris de la Poésie & le sentiment. Ses défauts sont quelques longueurs, des pensées identiques, un petit nombre de Vers qui manquent d'harmonie, & deux

ou trois nuances de (
équivoque sur ce qu'on
Préjugés. Il seroit très-
l'Auteur de porter son C
au point de perfection do
susceptible.

On a de M. Dorat un
Epître fort courte, où il co
les procédés de ceux d'e
Gens de Lettres qui se
nient, s'injurient, se déc
uns les autres. Il y a a
choses bien vues & bie
dans cette petite Pièce,
trouve pareillement che
chesne.

ABLE

ARTICLES

d'Octobre 1760.

Volume.

CIV. *Recueil d'An-*
s Egyptiennes, &c.
2300
raité d'Optique sur la
de la lumière. 2333
Parallèle des Tragi-
s & François. 2356
Méthode d'étudier,
Ouvrages de S. Au-
1383
. *Mémoire sur l'Agri-*
'c. 2309
The Connoisseur, &c.
isseur, &c. 2425
Eloge de M. de Mau-
2459
Nouvelles Littéraires.
2479

Errata pour Septembre.

Pag. 2229, *lig. dern.* lasse, *lis.* classe. p. 2240, *ligne* 12, Rhurbabe, *lis.* Rhubarbe.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Sept. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MOIRES

POUR

HISTOIRE

DES

NCES ET BEAUX-ARTS.

)CTOBRE, 1760. II. vol.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ce
pour l'année 1760 , rend
Abonnés le premier de chaq
le 15. des mois de Janvier, A
& Octobre, 12 liv. 16 ſ.
port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Reli*
année 1760 , rendus de mê
9 liv. Par la Poſte port-fra

La Spiritualité & l'Imm
l'Ame &c. in-12. trois Vo
vrage analogue à la *Religio*
qui doit lui ſervir de ſuppl
en veau, 7 liv. 10 ſ. broché.
port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou An
ſutation de divers Ecrits m
tre la Religion, *in*-12. P
Gauchat, Docteur en Théo
de S. André, Abbé Comm
S. Jean de Falaiſe & de l'
Villefranche. On reçoit e
les quatorze premiers Volu
en veau, 35 liv. Les XV. X
même année, reliés en veau

Les ſuivants, dont on d
Volumes par année juſqu
l'Ouvrage, ſeront de mêm
qui ne ſe ſeront point abonn
tout l'Ouvrage 3 liv. le Vol

ÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1760. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 770 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14.
1710.	12.	1740.	13.
1711.	12.	1741.	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12.	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	13.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	16.
1730.	12.	1760.	14.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1760. II. vol.

ARTICLE CXII.

DICHIARAZIONE dei Diſegni del Reale Palazzo di Caſerta, &c. *Explication des Deſſeins du Palais Royal de Caſerte ; Ouvrage dédié à*

CE grand Livre a tro quatre ans d'antiquité, il est encore peu connu en Fr & il mérite au moins une tice littéraire. La plûpart d Lecteurs ne l'acheteront c'est une sorte de curiosité T graphique : les Planches en mentent le prix, & diminu nombre des Acquéreurs.

L'Auteur de l'Ouvrag l'Architecte même qui a b Palais, & s'appelle Louis vitelli. Leurs Majestés Sicil l'avoient appellé de Rome

ns, les Explications, les Gravures, l'Epître dédicatoire au Roi à la Reine. Son nom est sur tes les Planches, & il a passé jusques dans les fondemens de cette Maison Royale, pour servir d'instruction aux races futures & pour survivre aux injures des siècles.

Cet Architecte expose succinctement l'Histoire de Caserte & du nouveau Palais. Caserte est dans la terre de Labour à 14 ou 15 milles de Naples, & encore plus près de Capoue. Cette campagne est fort belle, tout y abonde, & l'œil y jouit des plus agréables points de vue. C'étoit autrefois le pays des Samnites, ces dangereux Rivaux de Rome encore occupée des préliminaires de sa fortune. On cite un évènement fameux, dont ce canton fut le théâtre; c'est la catastrophe des Romains aux *Fourches Caudines*.

Le terrein, où est situé Caserte, a pour bornes au Levant & au Nord d'assez hautes montagnes. Les Samnites attirerent l'armée Romaine dans les gorges, lui fermerent ensuite le débouché dans la plaine, l'investirent & l'attaquerent de dessus les hauteurs, la réduisirent à ne pouvoir ni vivre, ni reculer, ni combattre. Il fallut faire ce Traité honteux que Tite-Live décrit avec tant d'intérêt. Deux Consuls passés sous le joug avec leurs légions forment un spectacle touchant dans l'Histoire du Peuple le plus fier qui fut au monde. Voilà ce que nous rappelle la situation de Caserte qui n'existoit pas alors. Cette Ville doit son origine aux Lombards, son accroissement aux malheurs que Capoue a essuyés en divers temps ; mais sans le Palais du Roi des deux Siciles, ce seroit encore une Bicoque. Les Ecrivains d'Ita-

réduisent presque au rang
llages, quoiqu'elle soit ho-
d'un Siège Episcopal &
itre de Principauté.
gloire de Caserte est d'avoir
s. attentions de Leurs Ma-
iciliennes, aujourd'hui Ma-
Catholiques. Elles poserent
nière pierre du Palais qu'on
lécrit ici, le 20. de Janvier
, jour de la naissance du
Don Carlos.) M. Vanvitelli
tout l'appareil de cette
& présente en gravure l'em-
e des Médaillons d'or, d'ar-
t de bronze qui furent jettés
s fondements. On voit d'un
es têtes & les noms du Roi
la Reine, au revers l'élé-
. du Palais avec cette lé-
: DELICIÆ REGIS FELICITAS
.I; & dans l'Exergue: AU-
B DOMUS NATALI OPTIMI
IPIS FUNDAMINA JACTA
CC. LII. Aussi-tôt après cette

grande cérémonie, toutes les fondations furent tracées, creusées; & le 19. Juin de la même année, les constructions commencerent : en 1756, tout étoit fini.

Il y a, dans ce Volume, XIV Planches avec leurs explications, qui ne sont qu'une simple nomenclature, ou suite de renvois aux diverses parties du Palais & des Jardins. Les quatre premières Planches contiennent les Plans; savoir, un Plan général tant de l'Edifice que des Jardins; trois Plans particuliers, le premier pour le Rez-de-Chaussée du Bâtiment, & les deux autres pour les deux étages. Les huit Planches suivantes mettent sous les yeux du Lecteur les vues & coupes des diverses parties du Palais, entr'autres du grand Escalier, ...tibule, du grand Escalier, ... Chapelle, &c. Cette dernière pièce est intérieure, & ...

corps de bâtiment séparé :
un quarré-long terminé par
rond - point , & entouré de
unes qui soûtiennent vingt-six
onnes de Marbre & d'Ordre
inthien , avec des Statues dans
entre - colonnements. Enfin
leux dernières Planches pré-
ent le Palais & les Jardins
peu différents de ce qu'ils
dans l'exécution : la dernière
che sur-tout ne contient que
première idée qu'on avoit
ue pour les Jardins.

a Maison Royale de Caserte
n Parallèlogramme qui a de
ou dans sa longueur 900
es de Naples, & dans sa lar-
environ 700. En ne don-
au palme Napolitain que
uces, (il en a davantage,)
eroient 600 pieds ou 100
s de long sur 466 pieds, ou
on 77 toises de large. Il y a,
l'intérieur ou dans l'en-

ceinte, quatre grandes Cours : ce qui fait voir que le Bâtiment forme une espèce de Croix: du milieu s'éleve une Coupole ouverte ou Lanterne, à laquelle correspond, dans le Rez-de-Chaussée, un grand Vestibule orné de Colonnes. Outre ce Rez-de-Chaussée qui est fort élevé, il y a deux étages, & un Attique terminé en plate-forme, autour de laquelle regne une Balustrade : toute la hauteur du Bâtiment est de 150 palmes ou de plus de 100 pieds, & les Avant-corps ou Pavillons, qui flanquent les quatre coins du Palais, ont près de 150 pieds de hauteur. Ces Avant-corps sont d'Ordre Toscan au Rez-de-Chaussée, d'Ordre Ionique dans la partie qui correspond aux deux étages de l'Edifice, & d'Ordre Corinthien dans ce qui s'élève au-dessus des Corps-de-Logis; pour la Lanterne, elle est d'Ordre

1rique. L'Avant-Corps du mi-
ieu, qui forme l'entrée, présente
trois Portes, une grande & deux
petites, lesquelles sont accompa-
gnées de quatre Statues Colos-
sales, représentant quatre Vertus;
savoir, la Magnificence, la Jus-
tice, la Clémence, la Paix, qua-
tre Attributs de Sa Majesté le
Roi Don Carlos, dont on voit
aussi la Statue Equestre en Bronze
dans la Lanterne.

M. Vanvitelli décrit assez au-
long toutes ces Statues, & il
copie les Inscriptions mises à
chacune: ainsi celle de la MAGNI-
FICENCE, est *Artium altrix*; celle
de la JUSTICE, *Felicitatis Mater*;
celle de la CLÉMENCE, *Misero-
rum confugium*; celle de la PAIX,
Opum amplificatrix. Il ne man-
que rien à ces morceaux, soit
pour le choix de la pierre, soit
pour la bonne exécution.

Les Jardins du Palais de Ca-

ſerte ajoûtent beaucoup à la magnificence de cette Maiſon Royale. Ils ont dans leur plus grande longueur, à les prendre depuis le Palais, environ quatre mille palmes : ce qui donne près de 450 toiſes. Dans leur plus grande largeur, ils ont près de 3700 palmes ou 411 toiſes ; & l'intérieur eſt orné de Fontaines, de Statues, de Nappes d'eau, de Théâtres de verdure, de longues Promenades, de Parterres, &c. le tout bien deſſiné, à ce qu'il paroît, & bien ordonné.

Quant au Diſcours qui accompagne toutes ces Gravures, nous avons déja inſinué qu'il ſe borne à une Notice peu étendue. On pourroit deſirer que M. Vanvitelli fût entré dans des explications plus détaillées ; qu'il eût fait connoître toute l'Architecture de ce Palais ; qu'il eût raiſonné ſur le goût regnant en Italie par rap-

t aux Jardins d'agrément ;
il nous eût appris d'où &
amment on avoit amené des
x dans ces beaux lieux ; qu'il
nommé les Statuaires auxquels
doit les Statues tant du Palais
: des Jardins ; qu'il eût dis-
gué, dans ces Statues, le vrai
ique de ce qui n'est que mo-
ne ; qu'il eût dit quelque
ose des ameublements de cette
aison Royale, des sommes qu'il
a couté pour la construire,
; secours ou des difficultés
on a dû rencontrer dans l'exé-
ion ; qu'il eût répandu, dans
t Ouvrage, un peu de savoir
Architecte, un peu de compa-
sons entre ce nouveau Palais
les anciens dont Rome &
talie abondent. Nous agréons
pendant son travail tel qu'il
, & nous sommes bien aises
avoir jetté un coup-d'œil sur

ces constructions, Monuments de la grandeur & de la gloire d'un Prince de la Maison de France. L'Espagne, où il regne avec tant de sagesse, verra bientôt aussi des effets de sa magnificence. Nous invitons ceux qu'il employera dans ses entreprises royales & patriotiques, à nous faire bien connoître le progrès des Arts durant un Regne qui a commencé sous de si heureux auspices.

ARTICLE CXIII.

HISTOIRE CIVILE, Ecclésiastique & Littéraire de la Ville de Nismes, avec des Notes, & les Preuves suivies de Dissertations, &c. (Tomes VI. & VII. *in*-4°.) Par M. MÉNARD, Conseiller au Présidial de la même Ville, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins; & Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.* M. DCC. LV. & suiv.

C'EST dans le 6e Volume de ce grand Ouvrage que se termine le récit des évènements qui concernent l'Histoire Civile, Ecclésiastique & Littéraire de Nismes. Le 7e est destiné aux

Antiquités, à l'Histoire Naturelle & à la Jurisdiction de cette Ville.

On embrasse ici un intervalle de 120 ans, savoir depuis le commencement de 1636 jusqu'à la fin de 1755 ; par conséquent les faits qu'on y raconte sont presque de nos jours, ils intéressent un grand nombre de personnes, ils ne peuvent être soupçonnés de supposition ou d'altération considérable.

Nous insisterons peu sur les détails : on peut s'assurer qu'en tout genre ils sont extrêmement circonstanciés ; que l'Auteur tient compte de tous les Etablissements tant Politiques que Religieux, faits ou renouvellés dans Nismes ; qu'il n'oublie aucune entrée de Princes ou de Grands dans cette Ville ; qu'il suit toutes les démarches des Religionnaires de ces cantons : objet si important dans le 5e Vo-

cette Histoire. On voit
urs plus sereins ; l'an-
eligion vengée des in-
elle avoit reçues, la nou-
iite dans des bornes plus
les voies de fait des
s réprimées ; quantité de
k de particuliers rappel-
in de la vraie Eglise.
pendant une observation
e peut se dispenser de
lisant ce 6e Volume de
ard.
otestants de nos Provin-
es Ecrivains qui, dans
ers temps, ont pris leur
sont récriés & se récrient
contre la révocation de
e Nantes : ils ont pré-
l'avant cette révocation
ionnaires s'étoient conte-
s les termes de l'Edit,
avoient ni étendu leurs
s, ni pratiqué les exer-
leur Religion dans des

lieux qui ne leur appartenoient point, &c. L'Histoire de Nismes suffiroit seule pour détromper le Public sur ce point. Outre les ligues & les révoltes ouvertes dont il est parlé dans le Tome précédent, outre les insultes que des Particuliers Religionnaires faisoient souvent aux Catholiques, on voit ici qu'en 1658 le Synode Protestant, tenu à Nismes, ordonna aux Ministres de continuer leurs fonctions dans les lieux même où le Roi les avoit défendus (page 139.) Qu'en 1659, les Ministres qui avoient toute liberté d'aller prêcher aux Prisonniers Religionnaires, *empêchoient les Religieux d'en faire autant aux Prisonniers Catholiques*, (page 148.) Qu'en 1663, ceux de la Religion osoient faire ouvertement des sépultures dans les cimétières destinés aux Fidèles de la Communion Romaine, (page

5.) Qu'en 1675, les Protes-
nts de Nismes faisoient des
semblées fréquentes, même de
nuit, & y recevoient des Dépu-
tés de Montpellier, d'Usès & de
diverses autres Villes : ce qui étoit
formellement défendu par les
Edits, (page 228.) Qu'en 1685,
avant la révocation de l'Edit
de Nantes, les Religionnaires
de Nismes *délibérerent de se ren-
dre maîtres de la Ville, & de
faire venir des Cévennes un se-
cours considérable d'hommes &
de munitions*, (page 283.) Au
reste, M. Ménard doit en être
cru sur cet Article, tant il té-
moigne d'équité & de fidélité en
racontant les faits qui concernent
les Protestants de Nismes. Il les
disculpe, par exemple, de la sé-
dition suscitée dans cette Ville
en l'année 1657. C'étoit une
affaire de Gouvernement munici-
pal, un soulevement occasionné

Antiquités, à l'Histoire Naturelle & à la Jurisdiction de cette Ville.

On embrasse ici un intervalle de 120 ans, savoir depuis le commencement de 1636 jusqu'à la fin de 1755; par conséquent les faits qu'on y raconte sont presque de nos jours, ils intéressent un grand nombre de personnes, ils ne peuvent être soupçonnés de supposition ou d'altération considérable.

Nous insisterons peu sur les détails : on peut s'assûrer qu'en tout genre ils sont extrêmement circonstanciés; que l'Auteur tient compte de tous les Etablissements tant Politiques que Religieux, faits ou renouvellés dans Nismes; qu'il n'oublie aucune entrée de Princes ou de Grands dans cette Ville; qu'il suit toutes les démarches des Religionnaires de ces cantons: objet si important dans le 5e Vo-

de cette Histoire. On voit
es jours plus sereins ; l'an-
ie Religion vengée des in-
; qu'elle avoit reçues, la nou-
réduite dans des bornes plus
tes ; les voies de fait des
estants réprimées ; quantité de
lles & de particuliers rappel-
iu sein de la vraie Eglise.
i cependant une observation
n ne peut se dispenser de
en lisant ce 6^e Volume de
Ménard.

es Protestants de nos Provin-
& les Ecrivains qui, dans
derniers temps, ont pris leur
i, se sont récriés & se récrient
ore contre la révocation de
it de Nantes : ils ont pré-
lu qu'avant cette révocation
Religionnaires s'étoient conte-
dans les termes de l'Edit,
ls n'avoient ni étendu leurs
ilèges, ni pratiqué les exer-
s de leur Religion dans des

table par le talent qu'il eut de séduire les rebelles, & par les cruautés qu'il exerça contre les Catholiques. Le récit de ces horreurs remplit d'effroi un Lecteur tranquille & compatissant. Cavalier battu, en quelques rencontres, par les troupes du Roi, fit sa paix, & reçut le Brevet de Colonel avec une pension de 1200 livres. Mais comme c'étoit au fond une ame perfide ou inconstante, on le perdit enfin; il se donna au Duc de Savoie, qui lui confia un Régiment de Barbets. On voit, dans l'Histoire de ce Rebelle, un mêlange de vrai mérite & de vices énormes; & la manière dont on le reçut en grace, marque bien qu'il est des moments où le Gouvernement le plus sage & le plus absolu est obligé d'accueillir ceux qui, dans d'autres circonstances, ne devroient s'attendre qu'à périr

comme

des scélérats & des mal-

Volume fait mention de
s Hommes illustres, dont
cueillons les noms & les
, par exemple.
: Rulman se distingua au
ncement du siècle dernier,
Ville de Nismes sa patrie.
a la profession d'Avocat,
plit la charge d'Assesseur-
el en la Prévôté-Générale
guedoc. C'étoit un Reli-
re fort zelé pour sa Secte,
abile à manier les affaires
eau, peu propre à écrire
re, comme il paroît par
vais Manuscrit qu'il a laissé
qui concerne Nismes. Il
oit aussi de Poësie; & l'on
i une Paraphrase en huit
Latines du Cantique des
nes, imprimée à Paris en
& dédiée au Chancelier
. M. Ménard, qui parle

Il a recueilli avec soin
qui concerne le célèbre
Petit, né à Nismes, &
plus savants hommes du
siècle. Quoique Protestan
des amis jusques dans
Romaine, & le Pape Urba
fit mettre ses Ouvrages
Bibliothèque du Vatican
étoit versé dans les Langu
l'Antiquité, dans la Chro
dans les Belles-Lettres,
Jurisprudence. Bailler cr
étoit plus habile que Sa
sujet de jalousie pour celu
le traite assez mal dans

e grande Ville : cependant il certain que, sur la fin de 534, il y résidoit, puisque ce t de-là qu'il dédia son Livre s *Loix Attiques* à François-uguste de Thou, le même qui eut la tête tranchée à Lyon en 1642.

Samuel Sorbière étoit neveu, par sa mère, de Samuel Petit. Il fut élevé dans la Religion Protestante; mais il l'abandonna dans la suite, & embrassa même l'Etat Ecclésiastique. Louis XIV. & les Papes Alexandre VII. & Clément IX. le comblerent de bienfaits. Ses Ouvrages sont nombreux, & quelques-uns d'entre eux peuvent passer pour importants. M. Ménard en donne la liste. Le plus petit lui échappe : ce qui n'est pas fort surprenant. C'est une composition de quatre pages, adressée à M. Baluze le jour même des obséques de M. de

Marca, Archevêque de Paris. Sorbière désolé de la mort du Prélat, prioit Baluze d'écrire sa vie : ce qui fut exécuté dans la suite. Sorbière mourut en 1670, avec la réputation d'un homme *rempli de probité & de Religion*. M. Ménard fait son Apologie contre les imputations de François Graverol, qui, pour se venger de ce que Sorbière avoit quitté la Communion Protestante, le *taxa d'irréligion, de Socinianisme, d'amour pour les plaisirs, & d'un desir immodéré des richesses*. Notre Auteur montre le peu de probabilité de ces accusations. (Voy. p. 201.)

Ce François Graverol, qui a maltraité Sorbière, est encore un des Illustres de Nismes, bon Antiquaire, bon Jurisconsulte, & assez habile dans l'Histoire Littéraire ; il abjura la Religion Protestante au temps de la révoca-

ı de l'Edit, mais ce fut une
se conversion, & il professa
ours en secret ce qu'il n'avoit
ıt abandonné de cœur. Gra-
ɔl avoit promis au Public les
tres de Sadolet, qui n'avoient
ıt paru, & une Bibliothèque
Ecrivains de Languedoc :
x Ouvrages qui auroient été
ieux & agréables. Bayle les
ıonça dès le mois de Mai 1685
c un Eloge de l'Editeur; mais
ıtreprise n'a point été exé-
će.

Jn de ceux qui ont fait le
s d'honneur à Nismes, est
Cotelier, Bachelier de Sor-
ıne, & Professeur en Langue
ıcque au Collège Royal. Il
it très-habile dans l'Antiquité
:lésiastique, comme on le voit
sa belle Edition des Pères
ıtemporains des Apôtres. Il
ɟnoit à ce mérite une candeur
ıne probité plus précieuses en-

core que le savoir : il mourut à 58 ans, regretté de tous les Gens de Lettres, dont plusieurs ont fait son Eloge en Prose & en Vers. M. Ménard & M. l'Abbé Goujet, dans son Histoire du Collège Royal, sont les plus modernes. Dans une Note de M. de la Monnoie sur Baillet, on trouve que M. Cotelier étoit né en 1627, non en 1629, comme le marque M. Ménard. Mais celui-ci doit avoir raison, puisqu'il s'appuie du témoignage de Graverol & de Baluze, qui avoient bien connu M. Cotelier. De plus on voit dans les Actes du Clergé en 1641, que, quand on présenta le jeune Cotelier à l'Assemblée, & qu'il expliqua en sa présence le Texte Hébreu de la Bible & le nouveau Testament Grec à l'ouverture du Livre, il n'avoit qu'environ 12 ans; par conséquent il étoit né en 1629.

ins une Hiſtoire de Niſmes,
..léchier, qui en étoit Evêque,
.t tenir un rang très-diſtingué.
ſ. Ménard détaille toutes les
ctions de ce grand Orateur, qui
ut en même temps un Prélat
très-eſtimable. » Il étoit affable,
» ſimple, frugal, d'une douceur
» admirable. Il avoit les ſenti-
» ments élevés, mais accompa-
» gnés de beaucoup de modeſtie;
» des inclinations droites, le cœur
» bien fait; ſaiſiſſant toutes les
» occaſions propres à rendre ſer-
» vice. « Toute la ſuite de l'E-
loge qui eſt fort étendu, repréſente
la fermeté, la ſollicitude paſto-
rale, la bienfaiſance, la charité,
le travail, les ſuccès, & les Ou-
vrages de M. Fléchier. On ne
perdra point ce morceau le plus
inſtructif peut-être qu'on ait don-
né ſur cet Homme illuſtre. Il
fut remplacé par M. de la Pari-
ſière, qui eut auſſi beaucoup de mé-

rite, & qu'on fait bien connoître (p. 550 & suiv.) Nous rassemblerons ici en grouppe les autres Personnes célèbres dans l'Histoire de Nismes.

M. Ménard parle 1° d'Etienne Chauvin, Auteur du *Léxicon Rationale*, ou *Dictionnaire Philosophique*. 2° D'Antoine Teissier, qui a donné quantité d'Ouvrages, sur-tout des Traductions, & entr'autres celle des Eloges tirés de M. Thou. 3° De Madame du Noyer si connue par la délicatesse de son esprit. 4° De Henri Gautier, Ingénieur estimé, & qui n'est mort qu'en 1737. 5° De Thomas-Jean Pen, Curé de Nismes, mort en odeur de sainteté le 12. de Novembre 1741. 6° De M. le Baron de la Bastie, Correspondant honoraire de l'Académie Royale des Belles-Lettres. 7° De Louis du Mas, Auteur du Bureau Typographique.

.s personnes qui ont
.ns le Public, sont de
.u appartiennent à cette
.r des rapports intimes.
ar explique au-long tout
i concerne leurs travaux,
affaires, leurs succès, en un
toutes les Anecdotes qui
nt les intéresser & faire
aux Gens de Lettres. Il
dit aussi quelque chose du
ıx Ministre Jacques Saurin;
Nismes en 1677, & mort
Haye en 1730. C'est le plus
Orateur que la France ait
: à la Religion prétendue
mée. *On voit regner dans
ses Discours une éloquence
& une imagination très-vive;
il y a de l'obscurité dans le
le ses preuves.* Ces derniers
renferment une critique que
nt point les autres Ecrivains
ıt eu occasion de s'expliquer
M. Saurin. Nous pouvons

nommer entr'autres M. Bruys; quoiqu'ennemi de ce Ministre, & M. Chauffepié qui rapporte très-au-long dans son Dictionnaire tout ce qu'on a écrit contre Saurin en Hollande, durant la querelle sur *le mensonge officieux*. Nous renvoyons à ce bon Article du Dictionnaire ; M. Ménard n'a pu le voir, parce que le dernier Volume de M. Chauffepié n'a paru qu'en 1756. Mais les Mémoires de Bruys, où l'on discute aussi l'affaire du *mensonge officieux*, & en général toute l'Histoire de Saurin, avoient été donnés au Public dès l'an 1731.

C'en est assez pour ce 6e Volume de l'Histoire de Nismes. I est rempli d'une multitude d faits voisins de nos jours, & qu'(retrouve volontiers ; mais n l'estimons particulièrement côté des Notices qui représen les personnes intéressées dan

·es de Nismes. Nous n'en
.is indiqué que la moindre
tie. Le VII^e & dernier Tome
très-curieux par les Antiquités
·cette Ville. Nous tâcherons
n rendre compte avec soin.

ARTICLE CXIV.

IBLIOTHÉQUE Militaire, Historique & Politique. Par M. le Baron de Zur-Lauben, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Brigadier ès Armées du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses de Sa Majesté, & Associé-Correspondant-Honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *A Cosmopolis ; & se vend à Paris chez Vincent, Imprimeur-Libraire de Monseigneur le Duc de Bourgogne*, rue

S. Severin. (Trois Vo
in-12.) M. DCC. LV
M. DCC. LX.

IL parut, en 1755, un R
de différents Mémoir
primés à Breslau, sous le t
Bibliothèque Militaire. I
Baron de Zur-Lauben,
de la même idée, donne à
cution de ce plan beaucou
d'étendue. La Collection
présente au Public, n'est pa
quement, comme celle de
lau, bornée au Militaire;
entrer dans cette Bibliothè
grand nombre de Pièce
l'Histoire & sur la Pol
C'est qu'en effet ces conn
ces différentes, loin d'être
gères à la Science d'un C
d'Armée, forment une par
sentielle de son mérite.

Dans le premier Volu
ce Recueil, on trouve la

Traité d'Onosander
Militaire ou *le Général*
. Nous insisterons un peu
norceau, parce qu'il est
confidérable du Volume,
i'il appartient plus spéciale-
à M. le Baron de Zur-
en.

quel temps Onosander
:-il? Que doit-on penser
on style? Quelles sont les
entes Editions & Versions
n Ouvrage? Tels sont les
que notre Auteur examine
cute dans la Préface, placée
tête de sa Traduction. Il
ıd qu'Onosander vivoit sous
pereur Claude, qu'il com-
ce Traité vers la 53e année
sus-Christ, qui étoit la 13e
Empire de Claude, & que
uintus Veranius auquel il
son Ouvrage, est le même
parle Tacite. Nous ajoûte-
que telle est aussi la con-

jecture du savant Fabricius.....: *Quintum Veranium, illum forte, de quo Tacitus meminit, unde de ætate Onosandri conjecturam licet facere.* (Joan. Alb. Fabricii Bibl. Græcæ Lib. 3. Cap. XXX. p. 766 & 767.) Nous ne dissimulerons cependant pas qu'un Auteur très-moderne (M. Charles Guischardt) dit qu'il n'est *pas probable que ce Quintus Veranius soit le même dont Tacite fait mention dans la vie d'Agricola, & que, par son style & par la manière dont il traite son sujèt, il paroît assez qu'Onosander n'appartient pas à ce siècle.* (Voyez les Mémoires Militaires sur les Grecs & sur les Romains par Charles Guischardt, imprimés à la Haye en 1758, Tome II. page 49.)

Quoi qu'il en soit de ces deux opinions qui ne portent que sur des conjectures, l'Ouvrage d'Onosander parut pour la première

en 1541. Nicolas Saguntinus
ant découvert un Manuscrit
ec de ce Tacticien, le traduisit
. Latin ; sa Traduction fut im-
imée à Bâle en 1541. Le cé-
ore Nicolas Rigaut, cet homme
qui la République des Lettres
tant d'obligations, fit impri-
er, en 1598 *, le Texte Grec
ec une Version Latine, beau-
oup plus élégante que toutes
lles qui avoient paru jusqu'a-
rs. M. le Baron de Zur-Lauben
ous donne, d'après Fabricius, la
otice des Editions & des Tra-
uctions qu'on a faites en diffé-
ntes Langues de l'Ouvrage
Onosander. Il faut qu'il n'ait

* M. le Baron de Zur-Lauben dit
ue cette Edition parut en 1599. Nous
ons sous les yeux cette belle Edi-
on *in*-4°. faite chez Abraham Sau-
ain : elle est de 1598.

pas connu là nouvelle Traduction Françoise que vient d'en faire M. Guischardt, puisqu'il n'en parle pas. Elle se trouve dans le second Volume des Mémoires Militaires sur les Grecs & sur les Romains, que nous avons déja cités. Nous ne devons pas oublier de dire que nous avons confronté dans beaucoup d'endroits les Traductions Françoises de Mrs le Baron de Zur-Lauben & Guischardt avec le Texte Grec ; & dans ces comparaisons, nous avons toujours reconnu que la Traduction de M. le Baron de Zur-Lauben est beaucoup plus exacte & plus littérale que l'autre : peut-être aussi, car il faut tout dire, paroîtra-t-elle quelquefois un peu trop transparente. M. Guischardt a cru qu'une *Traduction fidèle d'Onosander ennuyeroit inutilement le Lecteur ; en conséquence il s'est uniquement attaché à présenter*

cet Auteur, & sur-
pas le manquer dans
its où il peut servir à
quelque usage Militaire.
ı la page 52 du Tome II.
émoires cités plus haut.)
s ne pensons pas comme
ischardt, & nous croyons
peut faire une Version
& fidèle d'Onosander sans
les risques *d'ennuyer inu-*
it le Lecteur. M. le Baron
:-Lauben vient d'en four-
preuve. D'ailleurs, dans
:t tel que la guerre qui,
ıreusement pour le genre
ı, est devenu un Art né-
:, les Ouvrages qui l'en-
ıt, ne sont estimables qu'au-
ju'ils sont instructifs : leur
seule doit en faire l'agré-
Elle en est la mesure &
e. Soyez agréable, & cher-
à plaire dans une séance
nique de Gens de Lettres;
ıb. 1760. II. vol.

à la bonne heure ; mais l'élégance du langage & la parure des ornements seroient déplacées dans un camp hérissé d'armes, & rempli de vieux Guerriers. Enfin ce qui prouve que le jugement de M. Guischardt est au moins trop rigoureux, c'est l'estime que faisoit d'Onosander le Maréchal Comte de Saxe. Ce grand Capitaine avouoit que *les principes contenus dans l'Ouvrage d'Onosander étoient capables de former un grand Général d'Armée, & qu'il devoit à cette lecture ses premières notions de la conduite d'un Général.* Cette Anecdote rapportée par M. le Baron de Zur-Lauben est un Eloge bien flatteur pour le Tacticien Grec, & doit lui procurer bien des Lecteurs. Nous observerons que le Maréchal de Saxe n'avoit cependant lu Onosander que dans la vieille Traduction Françoise,

faite par Blaise Vigenère en 1605. Ni cette Traduction de Vigenère, ni celle de Jean Charrier, qui parut en 1546, n'ont été connues de M. Guischardt, qui dit (p. 51 :) *Je ne sache pas qu'on ait encore traduit Onosander en François.*

Voici le portrait que M. le Baron de Zur-Lauben trace d'Onosander, & de ses qualités personnelles. » La Philosophie de » Platon qu'il avoit préférée à » toute autre, marquoit son discernement & la pureté de ses » mœurs. En effet, son attachement pour la doctrine d'un » Philosophe à qui le Paganisme » donnoit le surnom de *Divin*, » lui prêtoit des idées sublimes : » & ses réflexions claires, pré- » cises & énergiques respiroient » cette chaleur vivifiante de per- » suasion qui animoit les écrits » du Disciple de *Socrate*. Son » Traité de l'Art Militaire trace

» les préceptes de la plus rigide
» vertu parmi les maximes Mili-
» taires, & on y trouve une Mo-
» rale presque toujours épurée,
» les sentiments du véritable Ci-
» toyen, beaucoup de respect pour
» la Divinité & pour la Religion
» alors dominante.«

En parlant du style d'Onosander, on nous dit que s'il n'est pas de la force, ni de l'aménité de celui d'Hérodote, de Thucydide ou de Xénophon, il semble du moins égaler celui de Plutarque.

Les Empereurs Maurice & Léon, qui ont écrit sur la Tactique, ne se sont pas contentés de consulter l'Ouvrage du Philosophe Platonicien; ils en ont adopté les préceptes. Le seul ménagement qu'ils garderent, *dit l'illustre Traducteur*, pour diminuer le reproche de Plagiaires, fut de rapporter dans le mauvais

e leur temps, ce qu'Ono-
avoit dit plus élégamment
Empire de Claude ou de
.
rice n'a jamais nommé
nder dans ses Stratégiques,
: les obligations qu'il lui
; & Léon, quoique Philo-
, ne l'a cité qu'une fois.
areil procédé n'est guères
Philosophe.
est de la destinée d'Ono-
t d'être protégé par l'au-
Maison de France. En 1546 *,
ut sous les auspices de Hen-
encore Dauphin; en 1598 **,
celles de Henri IV. le mo-
les bons Rois & des grands
aines. Aujourd'hui M. le Ba-
le Zur-Lauben met le com-

---

raduit en François par Jean Char-
natif d'Apt en Provence.
Traduit en Latin par Nicolas
ir.

ble à la gloire du Tacticien Grec; en faisant hommage de sa Traduction à Monseigneur le Dauphin, ce Prince si éclairé, l'appui du Trône & l'espérance de la Nation.

A la suite de la Traduction d'Onosander, on trouve dans le premier Volume de cette Bibliothèque, les campements en Flandre du grand Condé pendant l'année 1674. L'Editeur a cru devoir les étendre par des Additions extraites des campements du Maréchal de Luxembourg. L'Art de la guerre ne consiste pas simplement à livrer des batailles, & même à les gagner. Les Peuples les plus ignorants & les plus féroces sont également capables de ces exploits. Les grands Généraux seroient bien moins rares, *dit M. le Baron de Zur-Lauben*, s'il ne s'agissoit que de mener les hommes à la

ucherie. Mais l'expérience ant appris qu'une victoire ſanante coute quelquefois beauup plus qu'elle ne vaut, on a connu que la véritable Science ilitaire étoit de ſe procurer les uits d'une guerre heureuſe, aux us petits frais poſſibles; en méigeant dans toutes les occaſions, le ſang du Soldat & ſa peine. uſſi les Nations guerrières ontles recherché avec ardeur les ioyens de parvenir à ce but: ne s'en eſt pas trouvé de lus ſûr que celui de camper vantageuſement une armée. La cience des campements eſt donc elle qui fait & qui prouve les rands Capitaines : une poſition eureuſe décide du ſort d'une campagne entière. Le Général abile dans l'Art de camper eſt noralement certain du ſuccès de ſa campagne, même avec des forces inférieures à celles de

l'ennemi : comme il ſait éviter le combat, ſans paroître le craindre, il ſaura faire naître les moments favorables, & obliger l'ennemi de combattre à ſon déſavantage.

Tant un Génie heureux qui poſſéde
ſon Art,
Du deſtin de la guerre écarte le hazard.

Poëme ſur l'Art de la guerre, *Chant* 3.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût des Mémoires fidèles ſur les marches & ſur les campements des fameux Généraux qui, depuis deux ſiècles, ont brillé dans l'Europe. Quel ſecours & quelles lumières n'en tireroit pas un Officier qui voudroit étudier la *Caſtrametation ?* C'eſt à l'Ecole des Turenne & des Condé que les Guerriers doivent s'inſtruire : les exemples de ces grands hommes ſont des

oix. *On viendra*, dit le su-
Bossuet, *étudier sur les*
ce que l'Histoire racontera
mpement de Piéton, & des
illes dont il fut suivi. (Voy.
son funèbre de Louis de
on, par Bossuet.) Ces Mé-
s des campements de M. le
: sont remplis d'observations
utiles. On y fait connoître
mps qui conviennent à une
e armée, ceux qui ne sont
que pour un corps de trou-
& ceux qui ne valent rien
it, &c.

cours du Rhin, Manuscrit
ié au Vicomte de Turenne,
n morceau fort intéressant.
icomte examine quels sont
eux où les troupes de l'Em-
r peuvent passer ce fleuve;
détaille les moyens qu'il
prendre pour s'opposer à
passage, les ressources qu'on
trouver dans l'alliance des

& du meilleur Citoye

L'itinéraire ou *l'*
de tous les cols &
Dauphiné versants e
en Piémont termine
Volume de la Biblioth
taire. On ne peut r
mander la lecture d
ceau, il mérite l'attent
qui veulent approfond
des montagnes. Nous
de Mémoires sur cette
l'Art Militaire. Elle en
la plus difficile, *dit*
de Zur-Lauben ; par
obstacles, qui naissen
pas au milieu des mo

cueil commence par un Mémoire de M. le Baron de Zur-Lauben sur Arnaut de Cervole ou Cervolle, dit *l'Archi-Prêtre*, Chambellan du Roi de France Charles V. Capitaine-Général des Routiers, *Compère & Conseiller* de Philippe Duc de Bourgogne. Nous indiquerons les principaux évènements de l'Histoire de cet homme extraordinaire, dont la naissance & la vie méritoient d'être éclaircies.

Arnaut de Cervole naquit en Perigord d'une famille qui tenoit un rang distingué dans la Noblesse de cette Province. Mezerai s'est trompé, quand il a dit que ce Gentilhomme étoit Bourguignon de naissance. Les Auteurs contemporains l'appellent *Archi-Prêtre de Vezzins*. M. le Baron de Zur-Lauben conjecture que le nom d'*Archi-Prêtre* que portoit Arnaut de Cervole, lui venoit

d'un *Archi-Prêtré* qu'il possédoit, quoique marié. C'est à la bataille de Poitiers donnée le Lundi 19* Septembre 1356, & dans laquelle il fut fait prisonnier, qu'Arnaut de Cervole paroît pour la première fois dans l'Histoire. Il obtint sa liberté l'année prochaine. La France étoit alors en proie à tous les désordres de l'Anarchie. La prison du Roi Jean, l'esprit de révolte que soussloient les Emissaires du Roi de Navarre, & l'épuisement des Peuples mettoient le Dauphin Régent dans l'impossibilité de soudoyer le grand nombre de Gens d'armes qu'on avoit sur pied. Ces troupes n'étant pas payées, se débande-

* M. le Baron de Zur-Lauben marque cette bataille au 18. Septembre, elle se donna le 19. (Voyez Froissard, Daniel, l'Art de vérifier les dates, M. le Président Hénault, &c.)

rent & ravagerent plusieurs Provinces, & sur-tout le Languedoc sous différents Chefs qu'elles se choisirent. Telle fut l'origine de ces fameuses *Compagnies*, ou Sociétés de *Routiers*. Il faut voir dans l'Ouvrage de notre Auteur les différentes étymologies du mot *Routiers*, en Latin *Ruptarii* ou *Rupturarii*, ou *Rutarii*. L'Histoire des Routiers & des excès cruels qu'ils commirent en France, pourroit fournir la matière de plusieurs Dissertations, & répandroit beaucoup de jour sur l'Histoire du Royaume dans le 14e siècle.

Arnaut de Cervole, à la tête des *Compagnies de Routiers*, rançonna le Pape Innocent VI. & toute la Cour d'Avignon. *Il vint dans cette Ville*, dit Froissard, *sur bonne condition, & la plûpart de ses gens ; & fut aussi révéremment reçu comme s'il eût*

vaste & l'effroi. On
sans frémir, lire le déva
vages que ses troupes
dans tous les lieux
leurs courses. Il rentr
Provence au mois Ma
& perdit beaucoup d
devant Aix, dont il fut
lever le siège.

Le Dauphin Charles
du Royaume pendant
de son père, résolut de
l'Archi-Prêtre & ses trou
il espéroit de grands ser
tre le Roi de Navarre
conçu le projet de se fa
France. Cervole fut fa

vita ce Prince aux *Tard-Venus.* C'est le nom que se donnoient d'autres Compagnies de Brigands, *qui se nommerent les Tard-Venus*, dit Mezerai, *voulant dire que les autres qui les avoient précédés, avoient moissonné la France, & qu'eux ne feroient que la glâner.* Le Comte de la Marche fut défait, & mourut des blessures qu'il avoit reçues dans le combat. L'Archi-Prêtre demeura prisonnier. En 1362, il épousa Jeanne, Dame de Château-Vilain en Champagne. Cette même année, il assista le Comte de Vaudemont contre les Ducs de Lorraine & de Bar.

Lorsque Philippe IV, fils du Roi Jean, fut prendre possession du Duché de Bourgogne, il donna le commandement de ses troupes à l'Archi-Prêtre Cervole qui le servit utilement contre plusieurs Seigneurs de la Comté de

Bourgogne lesquels s'étoient révol-
tés. Il se trouva dans l'armée qu'
conduisoit en Normandie du Guesc-
clin contre les partisans du Roi
de Navarre ; mais il ne voulu
point combattre à la journée de
Cocherel : on lui en fit un crime
auprès du Roi : il se justifia,
vant Froissard, en disant que
Captal de Buch ayant été le G
néral des Navarrois à la batail
de Cocherel, *il n'avoit pu s'*
mer contre lui. Sur quoi M.
Baron de Zur-Lauben dit q
paremment Cervole tenoit
ques Terres en Fief du G
qui étoit de la Maison de F

Les services que l'Archi-
rendit au Duc de Bourgog
mériterent & lui valurent
de *Conseiller* de ce Prince
l'appelloit aussi son *Comp*

La paix ayant été concl
la France & la Navarre
de Cervole devenu Ch

du Roi Charles V. consentit à mener contre les Turcs toutes les Compagnies de Routiers qui, depuis tant d'années, désoloient le Royaume. On vouloit leur faciliter le moyen d'expier leurs crimes par cette Croisade. L'Archi-Prêtre, à la tête des Routiers, s'avança sur les frontières de l'Alsace pour pénétrer, par l'Allemagne & la Hongrie, dans le pays des Infidèles. Mais le projet de la Croisade échoua par la mésintelligence des Princes qui devoient concourir à son exécution. Arnaut de Cervole & ses troupes se répandirent dans l'Alsace qu'ils pillerent. Les Suisses armerent contre l'Archi-Prêtre, qui fut forcé de se retirer dans le Comté de Bourgogne. Ce fut-là sa dernière expédition. De retour en France, il crut devoir renoncer à la qualité de Chef des Compagnies; il passa

recherches & d'érudition. L
ftyle éloigné de toute affectation
eft tel que le demande ce genr
d'Ouvrage, c'eft-à-dire qu'il e
clair & naturel.

Il s'eft gliffé une légère faut
à la page 63 de ce II. Volum
On y place (Note 3e) la batail
de Creci en 1341. Ce n'eft pro
bablement qu'une faute d'impre
fion. Cette bataille fi fatale à
France fe donna le 26. Aoû
1346.

Nous réfervons pour un autr Article de nos Mémoires la fui de cette Bibliothèque Militaire.

TICLE CXV.

SIQUE DES COMÉTES

ns le *sentiment de l'Impul*-
on *& du Plain.* (Volume
-12. de 243 pag. sans la Pré-
ace.) Par le P. Bertier de
'Oratoire, Correspondant de
'Académie Royale des Scien-
ces. *A Paris de l'Imprimerie Royale*. M. DCC. LX.

CE Livre a pour Epigraphe:
Nullius jurare in verba Magistri; & cet Axiôme est
comme l'ame de tout l'Ouvrage.
L'Auteur crée, pour lui-même &
pour tous ceux qui trouveront
ses raisons persuasives, une nouvelle explication des Comètes. Il
réfute par conséquent tous les
autres systêmes; mais on ne peut
allier plus de modestie & d'égards

avec plus de liberté. Ni les Anciens, ni les Modernes, ni les Cartésiens, ni les Attractionnaires ne peuvent se plaindre des procédés qui regnent ici. Le P. Bertier emprunte quelque chose de toutes les opinions ; il les respecte toutes dans ce qu'elles ont de vrai & d'utile ; il se sert avantageusement des découvertes faites avant lui. Comme c'est aux Observations sur-tout qu'il s'attache pour établir sa doctrine des Comètes, il recueille exactement, tout ce qui a été vu jusqu'ici ; mais il a soin en même temps de remarquer en quoi, comment & pour quelle raison le torrent des Physiciens s'est éloigné des phénomènes pour embrasser de pures Théories. Il ne dissimule ni l'ascendant qu'ont pris de grands Hommes sur quantité d'esprits plus portés à croire qu'à examiner, ni les inconvé-

niens de cette voie d'autorité si déplacée en Physique ; & si reprochée aux Sectateurs d'Aristote. Il rappelle enfin tous les droits de la raison, de l'observation, de l'expérience ; & il entre en matière par la réfutation des divers sentiments sur la nature des Comètes : c'est l'objet du premier des trois Livres que présente ce Traité.

Il n'est presque plus nécessaire de prouver contre Aristote & ses Disciples, que les Comètes ne sont point des exhalaisons rassemblées dans notre Athmosphère. On sait que les exhalaisons ne peuvent ni s'élever ni s'embraser à la hauteur où nous voyons les Comètes, tant *sublunaires* ou inférieures à la Lune, que *surlunaires*, c'est-à-dire placées au-delà du Tourbillon terrestre où la Lune fait ses révolutions.

L'Auteur montre ici, selon

Planètes qui errent ſur l'extrémité du Tourbillon ſolaire ſans y entrer. Cela eſt détruit par les Obſervations qui démontrent que les Comètes deſcendent bien avant dans la région des Planètes inférieures, & ſouvent même dans le Tourbillon de la Terre : cette raiſon n'a laiſſé aucune reſſource aux Cartéſiens. Toutes leurs ſubtilités ont également échoué contre l'argument tiré de la route que tient le fluide où ſont entraînées les Comètes. Ce fluide eſt mû d'Occident en Orient, & les Comètes vont ſouvent d'Orient en Occident, du Midi au Nord : comment accorder ces contrariétés ? Le fluide vecteur ne doit-il pas entraîner avec lui les corps qui nagent dans ſon ſein ? Il n'y a nulle replique à cette objection.

On en eſt venu au ſyſtême de Newton pareillement déclaré

les Comèto-Planètes ; mais
c cette différence, que ce Phi-
ophe Anglois place les Comètes
s le Tourbillon ſolaire, &
'il leur fait décrire des Ellipſes
trêmement allongées. Ainſi,
lon cette doctrine, les Comètes
nt tantôt dans le voiſinage du
oleil, & tantôt elles s'en éloi-
ent prodigieuſement. Le pre-
ier cas arrive, quand elles deſ-
ndent à l'apſide inférieure, &
ſecond, quand elles remontent
l'apſide ſupérieure. Notre Au-
ur, très-perſuadé des talents de
ewton en matière de Géomè-
ie & de Calcul, en appelle de
s déciſions ſur ce qui concerne
Phyſique & même l'Aſtrono-
ie. Il combine les Obſervations
a docte Allemand Hévélius avec
s principes des mouvements ;
il en conclut 1° que les fon-
ments du ſyſtême Newtonien
ſont pas ſolides. 2° Qu'il

éprouve des difficultés insolubles.
Le développement de ces deux choses remplit tout le reste du premier Livre.

Le systême, *dit-on*, ne porte pas sur des fondements solides : par exemple, de ce que les Comètes paroissent périodiquement, on en conclut que ce sont des Planètes ; mais tout autre corps poussé par des forces semblables auroit le même cours, & rempliroit les mêmes périodes. On ajoûte que les Comètes décrivent des ellipses fort allongées ; mais d'abord il y a lieu de douter de ces ellipses : les Observations portent à croire que ce sont plutôt des paraboles. Ensuite quand ce seroient des ellipses, est-ce que d'autres corps que des Planètes? est-ce que des Globes de feu, des Tourbillons formés dans le fluide de l'Ether, ne pourroient pas aussi décrire des ellipses?

. On rassemble après cela XIV. grandes objections contre le système Newtonien des Cométo-Planètes ; & toujours les Observations servent de base aux arguments. Il s'ensuit que les Comètes, telles qu'on les a observées & qu'on les observe encore, n'ont point les propriétés qu'on attribue aux Planètes, & qu'elles en ont d'une toute autre espèce : par exemple, leur noyau se confond souvent avec la lumière environnante ; il se divise quelquefois en plusieurs parties ; il laisse échapper des traits ou rayons de lumière : trois phénomènes qui ne conviennent point aux Planètes. Ensuite la couleur des Comètes est toute différente de celle des corps Planètaires ; elles disparoissent promptement sur-tout les sublunaires ; elles tombent si près du Soleil, qu'elles en sont comme brûlées ; ou elles

s'en éloignent si fort, que toute chaleur & toute lumière leur manque : défauts d'analogie par conséquent avec les autres Planètes. Mais de plus les Comètes n'ont point de croissant comme les corps opaques qui roulent dans les Cieux ; elles ont une couronne & une traînée de lumière ; elles sont multipliées comme à l'infini, & de ce nombre prodigieux il y auroit tout à craindre si c'étoient des Planètes malfaisantes, comme quelques Newtoniens le disent ; si elles pouvoient tomber dans le Soleil, comme Newton lui-même l'a pensé. Quelle différence encore, quant aux mouvements, entre ces corps lumineux & les Planètes ? Celles-ci sont toujours directes par elles-mêmes ; elles ne sortent jamais du Zodiaque ; elles ont des Orbites peu excentriques ; leurs Orbites ne s'entre-

.pas les unes dans les au-
elles vont comme de com-
ıe pour se renvoyer de l'une
autre la lumière & la cha-
: ; elles décrivent des ellipses
utant moins allongées qu'elles
t plus loin du Soleil ; elles sont
s autant de temps après qu'a-
it leur Périhélie &c. On a
ır les Comètes des assertions,
plutôt des observations toutes
ıtraires ; on les voit tantôt di-
ƚes, & tantôt rétrogrades dans
Zodiaque & dans toutes les
:res régions du Ciel ; dans des
bites très-excentriques, & d'au-
ıt plus allongées qu'elles sont
ɔérieures : ces Orbites peuvent
oquer celles des Planètes, &
. être choquées : nul rapport
: chaleur & de lumière entre
s corps errants çà & là d'une
trémité à l'autre : nulle com-
ıraison entre la durée des Co-
ètes avant & après le Périhélie ;

elles se font voir beaucoup plus long-tems avant qu'après ce passage &c. Ce long détail de phénomènes opposés, cette suite de disparités très-sensibles n'exprime que foiblement l'attaque vive & redoutable qu'on dresse & qu'on presse ici contre l'hypothèse Cométo-Planétaire de Newton. On lira tout cet Article; &, si l'on est Newtonien, on sentira la nécessité de venir au secours du systême, sans quoi cette machine courroit grand risque de se détruire.

Mais si les Comètes ne sont rien de ce qu'on a dit jusqu'à présent, que sont-elles donc? C'est ce que notre Auteur recherche dans ses deux autres livres, dont le premier traite des Comètes *sublunaires*, & le second des Comètes *surlunaires*: deux termes, ou deux espèces de Comètes qu'on doit bien distinguer

oduit d'abord cinq exem-
Comètes sublunaires ; sa-
celle de 1348 vue à Paris*,
le 1750 à Breslaw, celle
55 à Wescio en Suède, celle
756 à Avignon & en d'au-
ieux de Provence, enfin une
de 1756 encore observée
eslaw. Des circonstances qui

L'Histoire de ce Phénomène est
s la seconde Continuation de Nan-
à l'année 1348. Il est dit que ce
obe lumineux parut avant le cou-
er du Soleil ; qu'aussi-tôt, après le
oucher de cet Astre, il se montra beau-
oup plus gros & plus éclatant ; &
u'enfin il disparut dans la nuit même.
Notre Auteur dit (page 115) que cette
Comète *se montra le soir suivant*, &
suppose qu'elle dura un jour : le Conti-
nuateur de Nangis ne lui donne point
cette durée, il la fait disparoître quel-
ques heures après son apparition ; &
cette circonstance est encore plus fa-
vorable au systême qu'on veut établir
ici.

ont accompagné ces corps lumi-
neux, on conclut que c'étoient
des Comètes, & tout-à-la-fois
des Tourbillons d'Ether formés
dans ce fluide, qui se trouvoit
alors pressé extraordinairement
entre la Terre, la Lune, le So-
leil & les Planètes voisines de la
Terre. Imaginez des Tourbillons
d'eau, qui se forment autour des
piles d'un pont, ou entre des ba-
teaux qui descendent avec moins
de rapidité que le courant où ils
sont emportés : c'est une imag[e]
des Tourbillons d'Ether roula[nt]
au voisinage des Planètes, & ca[u-]
sés par la compression de ces G[lo-]
bes solides.

Ces Tourbillons de matière [...]
rée sont lumineux, parce que [...]
couches inférieures ayant pl[us de]
vitesse que leurs couches [supé-]
rieures contigues, elles les [...]
rent en tournant, & produi[sent la]
lumière. Ces mêmes Tour[billons]

ont une traînée ou queue lumineuse, quand ils sont opposés au Soleil ; car alors les rayons, tant du Soleil que du fluide, se mêlant, parce que ceux du Soleil traversent le fluide, il se fait une suite ou continuation de lumière, qui est la traînée ou la queue inhérente à la Comète. Le P. Bertier explique fort en détail & avec toute la capacité d'un vrai Physicien tout ce qui peut concerner cette matière. Il paroît ne point douter que les cinq Globes de feu, cités plus haut, n'aient été des Comètes ; il ne reconnoît là ni Météores, ni Aurores Boréales ; il écarte toute idée d'exhalaisons, de tourbillons d'air, de phénomènes, en un mot, formés & dissipés dans l'Athmosphère. Ses développements sur ce point méritent d'être lus, étudiés, examinés. Nous desirerions qu'il eût marqué, autant qu'il lui étoit pos-

Otez ce fluide, les Planètes occuperont les diverses régions du Ciel, & suivront, dans leur cours, toutes sortes de directions. Le Créateur ne dérogera pas pour elles à la loi de variété qu'il observe dans ses autres Ouvrages.

SECONDE PREUVE. *Les divers rapports de grandeur, de vîtesse, de proximité qu'on remarque dans toutes les Planètes.* I. Elles ont d'autant plus de vîtesse de rotation sur elles-mêmes qu'elles ont plus de grandeur. Jupiter, par exemple, dont la grandeur est de 27 diamètres terrestres, tourne sur lui-même en moins de 10 heures; & la Terre, qui n'a que son diamètre, tourne en 24 heures. II, Les Satellites tournent d'autant plus vîte autour des Planètes principales, que celles-ci ont plus de vîtesse de rotation. Le premier Satellite de Jupiter tourne autour de cette Pla

de 43 heures ; & la
rait sa révolution autour
erre qu'en 27 jours 7 heu-
.I. Les Satellites tournent
ant plus vîte, qu'ils sont plus
nes de la Planète principale.
a est certain par les Tables
révolutions observées dans
Satellites de Jupiter & de Sa-
ne. IV. Les Planètes tournent
itant plus vîte autour du Soleil,
elles en sont plus près : ainsi
ercure tourne en 4 mois, Ve-
s en 7, la Terre en un an,
rs en deux, Jupiter en 12,
urne en 30 ans. Or, reprend
tre Auteur, *si les Planètes sont
ns un fluide, tous ces rapports
t une cause, une raison suffi-
nte & nécessaire même de leur
istence :* c'est ce qu'on justifie
r toutes les régles de la bonne
ysique. Un Lecteur intelligent
s devinera, & en fera l'appli-
tion sans peine.

Troisiéme Preuve du fluide sensiblement dense & résistant. *Le cours des Comètes selon toutes les directions.* Il seroit arrivé, dans le vuide, que ces Comètes auroient souvent choqué les Planètes, & les auroient forcées de prendre la direction contre l'ordre des Signes, ou d'Orient en Occident. *Il faut donc, puisque cela n'est pas, que les Planètes soient emportées par un fluide qui leur donne sa direction, & qui ait pu la leur rendre, lorsque quelque Comète la leur aura ôtée.* Cet argument est d'une force invincible, sur-tout contre ceux des Newtoniens qui croient le monde éternel.

Quatriéme Preuve. *La propagation de la lumière.* Si l'on supprime le fluide qui remplit les espaces célestes, il faut que le Soleil pousse sans cesse de son sein les molécules de sa propre

ance : ce qui entraîne une
: de difficultés. On en dé-
.le ici quelques-unes, non fri-
oles & triviales, comme plusieurs
qu'on a produites aux Newto-
niens, & qu'ils ont réfutées aisé-
ment.

CINQUIÈME PREUVE. *L'analogie des mouvements qui se font sur la Terre, & que nous connoissons.* L'impulsion a lieu dans les corps qui sont à notre portée, & dont nous pouvons juger ; pourquoi l'excluroit-on des Orbites célestes ? Pour abandonner ce principe de mouvement, & pour lui substituer l'Attraction, *il faudroit*, dit notre Auteur, *nous donner des preuves bien convaincantes, qu'il n'en est pas ici de l'inconnu comme du connu ;* c'est-à-dire que le privilège de l'Attraction devroit être prouvé par des raisons directes & positives, non simplement par des

difficultés contre l'impulsion; *difficultés*, ajoûte le P. Bertier, *qu'on démontre fort bien être peu solides*. Telle est l'idée sommaire de la défense du plein, & conséquemment du systême de notre Auteur sur les Comètes; car il lie si bien cette partie avec l'autre, qu'on ne peut guères se dispenser d'admettre les Tourbillons d'Ether pour la formation des Comètes, si l'on conserve toute la doctrine du plein & de l'impulsion.

Le troisième Livre de cette *Physique des Comètes* est lui seul plus étendu que les deux autres Livres pris ensemble. Il ne contient cependant que trois Propositions & quelques Corollaires; mais le développement de chaque Proposition, sur-tout de la troisième, est fort étendu. Par la première & ses preuves, on voit que les Comètes surlunaires ont

; les propriétés qu'on remar-
lans les sublunaires, qu'elles
. lumineuses, transparentes,
compagnées d'une traînée de
u, errantes en tout sens, pla-
ées à diverses distances du So-
eil, décrivant des portions de
paraboles, susceptibles d'augmentation, de diminution & d'une dissipation totale, &c. Dans la seconde Proposition, on montre que très-probablement il y a des Planètes supérieures à Saturne, lesquelles ne nous sont point visibles à cause de leur trop grande distance; mais on n'accorde point aux Newtoniens que ces Planètes si élevées & si éloignées de nous soient des Comètes. Celles-ci ont une lumière propre, elles roulent dans des Orbites très-allongées: les Planètes au contraire sont des corps opaques.; & plus leur distance est grande, plus

comme entre les autres
connues, des Tourbillons
ques, lumineux, décriv
paraboles, accélèrant leu
à mesure qu'ils s'approcl
centre de leur révolution,
selon toutes les directio
rendant visibles dans leur
lie, &c. En un mot, ce
billons sont de vraies C
Et c'est au moyen de ce
billons que notre Auteur
sa troisième Proposition, e
les grandes Périodes, ou l
des Comètes qui se voient c
loin, comme au bout de
180, de 575 ans. Il fai

oisin du Tourbillon solaire. Cet
ffort est la pression que fera ce
'ourbillon de Sirius sur les der-
ières couches du Tourbillon so-
aire : pression qui retrécira le ca-
al de la matière étherée, comme
l est retréci par le concours des
'lanètes ; & de-là encore une
ois naît la formation des Tour-
illons-Comètes. Au reste, ce que
Auteur imagine sur ces grands
orps partis de points plus élevés
ue Saturne, ne l'empêche pas
'admettre d'autres Tourbillons-
Comètes formés au-dessous de Sa-
urne, & toujours mis au rang
es Comètes surlunaires ; parce
ue ces Tourbillons sont fort su-
érieurs au Tourbillon terrestre,
c qu'ils ont le Soleil pour centre
e leur révolution.

S'il ne falloit pas terminer notre
Extrait, nous ferions remarquer
omment, dans le systême du
'. Bertier, la force projectile

jointe avec la gravitation f
décrire aux Tourbillons-Comè
les paraboles qu'on leur voit p
courir : comment les Planètes
tirent les Comètes, & s'attir
réciproquemmemt entr'elles ; A
traction toutefois improprem
dite & assujettie réellement a
loix d'une vraie impulsion : co
ment les positions des Planè
étant périodiques & leurs re
contres très-fréquentes, on v
beaucoup de Comètes, & qu
ques-unes dont le retour p
être prévu, calculé, attend
comment les Tourbillons-Comè
peuvent se mouvoir dans l'Eth
quelque dense qu'il soit, sans p
dre leur mouvement au-b
d'un petit nombre de leurs d
mètres parcourus &c. *Sur ce d*
nier objet, on trouve ici
excellente instruction touchant
manière dont le mouvement
communique des solides

Nous renvoyons à ce
u, aux Corollaires déduits
ncipes répandus dans tout
ige ; & en général, nous
s que la lecture de ce
doit intéresser tous les
urs de la bonne Physique.
le systême qu'on y éta-
: les Comètes, ne seroit
éférable aux opinions déja
s, (Proposition que nous
s très-éloignés d'embrasser)
uveroit toujours, dans ce
, quantité d'observations
agréables, clairement pro-
& vraiment instructives.

ARTICLE CXVI.

ÉLOGE DE HENRI-FRANÇOIS DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur des Ordres du Roi. Discours qui a remporté le prix de l'Académie Françoise en 1760. *Par M. THOMAS, Professeur en l'Université de Paris au Collège de Beauvais.* (*In-8°.* pages 48.) A Paris, chez Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoise, Grand'Salle du Palais. M. DCC. LX.

POUR louer dignement un homme tel que M. Daguesseau, il a fallu partager les points de vue, & décomposer, en quelque sorte, le sujet. M. Thomas considère ici le *grand Magistrat*, le *Savant profond*, l'*Homme*

juste, c'est-à-dire vertueux & irréprochable dans la conduite : dernier trait qui fait le mérite essentiel du Tableau. Qu'est-ce, en effet, que le zèle des Loix & des Sciences sans la vertu ? Périandre, Usurpateur de Corinthe sa patrie, allia quelques principes de Gouvernement avec beaucoup d'orgueil. Les Gracques aimerent le Peuple, cultiverent l'éloquence, & n'en troublerent pas moins le repos de Rome. Ces noms ne méritent que les reproches de la postérité.

L'Eloge, dont on nous trace ici le plan, ne laisse rien à desirer. M. Daguesseau posséda tous les talents qu'exige la haute Magistrature, tous les avantages que donne la culture des Lettres & toutes les qualités de l'homme de bien. Dès son entrée dans le Temple de la Justice, il se *regarda comme une victime dé-*

vouée au bien public, c'est-à-dire qu'il embrassa tous les travaux, & qu'il se livra aux détails les plus *épineux* de la Magistrature. » Démêler l'erreur & le mensonge à travers le labyrinthe » des procédures ; dissiper les » ombres dont la vérité est tou» jours couverte par elle-même, » & celles dont l'obscurcit encore la méchanceté des hom» mes ; approfondir les plus gran» des questions, & ne pas né» gliger les plus simples ; suppléer » par la réflexion aux secours » tardifs de l'expérience ; arra» cher les épines dont les affaires » sont semées, & y répandre l'or» dre & la lumière ; mêler par» tout la profondeur du raison» nement aux charmes de l'élo» quence ; diriger la balance de » la Justice, & lui donner le mou» vement du côté où elle doit » pencher ; tels sont les soins &

ravaux qui occupent sans
: un grand Magistrat. «
! est aussi le portrait de
aguesseau dans les places
remplit successivement d'A-
du Roi au Châtelet, d'Avo-
énéral au Parlement, de
reur-Général dans la même
. Celui qui est revêtu de
dernière Magistrature, » re-
ente la patrie, veille à tous
intérêts, les porte sous les
x des Magistrats, suit sans
e le mouvement de tous ces
orts multipliés dont l'accord
duit l'ordre général. Avec
l zèle, mais en même temps,
c quelles lumières M. Da-
esseau remplit un ministère si
ortant! « Ce n'étoit toute-
que le prélude de plus grands
eurs & de fonctions plus
iles. Bientôt on rend justice
u mérite en l'élévant à la
té de Chancelier de France;

ce qui fait naître dans le cœur & sous la plume de notre Orateur Académique, ce sentiment plein d'admiration, d'étonnement peut-être : *O vertu, tu n'es donc pas toujours persécutée sur la terre !*

» Mais qu'est-ce qu'un Chancelier, *reprend M. Thomas?* » C'est un homme qui est dépositaire de la partie la plus sainte » & la plus auguste de l'autorité » du Prince ; qui doit veiller sur » tout l'empire de la Justice ; entretenir la vigueur des Loix qui » tendent toujours à s'affoiblir, » ranimer les Loix utiles que les » temps ou les passions des hommes ont anéanties ; en créer de » nouvelles, lorsque la corruption » augmentée ou de nouveaux » besoins découverts exigent de » nouveaux remèdes ; les faire » exécuter, ce qui est plus difficile encore que de les créer ;

.rver d'un œil attentif les
ıux plus ou moins graves qui,
ns l'ordre politique, se mê-
nt toujours au bien; corriger
.eux qui peuvent l'être; souffrir
, ceux qui tiennent à la consti-
» tution de l'Etat; mais, en les
» souffrant, les resserrer dans les
» bornes de la nécessité; connoî-
» tre & maintenir les droits de
» tous les Tribunaux; distribuer
» toutes les charges à des hom-
» mes dignes de servir l'Etat;
» juger ceux qui jugent la terre;
» savoir ce qu'il faut pardonner &
» punir dans des hommes dont la
» nature est d'être foibles, & le de-
» voir de ne l'être pas; présider à
» tous ces Conseils où se pesent les
» destins de l'Empire; balancer
» avec sagesse la clémence du
» Prince & l'intérêt de la Justice;
» être auprès du Souverain le
» Protecteur, & non le Calomnia-
» teur de la Nation. «

N'est-ce. pas-là une carrière immense, une source intarissable de travaux? Mais M. Daguesseau *aime la patrie*, il posséde au suprême degré *ce sentiment tendre & sublime, qui est l'ame des Républiques, & qui, dans les Monarchies, est à peine connu.* Ici nous croyons entendre notre célèbre Auteur de l'Esprit des Loix, qui le premier a décidé que la vertu, c'est-à-dire, selon lui, l'amour de la patrie, n'entre point dans le principe du Gouvernement Monarchique : décision picquante qui doit engager tout François, tout Sujet de la Monarchie à se consulter lui-même, à examiner s'il abandonne au Citoyen d'Amsterdam ou de Berne le privilège inestimable d'aimer la patrie. Comme il n'est pas à présumer que M. Thomas ait voulu calomnier sa Nation, prenons le mot de censure qu'il place en

ndroit pour une sorte d'avis donne à ses Compatriotes veiller sur leurs penchants, leurs démarches, sur leurs iscours, & de ne se permettre i foiblesse ni indifférence quand l s'agit de la patrie.

M. Daguesseau est sur ce point un excellent modèle : *Si, pour sauver l'Etat, il eût fallu un Decius, Daguesseau l'eût été.* Combien de fois ne reprima-t-il pas les ennemis du bonheur commun ; dans un temps de disette, ces Monopoleurs avides, *ces hommes affreux qui calculent la misère publique pour connoître le profit qu'on en peut tirer, qui, pour amasser de l'or, égorgeroient la patrie ;* dans le détail des affaires, ces hommes barbares qui se nourrissent de la substance des Citoyens, & *qui changent en brigandage l'art de rendre la justice ;* dans le mo-

ment d'une crise violente pour l'Etat, cet Artisan d'un systême séducteur, cet *Etranger qui cherchoit, par inquiétude ou par ambition, à mêler sa fortune avec celle de la France!* L'amour de la patrie pressa même M. le Chancelier d'attaquer le désordre, les contrariétés, les abus de nos Loix. *Ce grand corps* de législation, espèce *d'édifice informe & monstrueux qu'on prendroit pour un amas de ruines entassées au hazard*, attira l'attention de ce fidèle Interprète de la Justice. Il auroit voulu remédier à tous les inconvénients; mais il savoit que *les Loix touchent aux fondements des Etats* qu'il n'est point sûr de *renverse* ce Colosse antique; & *il for le projet de le réparer sur plan uniforme & combiné d toutes ses parties.* Ce n'est p dans le corps de son Disc que M. Thomas expose les

:s Loix qui ont été préparées
igérées par M. Daguesseau.
: liste, qui auroit pu embel-
a Harangue d'un Spartiate,
: prête pas également à l'élo-
ice d'Athènes; il a fallu pla-
dans des Notes l'état circons-
ié de ces grandes dispositions
:iques. On y voit toutes les
:autions que prit le Solon de
France pour enchaîner la
de & l'avarice. Ce Tableau,
très-bien l'Orateur, est *le*
beau monument de la gloire
sage Chancelier.

:icéron, plaidant la cause de
ncius, fait entendre que la
bité & l'innocence des mœurs
isent au Magistrat; que le sa-
r & l'éloquence sont deux
ılités utiles, mais non essen-
.les pour obtenir les suffrages du
olic, &c. Tout cet endroit du
iidoyer n'est, au fond, qu'une
ıtilité imaginée pour la défense

d'un Magistrat qui n'avoit pas le mérite des connoissances. Personne ne savoit mieux que Cicéron quelle est l'importance de l'étude & des lumières, dans ces places éminentes d'où partent les oracles qui décident de l'état & de la fortune des Citoyens. Cependant il est vrai que la Magistrature n'exige pas une érudition universelle. Cicéron dans la Capitale du monde, Bacon en Angleterre, l'Hôpital sous le Regne des Valois, M. Daguesseau parmi nous furent des phé nomènes. Ce dernier, comparab aux trois autres, ne *mit à connoissances d'autres bornes celles des Sciences : rien de ce qui a été pensé sur la te ne put se dérober à ses reg* Les Langues, la Métaphys la Morale, les Mathémati l'Histoire, l'Eloquence, la sie se joignirent en lui

Jurispr

risprudence la plus profonde; pénétra les Loix dans toute leur étendue & dans tous leurs rapports. » Je crois le voir éle-» ver d'abord ses regards vers la » Divinité, y contempler la Jus-» tice telle qu'elle est dans sa » source uniforme, immuable, » éternelle; descendre de-là jus-» qu'aux Loix des hommes, & » les juger sur ce modèle su-» blime. «

Ainsi parcourt-il d'un œil rapide » les Loix de ce Peuple » qui fut Conquérant & Législa-» teur (le Peuple Romain;) les » Loix émanées de cette Puissance » sacrée, qui, sagement combinée » avec le Gouvernement, produit » le bonheur & la tranquillité » des Peuples, (les Loix Eccle-» siastiques.) Enfin les Loix de la » France, malgré leur mélange » informe & grossier, ne peuvent » ni rebuter son génie, ni lasser

» ſa patience. Et de-là il s'éleve
» à des objets plus grands. Il
» conſidère les Loix nées avec le
» genre humain pour maintenir
» la paix, pour limiter les maux
» de la guerre, & ſur leſquelles
» un petit nombre de Sages mé-
» ditent en ſilence, tandis que
» l'ambition des Rois tâche de les
» effacer dans des flots de ſang.
» Il paſſe enſuite aux Gouverne-
» ments des Nations, décompoſe
» les reſſorts de toutes ces ma-
» chines immenſes, obſerve celles
» qui, avec le moins de force,
» produiſent les plus grands mou-
» vements « Voilà donc l'enſem-
ble reſpectable du Droit Naturel, du Droit des Gens, du Droit Ecclésiaſtique, du Droit Public, du Droit Romain, du Droit Coûtumier, réuni dans un ſeul homme très-ſavant d'ailleurs, & qui ſe trouve tout-à-la-fois Légiſlateur, Philoſophe,

l'Homme de Lettres, Orateur, Politique. *Je crains*, ajoûte notre élégant Panégyriste, *qu'une main mortelle ne paroisse trop foible pour avoir élevé un si vaste Edifice. J'ose attester mon siècle & la vérité que je n'outrage point, par la flatterie, les mânes de ce grand homme.*

Mais ce qu'il y a de plus admirable en lui, c'est *l'accord des vertus & des talents* : dernier caractère qui acheve le portrait du Sage. A la tête des vertus de M. Daguesseau, l'Orateur place la *simplicité*, & pour en relever l'éclat, il oppose le luxe & le faste de cette décadence des siècles. » L'antique simplicité ne » subsiste plus que dans les ima- » ges de nos ayeux, & déja même » nos yeux corrompus par le luxe » ne peuvent plus soûtenir la vue » de ces images sacrées. « Cependant tout sera perdu sans ressource

quand nous rejetterons tout ce qui rappelle la simplicité des premiers temps ; quand le Dictateur, qui retourne aux travaux champêtres, après avoir sauvé la patrie, ne nous paroîtra plus un objet estimable, & quand nous cesserons d'admirer un Chancelier de France qui, malgré le *luxe* de la *Perse* dont il est environné, conserve en sa personne l'austérité de Lacédémone & le désintéressement de Rome naissante.

C'est la vertu d'un très-grand homme, *disoit Cicéron*, que celle qui est utile aux autres, laborieuse, dangereuse, infructueuse pour celui qui la posséde.* Ce mot rassemble la plûpart des traits ré-

* Ea virtus videtur esse præstantis viri, quæ est fructuosa aliis, ipsi autem laboriosa, periculosa, gratuita. *Lib. 2. de Orat.*

s dans le reſte de ce Diſ-

M. Dagueſſeau eſt le bien-aiteur des hommes..... ſes bienfaits n'ont rien de redoutable, ni d'humiliant pour ceux qui les reçoivent : il n'exige pas même de reconnoiſſance : en ſervant les malheureux, il croit n'être que juſte.

» Ennemi de la molleſſe, une vie dure & laborieuſe entretient ſans ceſſe la vigueur de ſon ame ... Il voit la durée comme un eſpace immenſe dont il n'occupe qu'un point ; il ſe hâte de jouir de cette exiſtence paſſagère qui s'enfuit ; il en ramaſſe toutes les parties ; à meſure qu'elles s'échappent du néant pour s'y replonger, il les enchaîne par le travail, & triomphe de la nature.

» Avec tant de reſſources (du côté de la vertu) pouvoit-il

» n'être pas heureux même dans
» l'exil?... Toujours égal à lui-
» même, il porte au ſein de la
» retraite ce calme profond de
» l'ame qui l'avoit accompagné
» dans les orages de la Cour. La
» Religion, les Loix, l'Amitié,
» ſa Famille, les Sciences, les
» Arts, c'eſt-à-dire tout ce qu'il
» y a de plus doux & de plus
» ſacré ſur la terre occupent &
» partagent ſon temps. Ses mains
» accoûtumées à porter les ba-
» lances de la Juſtice, ne dédai-
» gnent pas de s'abaiſſer à la cul-
» ture de la terre. Quelquefois
» il ſe délaſſe à tracer le plan
» de ſes Jardins, où il réunit,
» comme dans ſa conduite, ce
» double caractère de ſimplicité
» & de grandeur qui étoit natu-
» rel à ſon ame.

» Il ſe fût reproché à lui-même
» d'avoir d'autre fruit de ſes tra-
» vaux que celui de faire du bien

» aux hommes : il ne peut donc
» pas compter les trésors qu'il a
» amassés, les Palais qu'il a cons-
» truits, les Terres qu'il a enfer-
» mées dans ses domaines ; mais
» des biens plus nobles & plus
» dignes de l'homme, les vertus
» qu'il a acquises, les grandes
» actions qu'il a faites, les mal-
» heureux qu'il a sauvés, les fa-
» milles indigentes qu'il soûtient :
» ce sont-là ses richesses. «

M. Daguesseau fut sensible à l'amitié, à la douceur qu'on goûte dans le commerce des Gens de Lettres, aux rapports tendres & sacrés que la proximité du sang forme dans l'enceinte d'une famille vertueuse, au plaisir de former ses enfants, de *les offrir à la patrie*. Mais ce qui met le comble au bonheur du Sage, c'est la Religion. Notre Orateur observe, dans une de ses Notes, que M. Daguesseau étoit » un

» Philosophe Chrétien ; que
» il ne passa un jour de
» sans lire l'Ecriture sainte
» éprouvoit ce qu'on a di
» Livre sacré qu'on ne
» le lire sans devenir plu
» tueux « &c. Nous répét
que ces Notes ajoûtées a
cours doivent être lues
soin : toutes sont instru
plusieurs remplies d'An
curieuses, quelques-unes r
des ornements de l'éloque

Nous avons cité tant d
de la Pièce couronnée
Connoisseurs peuvent en
même d'après notre Anal
nous semble que M. Thom
le sentiment avec l'élévat
pensées & avec la force
pressions ; que, si son Disc
l'Eloge d'un très-grand M
c'est aussi l'Ouvrage d'un
de beaucoup d'esprit. S
permis d'observer que

le la matière gêne ici les
de l'Auteur ? Obligé de
:ir une vie pleine de ver-
de gloire, il ne peut in-
sur tous les objets : il ne
:s manier, les développer,
ire servir aux mouvements
grande éloquence. Les feux
,énie oratoire ont besoin,
ne ceux des Arts, d'être pré-
s, animés, poussés : quand
activité doit s'étendre à une
:re trop vaste, l'effet est moins
ible sur chaque point de la
conférence. M. Thomas répand
ns ses Notes une partie de la
aleur, dont il n'a pu faire sen-
que les premières impressions
ns quelques endroits de son
scours : & ces Notes nous ont
:u de plus contenir un autre
nre de mérite ; celui de traiter
blement l'Histoire : c'est peut-
:e ainsi que Tacite préludoit à ses
nales, en faisant l'Eloge d'A-

gricola. Au reste, voilà deux couronnes Académiques remportées successivement par M. Thomas; la première, pour avoir célébré les exploits militaires du Maréchal de Saxe; la seconde, pour avoir mis dans le plus beau point de vue les qualités politiques du Chancelier Daguesseau. C'est comme si le même Romain avoit été honoré de deux *Couronnes Civiques*, après avoir sauvé deux Citoyens illustres en vengeant leur nom de l'oubli, & en le faisant vivre dans la postérité.

ARTICLE CXVII.

DISCOURS SUR QUELQUES sujets de Piété & de Religion. (Volume *in*-12. pages 414.) Par le R. P. le Chapelain, de la Compagnie de JESUS. *A Paris, chez Humblot, rue S. Jacques, &c.*

IL y a, dans ce Volume, cinq Discours sur des objets fort considérables ; & de plus un Ouvrage de piété d'environ 50 pages, contenant un *Exercice pour la Messe*, dédié à Madame Louise de France, qui l'avoit demandé à l'Auteur.

Le premier Discours est une Apologie des Ordres Religieux : matière délicate à cause des préjugés du Monde. Combien de personnes regardent les Ordres

Religieux comme inutiles, & décident, sans hésiter, qu'il seroit à propos de les détruire ! Combien d'autres, plus modérés en apparence, mais non moins prévenus au fond contre ces Sociétés régulières, déclarent qu'on devroit en fermer l'entrée à la jeunesse, & ne permettre les derniers engagemens qu'à l'âge mur ! On combat ici pour la vérité, pour la Religion ; & l'on avance deux Propositions ; la première, que les Ordres Religieux, loin d'être inutiles, sont devenus moralement nécessaires dans le Christianisme ; la seconde, que c'est singulièrement à la jeunesse de peupler les Ordres Religieux, comme les autres Etats du Christianisme.

Pour appuyer la première Proposition, qui fait l'objet de la première Partie, on montre que, s'il ne fallut pas toujours des

Religieux, il en faut main-
dans le Christianisme,
our soûtenir la Foi dans les
déja Chrétiens, & pour
ablir dans le reste du monde.
Pour perpétuer la perfection
rétienne, qui s'anéantit de
ur en jour au milieu du monde.
Pour arrêter la colère du
Dieu de justice, sans cesse irrité
par les désordres du monde.
4° Pour servir d'asyle à une
infinité de Chrétiens qui, à rai-
son de leur foiblesse, sont obli-
gés de quitter le monde. Dans le
développement de ces quatre
grandes preuves, l'Auteur place
tout ce qu'on a jamais dit de
plus instructif & de plus fort sur
la matière présente.

Nous citons un trait qui se
rapporte à la première Preuve,
& qui concerne les parties du
Ministère que le Clergé Régulier
exerce sous l'autorité des pre-

miers Pasteurs. » J'oserai le dire » ici, sans déroger au respect » dont je suis pénétré pour le ca- » ractère & la dignité du Sacer- » doce ; non, ce n'étoit point » assez des Prêtres de Jesus-Christ » trop occupés d'ailleurs & trop » peu nombreux pour fournir à » tout. Non, dans ces siècles de » fausse Philosophie & de verita- » ble impiété, il ne suffisoit pas de » la sainte Tribu de Lévi pour » soûtenir la Foi dans les pays » déja Chrétiens & Catholiques. » Malgré l'ardeur & l'activité du » zèle dont l'Ordre Ecclésiastique » est animé, la Foi de l'Eglise » toujours plus combattue à me- » sure qu'elle s'éloigne de son » origine, demandoit encore de » nouveaux Soldats pour sa dé- » fense ; elle demandoit des Lé- » gions formées & aguerries sans » cesse au combat par ce genre » de vie austère, qui les dispose

vaux d'une guerre, où
.t à vaincre & le monde
enfer ; elle demandoit de
hommes que le loisir de la
itude & leur éloignement du
onde mît en état de prêcher,
exhorter, de catéchiser sans
sse, de recueillir tous les pé-
ieurs à qui il seroit permis de
courir à eux dans le Tribunal
la Pénitence ; elle deman-
oit des hommes qui, dans le
ience du Cabinet, pussent en-
ater sans cesse, au besoin, les
us savants Ecrits, pour con-
ondre tous les libelles que
ourroit enfanter l'impiété con-
e les Dogmes du Christia-
isme ; pour justifier contre les
aines subtilités de l'hérésie, le
ens des Ecritures interprêtées
ar la vraie Eglise ; pour ven-
er les Pères & les Docteurs,
ar des Editions fidèles de leurs
Ouvrages, de tant d'erreurs qui

» leur étoient fauſſement attri-
» buées par les ennemis de la
» Foi ; elle demandoit, en un
» mot, des Troupes auxiliaires,
» telles que furent toujours appel-
» lées les diverſes Religions dont
» l'Egliſe Romaine eſt remplie,
» des troupes toujours prêtes à
» porter le ſecours de leurs for-
» ces par-tout où elles ſeroient
» appellées par les beſoins preſ-
» ſants du Chriſtianiſme, &c. «

Il s'agit enſuite de réfuter ceux qui veulent exclure la jeuneſſe de l'entrée dans les Ordres Religieux ; & l'Orateur traite ce point en faiſant voir que, par cette manière de penſer, on porte évidemment atteinte, *& aux droits ſouverains de Dieu qui peut appeller la jeuneſſe ainſi que les autres âges, à le ſervir dans la Religion ; & au reſpect dû à l'Egliſe qui permet toujours à la jeuneſſe de ſe conſacrer à Dieu*

*la Religion ; & au salut
el de la jeunesse qui risque-
de se perdre, en attendant
lle eût droit d'entrer dans la
gion ; & à l'ordre même de
société qui ne pourroit tirer
service de la jeunesse jus-
au moment qui la décideroit
ur le Monde ou pour la Re-
ion.* Quatre branches de Preu-
s, qui remplissent tout le reste
a Discours, & dont les Lecteurs
ttentifs ne perdront pas un seul
rait. Ils observeront que la force
le ces arguments dépend des prin-
cipes de la Religion ; principes trop
méconnus, ou trop peu respectés
par les Adversaires des Ordres
Religieux & du plan de législa-
tion qui leur est propre. Ces hom-
mes, comme on l'observe ici,
raisonnent en Politiques & non
en Chrétiens. Ils ne pensent qu'aux
intérêts de ce monde, & nulle-
ment à ceux de la Religion

Ils n'envisagent que le bien de la patrie, qu'ils entendent même & qu'ils apprécient à leur manière. La Loi de Jesus-Christ, la vocation divine, l'honneur de l'Eglise sont des objets qui disparoissent à leurs yeux, ou dont ils croient pouvoir disposer à leur gré.

Une autre observation qui n'échappera point aux Lecteurs, c'est qu'on parle ici de l'Etat Religieux en lui-même ; c'est qu'on suppose les Ordres Réguliers tels qu'ils doivent être, & tels que plusieurs sont encore capables d'édifier, d'instruire, de confondre les mondains par l'éclat des plus sublimes vertus. Un Orateur Chrétien ne fait jamais l'Eloge des Institutions déchues, des Sociétés qui ne conservent plus l'Esprit de leurs Fondateurs. L'Eglise & la Patrie laissent périr ces corps désormais inutiles, ou bien

idence suscite des Hom-
traordinaires qui les rap-
it aux Observances primi-
. En un mot, c'est dans leurs
its de vue de sainteté, d'uti-
, d'édification publique que
iteur a considéré les Ordres
igieux. Quand il prononça ce
cours, il avoit sous les yeux
des plus illustres Maisons de
Visitation : c'étoit un modèle
ut propre à vérifier les preu-
s, & à leur donner un nou-
eau degré de force.

Le second Discours fut pro-
oncé le 20. de Juin 1755, pour
a Profession de Madame d'Eg-
mont, Religieuse du Calvaire.
Ce sacrifice, qui disoit tant de
choses aux personnes du grand
monde, dirigea aussi le Prédica-
teur dans tout le plan de son
Sermon. » Il est un monde,
» *dit-il à cette Dame*, qui vous
» condamne ; & c'est un monde

» injuste que je dois confondre.
» Il est un monde qui vous plaint;
» & c'est un monde aveugle que
» je dois éclairer. Il est un monde
» qui vous regrette ; & c'est un
» monde ami de la vertu que je
» dois consoler..... En trois mots,
» justifier la sagesse de votre sa-
» crifice aux yeux du monde in-
» juste qui vous condamne ; *ce*
» *sera la première Partie.* Eclai-
» rer sur le bonheur de votre
» sacrifice le monde aveugle qui
» vous plaint ; *ce sera la seconde*
» *Partie.* Consoler, autant qu'il
» est en moi, de l'éternité de
» votre sacrifice, le monde rai-
» sonnable & Chrétien qui vous
» regrette ; *ce sera la troisième*
» *Partie.*« Voilà un dessein tracé tout-à-fait en grand : la suite de l'Ouvrage aggrandit encore ces nobles idées.

Dans la première Partie, il y a trois réflexions destinées à faire voir combien ce sacrifice

é sage, réfléchi, raisonna-
On veut, dans les person-
qui se consacrent à Dieu,
pleine connoissance du mon-
qu'elles abandonnent; une
pleine connoissance de la Reli-
gion qu'elles embrassent; une
pleine connoissance d'elles-mêmes
qu'elles sacrifient. Nulle de
ces dispositions n'a manqué à la
victime illustre, qui est l'objet de
ce Discours: elle a certainement
connu le monde, elle a connu
la Religion, elle s'est connue
elle-même. Sur le premier
Article, l'Orateur indique quelques-uns
des rapports que les
bienséances du rang l'obligerent
d'entretenir avec le monde; mais,
comme cette Dame avoit toujours
été fort Chrétienne au milieu
du grand monde, l'Auteur
se corrige en quelque sorte, &
saisit l'occasion de charger le portrait
du monde, ou plutôt de la

rendre tel qu'il eſt & qu'il ſera toujours. » Je me trompe : non, » vous ne l'avez pas entièrement » connu : malgré l'uſage qu'il » vous a fallu faire de ſon com» merce, il vous a échappé dans » ce qu'il a de plus frappant, ce » monde impoſteur que vous re» noncez aujourd'hui : car, dites» moi, je vous prie, vous avoit-il » dévoilé dans tout leur jour ces » grands traits qui le caractéri» ſent & dont je pourrois le pein» dre à vos yeux, ſans qu'on pût » m'accuſer d'erreur ou d'exagé» ration ? Vous avoit-il fait connoî» tre, par exemple, & toute la » duplicité de ſes intrigues, & » toute la biſarrerie de ſes capri» ces, & toute l'injuſtice de ſes » diſgraces, & toute l'indignité » de ſes ſervices ? Vous avoit-il » laiſſé pénétrer toute la fureur » des dépits qui le dévorent, » tout le néant des grandes ba-

ıes qui l'occupent, toute la
ınnie des cruelles passions
ı l'agitent ? Vous avoit-il
t même entrevoir, & toute la
ıssesse qui mène à ses gran-
ıeurs, & tous les remords atta-
chés à ses richesses, & toute
l'amertume qui suit ses folles
voluptés ? Vous avoit-il décou-
vert enfin tant de cruautés, de
trahisons, de perfidies, de bri-
gandages même qu'il inspire à
ses Favoris les plus illustres, &
» qui, de ce que l'on appelle le
» beau & le grand monde, font
» aux yeux du vrai Chrétien le
» monstre le plus méprisable &
» le plus affreux ? Non, mes
» chers Auditeurs, &c. « Mais de
ce que le monde avoit caché ses
noirceurs à cette personne aussi
distinguée par ses vertus que par
son rang, l'Auteur tire un argu-
ment favorable au parti qu'elle a
pris. Si le monde s'étoit décou-

vert à elle avec toutes ses faussetés, avec toute sa honte, y auroit-il eu tant de mérite à le sacrifier ? Ce morceau est heureusement placé & traité avec finesse.

Le troisième Discours est *sur l'Incrédulité des Esprits-forts du siècle* : & d'abord il faut bien saisir la pensée de l'Auteur. Il n'attaque pas directement les Incrédules ; il parle à des Chrétiens, à des hommes convaincus de leur Religion ; mais il craint que leur Foi ne soit ébranlée par les progrès de l'Incrédulité ; par le scandale que donnent les Esprits-forts si répandus dans le monde ; par l'estime qu'on témoigne si souvent pour ces ennemis de l'Evangile. Il entreprend de prémunir ses Auditeurs contre ce genre de séduction ; &, pour cet effet, il avance deux propositions qui forment le plan de

Diſcours. La première eſt
ıcrédulité des Eſprits-forts
e n'a rien qui doive nous
dans la Foi de notre
n. La ſeconde eſt *que l'In-*
é des Eſprits-forts du
même de quoi nous affer-
ıous confirmer dans la Foi
e Religion.
'on pénètre aiſément les
de l'Incrédulité ; ſi l'on
, dans le caractère & dans
ſions des Eſprits-forts, le
de leurs écarts en matière
igion, on ſe raſſûre ſans
contre l'illuſion de leurs
es. Or voilà ce que dé-
e notre Orateur, & ce qui
: toute la première Partie
ı Diſcours. » Je ne ſuis
: ſurpris, *dit-il*, que l'In-
ulité ſe gliſſe dans ces Eſ-
tout éclairés & tout péné-
s qu'ils me paroiſſent :
quoi ? Parce que les plus forts

» Esprits, dès qu'ils sont vaincus
» & superbes, bientôt la vanité
» doit les faire rougir de leur
» Foi ; parce que les plus forts
» Esprits, dès qu'ils sont témé-
» raires & présomptueux, bien-
» tôt la présomption doit attirer
» la perte de leur Foi ; parce que
» les plus forts Esprits, dès qu'ils
» sont livrés aux intérêts de leur
» cœur, bientôt, pour justifier
» leurs passions, ils doivent sacri-
» fier leur Foi ; « c'est-à-dire en trois mots qu'on devient incrédule par vanité, par présomption, par libertinage. Est-ce donc-là un si grand mystère ? Et doit-on se laisser ébranler par un enchaînement de causes si aisées à concevoir ?

L'incrédulité des Esprits-forts ne doit-elle pas plutôt nous affermir dans notre Foi ? Sans doute, *reprend notre Orateur*, si l'on considère & le principe de leur

crédulité, & les systêmes de leur crédulité, & les objections de ur incrédulité. (Trois choses ont on détaille les rapports dans seconde Partie.) *Principe de ur incrédulité qui démontre de lus en plus la Divinité même e Jesus-Christ : systême de leur ıcrédulité qui fait mieux connoî-re la sagesse infinie de Jesus-Christ : objections de leur incré-ulité, qui font mieux sentir la érité inébranlable des Mystères évélés par Jesus-Christ.* Il y uroit quantité de traits à recueil-ir de ce Discours très-approfondi lans les objets qu'il embrasse. Nous n'indiquons qu'un morceau le la première Partie & de l'en-lroit où il s'agit de la vanité des rétendus Esprits-forts. » S'ils » renoncent à leur Foi & s'ils » prennent hautement le parti de » l'Incrédulité, non ce n'est point » qu'ils aient découvert quelque

» nouveau foible dans cette Re-
» ligion qui regne dans le monde
» depuis tant de ſiècles, & qu'ils
» voient encore aujourd'hui re-
» gnante dans le plus Chrétien de
» tous les Empires; c'eſt qu'il fau-
» droit ſe ſoumettre; c'eſt qu'il
» faudroit s'humilier; c'eſt qu'il
» faudroit ſe confondre avec ce
» qu'ils appellent le Peuple & le
» commun des hommes; c'eſt
» qu'aſpirant à ſe diſtinguer, à
» paroître des hommes ſupérieurs
» ſur tout le reſte, & y réüſſiſſant
» peut-être, il faudroit, pour être
» Chrétiens, s'abaiſſer & deſcen-
» dre à penſer comme le Vul-
» gaire ſur le point de la Reli-
» gion, ſe réduire à cette peti-
» teſſe myſtérieuſe de l'enfance
» canoniſée par Jeſus-Chriſt, &
» qui doit être un modèle pour
» les Eſprits les plus élevés: *Niſi*
» *efficiamini ſicut parvuli, non*
» *intrabitis in regnum cœlorum;*

» c'eſt qu'en un mot ils ne pour-
» roient ſe diſtinguer dans cette
» Religion divine ; que par une
» humilité, une modeſtie, une
» ſoumiſſion plus apparente &
» plus marquée dans eux que
» dans le commun : diſtinction
» inſupportable à l'orgueil & à
» la vanité qui les domine.« Dans
cette première Partie du Diſcours,
il faut bien diſtinguer la vanité
des Incrédules, de leur témérité,
& de leur préſomption. La vanité
fait qu'ils ne veulent pas
penſer comme le Vulgaire, & la
préſomption les porte à ſonder
les Myſtères, à juger des vérités
mêmes qui ſurpaſſent leur raiſon.

Le quatrième Diſcours eſt un Sermon *ſur la Paſſion de Jeſus-Chriſt* ; & l'objet de l'Auteur eſt de comparer l'état de cet Homme-Dieu dans ſa Paſſion avec la fauſſe confiance de la plûpart des hommes. Que Jeſus-Chriſt Sauveur, &

voulant racheter le genre humain, souffre & meure pour cette fin, c'est une conduite qui n'a rien de surprenant ; mais que les hommes déterminés à persévérer dans le péché, se reposent sur les mérites de l'Homme-Dieu souffrant & mourant, c'est une sorte de Mystère incompréhensible... Voilà le fond de ce Discours, dont la première Partie expose les trois caractères des souffrances & des satisfactions de Jesus-Christ : douleurs intérieures, excès d'ignominie, tourments de toute espèce. La seconde Partie trace le plan de la véritable Pénitence : c'est celle qui doit affliger le cœur, humilier l'esprit, crucifier la chair. On voit que c'est le parallèle des trois états de Jesus-Christ dans sa Passion : parallèle tout à la honte du monde, & qui doit le faire trembler. Le grand monde, par exemple, con-

noît-il la pénitence qui crucifie la chair ? » Cherchons-la cette » pénitence, & si quelques-uns » se flattent de la connoître en- » core, voyons ce qu'il leur en » coûte pour se parer du nom » de cette vertu. Pénitence du » monde, c'est-à-dire moins de » plaisirs évidemment coupables & » défendus, moins de luxe & de » faste, moins de bruit & de » scandale, moins de déréglement » & de désordre dans la con- » duite. Pénitence du monde, » c'est-à-dire quelques moments » de loisir dont on ne sait que » faire, & qu'on destine à prier; » quelque fidélité à certains exer- » cices qui n'ont rien de rigou- » reux; quelques larmes peut-être » échappées à une ame naturelle- » ment tendre & sensible; mais » du reste, Pénitence du monde, » vie paisible, commode, déli- » cieuse même, où le corps n'est

» pas moins l'objet de mille soins
» superflus, où les sens ne per-
» dent rien de leurs droits, où
» l'amour-propre n'a pas moins
» d'empire, pour regner avec
» moins d'éclat, où la mollesse
» même acquiert de nouveaux
» charmes, parce qu'elle est assez
» déguisée pour paroître permise,
» & ne donner plus d'inquiétu-
» des ni de remors. En un mot,
» Pénitence du monde, Pénitence
» qui ne crucifie ni la chair, ni
» ses concupiscences; & dès-là
» Pénitence fausse & sans valeur;
» qui, loin de vous donner droit
» aux mérites de Jesus-Christ
» mourant, attire sur vous tous
» ses anathêmes, & vous décou-
» vre dans sa Croix le signe in-
» faillible de votre réprobation.
» Non, vous n'êtes, sans doute,
» ni des Religieux, ni des Soli-
» taires; mais sans être des Soli-
» taires par état, n'êtes-vous pas

» des Chrétiens ? N'êtes-vous pas, » comme parle S. Paul, des hom- » mes incorporés à Jeſus-Chriſt, » des hommes revêtus de Jeſus- » Chriſt, des hommes crucifiés » avec Jeſus-Chriſt, des hommes » morts avec Jeſus-Chriſt, des » hommes enſevelis avec Jeſus- » Chriſt ? &c. «

Le cinquième Diſcours, dont nous ne dirons qu'un mot, en-ſeigne *l'obligation de l'aumône & ſon étendue :* obligation de l'aumône la plus indiſpenſable, & *par rapport à Dieu qui la com-mande, & par rapport au pro-chain qui la reçoit, & par rap-port au riche qui la donne ;* c'eſt tout l'ordre de la première Par-tie, & toute la ſeconde en dé-pend. Car l'Auteur dit : *L'aumône eſt un devoir indiſpenſable par rapport à Dieu, elle doit donc être proportionnée à la quantité de vos biens :* première conſé-

quence. *L'aumône est un devoir indispensable par rapport au prochain ; elle doit donc être proportionnée aux besoins présents qu'il éprouve* : seconde conséquence. *L'aumône est un devoir indispensable par rapport à vous-mêmes ; elle doit donc être proportionnée au nombre & à la griéveté de vos péchés* : dernière conséquence. Telle est *l'étendue* du précepte de *l'aumône.*

L'Exercice pour la Messe, qui suit ces Discours, est tout en affections & en prières. Il est intitulé : *L'Ame Chrétienne au Sacrifice de la Messe.* On y parcourt les diverses sortes de Sacrifices qui peuvent se rapporter au grand Sacrifice de Jesus-Christ. On y rassemble tous les sentiments capables de nourrir la piété d'une ame aussi saintement disposée que l'est la Personne auguste pour qui ce petit Ouvrage a été composé.

Discours dont nous avons
: une idée, sont déja si
s, qu'il est inutile d'en mar-
.es caractères & le mérite.
s semble, en général, que
ur touche le but de la vraie
nce; que ses preuves accu-
; comme en groupe &
es vivement, sont propres
er la persuasion; que son
rès-nombreux & commu-
t très-fort répond à l'éner-
s pensées. L'Auteur a cor-
quelques expressions dans
ta qu'il faut consulter.

ARTICLE CXVIII.

LA LOGIQUE de l'Esprit & du Cœur, &c. Par M. D..... A la Haye ; & se trouve à Paris chez Cailleau Libraire, Quai des Augustins, à l'Image S. André, 1760. (*In*-12. pages 102.)

LA Logique s'étoit bornée jusqu'à présent à perfectionner l'esprit : on ne soupçonnoit pas même que la réforme du cœur pût lui appartenir. Voici un Auteur qui vient renverser ou plutôt rectifier ces idées. Selon lui, le cœur ainsi que l'esprit a sa Logique : il regne une analogie marquée entre les idées & les sentiments. Quoique les passions n'aient pas un rapport aussi exact avec les jugements, les

raisonnements, la méthode, il n'est cependant pas impossible de les plier aux mêmes régles ; & les principes de la Dialectique ont droit de diriger la volonté. C'est d'après cette idée que l'Auteur a entrepris sa nouvelle Logique : c'est sous ce point de vue qu'il veut qu'on considère *son Essai.* Nous nous servons de ce terme ; car il permet de croire que la matière n'y est point assez approfondie ; il déclare même qu'il laisse *aux hommes de génie à porter le flambeau de l'analyse dans une région jusqu'à présent inconnue, & qui ne recèle pas moins de trésors que le nouveau monde.*

Il est un plan qu'on suit communément en Logique, parce qu'il paroît le plus naturel. On traite d'abord des idées, on passe ensuite aux jugements : les raisonnements, comme plus compliqués,

n'ont que la troisième place : la dernière est réservée à la méthode, cette opération qui suppose toutes les autres, qu'elle est chargée d'appliquer à la recherche ou à l'exposition de la vérité. M. D..... a calqué sur ce plan sa Logique *de l'esprit & du cœur*. Il place au premier rang les *idées* qu'il fait marcher de front avec *les sentiments* : aux *jugements ou propositions* il associe ce qu'il appelle *les collections de sentiments*. *Les passions* ont leur Théorie, qui figure ici avec la Théorie du *raisonnement*. On finit par essayer sur le corps entier *des passions* la *méthode*, qui sert aux opérations de l'esprit. C'est-là tout le fond de l'Ouvrage. On y trouvera, sans doute, des vues ; mais il seroit plus plein, plus raisonné, si l'Auteur avoit plus consulté l'importance de la matière, que l'état actuel de notre littérature.

Lorſqu'il n'eſt point queſtion
: prononcer en Métaphyſicien
r les idées, on ſait aſſez ce
ı'elles ſont ; parce qu'on n'eſt
›int tenté d'aller au-delà du
nple ſentiment qui nous apprend
bien à les diſtinguer. Mais
:ut-on raiſonner ſur leur ca-
ctère diſtinctif, remonter à leur
›mmune origine, aſſigner la
ırt que peut prétendre à leur
oduction l'eſprit qui en eſt
›mme le dépoſitaire ? on s'em-
ırque dans des hypothèſes gra-
ites : on bâtit des ſyſtêmes dont
uvent le moindre défaut eſt de
anquer par les fondements : on
iſſe le vrai qu'on tenoit, pour
›urir après le vrai-ſemblable qui
:happe ; & à l'humiliation d'une
norance qu'on partage avec le
ſte des hommes, on ajoûte le
iſte mérite d'avoir un ſentiment
ı plutôt une erreur à ſoi. M. D...
a point donné dans cet écueil

qu'il lui étoit facile d'éviter. S'il a connu les différentes opinions sur l'origine des idées, il n'en a parlé qu'en passant, & sans se permettre d'examiner la matière. On pourroit lui reprocher d'avoir mis les idées innées sur le compte de *la vieille Philosophie*, (p. 29.) Descartes est, à proprement parler, le père des idées innées; & le Cartésianisme est encore trop près de son berceau pour avoir acquis le droit d'être appellé *la vieille Philosophie*. Les Critiques trouveront donc ici ou une erreur de fait, ou une expression impropre & déplacée.

Si l'on peut former comme plusieurs classes des idées différentes qui sont les éléments de toute notre Science, ne pourroit-on pas *enclasser*, pour ainsi dire, cette multitude confuse de sentiments qui nous agitent? L'Auteur qui est entré dans un certain

détail ſur les *cathégories* des idées, auroit bien dû riſquer les *cathégories* des ſentiments. Son plan l'y invitoit ; & à en juger par l'eſprit d'analyſe qui regne dans ſon Livre, il s'en ſeroit tiré avec honneur. Il eſt vrai qu'il veut laiſſer à ſon Lecteur le mérite de faire par lui-même la découverte : mais ce mérite qui pourroit tenter la vanité, couteroit à la pareſſe ; & la plûpart des Lecteurs n'y prétendront rien. Ils ne liſent que pour s'épargner la peine de penſer.

L'eſprit qui juge, prononce ſur le rapport de ſes idées. Si le rapport eſt tel qu'on l'énonce, le jugement eſt vrai. Si le rapport eſt différent, le jugement eſt faux. Ces principes peuvent, avec quelque modification, s'appliquer aux ſentiments : de même que les idées, ils ont entre eux leur rapport. Dans les collections que

nous en formons, nous ne devons admettre que ceux qui s'assortissent, & dont l'*honnêteté* est comme la base. La Morale nous apprendra quels sont les sentiments *honnêtes*, parce qu'elle nous instruira de nos devoirs; & la Logique de l'Auteur nous apprendra à lier entre eux ces sentiments, à les subordonner les uns aux autres, à leur donner cette *unité morale* sans laquelle il n'y a rien de fixe dans la conduite.

Les raisonnements sont les rapports des jugements; rapports conséquemment composées, & qui ont leurs régles particulières. Il seroit à souhaiter que ces régles pussent s'appliquer avec la même facilité aux *passions*. L'Auteur qui ne perd point de vue son double objet, propose d'abord un principe général pour servir comme de pierre de touche à

tous les raisonnements : il essaie ensuite son principe sur les différentes passions, l'*ambition*, la *vanité*, &c. Prétend-il par-là les corriger & redresser tous leurs Sophismes ? L'avantage seroit trop flatteur ; mais il ne paroît que trop démontré par l'expérience, que la Logique n'y peut rien.

Nous ne suivrons point notre Logicien dans ce qu'il dit de la Méthode. C'est toujours la même marche : sa régularité la rend peut-être un peut rop monotone ; mais c'est assez le défaut de tous les Ouvrages didactiques. D'ailleurs l'Auteur écrit communément bien, ses réflexions sont justes, & en général le Livre donne de la Logique une idée qui n'est ni trop chargée, ni trop superficielle. *On assûre que cet Ouvrage est de l'Auteur de l'*ART DU CHANT*, publié en 1755.*

Octob. 1760. II. vol.

ARTICLE CXIX.

MÉMOIRE SUR LES DÉFRICHEMENTS. (In-12. pages 320.) A Paris, chez la Veuve D'Houry, rue de la vieille Bouclerie, &c. M. DCC. LX.

VOici un Ouvrage dont il faut parler non-ſeulement avec éloge, mais avec une ſorte de vénération. Un Militaire, homme de condition, ſaiſit les intervalles de ſes Campagnes pour améliorer l'Agriculture dans les terres qu'il tient de ſes Ancêtres. Il deſcend, pour cela, dans tous les détails champêtres & méchaniques, dont la réflexion & l'expérience lui ont prouvé l'utilité. Il anime ſon récit de vues patriotiques, de ſentiments d'humanité, de projets où la bien-

faisance a plus de part encore que l'intérêt public & particulier. Il traite d'ailleurs tout ce sujet sans faste, sans prétentions, sans enthousiasme. Sa manière est douce, modeste, claire & instructive.

Ce Mémoire comprend deux Parties ; la première, purement de pratique, expose la méthode des diverses façons de défricher les différentes espèces de terres. La seconde, mêlée de pratique & de spéculation, contient l'Histoire des défrichements de l'Auteur, & propose des moyens d'encouragement pour étendre & multiplier les mêmes travaux. Il nous est impossible de représenter les détails de la première Partie, & c'est assez d'en donner une idée sommaire.

L'Auteur raisonne d'abord sur ce qui peut faire connoître la nature & les qualités des ter-

reins. Il faut ſonder à huit ou dix pieds : la forme de la ſonde & la manière de l'employer ſont deux points expliqués & placés même ſous les yeux dans une Planche gravée. Il importe après cela de combattre les ennemis, & de détruire les obſtacles de la nouvelle culture : ces ennemis ſont ſur-tout la quantité exceſſive de Gibier, qui dévaſte les Grains, les Plantes, les Bois. Combien de terres *d'un grand produit ont entièrement changé de face, parce qu'elles ont été livrées à la diſcrétion du Gibier !* Il faut donc écarter, par tous les moyens permis, ces mauvais voiſins : leçon peut-être plus aiſée à donner qu'à exécuter, ſi ce n'eſt qu'on ne ſoit ſoi-même grand Seigneur, maître de la Chaſſe dans un canton, ou qu'on n'ait l'humanité de permettre aux Particuliers les voies de fait contre l'invaſion

es Bêtes fauves & des Lapins.

Quant aux principaux obstacles ui se rencontrent dans les défri-hements, on sait que c'est l'eau, es pierres, les racines. L'Auteur ndique en peu de mots les noyens de vaincre ces difficul-és, puis il passe à la qualité des erres incultes. Croiroit-on que notre France est encore dans près le sa moitié comme la Siberie; auvage, déserte, aride? On y oit des landes, des bruyères, des sables vifs & brûlants, &c. Cependant il n'y a point de sol qu'on ne puisse améliorer, chan-ger même & rendre fertile. On distingue ici les terres mauvaises, les terres médiocres, & les bon-nes terres. *L'ordre des défri-chements exige & suit cette gra-dation.*

Par les façons & les labours qu'on donne aux mauvaises ter-res, on vient à bout de leur faire

porter du Sarrasin, du Bois, (surtout des Sapins;) & en les améliorant par des engrais, on les met en état de donner des Légumes, du Seigle, & même de très-beau Bled. Il faut suivre ici la méthode de l'Auteur : on travaille sur un mauvais fonds, c'est le cas du *labor improbus*, & des attentions d'un Maître résolu de créer, en quelque sorte, une nouvelle terre.

Il y a plus d'avantages dans les terreins médiocres. Ils produisent ordinairement de la lande, de la bruyère, des fougères, des ronces &c. le tout entremêlé d'herbes. Nos Provinces sont pleines de ces sortes de campagnes ; & l'Auteur les défriche par l'opération de l'*Ecobue*. Elle consiste à peler la terre, à rassembler & brûler les gazons qu'on a enlevés. Les cendres qui en proviennent, fertilisent ces terreins ;

vec quel intérêt l'Auteur parle
à ces monceaux de cendres !
s forment, dit-il, *toute notre
chesse ; plus on en aura, &
us le défrichement sera fertile.*
omme il importe de savoir *éco-
uer* les terres & les brûler, on
nsiste beaucoup sur ce point dans
. première Partie de ce Mé-
moire. On décrit l'*Ecobue* qui
t une espèce de grande tranche
recourbée, de 16 pouces de long
ur 8 pouces & demi de large
ar en-bas, & de 3 pouces seu-
ement auprès du manche. Toutes
es pièces de cet outil sont aussi
ravées ; & l'on n'oublie point
'avertir qu'on emploie *le meil-
eur fer pour sa construction.* Il est
isé d'imaginer qu'après l'opéra-
on de l'*Ecobue*, il faut encore
ien des labours, des façons, des
ngrais pour ces terreins médio-
res. L'Auteur entre dans tous
es détails dont un entr'autres

mérite bien de l'attention : il concerne l'art de faire des fumiers artificiels. On ne perdra rien de cette instruction.

Les bonnes terres en friche sont toujours le déshonneur des pays qui les possèdent. Ces terres sont grasses, argileuses, glaiseuses ; elles portent de grandes épines, de hautes bruyères, &c. Pour les défricher, on pratiquera aussi l'*Ecobue* & le brûlement des gazons ; ensuite on poura semer du Froment dès la première année. On conçoit que, chemin faisant, l'Auteur parle des bonnes manières de labourer & de semer ; mais il ne distingue pas les différentes charrues, tant anciennes que nouvelles. Il *remarque seulement* que toutes *doivent ressembler à ces belles machines d'autant plus admirables qu'elles sont moins compliquées & plus simples.*

Dans la seconde Partie de son

Mémoire, l'Auteur fait l'Histoire de ses défrichements. La maxime qu'il ne faut ni parler ni écrire de soi & de ses opérations, n'a point lieu dans un objet tel que celui-ci. Un Militaire qui feroit parade de ses prouesses ou de sa naissance, pourroit se rendre ridicule; mais on ne doit que des éloges à un bon Citoyen qui dit: *J'ai trouvé, dans la Terre de mes pères, beaucoup de terres incultes, beaucoup de fainéants & de misérables; j'ai tâché de bonifier les terres, d'occuper les hommes, de chasser la misère.* Il n'y a point de faste à se cantonner dans une Province pour voir, de ses propres yeux, défricher des landes, travailler des manœuvres, croître de jeunes arbres, revivre tout un canton qui périssoit auparavant d'inaction & d'indigence. C'est ce qu'a fait notre sage Auteur, & ce qu'il

décrit ici, en nous retraçant presque cette belle vie qui méritoit d'être célébrée par un Poëte tel que Virgile.

> At secura quies & nescia fallere vita,
> Dives opum variarum: at latis otia fundis,
> Speluncæ, vivique lacus; at frigida Tempe,
> Mugitusque boum; mollesque sub arbore somni
> Non absunt: illîc saltus, & lustra ferarum,
> Et patiens operum, parvoque assueta juventus, &c.
>
> *Georg. Lib. II.*

C'est le résultat d'un travail de 22 ans que notre Auteur nous expose. Il avoit tout à faire, ou plutôt tout à réformer. » Je me trou» vois, pour ainsi dire, transporté » au milieu d'une Isle déserte; il

» s'agissoit de faire chez moi un
» établissement aussi neuf que les
» premières habitations de l'Amé-
» rique ; il y falloit de nouvelles
» Loix : l'œconomie étoit un objet
» essentiel dans une entreprise
« aussi couteuse & aussi longue.
» Je convins aisément, avec les
» gens du canton, de leurs gages
» qui ne sont pas ordinairement
» considérables dans cette Pro-
» vince (d'Anjou)... Ces gens-là
» sont robustes & très-peu sujets
» à maladies : tant il est vrai que
» la frugalité contribue principa-
» lement à la bonne santé ! « Comment des gens qui ne vivent que de *soupe au beurre*, de *légumes*, de *fruits*, de *laitage* & de *gros pain*, qui ne mangent point de viande, & ne boivent point de vin, seroient-ils malades ?

Il n'y a point d'espèce de culture que l'Auteur n'ait tentée dans ses terres. Outre les grains de

toutes sortes, les plants d'arbres ont été multipliés comme à l'infini; & les Muriers blancs n'ont pas été oubliés. Parler de Vers à Soie & de Cocons aux Paysans de ce canton, eût été, avant ce temps-là, un langage inintelligible. Aujourd'hui la Soie que l'Auteur envoie devider à Tours, se trouve meilleure que celle de Provence & de Dauphiné. Imaginer des prix d'Agriculture pour ces Cultivateurs, auparavant très-paresseux & très-découragés, fut comme le chef-d'œuvre des réflexions de l'Auteur. Il voulut prendre ces gens-là du côté de l'intérêt & de l'amour-propre. Il fit publier, en Janvier 1754, qu'il donneroit chaque année, le jour de l'Assomption, deux Prix à ceux qui auroient fait venir le plus beau Bled. Ces Prix sont une somme d'argent assez considérable pour le pays, & une Médaille

d'argent du poids & de la grandeur d'un écu de 6 livres. Après le rapport des Experts, la proclamation des Prix & des Vainqueurs est faite à l'issue de la Messe Paroissiale. Ces Vainqueurs ont jusqu'à l'Assomption suivante une place distinguée dans le Chœur de la Paroisse ; & *portent, pendant tout le cours de cette année, leur Médaille attachée à la boutonnière de leur habit avec un ruban verd qu'on leur donne en même temps.* Au bout de l'année, d'autres Vainqueurs succédent ; mais la Médaille reste toujours à ceux qui l'ont gagnée. *Ils sont les maîtres d'en disposer..... mais il ne s'en est trouvé aucun, jusqu'à présent, qui ait voulu vendre sa Médaille ; tous la gardent comme un titre glorieux dans leur famille.* Ce seul mot répété dans les Palais des Grands pourroit leur apprendre ce que c'est que

le cœur de l'homme, & combien il eſt aiſé à la Politique de l'intéreſſer au bien commun. Voilà des Payſans qui ne boivent que de l'eau, & qui conſervent, dans leur chaumière, une pièce d'argent, parce qu'ils la regardent comme une preuve de leur induſtrie & comme un titre d'honneur. Faut-il s'étonner après cela que les Laboureurs Chinois, à qui l'Empereur fait eſpérer le rang de Mandarin, & l'honneur de prendre du thé avec le Gouverneur de la Ville voiſine, n'épargnent rien pour réuſſir dans les travaux de l'Agriculture?

L'Auteur de ce Mémoire étant Militaire de profeſſion, la guerre de Bohème & de Bavière le retira de ſes terres depuis 1742 juſqu'en 1748, mais il donna de ſi bons ordres, que les défrichements commencés furent ſoûtenus avec ſuccès. Dans les petits

intervalles du Service, au-lieu de se livrer aux plaisirs ou au culte presque superstitieux de la Fortune, il revenoit voir ses heureuses campagnes, & donner le coup-d'œil important d'un Maître aussi respecté que chéri de ses Domestiques & de ses Vassaux. A la paix, il reprit en plein les scènes de ce Gouvernement champêtre; & il ne paroît pas l'avoir quitté depuis ce temps-là. Il faudroit réunir, sous un coup-d'œil, toutes les particularités de cette culture, toutes les attentions de ce Seigneur intelligent, par rapport aux diverses parties d'amélioration, dont une terre considérable est susceptible. Prairies, Vignes, Jardins, Vergers, tout a été mis en valeur: Chaussées, Ponts, Chemins, Bâtiments, tout a été réparé, augmenté, embelli. C'est la lecture du Mémoire entier, qui fera connoître ce que peut un

seul homme qui a du zèle, de l'application, du courage, &, au-dessus de tout, le desir de chasser d'un canton la misère avec tous les désordres qu'elle entraîne.

De ce récit, supérieur, pour l'importance, à toutes les collections d'Histoire qui surchargent nos Bibliothèques, l'Auteur passe à des observations tout-à-fait en grand; & c'est ce qui remplit tout le reste de son Ouvrage, depuis la page 249 jusqu'à la fin. Sous Henri IV. » les Traitans demanderent au Baron de Rosny, » s'il prétendoit gouverner la » France, comme il avoit conduit » sa Terre de Rosny: & ce grand » homme répondit que c'étoit son » intention... Son plan étoit juste. » Les principes pour la régie d'une » Terre sont les mêmes que pour » celle d'un Etat; mais la façon » de les appliquer est quelquefois » différente. « Il convient donc

fort à
de d
l'am
mie
me
pl
se
r

fort à un Auteur tel que celui-ci, de donner des ouvertures pour l'amélioration de toute l'œconomie politique, pour l'encouragement de l'Agriculture, la multiplication des bestiaux, le rétablissement des chemins, la meilleure manière de percevoir les subsides, la diminution du luxe dans la Capitale, le bannissement de la fainéantise & du libertinage, le progrès des Arts nécessaires & utiles, &c. Toutes ces choses sont représentées par notre Auteur avec autant de modestie que de vérité. Nous renvoyons pleinement à son Ouvrage, qui auroit tenu une place distinguée dans la Bibliothèque de Sparte; parce qu'il ne recommande que des travaux utiles, & qu'il ne peut qu'augmenter le bonheur public.

ARTICLE CXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Rouen.

Nicolas & Richard Lallemant, Imprimeurs-Libraires, viennent de publier la seconde Edition du *Dictionnaire Universel François & Latin, tiré des meilleurs Auteurs.* (In-4°. de 1300 pages.) Par le P. le Brun, de la Compagnie de Jesus. La première Edition de ce Livre parut il y a cinq ans, & se trouve épuisée, quoiqu'on eut tiré beaucoup d'Exemplaires. Nous savons que ces sortes de Livres qui vont

entre les mains d'une jeunesse pétulante & dissipatrice, ne passent point à la seconde génération ; mais il est toujours remarquable qu'un Ouvrage si récent & assez dispendieux ait déja besoin d'une seconde Edition. C'est qu'en effet ce Dictionnaire surpasse tous les autres du même genre. Ceux qui en font un usage continuel, y trouvent de l'exactitude, de l'abondance, de la netteté, & un choix d'Auteurs qui suppose une grande lecture.

L'Auteur avoit laissé des augmentations qui ont trouvé leur place dans cette seconde Edition. Les S^rs^ Lallemant ont veillé avec un soin extrême à la partie Typographique : ce qui n'est pas un travail médiocre vis-à-vis d'un Livre plein de citations, mêlé de divers caractères, chargé de signes, &c.

On distribue aussi cette seconde

Edition à Paris, chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques.

M^rs Lallemant publient en même temps une nouvelle Edition du *Petit Apparat Royal, Dictionnaire François & Latin, &c. avec le Dictionnaire Géographique à la fin.** (Volume in-8°. 1030 pages.) Dans cet Ouvrage, les Libraires susdits ne sont pas de purs Artistes, ils y paroissent aussi en qualité d'Auteurs; puisque dès 1713 ils ont commencé à augmenter ce Dictionnaire, & à le mettre dans une forme commode pour les Enfans, &c. La présente Edition est encore enrichie d'un

* Nous avertissons que, dans ce Dictionnaire, il s'est glissé une faute au mot *Hocstet*. On y place la malheureuse bataille du 13. d'Août à l'année *1703*, c'est *1704* qu'il faut lire.

grand nombre de mots & de phraſes, revue & corrigée en entier. On voit à la tête un Avertiſſement un peu polémique contre l'Edition faite à Paris ces dernières années, laquelle n'eſt autre, pour le fond, que celle de Mrs Lallemant. Quant aux Additions qu'on y a faites, c'eſt encore un ſujet de Critique. On en verra tout le détail, ſi l'on juge à propos de ſuivre cette courte Préface. Nous y apprenons, par occaſion, que ces habiles Typographes vont donner un *Florus Variorum* qui ſera très-ſoigné. On doit ſe reſſouvenir de la bonne Traduction de Phèdre qui eſt ſortie du même Laboratoire, tant Littéraire que Typographique. Cette façon d'enrichir la Littérature rappelle les temps des Etiennes, qui étoient Auteurs & Imprimeurs.

On trouve auſſi à Paris l'Ap-

parat Royal chez Desprilly, rue S. Jacques.

DE RENNES.

Corps d'observations de la Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, établi par les Etats de Bretagne. Années 1757 & 1758. (*In-8°.* pages 300.) Chez Jacques Vatar, Place du Palais, &c.

Cet Ouvrage bien fait & bien imprimé reparoîtra dans un des Articles de ces Mémoires.

DE BOURGES.

Un Poëte Latin de cette Ville a fait des Vers pour célébrer la Fête, ou, si l'on veut, les deux Fêtes de Monseigneur l'Archevêque qui s'appelle *George-Louis.* Il y a quatre petits Chants dans la composition de ce Poëte, &

la facilité, de l'aisance, de
énité dans quelques-uns des
ils de cette Poësie : par exem-
, l'embarras de choisir des
:s est ainsi exprimé :

ı suos modò deseruit mœstissima
Xystos ;
: fluxas, nimiùm prodiga, luget
opes.
s Imperium lustranti, oculisque
vaganti
rpaucæ veniunt, obvia turba,
rosæ.
ùm aderant alii non vili nomine
flores,
ui possent calathos ritè replere
meos.
atim at cuncti vellent cùm fingere
sertum
:æsulis, inque pias dona venire
manus ;
is mens, & quos aliis sibi præferat
anceps,

parat Royal chez Despilly, rue S. Jacques.

De Rennes.

Corps d'observations de la Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, établi par les Etats de Bretagne. Années 1757 & 1758. (*In-8°.* pages 300.) Chez Jacques Vatar, Place du Palais, &c.

Cet Ouvrage bien fait & bien imprimé reparoîtra dans un des Articles de ces Mémoires.

De Bourges.

Un Poëte Latin de cette Ville a fait des Vers pour célébrer la Fête, ou, si l'on veut, les deux Fêtes de Monseigneur l'Archevêque qui s'appelle *George-Louis.* Il y a quatre petits Chants dans la composition de ce Poëte, &

de la facilité, de l'aisance, de l'aménité dans quelques-uns des détails de cette Poësie : par exemple, l'embarras de choisir des fleurs est ainsi exprimé :

Flora suos modò deseruit mœstissima Xystos;
Et fluxas, nimiùm prodiga, luget opes.
Illius Imperium lustranti, oculisque vaganti
Perpaucæ veniunt, obvia turba, rosæ.
Circùm aderant alii non vili nomine flores,
Qui possent calathos ritè replere meos.
Certatim at cuncti vellent cùm fingere sertum
Præsulis, inque pias dona venire manus;
Anxia mens, & quos aliis sibi præferat anceps,

Inter opes medias torpet & hæret inops.

. . . .

Cùm desint flores, & nil nisi vota supersint

Accipe pectus amans, perpetuamque fidem.

Cette pensée est simple, mais bien exprimée ; & la Poësie Latine si abandonnée aujourd'hui, a toujours de grands droits sur nos Eloges.

L'Auteur est M. BUVAT DE LA SABLIERE, déja connu par d'autres compositions en ce genre, qui ont réussi.

D'ORLÉANS.

Conférences Monastiques de l'Avent & du Carême. (Volume *in*-12. de 450 pages.) Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. *Chez Rouzeau, &c.* Il y a onze Conféren-

ns ce Volume. Ce sont des
urs moins longs & plus as-
ies, que ne le sont d'ordi-
les Sermons. Les sujets qu'on
, sont le *jugement dernier*,
u de stabilité, *la solitude*,
l'observance du Carême,
ntemplation, la *chasteté*, la
reté Religieuse, *l'obéissance*
ieuse, (bis) la *conversion*
mœurs. Il n'y a qu'un vrai
ieux qui ait pû donner les
s qu'on trouve ici. Tout y
nalogue aux devoirs des per-
es séparées du monde : les
Livres & les Pères parois-
presque par-tout, & la rai-
met en œuvre ces précieux
imens de la piété. L'Auteur
le dans les morceaux de
nent. Son style s'élève alors,
pare sans affectation de ces
nens qui sont comme les
du saint Cantique de Salo-
Cet excellent Livre a eu

Iob. 1760. II. vol.

Inter opes medias torpet & haud inops.

. . . .

Cùm desint flores, & nil nisi vota supersint

Accipe pectus amans, perpetuamque fidem.

Cette pensée est simple, mais bien exprimée ; & la Poësie Latine si abandonnée aujourd'hui, a toujours de grands droits sur nos Eloges.

L'Auteur est M. BUVAT DE LA SABLIERE, déja connu par d'autres compositions en ce genre, qui ont réussi.

D'ORLÉANS.

Conférences Monastiques de l'Avent & du Carême. (Volume *in*-12. de 450 pages.) Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. *Chez Rouzeau, &c.* Il y a onze Conféren-

es dans ce Volume. Ce sont des
iscours moins longs & plus as-
étiques, que ne le sont d'ordi-
aire les Sermons. Les sujets qu'on
aite, sont le *jugement dernier*,
: *vœu de stabilité*, la *solitude*,
bis) l'*observance du Carême*,
contemplation, la *chasteté*, la
auvreté Religieuse, l'*obéissance*
Religieuse, (bis) la *conversion*
les mœurs. Il n'y a qu'un vrai
Religieux qui ait pû donner les
eçons qu'on trouve ici. Tout y
est analogue aux devoirs des per-
onnes séparées du monde : les
aints Livres & les Pères parois-
ent presque par-tout, & la rai-
on met en œuvre ces précieux
nonuments de la piété. L'Auteur
excelle dans les morceaux de
entiment. Son style s'élève alors,
& se pare sans affectation de ces
ornements qui sont comme les
leurs du saint Cantique de Salo-
non. Cet excellent Livre a eu

l'Approbation du R. P. Abbé de la Trape, grand Connoisseur en ce genre. On pourroit citer beaucoup de traits qui feroient sentir l'importance de ces Discours, & les fruits qu'on en peut retirer; mais ces traits frapperont encore plus dans l'Ouvrage même qui *se trouve aussi à Paris.*

DE TOULOUSE.

PRIX proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, pour les années 1761, 1762 & 1763.

La Ville de Toulouse, célèbre par les Prix qu'on y distribue depuis long-temps à l'Eloquence, à la Poësie & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a, sous le bon plaisir du Roi, fondé un Prix de la va-

leur de cinq cents Livres, pour être distribué tous les ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le Sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé, en 1757, pour Sujet du Prix de 1760, *les moyens de reconnoître les contre-coups dans le corps humain, & d'en prévenir les suites.*

Dans le nombre des Ouvrages présentés pour ce Prix, quelques-uns ont mérité les Eloges de l'Académie, & particulièrement celui qui porte pour devise ces paroles de Celse : *Ut alimenta sanis corporibus Agricultura, sic sanitatem ægris Medicina promittit.*

Mais, comme entre ces Pièces, certaines se bornent aux contre-

coups de la tête ; que, dans celles qui ont embrassé ceux du tronc & des extrémités, les Articles qui s'y rapportent sont peu approfondis ; & qu'en général aucun des Ouvrages présentés n'explique le Méchanisme des contre-coups dans un détail suffisant pour déterminer quelles sont les connoissances qu'on peut en tirer sur le siège & la nature des lésions produites par ces accidents ; l'Académie s'est déterminée à réserver le Prix, & à le joindre à celui de 1763, qui sera de mille livres, & pour lequel elle propose le même Sujet.

On sait que le Sujet proposé pour le Prix de 1761, qui sera de 2000 liv. *est l'état des Sciences & des Arts dans le Royaume de Toulouse sous les Rois Visigots, & quelles y furent les Loix & les Mœurs sous le Gouvernement de ces Princes.* Et les Auteurs ont été avertis qu'ils doivent s'attacher à rendre sensibles les changemens

ie la domination des Visigots a
oduits dans le pays que renfer-
oit le Royaume de Toulouse.

Quant au Prix de 1762, qui est
ussi de 2000 liv. on est instruit
icore qu'il a pour Sujet de *déter-
iner la direction & la forme la
lus avantageuse d'une Digue,
our qu'elle résiste avec tout l'a-
antage possible aux efforts des
aux, en ayant égard aux diverses
ianières dont elles tendent à la dé-
ruire*; & que les Auteurs qui com-
oseront pour ce Prix, doivent
voir principalement en vue les
Digues ou les Epis destinés à chan-
ger le cours des rivières, & les
principes de Dynamique relatifs à
a solution de ce problême, sans
toutefois négliger la pratique.

Les Savants sont invités à tra-
vailler sur ces Sujets, & même les
Associés étrangers de l'Académie.
Ses autres Membres sont exclus
de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront, sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages qui soit bien lisible, surtout quand il y aura des calculs algèbriques.

Les Auteurs écriront au-bas de leurs Ouvrages une Sentence ou Devise ; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils pourront néanmoins y joindre un Billet séparé & cacheté, qui contienne la même *Sentence* ou Devise, avec leur *nom*, leurs qualités & leur adresse : l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce Billet ne sera point ouvert, si la Pièce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, pourront adresser leurs Ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse.

loufe. Dans ce dernier cas, il en donnera fon Récépiffé, fur lequel fera écrite la Sentence de l'Ouvrage, avec fon numero, felon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Paquets adreffés au Secrétaire, doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages ne feront reçus que jufqu'au dernier Janvier des années pour le Prix defquelles ils auront été compofés.

L'Académie proclamera, dans fon Affemblée publique du vingt-cinq du mois d'Août de chaque année, la Pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le Prix, a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Tréforier de l'Académie ne délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même qui fe fera connoître, ou au Porteur d'une procuration de fa part.

S'il y a un Récépiffé du Secré-

taire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun systême, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

De Paris.

On trouve chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, une *Addition à l'Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine.* Par M. Deparcieux, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Ce sont 32 ou 33 pages *in*-4°, avec quatre Tables, trois pour les rentes viagères aux deniers 20, 18, 16, & une pour les ordres de mortalité du genre humain.

M. Deparcieux donna son *Essai* en 1746, & nous en publiâmes l'analyse dès le mois de Février de cette même année. Aujourd'hui cet Auteur reprend

ant qu'il n'avoit fait qu'in-
r dans son *Essai*.

 demande quelle seroit
nentation d'une rente via-
de 6 liv. 8 s. 6 d. prove-
l'un fonds de 100 liv. cons-
sur un enfant de 3 ans, si,
n de chaque année, le Ren-
e recevoit point la rente qui
roit due, & s'il la consti-
en viager comme un nou-
fonds, eû égard à l'âge où
ve d'année en année, en
it des rentes perpétuelles
eniers 20, 18, 16. Ce sont
ois cas qu'on propose. Met-
encore cette hypothèse dans
us grand jour.

ilà un enfant de 3 ans com-
nommé Titius. On met sur
une rente viagère, dont
ids est de 100 liv. & l'on
se le denier 20. Si Titius
sa rente au bout de l'an-
c'est-à-dire ayant 4 ans

taire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

De Paris.

On trouve chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, une *Addition à l'Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine.* Par M. Deparcieux, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Ce sont 32 ou 33 pages *in*-4°. avec quatre Tables, trois pour les rentes viagères aux deniers 20, 18, 16, & une pour les ordres de mortalité du genre humain.

M. Deparcieux donna son *Essai* en 1746, & nous en publiâmes l'analyse dès le mois de Février de cette même année. Aujourd'hui cet Auteur reprend

un point qu'il n'avoit fait qu'indiquer dans son *Essai*.

On demande quelle seroit l'augmentation d'une rente viagère de 6 liv. 8 s. 6 d. provenant d'un fonds de 100 liv. constitué sur un enfant de 3 ans, si, à la fin de chaque année, le Rentier ne recevoit point la rente qui lui seroit due, & s'il la constituoit en viager comme un nouveau fonds, eû égard à l'âge où il arrive d'année en année, en partant des rentes perpétuelles aux deniers 20, 18, 16. Ce sont les trois cas qu'on propose. Mettons encore cette hypothèse dans un plus grand jour.

Voilà un enfant de 3 ans complets nommé Titius. On met sur sa tête une rente viagère, dont le fonds est de 100 liv. & l'on suppose le denier 20. Si Titius reçoit sa rente au bout de l'année, c'est-à-dire ayant 4 ans

complets, il aura 6 liv. 8 f. 6 d. & si chaque année il continue de recevoir, il n'aura jamais que la même somme; mais si Titius ou celui qui gère son bien, ne reçoit point ces 6 liv. 8 f. 6 d. & s'il les constitue aussi en viager comme un nouveau fonds, la somme croîtra. On demande de combien; & c'est ce que M. Deparcieux a calculé, c'est ce qu'il a rendu dans les Tables de son Addition.

Au moyen d'une régle de trois, on voit que la première augmentation est de 8 f. 2 d. lesquels ajoûtés à 6 liv. 8 f. 6 d. donnent à Titius pour sa cinquième année complette la somme de 6 liv. 16 f. 8 d. de rente annuelle sa vie durant. Mais si, au-lieu de recevoir cette somme, il la laisse encore par forme de nouveau fonds, elle croîtra, & à sa sixième année complette, il

ra recevoir (comme le mon-
la Table) la somme de 7
5 s. 2 d. & le progrès se
ainsi de suite, en sorte que
ecevant toujours rien chaque
ée, & constituant toujours de
veau sa rente, Titius, à l'âge
94 ans, auroit 6134069 liv.
. 2 d. ce qui est énorme, &
moins très-bien calculé. Que
it-ce si Titius vivoit cent ans,
me M. de Fontenelle? Dans
ix dernières années, sa rente
iendroit presque égale aux
enus d'un riche Souverain.
si M. Deparcieux avertit-il
, si l'Etat créoit jamais de
illes rentes, il seroit de la
lence des Ministres de ne
nettre l'augmentation que jus-
à l'âge de 75 ou 80 ans. Ne
it-il pas encore bien hon-
de recevoir, à 75 ans, la
me de 2900 liv. 5 s. 11 d.
à 80 ans celle de 8255 liv.

17 s. 8. d. pour un premier fonds de 100 livres ? On verra volontiers tout ce détail dans l'*Addition* de M. Deparcieux, avec deux ou trois autres annéxes que nous supprimons pour abréger.

L'Univers énigmatique. Par le Marquis Caraccioli, Colonel au Service du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. *In*-12. nouvelle Edition, &c. Ce titre d'*Univers énigmatique* n'exprime pas tous les caractères de l'Ouvrage. L'Auteur en convient, il a voulu se cacher un peu, & proposer aussi une sorte d'*énigme*, afin de ne pas *effaroucher* les gens. M. Caraccioli traite presque tous les sujets qui concernent la Religion, il attaque presque tous les ennemis du Christianisme & de la Catholicité. Il fait voir qu'il y a des *mystères* par-tout, & que ceux de la Révélation sont infiniment

s dignes de captiver nos es-
:s qu'une foule de systêmes
curs & révoltants qu'il plaît
: Incrédules de nous proposer.
t Auteur est plein de zèle &
e chaleur pour la cause qu'il
défend. Il allie la force à la
piété, le ton de raillerie & quelquefois d'invective, aux charmes de la persuasion. Quoique son Ouvrage ne se soûtienne pas dans toutes ses parties, qu'il soit trop long sur certains Articles, trop concis sur d'autres, trop peu exact en quelques endroits, en général il est rempli de traits excellents : il n'est ni ennuyeux, ni trivial : il présente des points de vuë propres à l'Auteur ; des arguments très-efficaces contre les ennemis de la Révélation, & beaucoup de morceaux vivement écrits. *Le titre porte Francfort & Liège, on doit en trouver des Exemplaires à Paris.*

On publie le premier Volume (*in*-4°.) d'un Livre intitulé : *La Science du Gouvernement*, *&c.* Par M. de Réal, Grand-Sénéchal de Forcalquier. Cet Ouvrage est, à proprement parler, le *Code des Princes*, & le *Moniteur des Grands.* On y parle des Loix & des Législateurs, des diverses sortes de Gouvernements, de leurs avantages & de leurs défauts, &c. C'est un composé de Morale, d'Histoire, de Politique, de Religion. Le style en est grave, soûtenu, clair & instructif. *Nous tâcherons de faire bien connoître cette importante production.*

Nous parlerons aussi bientôt de trois autres Livres estimables.

Traduction nouvelle du Prophète Isaïe, avec des Dissertations & des Remarques. Par feu M. Deschamps, Docteur de Sor-

..ie, & Curé de Dangu, Dio-
.e de Rouen. (Volume *in*-12.)
ez Debure l'aîné, Quai des
gustins.

Nouveaux Eclaircissements sur origine & le Pentateuque des Samaritains. Par un Religieux Bénédictin, de la Congrégation de S. Maur. (Volume *in*-8°.) Chez Nyon, Chaubert, Claude Hérissant, &c.

Les Vies des Hommes illustres de la France, continuées par M. l'Abbé PÉRAU, Licentié de la Maison & Société de Sorbonne. Tome XXIII. tout entier sur M. de Turenne. (Volume *in*-12.) Chez Desprez, rue S. Jacques, &c.

Il paroît une nouvelle Estampe, gravée, par le S[r] Tardieu, d'après le Tableau de M. de Largillière. C'est le portrait de feu

M. Oudry, Peintre du Roi & Professeur en son Académie, exécuté de la grandeur des portraits de M[rs] les Peintres & Sculpteurs, Officiers de cette Compagnie. Ce Portrait en buste dans une ovale est orné, sur son piédestal, des attributs de Peinture & de Musique, composés & dessinés par M. Oudry lui-même, & convient à la tête du Recueil des Fables de la Fontaine, gravées sur les Desseins du même Artiste. Le quatrième & dernier Volume de ce beau Livre paroît, & nous en rendrons compte au plutôt.

L'Estampe de M. Oudry se vend à Paris chez l'Auteur, Graveur du Roi, rue des Noyers, à côté du Commissaire. Le prix est de 3 livres.

A l'occasion du Portrait de M. Oudry, nous aurions souhaité pouvoir tracer une Notice littéraire de cet excellent Artiste;

nous n'avons pu nous pro-
r les lumières convenables,
ar l'état de ses Ouvrages, ni
le détail de sa vie. Nous ob-
rons seulement que ce Peintre
nmença par peindre l'Histoire,
ais que, d'après les conseils de
s amis, il se donna particuliè-
ment à la représentation des
nimaux : talent qu'il posséda au
aprême degré. C'étoit d'ailleurs
in homme aisé dans le commerce
le la vie, facile dans ses compo-
sitions, laborieux néanmoins, &
presque aussi appliqué à nous ren-
dre les attitudes des Animaux, qu'il
est agréable de rechercher la variété
en ce genre. Il avoit des obligations
aux Chasseurs, aux Amateurs de
Collections d'Histoire Naturelle,
& nous lui devons aujourd'hui le
beau la Fontaine, & quantité de
sujets extrêmement agréables. Ce
Peintre est mort en 1755, âgé
de 69 ans.

On a distribué le *Prospectus* d'un *Journal Ecclésiastique*, ou *Bibliothèque raisonnée des Sciences Ecclésiastiques*; Ouvrage dédié à S. A. Monseigneur le Prince Louis de Rohan, Coadjuteur de l'Evêché de Strasbourg. M. l'Abbé Dinouart, ci-devant Auteur en partie du Journal Chrétien, donnera désormais ce Journal Ecclésiastique. On aura XIV. Volumes par an, du caractère de Petit-Romain, du même format & du même prix que le Journal de Verdun: ce qui fera 8 liv. 8 f. par an; prix modique pour un Livre de cinq feuilles fort chargées d'impression. Le Libraire est Barbou, rue S. Jacques, bien célèbre par la bonté de ses Presses. Le *Prospectus* donne une très-grande idée de l'entreprise, surtout de l'abondance des matières qui seront traitées dans ce Journal; du soin qu'on prendra d

ueillir les Pièces manuſcrites
ciennes & nouvelles, relatives
:et objet &c. *Le premier Volume*
ce Journal a dû paroître ces
urs derniers.

Le Sieur le Rouge, Ingénieur, ,éographe du Roi, rue des grands Auguſtins, publie un Livre (quarré-long) intitulé : *Le parfait Aide-de-Camp, où l'on traite de ce que doit ſavoir tout jeune Militaire qui ſe propoſe de faire ſon chemin à la guerre ; avec des Notes ſur différents Ouvrages de Campagne, & ſur les Plans des principaux camps des guerres de 1740 & 1756 ; enſemble la Deſcription d'un inſtrument nouveau, pour lever promptement toute ſorte de Plans : Ouvrage enrichi de 55 Planches.* Il y a une trentaine de pages de Diſcours ou d'Explications, le reſte eſt en Planches. L'Auteur diſcute

fort bien les opérations de l'Aide-de-Camp, & donne une idée de tous les postes qu'on voit ici gravés. Le tout est précédé de bons avis (pas trop sévères pourtant) pour la conduite des jeunes Militaires. L'Ouvrage se vend 6 liv. relié, & 5 liv. broché. On fait espérer une suite, & l'Auteur est assorti de toutes sortes de Cartes relatives à la guerre.

Bauche, Libraire à Paris, Quai des Augustins, délivre aux Souscripteurs les Tomes III. & IV. de l'*Ornithologie*, ou *Histoire des Oiseaux*. Par M. Brisson. Les augmentations considérables, dont l'Auteur a chargé le troisième Volume, ont obligé de le partager en deux. Le Libraire espère que les Souscripteurs ne se plaindront point du retard, attendu qu'ils recevront effectivement trois Volumes qui ne leur s

comptés que pour deux.
a souscription sera encore
ette pour quelque temps sur
pied de 120 liv. en feuilles
ır les six Volumes qui en fe-
ıt sept, le troisième en faisant
ux.

M. Maclot commencera le
)imanche 16. Novembre 1760
ur le soir après Vêpres, un nou-
veau Cours de Géographie pu-
blic & gratuit, dont chaque le-
çon durera une heure & demie.
Sa demeure actuelle est au Caffé
du Fort qui fait le coin des rues
de la Verrerie & des Arcis, &
face à celle des Lombards. Il se
servira des *Institutions abrégées
de Géographie* qu'il a données
au Public l'année dernière, & qui
se trouvent chez Vincent Libraire,
rue & vis-à-vis S. Severin.
*Nous avons rendu compte de ce
Livre qui est clair & instructif.
Octob.* 1760. II. vol.

PRIX proposé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, pour l'année 1762.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, propose pour le Prix des Arts, fondé par M. CHRISTIN, qui sera distribué à la Fête de S. Louis 1762, le sujet suivant : *Trouver une manière nouvelle de décreuser la Soie, sans altérer ni sa qualité, ni son lustre.*

Il est constant que nos Etoffes sont supérieures à celles de la Chine, par le goût du Dessein & par la perfection du travail. On ne peut néanmoins disputer à celles-ci des qualités qu'on desireroit trouver dans les nôtres. Les Etoffes de la Chine conservent leur éclat à l'épreuve des lavages & des teintures. Le blanc

-tout s'y maintient sans aucune altération. Pourquoi nos offes n'ont-elles pas les mêmes antages? On peut en attribuer cause à notre manière de déreuser la Soie avec le Savon; pratique inconnue aux Chinois. L'Huile qui abonde dans la composition du Savon, est nuisible à la blancheur qu'on veut donner à la Soie, & lui fait perdre son éclat. Ces inconvénients font desirer à l'Académie la découverte d'un autre moyen pour préparer les Soies à la teinture ; & rien ne paroît plus important pour nos Manufactures déja si recommandables, que de leur acquérir ce nouveau degré de perfection.

Toutes personnes pourront aspirer à ce Prix. Il n'y aura d'exception que pour les Membres de l'Académie, tels que les Académiciens ordinaires & les Vétérans. Les Associés résidants hors

de Lyon auront la liberté d'y concourir.

Ceux qui enverront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'une manière lisible.

Les Auteurs mettront une devise à la tête de leurs Ouvrages. Ils y joindront un Billet cacheté, qui contiendra la même devise, avec leurs nom, demeure & qualités. La Pièce qui aura remporté le Prix, sera la seule dont le Billet sera ouvert.

On n'admettra point au concours les Mémoires dont les Auteurs se seront fait connoître, directement ou indirectement, avant la décision.

Les Ouvrages seront adressés francs de port à Lyon :

Chez M. Bollioud Mermet, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue de l'Arsenal :

Ou chez M. de Fleurieu,

i Secrétaire perpétuel, rue ſſac :

Ou chez AIMÉ DELAROCHE, primeur-Libraire de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

Aucun Ouvrage ne ſera reçu après le premier Avril 1762. L'Académie, dans ſon Aſſemblée publique, qui ſuivra immédiatement la Fête de S. Louis, proclamera la Pièce qui aura mérité les ſuffrages.

Le Prix eſt une *Médaille d'or*, de la valeur de 300 liv. Elle ſera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire ſur le ſujet propoſé.

Cette *Médaille* ſera délivrée à l'Auteur même, qui ſe fera connoître, ou au Porteur d'une procuration de ſa part, dreſſée en bonne forme.

LETTRE à M. l'Abbé de MONTMORILLON, Comte de Lyon, sur un Phénomène observé en Normandie.*

J'ai l'honneur de vous communiquer, Monsieur, un phénomène, que j'ai observé dans le Ciel le 24. de Juillet dernier. Sur les 10 heures du soir, pendant que la Lune étoit fort claire, je découvris, vers l'Ouest, une lumière éclatante au milieu d'une petite obscurité : elle avoit toutes les couleurs de l'Arc-en-Ciel bien marquées, disposées de manière que le rouge étoit du côté de la Lune, & le violet du côté diamétralement opposé. Cette lumière s'étendoit un peu plus de haut en-bas que de côté.

Quoique nous ne voyions ordinairement l'Arc-en-Ciel que dans la partie du Ciel opposée au Soleil qui le forme, & en

* Il s'agit ici d'un Arc-en-Ciel lunaire observé par M. l'Abbé Neveu. Quoique ce phénomène soit connu des Physiciens, on l'observe néanmoins assez rarement, & c'est ce qui nous fait adopter, avec plaisir, la Lettre ci-jointe.

ournant le dos à cet Astre ; je ne doute point néanmoins que la lumière que je voyois, ne fût une partie d'Iris formée par le brisement & la réflexion des rayons de la Lune, qui se rompoient dans un nuage ou gros brouillard fort élevé, que la Mer envoyoit sur la côte où j'étois. Dans cette persuasion, j'ai tâché de mesurer l'angle de cette lumière, & autant que j'en ai pu juger avec l'instrument que j'avois alors, je l'ai trouvé, à peu-près, égal à celui de l'Arc-en-Ciel ordinaire.

Pendant près de deux heures qu'a paru le phénomène, j'ai remarqué que cette lumière faisoit le même chemin que la Lune, & qu'elle précédoit cet Astre en conservant toujours le même angle. La Lune a donc quelquefois ses Arcs-en-Ciel aussi-bien que le Soleil.

'e ne vous rappellerai pas, Monsieur, ette couronne éclatante par toutes les ouleurs de l'Iris, que j'observai, il y douze ans, autour du disque de la une. Voici quelque chose de plus po-if & de plus curieux.

Dans le même voisinage de la Mer j'ai fait l'observation susdite ; durant mois de Décembre 1756, on vit, re les 5 & 6 heures du matin, un -en-Ciel formé par la lumière de

la Lune, aussi beau & avec des couleurs aussi vives que l'Iris qui *paroît* pendant le jour. Comme la Lune *étoit* pleine, & qu'elle penchoit alors vers son couchant, elle alloit briser les rayons dans un nuage obscur, qui répandoit vers l'Est une petite pluie semblable à une rosée abondante. Le Spectateur, placé entre le nuage & l'Astre de la nuit, jouit assez long temps d'un phénomène, qui ne nous paroît peut-être rare, que parce que nous sommes rarement dans le cas de l'observer. Qui sauroit, selon l'expression de M. de Fontenelle, prendre toujours la Nature sur le fait, jouiroit souvent de spectacles aussi nouveaux qu'agréables.

J'ai l'honneur d'être Votre, &c.

NEVEU, Prêtre.

TABLE DES ARTICLES

Du mois d'Octobre 1760.

II. Volume.

ARTICLE CXII. Dichiarazione dei Disegni del Reale Palazzo di Caserta, &c. *Explication des Desseins du Palais Royal de Caserte, &c.* 2501

ART. CXIII. *Histoire de Nismes, &c.* 2513

ART. CXIV. *Bibliothèque Militaire, &c.* 2531

ART. CXV. *Physique des Comètes dans le sentiment de l'Impulsion & du Plein.* 2555

ART. CXVI. *Eloge de Henri-François Daguesseau, &c.* 2582

ART. CXVII. *Discours sur quelques sujets de Piété & de Religion.* 2603

ART. CXVIII. *La Logique de l'Esprit & du Cœur, &c.* 2628

Art. CXIX. *Mémoire sur les Défrichements.* 2636
Art. CXX. Nouvelles Littéraires. 2652

Errata pour Octobre, I. vol.

Pag. 2385, *lig.* 20, philosoque; *lis.* philosophique. *p.* 2462, 2463, dans quelques Exemplaires de ce Journal le *fol. recto* se trouve à la place du *fol. verso* & *vicissim*. Cette méprise a été rectifiée dans les autres Exemplaires.

Pour Octobre, II. vol.

Pag. 2618, *lig.* 1, vaincus, *lis.* vains. *p.* 2634, *lig.* 17, composées, *lis.* composés.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Sept. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

TABLE.

ART. CXIX. *Mémoire sur les Défrichements.* 2636
ART. CXX. Nouvelles Littéraires. 2652

Errata pour Octobre, I. vol.

Pag. 2385, *lig.* 20, philosoque; *lis.* philosophique. *p.* 2462, 2463, dans quelques Exemplaires de ce Journal le *fol. recto* se trouve à la place du *fol. verso* & *vicissim*. Cette méprise a été rectifiée dans les autres Exemplaires.

Pour Octobre, II. vol.

Pag. 2618, *lig.* 1, vaincus, *lis.* vains. *p.* 2634, *lig.* 17, composées, *lis.* composés.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Sept. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.